

La colère de l'esclave dans l'œil du maître :

La figure du « nègre insurgé » dans les réactions physiques et discursive de la société coloniale à l'Insurrection des esclaves du Nord de Saint-Domingue. Août 1791-Août 1792.



Mémoire de master de Gwendal Le Goff

Année universitaire 2014-2015

Directeur de recherche : Christophe Guidicelli

Université Rennes 2



Résumé :

Ce mémoire est une étude de la « figure » de l'esclave insurgé de l'insurrection des esclaves du Nord, dans les récits de la société coloniale. C'est une figure créée et montée à partir des représentations mentales de la société coloniale. Je vais étudier une construction mentale de l'altérité. Cette « figure » c'est celle du subalterne qui se révolte. C'est une construction qui ne correspond pas nécessairement à la réalité des faits. Je m'appliquerais donc à démêler les processus de généralisation. Des représentations racistes ont conditionné les réactions face aux esclaves en train de mettre à bas un système de domination. Ce mémoire analyse en fait, comment, à partir de représentations plus ou moins spontanées, les colons vont instrumentaliser la violence des esclaves dans leur discours de pouvoirs pro-esclavagistes. Le but est de mieux comprendre la relation de domination maître-esclave à travers les discours qui l'entourent. Dans sa chute, l'esclavage semble révéler ses mécanismes tabous, dans la manière dont il tente de se justifier et de se préserver. À travers la prise en charge discursive de « l'esclave insurgé » je vais donc essayer de mieux comprendre cette relation de domination qui se base sur la violence et se justifie dans le racisme. Il s'agit de voir comment les représentations, les discours de pouvoirs et les pratiques de dominations s'interpénètrent pour former une figure de l'autre, révélatrice du rapport terrible d'aliénation mutuel de l'esclavage. Le mémoire se termine par une tentative de compréhension de la violence insurrectionnelle, comme reflet du discours de pouvoir englobant la relation esclavagiste analysé plus tôt.

Ref image de couverture: «Unknown Slave» par Francks François Décéus, 1995.
(<http://www.tanbou.com/2004/Fall/Smartt-Bell.htm>)

Contact : gwendal.legoff@hotmail.com / 0670917390

Adresse : 20 Rue Léon Blum 29100 Douarnenez / France.

Sommaire :

Introduction. P8

Partie Introductive. P18

A) La révolution haïtienne, résumé historique. P18

- 1. Saint-Domingue avant la révolution. P18**
- 2. Le début des troubles. P21**
- 3. L'insurrection générale des esclaves dans le nord. P22**
- 4. Les libres de couleur prennent les armes dans l'ouest et le sud. P25**
- 5. Les révoltes d'esclaves dans le sud. P26**
- 6. Les nouveaux commissaires civils et l'abolition de l'esclavage. P27**
- 7. Toussaint Louverture. P31**
- 8. La guerre civile. P32**
- 9. La guerre d'indépendance. P34**

B) Historiographie. P37

- 1. L'historiographie classique de la révolution haïtienne. P37**
- 2. Le renouveau historiographique au tournant du XXIe siècle. P41**
- 3. Histoire culturelle haïtienne. P42**
- 4. Le vaudou et l'insurrection. P49**
- 5. Décrire la violence : un enjeu historiographique récent. P52**
- 6. Le racisme colonial. P56**

C) Analyse critique des sources. P57

Partie I- Chroniques des « violences nègres ». Description de la perception de l'insurrection des esclaves du Nord par la société coloniale. P60

A) Les perceptions « à chaud ». Émergence d'une figure de l'autre dans la confrontation et la peur, soit les premières impressions de la société coloniale. P62

- 1. Des réactions ambivalentes. P62**

2. Un flot d'informations qui cristallisent les peurs. P63

3. Les éléments récurrents dans les récits « à chaud ». P66

- a) *Les récits de destructions : P66*
- b) *Les violences des insurgés : P67*
- c) *La compassion et la soumission de certains esclaves : P69*
- d) *Des blancs dans les rangs des esclaves et esclaves royalistes : P71*
- e) *Insubordinations d'esclaves : P70*

4. Un climat tendu dans les villes. P72

B) *Les premières mises en récit de l'insurrection des esclaves du Nord, soit les premières compréhension des événements par la société coloniale. P73*

1. Les premiers récits construits sur les événements : Les premiers comptes-rendus de la société coloniale. P74

2. Dire à la France que tout va mal : « *Le Discours des commissaires de l'Assemblée Générale de Saint-Domingue* »¹, récité le 30 novembre 1791 par Jean-Baptiste Millet. P78

- a) *La violence : P79*
- b) *La trahison, la bassesse : P80*
- c) *Le passé idéalisé : P81*
- d) *La séduction par les idées des lumières : P81*
- e) *Quels témoins ? P83*
- f) *Un autre texte : P84*

C) *Les perceptions « à froid ». Regard sur les mécanismes de la littérature historique de l'insurrection haïtienne. P85*

1. Présentation des auteurs. P85

2. La science de l'instrumentalisation de l'anecdote avec une figure récurrente de l'insurrection des esclaves : Le terrible Jeannot. P89

- a) *Qui est Jeannot ? P89*
- b) *Jeannot de récit en récit. P90*

3. Des constructions avant tout littéraires. P99

1. Commissaires de l'assemblée générale de Saint-Domingue, *Discours faits à l'Assemblée Nationales le 3 novembre 1791*, Imprimerie nationale, Paris, 1791.

Partie II- Analyse du discours esclavagiste post-insurrectionnel. P104

A) Représentations coloniales traditionnelles, qui ont influencé la perception et la construction des récits de l'insurrection du Nord. P105

1. Bon sauvage ou barbare ? P105

2. Le racisme. P111

3. Une peur rampante. P114

4. Le pseudo pionnier. P115

5. Conservateurs. P116

B) Déconstruction du discours pro-esclavagiste sur la révolution haïtienne. P118

1. « De la sauvagerie ». P118

a) Styliser l'essence barbare : P118

b) La violence comme illustration de l'essence barbare : P119

c) Métaphysique du mal : P1120

d) La victime « blanche » : P121

2. Le « nègre » soldat. P124

a) Le guerrier « sauvage » et « inférieur » : P124

b) Le rôdeur des montagnes : P126

c) Des visions plus positives : P127

d) Le soldat blanc exemplaire : P128

3. Le vaudou « orgiaque » du « barbare ». P130

a) La fanatisme magique : P131

b) Récupération paradoxale de la figure du guerrier sacrée : P133

4. « C'est un complot ! ». P134

a) Sur quoi repose les théories de complots à propos de l'insurrection du Nord ? P134

b) Des théories peu construites qui tentent de « blanchir » l'insurrection : P136

5. La « belle vie » des colonies contre le « chaos » Africain. P137

a) Le mythe du bon maître : P138

b) L'Afrique terrible : P139

c) La belle vie des noirs sous l'esclavage : P141

6. Un cynisme révélateur. P144

7. Portrait final du « nègre insurgé ». P146

*C) Une nouvelle dimension : Le renversement d'un monde et une peur amplifiée.
P147*

Partie III- Quelle violence insurrectionnelle ? P151

*A) Les répressions de la société coloniale face l'insurrection des esclaves du nord.
P151*

1. « Le pardon n'appartient qu'au maître »². P152

2. La répression en acte. P155

3. Justice punitive dominicale. P159

B) Des violence mimétiques ? P161

1. Une diversité irréductible. P162

2. Mimesis punitive ? Des relations difficiles à mettre en place. P164

3. Les mécanismes de terreurs. P166

C) Annexe iconographique : Violence et esclavage. P167

Conclusion générale. P174

Appendices. P177

Cartes p177 / vocabulaire p180 / chronologie p181.

Bibliographie. P183

2. Métral, *op.cit*, pp90.

Introduction.

« L'être qui, par son intelligence, a la faculté de prévoir, est par nature un chef et un maître, tandis que celui qui, au moyen de son corps, est seulement capable d'exécuter les ordres de l'autre, est par sa nature même un subordonné et un esclave : de là vient que l'intérêt du maître et celui de l'esclave se confondent. »³

C'est bien la vision du maître qu'Aristote nous offre : l'esclave est toujours à sa place et c'est à cette place qu'il réalisera ses intérêts. C'est le discours du dominant qui transforme en argument moral un rapport de force, qui justifie une situation de fait avec une essence dite naturelle. Pourtant force est de constater que ce « soumis » du genre humain, l'esclave, a souvent revendiqué son droit d'exister autrement que comme une chose, une propriété. Il est difficile de percevoir les aspirations de cette catégorie sociale souvent banni des archives. De plus leurs statuts sont variables, à la fois domestiques, soldats, précepteurs ou ouvriers agricoles et mineurs pour les moins chanceux. Ce sont d'ailleurs ces esclaves moins chanceux qui apparaissent le plus souvent, collectivement, sur la scène historique. Les grandes révoltes d'esclaves sont souvent constitués des esclaves qui avaient les conditions de vie les plus difficiles. De nombreuses zones où ils y avaient une forte concentration d'esclaves ont connu des insurrections : Eunus en -139 en Sicile, Spartacus en -73 en Campanie, les Zanj en Irak en 869, la rébellion de Stono en Caroline du Sud en 1739... Mais à l'image des 6000 esclaves qui accompagnaient Spartacus et qui furent crucifiés sur la via apia entre Rome et Capoue, la révolte servile est rarement victorieuse. Pourtant l'existence de ces révoltes vient remettre en cause toutes les tentatives de justifications théoriques et morale de cette domination. La justification morale de l'esclavage en Europe moderne, s'est faite empiriquement, quand l'esclave était déjà soumis. Les européens avait réussi à inventer une raison valable pour alimenter leur mauvaise foi : Le mythe de Cham semblait suffisant, pour légitimer le transport de millions d'africains, jetés dans les cales des Navires Européens de la cote Atlantique. Dans les faits c'est la découverte de cet immense marché aux esclaves par les portugais au XVI siècle, qui allait enclencher le capitalisme Atlantique du XVII et XVIII siècle, aussi appelé commerce triangulaire. Cependant une résistance permanente de la part des esclaves, actives et passives, nous montre un fait indéniable : une situation de domination brutale et inacceptable pour les esclaves. Mais surtout que la soumission physique ne s'accompagne jamais de la suggestion mentale totale de l'esclave. C'est pour cela que Haïti et sa révolution fascine. On en parle peu sur le vieux continent, mais dans le nouveau monde il

3. Aristote, *La Politique*, IVe s. av. J.-C.

s'agit d'un véritable symbole de la libération de l'oppression esclavagiste et de la domination européenne : « Haïti où la négritude se mit debout pour la première fois » nous dit Aimé Césaire dans *Cahier d'un retour au pays natal*⁴. « La terre matrice des pays antillais, Haïti. Qui n'en finit pas d'acquiescer l'audace qu'elle eut de concevoir et de faire lever la première nation nègre du monde de la colonisation. » Nous dit Edouard Glissant dans *Traité du Tout-Monde*.⁵ C'est la seule révolte d'esclaves connue et reconnue qui aboutit à la victoire des esclaves. En pleine tumulte révolutionnaire, c'était comme si les idéaux révolutionnaires avaient fini par s'imposer partout dans le sang des tyrans. Dans les faits la réalité est autre, mais il est hypocrite de nier ce qui attire les historiens dans un tel événement : Un lyrisme révolutionnaire puissant. Il y également l'univers de la révolution haïtienne. Nous posons volontiers notre regard fasciné sur ces esclaves qui s'insurgent. Ces esclaves, sur lesquels on sait en vérité peu de choses. Ces esclaves sur lesquels toute une mythologie insurrectionnelle s'est constituée : Au son des tambours, sur les rythmes des incantations vaudou, ces anciens opprimés descendaient des mornes inaccessibles où ils avaient créé une société parallèle, pour se venger de leurs années de servitude, des européens qui ont saigné le nouveau monde. Les esclaves haïtiens sont, dans les symboles de la révolution universelle, les « vengeurs du nouveau monde ». Mais voilà ce qui se cache derrière ces images c'est l'exotisme. C'est à dire cette vision occidentale qui s'amuse de la différence poétique de l'autre. Un triste héritage du colonialisme qui invente un autre, peut-être poétique, mais toujours inférieur aux européens et à leurs culture rationnelle, à qui le monde entier revient de droit. Le guerrier sacré qui descend des mornes nous vient en grande partie d'une pensée raciste qui voulu instrumentaliser cette figure dans une logique de discours qui défendait un retour de l'esclavage par la répression. Ces images nous viennent paradoxalement d'un seul et même prisme d'interprétation : Celui des blancs, des dominants. C'est à dire les colons blancs, les fonctionnaires blancs et les libres de couleur à la pensée métis, donc teintée des valeurs occidentales. Autre fait étrange, c'est la littérature pro-esclavagiste qui a influencé pendant longtemps cette histoire révolutionnaire lyrique, décrivant des hommes fanatiques et idolâtres rentrant en conflit ouvert avec le monde esclavagiste. Les historiens nationalistes haïtiens sont restés dominés par cette vision d'une masse sauvage et sanguinaire. On comprend mieux cette démarche, quand on sait qu'il s'agit d'une entreprise de légitimation de la nouvelle élite créole, qui se voit comme la véritable héritière de l'émancipation et de l'indépendance. Se libérer de l'exotisme est une précaution primordiale pour comprendre dans toute sa richesse, cette insurrection qui prend ses racines dans des mécanismes socio-politique complexes, issus d'un métissage douloureux à la croisée de l'Europe et de l'Afrique.

4. Césaire Aimé, *Cahier d'un retour au pays natal*, in *Volonté (revue)*, no 20, 1939, Paris.

5. Glissant Edouard, *Traité du Tout-Monde* d'Édouard Glissant, Gallimard, Paris, 1997.

Le problème majeur de tout travail sur cette révolution est que les esclaves n'ont pas laissé beaucoup de traces archivistiques. La mémoire de leur grande révolution s'est perpétuée dans leurs cultes, leurs mythologies. Retracer la mémoire historique dans la culture populaire peut-être fascinant, mais c'est le travail de l'homme de terrain, et non pas celui de l'étudiant français loin d'Haïti. Pourtant les archives ont encore des choses à nous dire sur les esclaves et leur révolution. Comme nous montre les travaux récents de Carolyn Fick⁶, qui redonne aux esclaves le mérite d'être les véritables conducteurs et moteurs de la révolution. Les historiens ont ressenti le besoin de plus en plus pressant de comprendre ces esclaves qui hantent une structure insurrectionnelle difficile à déterminer. Leurs rôles dans l'insurrection et leurs revendications politiques ont déjà été étudiés. Néanmoins tout leurs comportements socio-culturels ne sont pas encore totalement défrichés. Qu'est ce qu'un comportement ? Dans le *Grand dictionnaire de la psychologie*⁷, le comportement « est un ensemble de phénomènes observables de façon externe ». Ce mot est inventé par Henri Piéron en 1908 pour donner un équivalent au mot anglais behaviour. Il s'agit donc de donner une explication à une action humaine, en prenant en compte toutes les déterminations socioculturelles qui peuvent la constituer. Nous n'analysons pas l'enchaînement des causalités historiques, mais la nature comportementale de ses acteurs. Les colons ont abondamment décrit l'insurrection qu'ils étaient en train de subir. Cependant les historiens ont à raison, toujours eu une certaine méfiance à l'égard de ces documents descriptifs sur les noirs écrit par des blancs. Cette dualité raciale qui ne se base pas sur une réalité scientifique avait une réalité profonde à Saint-Domingue, car la domination se basait sur cette différence de couleur. La vision de l'autre était très influencé par un ensemble de représentations négatives qui soutiennent la logique du système de pouvoir. Et quand nous lisons des documents anciens de la révolution haïtienne, la plupart du temps nous ne sommes effectivement pas dans la tête des esclaves mais bien dans celle des hommes libres. Et comme nous dit Nietzsche dans ses *Fragment posthume* : « il n'y a [...] pas de fait, rien que des interprétations »⁸. Ces descriptions, loin de respecter une démarche scientifique, sont déjà des analyses ayant un but idéologique ou des arrières pensées idéologiques. Il y a néanmoins un grand stock d'archives, écrite par des commissaires civiles antiesclavagistes, avec un souci réel d'objectivité. Toutefois celles-ci sont écrites dans un style administratif qui ne s'arrête pas souvent sur les détails, qui va droit aux faits. Et c'est justement ces détails qui sont intéressants pour notre sujet. C'est la manière dont les esclaves agissent. Finalement, quand on veut analyser les comportements des esclaves pendant la révolution, on en apprend sans doute plus sur la mentalité

6. Fick Carolyn, *Haiti naissance d'une nation*, Les Perséides, Plouasne, 1990.

7. *Grand dictionnaire de la psychologie*, Bloch Henriette et coll, Larousse, 1994, Paris.

8. Nietzsche Friedrich, *Fragments posthumes*, NRF, 1882-1884.

des colons. Mais ces mentalités sont issues d'une interaction dans le réel, avec d'autres êtres humains. Le réel c'est un concept complexe débattu en philosophie. Ici nous l'appréhendons comme le cadre des faits, toujours interprétés par une conscience humaine. Ainsi ces descriptions de la société coloniale sont intéressantes, dans le sens où elles peuvent nous raconter ou nous rendre compte d'une interaction entre le dominant et le dominé. Le langage descriptif de la société coloniale à propos de ses anciens esclaves en révolte pourrait peut-être nous en dire plus sur ce rapport maître-esclaves en train de s'effondrer.

Le problème de la généralisation apparaît également. Les sources ne foisonnent pas et ne se recoupent pas tout le temps. Mes conclusions seront donc des hypothèses. Car il m'est impossible de déterminer les lignes comportementales claires d'une population avec un nombre limité de documents. Ces documents tiennent plus du registre de l'indice que du registre de la preuve. Ma démarche se situe donc dans une optique anthropologique, car il s'agit bien de comprendre actes et représentations qui se combinent et s'influencent mutuellement. J'ai donc choisi de m'intéresser au problème épineux de la violence subie et perçue par les colons blancs. La religion et les revendications politiques ont déjà connu une tentative d'analyse profonde. En revanche la violence, alors qu'elle semble omniprésente, n'a toujours le droit qu'à quelques allusions prudentes de la part des historiens. « Mais que sait-on des faits eux même et de leurs significations, et des températures et susceptibilités qui se heurtent, des idiosyncrasies latentes qui sont activées, par exemple la brutalité du contrôle social dans une société de classes mais aussi de caste ? Quand, pourquoi, entre qui la violence ? »⁹ Dans son article *Redimensionner la violence dans la révolution antillaise*, Anne Pérotin-Dumon réfléchit à l'apport des études récentes sur la violence, dans l'historiographie de la révolution antillaise. En essayant de rendre intelligible le langage physique et symbolique de la violence, nous pourrions peut-être en apprendre plus sur le système esclavagiste, sur les relations de dominations entre le maître et l'esclave. La rupture violente de l'ordre social est un moment privilégié pour en observer ses mécanismes profonds et tabous. Les esclaves étaient le fruit du système qu'ils avaient subis, la manière dont ils s'en sont débarrassés pourrait en découler. On peut envisager cette hypothèse à partir du moment où l'on considère que la nature humaine n'existe pas, qu'il n'y a pas de violence innée chez lui, ou du moins un mode opératoire de violence inné. En partant de l'idée que les identités collectives et individuelles sont des constructions dont on peut faire la généalogie, les expressions de ces identités peuvent également connaître une tentative de compréhension. C'est en ce sens que comprendre des violences, c'est comprendre une manière de s'exprimer. En tant qu'individu plus ou moins formaté par un système, les logiques de destructions

9. Pérotin-Dumon Anne, « Redimensionner la violence dans la révolution antillaise », *Caravelle : L'Amérique latine et l'histoire des sensibilités*, n°86 pp. 87-106. 2006.

de l'autre doivent également être dirigé par de mécanismes socioculturels, elles sont sans doute porteuse d'une signification. D'ailleurs ce qui nous reste des rapports maîtres esclaves pendant la révolution haïtienne tournent beaucoup autour de rapports de force brutaux. Ce qui domine dans cette relation c'est le sang et la peur. Car c'est bien une relation que nous étudions, une interaction entre deux catégories de population, les anciens dominants et les insurgés. C'est l'hypothèse de ce mémoire : La violence insurrectionnelle, dans la manière dont elle est décrite et interprétée, pourrait-elle nous en dire plus sur le rapport maître-esclaves ?

Cette question, j'essayerais d'y répondre autour de la figure du « nègre insurgé ». Le « nègre insurgé » c'est l'esclave en révolte décrit par la société coloniale. C'est un objet de pensée du colonialisme qui est le résultat des multiples perceptions de la société coloniale Dominicaine face à leur débandade face aux esclaves. C'est une image de l'autre généralisante, à la fois spontanée et construite. Elle n'est pas en soi définie par la société coloniale, mais dans son entreprise de créer une image figée du barbare, de l'autre, plusieurs traits reviennent régulièrement au point de former une fiction de l'autre identifiable. Cette figure elle émerge de quelque part, d'une interaction violente avec le dominé. Même si c'est une vision biaisée de l'autre, cette vision elle peut nous en dire plus sur ce rapport à l'autre, surtout dans un moment d'instabilité où la parole tend à se libérer. En analysant comment cette figure a émergé à partir du réel j'espère mieux comprendre les mentalités de la société coloniale et par ce biais mieux comprendre le discours de pouvoir esclavagiste qui les domine. Les principaux traits que je vais découvrir, il faudra que les illustre avec des faits empiriques, il faudra que je montre la tangibilité d'un discours de pouvoir dans des pratiques de dominations, qui je pense s'expriment dans toute leurs vigueur lorsque que le système est sur le point de chavirer et que les colons voulaient le sauver dans un ultime bain de sang. Il s'agit donc de combiner trois champs de recherche : Les représentations de la société coloniale, ses discours de pouvoirs et ses pratiques de dominations. Dans un phénomène d'acculturation réciproque, nous pourrions voir que les esclaves aussi s'insurgeaient aussi avec les stigmates des pratiques de dominations brutales du système esclavagiste. Mais paradoxalement, en voulant initialement mieux comprendre les esclaves, j'ai fini par mieux comprendre les gens qui les décrivaient. Cependant je pense avoir mis en exergue des pratiques de dominations dans l'étude de ceux qui les remettaient en cause. Et c'est en cela que je comprendrais peut-être mieux les esclaves, en regardant comment ils ont rejeté un système. Finalement c'est bien un système que je veux dénoncer et que je vais étudier. Dans ma démarche je découvre que les interprètes du drame colonial, dominants et dominés, sont à la fois acteurs et instruments d'un système qui les pénètre et les façonne.

Mon cadre spatio-temporel correspond à ce que l'on appelle communément « l'insurrection générale des esclaves du nord », qui s'est déclenché en août 1791. Cet événement fut largement commenté et étudié depuis les lendemains de l'insurrection à nos jours. C'est sans doute la plus grande révolte d'esclaves de la modernité. Elle a enclenché un processus révolutionnaire qui aboutit à l'abolition de l'esclavage. La représentation de « l'esclave insurgé » s'est constituée en partie dans les premiers mois de cette insurrection. Si les colons ont tendance à exagérer leurs malheurs à des fins politiques, le choc fut tout de même rude. Carolyn Fick¹⁰ élude quelque peu habilement la question de ce choc dans son ouvrage : « Les explosions de vengeance et le déchaînement de la haine refoulé qui caractérisaient le début de la révolution ne représentaient cependant qu'une étape temporaire ». Cette remarque est pertinente. Pourtant c'est justement ce déferlement de violence soudaine qui alimenta les multiples récits sur l'insurrection et les rumeurs les plus folles. Ces récits constitueront l'image du « nègre insurgé ». De plus ce moment de renversement est le moment idéal pour étudier les « idiosyncrasies latentes », des logiques de dominations mis à nue et un langage sur l'autre qui s'érode dans la peur et laisse donc entrapercevoir ses profondeurs. En bref, cet événement est le résultat d'une conspiration organisée par les commandeurs de plantations. En galvanisant les esclaves avec les promesses d'une vie meilleure, ils organisent une insurrection générale qui devait s'emparer de toute la plaine du nord et du Cap. L'insurrection éclata le 22 août 1791 et bouleversa à jamais la colonie. L'intensité insurrectionnelle restera forte jusqu'en octobre-novembre 1791. Sans que les combats ne s'arrêtent, elle sera moins intense en décembre, lors des négociations entre les chefs de l'insurrection et les représentants de la république. Événement important qui permet de mieux comprendre les aspirations politiques des esclaves et le langage méprisant de la société coloniale qui refuse de négocier avec leurs anciens esclaves. Face à l'échec des négociations, la guerre reprend en Janvier, les esclaves du nord sont alors organisés et bien installés dans leurs positions et ils commencent à s'allier sérieusement avec la couronne d'Espagne. Je me concentre donc sur une période allant de août 1791 à août 1792. Il s'agit de la première période insurrectionnelle dans le nord. Comprenant son explosion, son accalmie et sa consolidation. Elle est aussi marquée par le départ des premiers commissaires civils après leur échec pour ramener l'ordre et l'arrivée des nouveaux en septembre 1792. Les nouveaux commissaires civils sous la férule de Sonthonax apporteront eux de véritables changements politiques sans rester spectateurs du chaos. Ils mettront fin aux pouvoirs des assemblées de la colonie. Pour la géographie j'ai choisi de me concentrer sur le nord. D'abord pour ne pas me laisser submerger par les données. Cet espace correspond aussi à une unité spatio-temporelle de la révolution haïtienne. Avec des logiques qui lui sont propres. Malgré des similitudes sur toute la période et le territoire, les dynamiques insurrectionnelles sont très

10. Fick Carolyn, *op.cit.*

différentes entre le nord, l'ouest et le sud. Enfin cet événement et ses conséquences directes, font partie des grands moments traumatisants de la révolution pour la société coloniale. C'est un des plus commentés et relayés dans la littérature, les archives et la presse. (Avec la prise du Cap de 1793 qui prédisait l'abolition et l'échec du corps expéditionnaire de Napoléon en 1801 qui allait ouvrir sur l'indépendance). Cette richesse de commentaires nous offre des sources essentielles à l'étude des représentations et des discours.

Les hommes que j'étudie sont multiples. Essayons de clarifier les catégories d'individu avant de nous lancer dans l'analyse. Il y a d'abord les colons, ou la société coloniale. Il s'agit de la population libre et blanche qui dominait l'île avant 1791. Il ne s'agit pas d'un bloc homogène, il y a les riches planteurs propriétaires, des administrateurs et toute une population flottante intermédiaire très hétérogène. Même si les horizons d'attentes sont différents au sein de cette catégorie, le racisme, la haine ou le mépris des noirs est très majoritaires. Leur rapport avec les métis et les libres de couleur sont variables et moins dégradants, mais ce qui domine c'est encore une volonté ferme de ne pas faire évoluer leur statut, c'est à dire de leur accorder l'égalité politique. Ce qui domine c'est bien une la volonté de à tout prix préserver les privilèges des blancs, sur quoi se base tout l'esclavage et l'enrichissement colonial. Les décisions réactionnaires des différentes assemblées entre 1789 et 1791 en sont un exemple frappant. Et dans les actes, toutes velléités égalitaires des libres de couleur et des esclaves se sont toujours soldées par des lynchages de ceux-ci et de ceux qui les soutenaient. Des lynchages perpétrés par les populations urbaines et autorisés par les autorités coloniales dans un laisser faire révélateur.¹¹ Ils sont cependant divisés sur les solutions à apporter à la révolte et sur l'avenir politique de l'île. Mais dans la manière de percevoir les esclaves il y a bien une forme de moule commun, issu d'une situation économique qui obligeait leur rabaissement permanent afin de les utiliser comme instrument de production corvéable à merci. Nous avons ensuite les libres de couleur. Leurs situations varient d'un espace géographique à un autre. Ils sont surtout puissants dans le sud, où ils s'organiseront de manière autonome. Ceux-ci méprisent aussi les esclaves, même si ils pensent s'en servir pour arriver à leur fin : l'égalité politique. Dans le nord on trouve beaucoup de profils différents, certains d'entre eux sont fidèles à la société coloniale, dont finalement ils font partie en tant que citoyen de seconde zone, politiquement mais pas nécessairement économiquement. D'autres embrassent la révolte des esclaves et les combats pour l'abolition, comme Toussaint Louverture. Mais à l'image de celui-ci leur statut est varié, certains sont nés libres, d'autres sont des affranchis. Les optiques politiques individuelles sont donc variables. Ce qui domine c'est cependant un combat pour leurs propres droits. Les esclaves sont le

11. Fick, *op.cit.*, chap 3.

plus souvent un moyen dans leurs plans, d'ailleurs beaucoup d'entre eux possédaient des esclaves. Pour les esclaves il est plus difficile de faire des catégories. La séparation entre les créoles et les africains est parfois pertinente, parfois non. Leurs revendications et leurs stratégies variaient beaucoup en fonction de leurs situations géostratégiques. La diversité de leurs comportements permet de remettre en cause le fantasme racial des colons. Non tenterons donc de mieux comprendre ces diversités tout au cours du mémoire. Dans le nord on perçoit tout de même une volonté insurrectionnelle jusqu'au-boutiste et une grande méfiance vis-à-vis des autorités françaises, notamment chez les bandes qui s'organisaient en marge de l'armée régulière des esclaves. Il semble bien que l'origine géographique ait joué un rôle, les esclaves nés en Afrique et les esclaves nés à Saint-Domingue n'appréhendaient pas leur avenir de la même manière.¹²

Mon plan est un cheminement intellectuel qui part du du réel perçu au discours. Il s'agit de comprendre les mécanismes de « mise en discours », pour ensuite comprendre plus profondément ce discours et ce qu'il peut nous dire des rapports esclavagiste. Il se termine par un retour à l'analyse du réel, une tentative de compréhension de la violence insurrectionnelle comme miroir du système esclavagiste. Il s'agit également de montrer que mes conclusions à propos des pratiques de dominations qui transparaissent dans le discours correspondent à des faits.

Ma première partie est donc une étude de la violence perçue par les colons. Elle se base sur une série de descriptions écrites par les colons. Il faudra les observer avec précaution car elles sont arrivées à nous via un premier prisme de perception. Il s'agit de voir où et quand sont apparues ces interactions qui ont façonné l'image du « nègre insurgé ». Nous verrons si il est possible de tirer des informations plus ou moins objectives sur les esclaves, en d'autres termes si ces témoignages peuvent être considérés comme des objets aptes à nous en dire plus sur ces mystérieux insurgés. Pour rendre compte de la réalité d'une description il faudra d'abord retracer sa diffusion. C'est à dire la circulation des informations ou des rumeurs entre les récits de témoignages, les procès verbaux, les récits historiques, les articles de presses... La manière dont les descriptions de violences se diffusent dans la société coloniale pourra nous en dire plus sur les phénomènes de perceptions et d'instrumentalisations, avec leurs oublis ou leurs amplifications. Car c'est bien le thème central de cette partie, comment une diversité de faits ont été appréhendés puis instrumentalisés. C'est une étude de « la mise en discours » des faits insurrectionnels violents par la société coloniale. Cette démarche est obligatoire avant d'analyser le discours, car il nous permet de voir qu'il n'arrive pas de nulle part et qu'il correspond bien à une expérience du réel. Nous pourrons ainsi voir le décalage entre les perceptions assez spontanées de l'insurrection et celles plus travaillées pour concorder à la

12. Bathelémy Gérard, *Créoles-Bossales conflit en Haïti*. Ibis rouge édition, Petit-Bourg Guadeloupe, 2000.

logique du discours dominant pro-esclavagiste. Nous verrons qu'il existe une diversité de points de vues et d'expériences, lié à la diversité des événements, que les colons veulent masquer derrière une généralisation abusive des comportements de leurs anciens dominés.

Ensuite vient justement l'analyse de ce prisme de perception, de la violence dans le langage et dans les représentations qui constituent ce langage. J'examine dans cette partie le langage descriptif des témoignages et des compilations littéraires sur la violence insurrectionnelle. Je vais expliciter les principaux traits d'un discours de pouvoirs qui est issu et qui façonne des pratiques de dominations et des représentations. Les deux facettes sont liées : Le réel est décrit par un langage et ce langage c'est celui de la colonisation esclavagiste, donc d'une exploitation concrète du monde. En étudiant ce langage nous découvrirons les rapports de forces structurels qui se cachent dans discours esclavagiste. Et l'intérêt d'un événement violent et inattendue, c'est que le discours officiel s'érode dans la peur et de ce fait on peut y découvrir des non-dits. Vient alors le niveau la violence psychologique ou émotionnelle. Ce dernier niveau est plus complexe à saisir, il s'agit de tout les phénomènes de peurs et d'effrois. Pour cela nous nous inspirerons de la méthode de Alejandro Gomez¹³, que j'ai décrit dans mon historiographie. Après avoir démonté l'argumentaire terriblement faible du colonialisme, la peur de l'autre qui apparaît plus clairement dans la description de cet événement pourras peut-être me faire comprendre plus clairement la vision du monde des colons et leurs rapports vicieux avec leurs subalternes serviles. Mon idée est de délimiter une figure symboliques du « noir insurgé » dans ce discours et de comprendre les rapports de pouvoir qui la traversent. Après avoir étudié de quels interactions provenait ce discours, j'essaye de comprendre celui-ci, son but mais aussi ce qu'ils cache, une tentative terrible d'aliénation de l'autre et de soi. L'autre point essentiel est d'essayer de voir si un sentiment nouveau se dégage à travers ces descriptions. C'est à dire si il y a une évolution historique dans le discours.

Ce discours, il a un impact idéologique et une réalité dans les pratiques répressives de la société coloniale. Le cheminement intellectuel de mon mémoire se termine dans ma troisième partie qui tente de comprendre et d'évaluer la violence insurrectionnelle. Je vais essayer d'étayer les conclusions que j'aurais obtenu avec ma démarche, en regardant si les rapports de forces qui traversent le discours esclavagiste, ont une réalité dans les actes de réactions de la société coloniale. Je vais essayer de mieux voir à travers l'apparence irrationnelle du terrorisme que s'exerçait mutuellement les maîtres et les esclaves. Il s'agit d'en comprendre les causes, politiques et sociales, et les natures des modes opératoires de ces mécanismes de terreurs. Je ne pourrais évidemment pas tout comprendre, certains actes tiennent de problèmes psychologiques impossibles à déterminer avec deux siècles de distance. Les causes identifiables, elles proviennent sans doute des rapports de

13. Gomez Alejandro, *Le spectre de la Révolution Haïtienne*, Presse universitaire de Rennes, 2013.

forces économiques et culturels qui structuraient par la violence les relations coloniales et qui ont explosé en ce mois d'août 1791. Je pourrais peut-être trouver une forme de « mimesis punitive » de l'ordre colonial. L'analyse du discours m'aura permis de comprendre des logiques de dominations de l'esclavage. Cette analyse m'aidera dans un ultime retour aux pratiques concrètes de la violence, à comprendre non pas le pourquoi de la violence, mais le comment. Un comment qui est le reflet d'un système. Le pourquoi correspond aux destins individuels irréductibles de tous les esclaves, mais le comment correspond à leur expérience commune de rouage servile du capitalisme atlantique. J'utiliserais également des illustrations contemporaines pour montrer que l'impact de l'image du nègre insurgé ne s'arrête pas à la littérature mais qu'il se poursuit dans l'imagerie de presse et littéraire. Cela me permettra de prouver que cette image de l'autre a vraiment eu une réalité médiatique.

Partie introductive.

A) La révolution haïtienne, résumé historique.

1. Saint-Domingue avant la révolution.

La démographie est toujours utile pour comprendre l'embrasement de l'île en 1791. Sur une population de environ un demi million d'habitants il y avait 460000 esclaves. On les appelle « nègres créoles » si ils étaient nés dans la colonie et « nègres Bossales » si ils étaient nés en Afrique. Les deux tiers d'entre eux étaient nés en Afrique. Ce déséquilibre était du à la préférence des planteurs pour une main d'œuvre directement utilisable afin de produire des bénéfices rapides. La première vague d'esclaves provient des régions du golfe de Guinée tandis que la deuxième provient du vaste bassin Congolais. Pour David Geggus¹⁴ en 1791, ils sont 60% à être nés au Congo . Une telle densité d'esclaves s'explique par l'important développement économique de la moitié occidentale de l'île à partir du XVIIIe siècle. Ce développement est orchestré par les planteurs européens autour de la culture de la canne à sucre. Cette culture répond à une demande très forte de sucre en Europe (pour le café, le thé et le chocolat) mais elle nécessite une main d'œuvre conséquente. Grâce au commerce triangulaire les grands ports de la façade Atlantique vont s'enrichir et participer au développement du capitalisme marchand. Il y avait ensuite 27000 noirs libres. Leur statut était issu d'un affranchissement ou d'une union conjugale métisse. Certains d'entre eux étaient même propriétaires et ils dominaient économiquement les régions du sud. On les appelle « mulâtre », « homme de couleur », « nègre libre ». Enfin il y avait environ 30000 blancs, qui se séparaient en deux catégories : Les « grand blancs », les propriétaires terriens, même si beaucoup d'entre eux restaient en métropole et les « petits blancs » qui constituent une population flottante plus ou moins pauvre, aux activités diverses. La population blanche à toujours eu un grand désir d'autonomie et tentait souvent de faire pression sur l'administration royale pour défendre ses intérêts. La bourgeoisie des ports de l'Atlantique jouait également un rôle important dans le système car ils détenaient les capitaux qui faisait tourner le commerce. Les ecclésiastiques sont peu nombreux et souvent « borderline ». Ils collaboraient généralement avec les élites. Les jésuites qui faisaient trop de zèle dans l'évangélisation des esclaves, furent renvoyés par les planteurs avec l'appui de la monarchie qui ne tarderait pas à dissoudre l'ordre.¹⁵

14. Geggus David, *Haitian revolutionary studies*, Indiana University Press, 2002.

15. Pluchon Pierre, *Vaudou sorciers et Empoisonneurs. De Saint-Domingue à Haïti*, Karthala, Paris, 1987.



Illustration 1: Sucrierie antillaise du XVIIe siècle.

Jean Baptiste DuTertre, Histoire Générale des Antilles Habitées par les Francois (Paris, 1667), vol. 2, p. 122. (Copy in the John Carter Brown Library at Brown University)

Le système politique et social se basait sur l'inégalité raciale : le blanc est toujours supérieur au noir qu'il soit libre ou esclave. Le code noir de Colbert était en théorie le code du travail esclavagiste obligatoire. Il suffit d'en lire quelques pages pour comprendre la violence de ce contrôle social. Il était pourtant sensé limiter le sadisme des planteurs et de leurs administrateurs. Dans les faits, faute d'encadrement policier, le maître avait tous les droits sur son bien : pour l'esclave la loi c'est la volonté du maître. De plus les esclaves n'avaient quasiment aucun moyen de recours devant la justice royale, qui se rangeait systématiquement derrière les élites coloniales. Les esclaves avaient tout de même droit à un lopin de terre cultivable à partir du moment où ils s'intégraient à l'habitation. Les maîtres y voyaient un moyen efficace de les occuper le dimanche. En plus de se nourrir eux même ils n'allaient pas aux divers rassemblements religieux ou culturels, normalement interdits, mais tolérés faute d'encadrement. Dans la plantation le pouvoir était aux mains du gérant, employé du propriétaire, qui doit s'assurer du meilleur rendement. Il base sa domination sur des commandeurs noirs, tirés des rangs des cultivateurs pour leurs qualités d'autorité et de discipline. Ils étaient donc respectés par les esclaves et les maîtres leur faisaient confiance. Leur statut intermédiaire et leur charisme joueront un rôle capital dans la révolution. Obsédés par leur supériorité raciale, les colons blancs ont bloqué l'accès à l'égalité des droits aux libres de couleur.

Pourtant ceux-ci avaient rapidement constitué une classe puissante qui possédait un tiers des plantations et un quart des esclaves. Principalement dans le sud peu mit en valeur par les blancs.

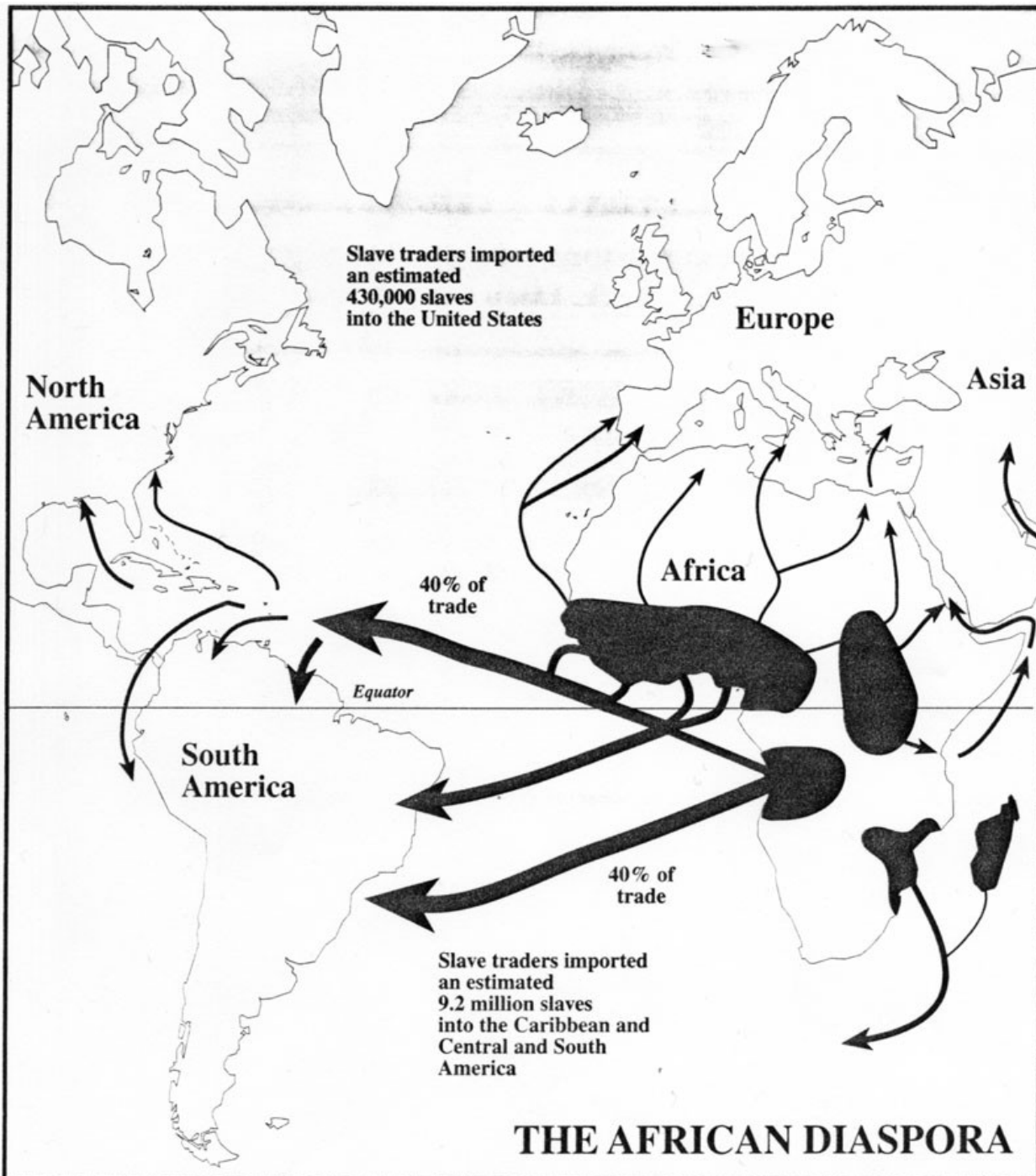


Illustration 2: Carte des déportations d'esclaves en Atlantique. (Pour plus de cartes voir dans l'appendice)

Paul Finkelman and Joseph Miller, eds., Macmillan Encyclopedia of World Slavery (New York, 1998), vol. 1, p. xlvii. (Reproduction courtesy of Macmillan Reference USA, an Imprint of the Gale Group, a Thomson Learning Company.)

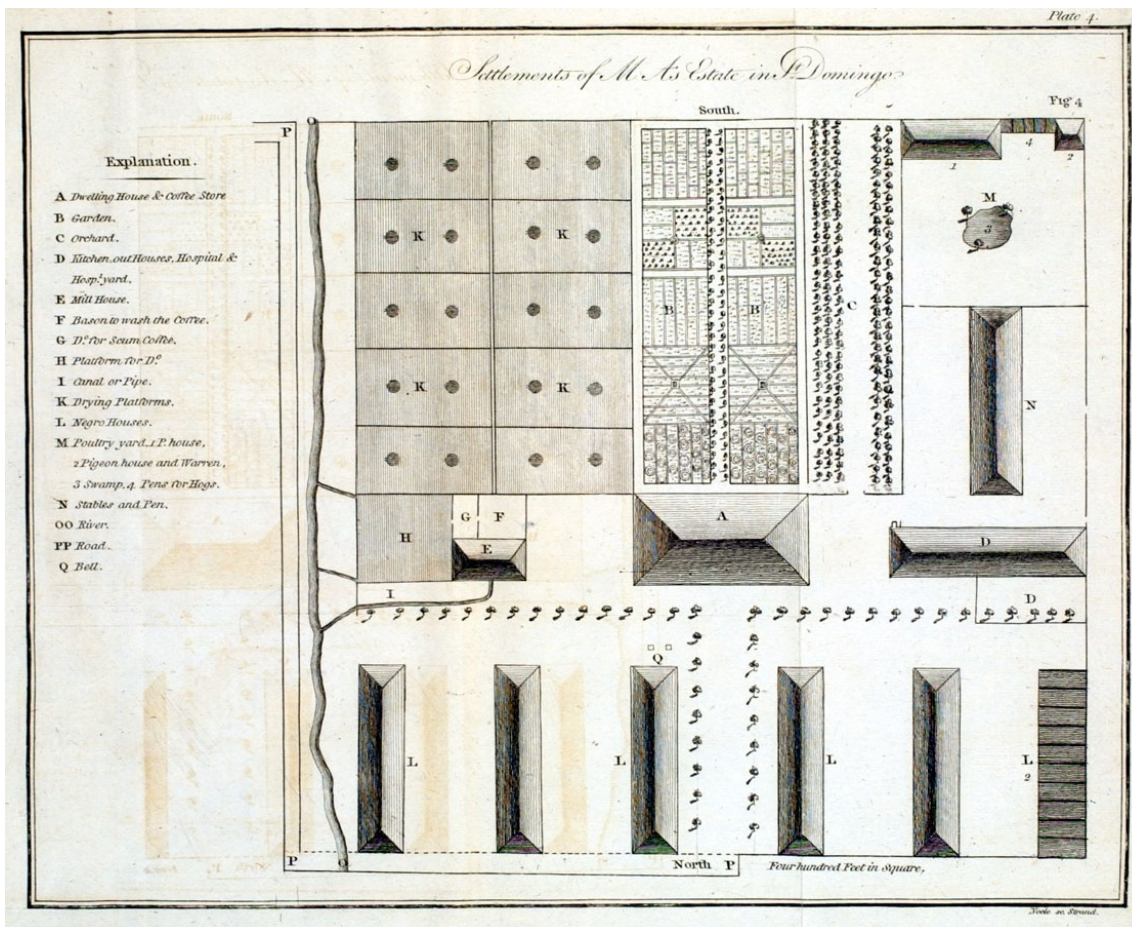


Illustration 3: Plan d'une plantation de Saint Domingue.

P. J. Laborie, *The coffee planter of Saint Domingo* (London, 1798), plate 4. (Copy in Library Company of Philadelphia)

La résistance des esclaves avant 1791 est endémique, voir constitutive du système.¹⁶ Elle prend des formes diverses : Les résistances passives (suicides, petit marronnage, sabotages, avortements, ralentissement de la production). Les résistances actives (grand marronnage, empoisonnements, mutineries lors de la traversée atlantique, complots). Les résistances culturelles (religion vaudou, danses africaines) qui leur permettaient d'exister et de donner un sens à leurs vies.

Cependant aucunes révoltes massives ne fut enregistrées avant celle de 1791. Il y eu une campagne d'empoisonnement générale lancé par Makandal en 1757. Mais elle fut rapidement arrêtée.

Une île sous tension rentrait donc dans les tumultes de la révolution française. Avec une population qui comportait une majorité écrasante d'esclaves.

16. Fick Carolyn, *Haiti naissance d'une nation*, Les Perséides, Plouasne, 1990.

2. Le début des troubles.

La convocation des états-généraux en 1788, puis les événements de 1789, poussèrent les colons blancs à s'organiser pour demander des mesures d'autonomies politiques et économiques : fin de l'exclusif, représentation coloniale à l'assemblée... Ils exclurent d'emblée les affranchis. Mais en rentrant dans la dynamique révolutionnaire ils avaient ouvert la boîte de pandore. En effet comment profiter d'une révolution pour accroître ses intérêts, en se séparant autant de ses valeurs fondamentales qui sont celles de la déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen ? Les partisans de l'abolition et de l'égalité des droits attaquèrent les colons dans des débats virulents. Les affranchis commençaient également à sérieusement revendiquer leurs droits.

Cependant, ce que l'on oublie, c'est que l'atlantique sépare la colonie de la métropole, dans les faits ce sont ceux qui détiennent le pouvoir dans la colonie qui font la loi. Les colons créèrent sans l'accord de la métropole des assemblées paroissiales, provinciales et une Assemblée Coloniale. On peut distinguer trois partis chez les blancs : Les riches planteurs de l'Assemblée Provinciale du Nord qui voulaient avant tout défendre leurs intérêts, les « pompon blanc » royalistes et les patriotes « pompon rouge » à l'Assemblée Coloniale de Saint-Marc. Ils faisaient tous pression de manière violente sur les affranchis pour les empêcher de s'exprimer. En métropole les abolitionnistes perdirent le combat et l'Assemblée Nationale resta ambiguë sur le statut des affranchis, laissant à l'Assemblée Coloniale le droit de légiférer.

Vincent Ogé un affranchi présent à Paris décida de rentrer illégalement à Saint-Domingue pour armer les affranchis et défendre leurs droits par les armes. La rébellion sera courte, elle se déroula du mois d'octobre 1790 au mois de janvier 1791. Elle sera rapidement matée et Ogé connaîtra le supplice de la roue. Finalement le 15 mai l'Assemblée Nationale vote l'égalité des droits pour tous enfants nés de parents libres. Les blancs commencèrent alors à s'organiser contre eux, mais deux semaines après, l'insurrection éclata.

Pendant tout ce temps les esclaves étaient témoins de tous ces troubles, ils voyaient que les blancs étaient divisés. Les esclaves privilégiés en contact avec les blancs (domestiques, commandeurs) entendaient tous ce que leurs maîtres disaient. Ils diffusaient les informations sur les plantations, parlaient des Droits de l'Homme, des revendications des hommes de couleur... Pourtant ni les blancs, ni les affranchis ne pouvaient s'imaginer qu'ils étaient capable d'organiser une révolte générale et organisée, pour eux « le nègre » était dépourvu de ce type d'intelligence. Pourtant depuis plusieurs mois des esclaves s'évadaient épisodiquement la nuit, et plusieurs esclaves furent capturés le 16 août en train de brûler des habitations. Torturés ils avouèrent qu'un plan général d'insurrection était en place, les maîtres crurent cependant en la bonne foi de leurs commandeurs qui démentirent

ces informations, mais en réalité ils pensaient surtout que les esclaves en étaient incapables.

3. L'insurrection générale des esclaves dans le nord.

La date de l'insurrection fait débat, selon Carolyn Fick elle éclate la nuit du 22 août 1791¹⁷. Elle avait été préparée de concert entre plusieurs catégories d'esclaves créoles ou bossales. Le débat sur le rôle des marrons dans cette insurrection est toujours important. Pour Carolyn Fick il s'agissait surtout de marronnages épisodiques qui permettaient d'aller à différentes réunions pour s'organiser. Il est certain que des marrons ont joué un rôle, mais la catégorie sociale clé est celle des commandeurs. Ils avaient la confiance des blancs et de l'autorité sur les noirs. Ils pouvaient se déplacer plus facilement avec des laissez-passés vrais ou faux. Ils étaient également en lien avec quelques affranchis qui étaient en relation étroite avec la société coloniale. Les esclaves pressés du 16 août ont révélé la date et le lieux de la préparation finale de l'insurrection : le 14 août à Morne-Rouge. Le plan était de répandre l'incendie dans les plaines du nord et de tuer tous les blancs. Ils revendiqueraient la rumeur, selon laquelle le roi avait promulgué un décret accordant trois jours de repos aux esclaves, que les maîtres auraient refusés d'appliquer. Cette rumeur des trois jours francs signifiait qu'ils gagnaient une part d'autonomie dans la servitude, qu'ils redevenaient en partie propriétaires d'eux même.

La cérémonie de Bois-Caïman qui se serait passée peu de temps après est très controversée, mais elle est rentrée dans la légende. Le leader principal de l'insurrection, l'impressionnant Boukman, aurait officié un pacte de sang vaudou lors d'une cérémonie prédisant la mort des blancs. Le seul témoignage est tiré de l'œuvre de Dalmas un historien du XIXe. Il est donc impossible de trancher sur l'existence de cette cérémonie mais elle nous rappelle l'importance de cette religion qui fut un vecteur important durant la révolution.

La révolte se propagea dans toute la plaine du nord, en quatre jours la plupart des riches plantations étaient en cendres et les esclaves y organisaient des camps militaires. Ils brûlaient et tuaient toutes les choses qui représentaient leur ancienne vie d'esclaves. Tous les esclaves ne les rejoignaient pas, les raisons qui poussaient les esclaves à rejoindre les insurgés sont complexes. Mais en seulement huit jours, 15000 esclaves avaient déserté les plantations. Le rôle du commandeur semble encore déterminant. Les blancs qui parvenaient à s'échapper, s'enfuirent au Cap où ils répandaient la terreur et la haine des esclaves.

Le gouverneur Blanchelande présent au Cap réorganisa le pouvoir dans cette ville maintenant assiégée. Il organisa une expédition victorieuse sur les camps d'esclaves dans les plaines. Une

¹⁷. *Ibid.*

victoire illusoire car la stratégie des esclaves étaient de harceler les troupes coloniales et de se replier rapidement dans les mornes pour se réorganiser en cas de défaite.

Les esclaves étaient organisés en bandes et dirigés par des chefs charismatiques, qui pour certains d'entre eux avait un rôle spirituel. Ils utilisaient des tactiques de guérilla et établissaient des campements dans les zones montagneuses inaccessibles de l'île. Ils avaient le soutien de certains royalistes qui pensaient pouvoir les manipuler et ils s'allièrent rapidement aux espagnols qui leurs fournissaient du matériel en échange des biens pillés. A la fin de l'année les esclaves contrôlaient la partie nord-est de Saint-Domingue. Leur base était dans la paroisse de la grande rivière.

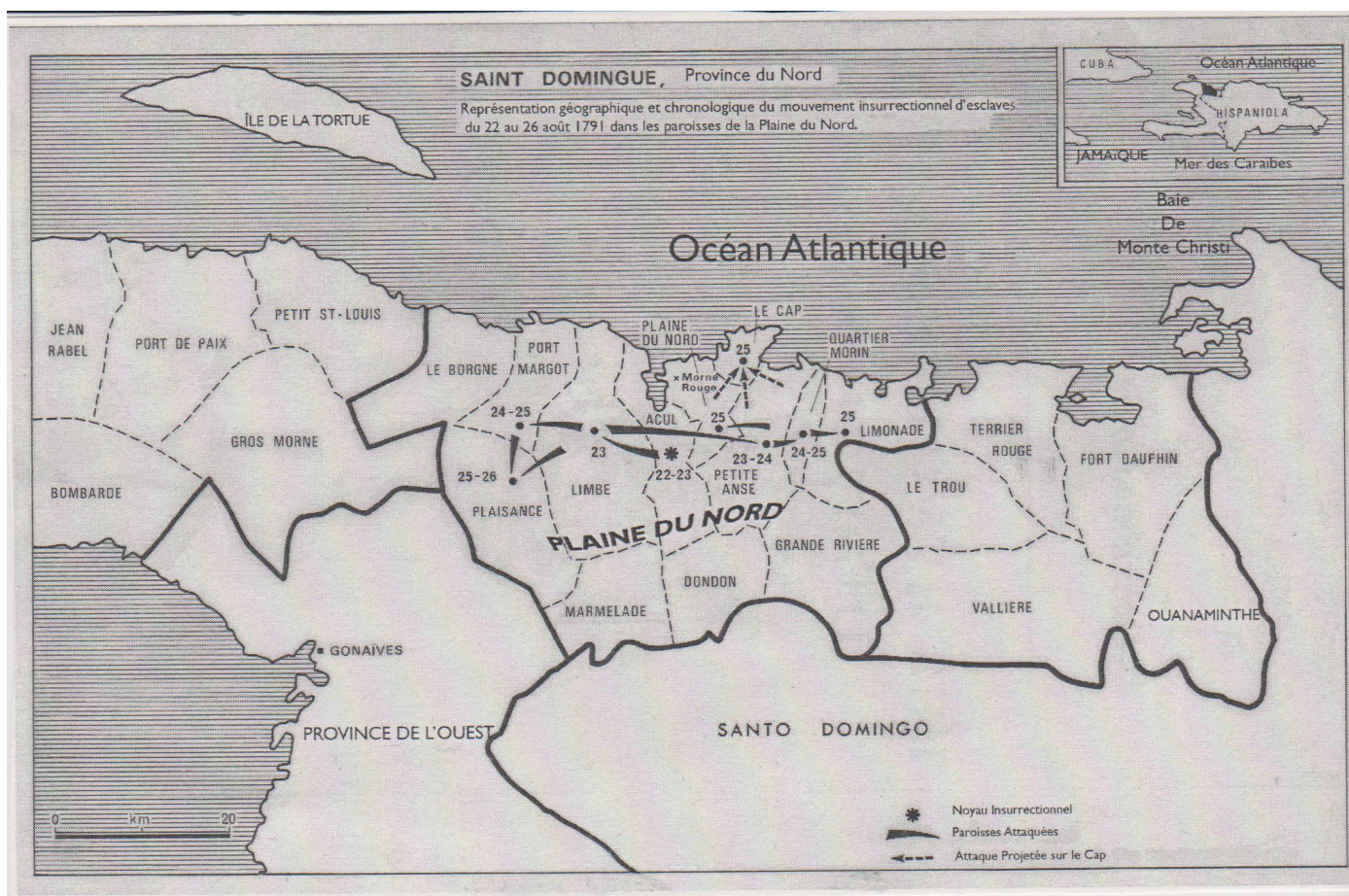


Illustration 4: Carte de l'insurrection de la plaine du Nord. (Pour plus de cartes voir dans l'appendice).

Scan in Fick Carolyn, *Haiti naissance d'une nation, Les Perséides, Plouasne, 1990.*

Après la mort de Boukman, c'est les chefs Jean-François et Biassou qui étaient les leaders de cette nébuleuse insurrectionnelle. Au début ils essayèrent de négocier avec les blancs du Cap sous l'impulsion des commissaires civils arrivés de France pour rétablir la paix. Ils demandaient

l'amnistie des insurgés, la liberté pour les chefs et l'abolition du fouet et du cachot. Les chefs savaient bien que l'abolition n'était pas envisageable. De toute façon l'Assemblée Provinciale du Nord rejeta ces offres, mais plus important, les esclaves ne voulaient pas retourner dans les plantations de leur plein gré, ils avaient franchi une barrière. Gros¹⁸, un avocat blanc prisonnier de Jean-François, décrivit le comportement de ces soldats noirs qui s'agitaient dès que leurs chefs négociaient avec les blancs. Ils avaient compris très tôt l'enjeu de ce conflit : la liberté¹⁹.

4. Les libres de couleur prennent les armes dans l'ouest et le sud.

Le sud de la colonie est caractérisée par la domination du conflit pour les droit civiques des hommes de couleur et des noirs libres. Les divisions entre les blancs y étaient également très forte. Le sud va rapidement rentrer dans une guerre ouverte entre les partis.

L'argument principal des affranchis pour accéder à l'égalité politique, était qu'ils étaient les seuls à pouvoir contenir la révolte des esclaves. Mais toutes leurs revendications furent repoussées. Ils s'organisèrent derrière Rigaud et Bauvais. Ces deux hommes dirigeait l'armée des Confédérés qui avait son siège à la Croix-des-Bouquets près de Port-au-Prince. Leur stratégie était de faire pression sur les blancs grâce à leur puissance militaire.

En septembre 1791 une série de concordats furent signés avec différentes municipalités de plus en plus inquiètes du désordre croissant sur les plantations. Dans ces concordats ils reconnaissent l'interprétation égalitaire du décret de l'Assemblée Nationale.

Mais Blanchelande, sous la pression des patriotes rejeta la légalité de ces concordats. Néanmoins, dans le sud et l'ouest, les blancs n'avaient pas le choix de s'allier avec les hommes de couleur si ils voulaient maintenir le système esclavagiste. En octobre Port-au-Prince et la Croix-des-Bouquets étaient alliés.

Cette alliance fut de courte durée car à l'Assemblée Nationale, le club Massiac avait fait voter en septembre l'annulation de la loi accordant l'égalité politique à tous les enfants nés de parents libres. Cette annonce mit le feu aux poudres dans la région de l'ouest et de Port-au-Prince alors que les nouvelles assemblées mixtes venaient d'être élues en novembre 1791. Port-au-Prince entra alors dans un chaos général suite à une querelle entre deux hommes des camps interposés. Au sud les choses étaient plus calmes entre les libres de couleur et les blancs. Les esclaves furent activement utilisés dans ces troubles.

Aucun des partis n'était en faveur des esclaves, mais ils voulaient tous profiter des troubles que ceux

18. Gros, *Précis historique*, Imprimerie de L. Potier de Lille, Paris, 1793.

19. Fick Carolyn, *op.cit.*

ci généraient pour arriver à leurs fins, en pensant pouvoir les contrôler. Notamment en les recrutant dans leurs rangs en échange d'une promesse de liberté. Les « suisses » était une bande d'esclaves qui avait été recrutés par les Confédérés pour qu'ils combattent à leurs côtés en échange d'une promesse d'affranchissement. Ne sachant plus que faire d'eux à Port-au-Prince, ils ont été déporté en Jamaïque, puis au Cap où les blancs les ont enfermés dans un bateau dans la baie pour les laisser mourir. Cette trahison va coûter cher aux libres de couleur, car les esclaves s'en souviendrons et ne seront plus naïf, d'autant que les blancs ont tout fait pour diffuser cette information.

C'est dans cet état de chaos généralisé, que les premiers commissaires civils arrivaient dans la colonie. Il n'y avait plus de pouvoir central.

5. Les révoltes d'esclaves dans le sud.

Une tentative de révolte générale avait déjà avorté en janvier 1791 à Port-Salut. Entre août 1791 et le printemps 1792, le chef messianique Romaine-la-prophétesse avait réuni une bande importante d'esclaves autour de lui et il avait conquis Léogâne aux cotés des hommes de couleur.

Mais c'est le recrutement massif d'esclaves dans les armées des libres de couleur qui va déclencher le soulèvement des esclaves par effet domino. Les esclaves recrutés dans les armées coloniales ou Confédérés produisaient un effet dévastateur auprès de leurs congénères qui les voyaient se déplacer en armes, et beaucoup d'entre eux poussaient leurs camarades à faire de même. De plus les agitations autour de Port-au-prince poussa les maîtres à fuir de leurs plantations, laissant les esclaves seuls et libres de leurs mouvements. Une insurrection générale de 15000 esclaves éclata donc en mars dans la région de Cul-de-Sac, puis elle se répandit dans tous l'ouest. Les Confédérés y virent une aubaine, si on leur accordait leurs droits ils promettaient de remettre les esclaves dans les plantations. De plus la nouvelle du décret du 4 avril 1792, qui restaurait le droit à la citoyenneté des libres de couleur arriva fin mai 1792. Les antagonismes se calmèrent et les commissaires rentrèrent en France pour faire un rapport. Dans l'ouest les blancs affranchirent donc les principaux chefs des révoltes pour les engager dans une milice qui ramèneraient les esclaves dans les plantations.

Mais dans le sud les esclaves qui avaient combattu dans les luttes s'étaient organisés et ils refusaient de retourner dans les plantations. Il créèrent pendant l'été 1792 un camp militaire dans les montagnes des Plantons. Peu à peu la plupart des bandes armées du sud les rejoignirent. Malgré les tentatives de négociation et de répressions ils resteraient indélogeables jusqu'en janvier 1793, au point de former ce qui s'appellera le Royaume des Plantons, avec ses 12000 habitants. Le peu qui acceptaient de redescendre avec les promesses d'affranchissements, que les maîtres blancs ou métis avaient difficilement accordés à certaines catégories d'entre eux, c'était souvent pour continuer à

propager l'insurrection dans les plaines. Peu à peu ils se perfectionnaient dans la guerre de guérilla. Les nombreuses négociations les rendaient de plus en plus ambitieux. Ils ne faisaient pas confiance aux libres de couleur et ils savaient qu'ils seraient les seuls architectes de leur liberté, comme dans le nord il avaient franchi une barrière.

Qui était les esclaves les plus enclins à la révolte ? Pourquoi certains se soulevaient tandis que d'autres restaient sur leur plantation ? La créolité pouvait être un facteur non négligeable, étant plus assimilés à la société coloniale les esclaves créoles étaient parfois plus fidèles. Cependant la créolité pouvait également donner du charisme à certains chefs comme Martial. Beaucoup de facteurs semblent donc rentrer en jeu, mais au fur et à mesure que les mois avançaient, le nombre d'insurgés allait croissant, la cruauté des maîtres rentrés dans une fureur paranoïaque n'arrangeait pas les choses. Et beaucoup d'esclaves qui restaient sur les plantations ne travaillaient plus.

6. Les nouveaux commissaires civils et l'abolition de l'esclavage.

Léger Félicité Sonthonax, Etienne Polverel et Ailhaud furent envoyés à Saint-Domingue avec les pleins pouvoirs, pour appliquer le décret du 4 avril et rétablir l'ordre. Ce décret rétablissait l'égalité politique entre tous les hommes libres. Même si Sonthonax disait qu'il ne remettait pas en cause l'esclavage, il faisait parti des Girondins, qui étaient membre de la Société des amis des noirs. La méfiance des colons blancs était donc très grande. Et la manière dont les commissaires civils gouvernaient, choquaient les colons habitués à beaucoup d'indépendance. Après son arrivé en septembre 1792 il s'allie rapidement aux libres de couleur. Avec leur aide il met au pas les élites coloniales récalcitrantes. Il dissout l'Assemblée Coloniale, arrête et fait exilé de nombreux colons. Même si ils ne parvinrent pas à éradiquer l'insurrection du nord, ils parvinrent à pacifier les relations entre les blancs et les libres de couleur. Mais ils feront face à plusieurs événements majeurs :

Tout d'abord les esclaves de l'ouest entrèrent de nouveau en insurrection, sous le commandement secret de hyacinthe, qui était responsable de la milice de la Croix-des-Bouquets. Cette milice qui était d'ailleurs sensée ramener les esclaves dans les plantations. Malgré une expédition victorieuse sur les Planton en janvier 1793, les forces vives de la communauté s'étaient enfuies ailleurs. En somme les esclaves continuaient à rentrer en insurrection.

L'Angleterre et l'Espagne étaient rentrées en guerre avec la France. L'Espagne devint donc l'allié officiel des rebelles du nord. Les colons blancs patriotes et royalistes vont eux s'allier pour tenter de renverser les commissaires civils au début de l'année 1793. Ils trahissent définitivement la France en

offrant l'île aux anglais en échange d'un retour au statut ante. En fait les concordats ou les accords d'égalité signés avec les libres de couleur, étaient dans la tête des colons blancs des mesures provisoires afin de rétablir l'ordre.

Les commissaires organisèrent une marche sur Port-Au-Prince pour rétablir leur autorité avec l'aide de Rigaud et Pinchinat. Mais le nouveau gouverneur Galbaud arrivé au Cap (au nord), montrait une trop grande sympathie envers les antirévolutionnaires. Les commissaires civils se rendirent au Cap afin de rétablir leur autorité. Ils destituèrent Galbaud et le renvoyèrent en France. Mais il fomenta une rébellion sur le bateau qui était sensé l'expédier en France. Il reprit la ville avec les marins, obligeant les commissaires civils à fuir avec un détachement de libres de couleur.

Là, le 21 juin 1793, dans les hauteurs de la ville, les commissaires franchissent un cap décisif : ils promettaient la liberté et la citoyenneté de plein droit à tous les esclaves qui combattraient les ennemis étrangers et domestiques de la France. La bande d'esclaves de Pierrot répondit à l'appel et les commissaires civils reprirent la ville à Galbaud. Après deux ans de résistance face aux esclaves, le Cap finit par tomber.



Illustration 5: Vue « d'apocalypse » de la prise du cap par les esclaves.

Anonyme, Saint-Domingue, ou Histoire de ses révolutions. Paris : Tiger, 1820. Image reproduite avec l'aimable autorisation de la bibliothèque John Carter Brown, cote : E825 H673d.

Les commissaires réussirent donc à calmer définitivement les colons, beaucoup d'entre eux vont fuir ou rentrer en guerre aux cotés des Anglais qui débarqueront en septembre 1793.

Cependant beaucoup d'esclaves ne faisaient pas confiance en cette proclamation, la majorité d'entre eux retournèrent dans les mornes. Si certain rejoignaient les rangs des soldats de la république, beaucoup préféraient l'indépendance qu'ils avaient acquis seuls. La majorité des bandes resterait pendant un moment au coté de Jean-François et Biassou. Les esclaves réaffirmèrent leur allégeance au roi d'Espagne qui leur avait promis la liberté. En plus d'être attaché au royalisme, ils se méfiaient de cette liberté hypothétique, d'autant que les insurgés du nord étaient indépendants depuis presque deux ans. Les commissaires réussirent à s'entretenir avec Toussaint Breda (dit plus tard Louverture), mais finalement celui-ci préféra rester au coté des espagnols.

ADXXE-694
1281
(Double du n° 80)



DANS NOM LA RÉPUBLIQUE.

PROCLAMATION.

NOUS, LEGER-FÉLICITÉ SONTONAX,
*Commissaire Civil que Nation Française voyé dans
pays - ci, pour metté l'ordre & la tranquillité
tout - par - tout.*

Tout le monde est dans monde pour ion rétés libes & égal entre io : a via, citoyens, vérué qui font en France. Li temps pour que io publié li dans toute pays la République Française, pour toute monde coné.

Jordi, citoyens, que zantes gagné ça zantes té mandé, gny a point raison encore pour négues fait la guerre contre blancs & contre milites; io doi donc rentrer chacun la casé à io pour fait travail à io, parce que gny a point libéré sans travail; & qu'en France, outi toute monde libe, toute monde travail en payant, comme ça va y est dans pays-ci. io doit fonger, fur-tout, que toute Blancs qui encore dans pays-ci, c'est zants à io, c'est frères à io, parce que tous mauvais blancs parti avec Gallaud; io doit fonger aussi que c'est Milites avec Négues libes, qui io doit fonger zantes dans main à io, pour défendre ça io hélé droit qui dans pagnoles, après trompé Jean-François & Biafou avec toute négues qui avec io, parce que si Pagnole té vie négues libes, io té doit commencer par qui à io, & io pas té feré acheté négues dans main à Jean-François & Biafou comme io après fait tous les jours.

Bouvi donc zants à zantes, Citoyens, & gnyé comme Pagnole après trompé zantes. Na pas io qui té livré O & E pour fait li mourir, parce que tout ça O & E té fait pour bonheur à zantes; & au lieu zantes fongé pour venger la mort à li, zantes après couré toute mauvais conseil Pagnols après les zantes.

Li donc temps, citoyens, pour moi parlé zantes la vérité; gnia point roi encore; qui la peine donc zantes après fait nous la guerre. C'est toi qui fait zefclaves, c'est République Française qui ha zantes libes.

Malheureux que zantes yest; zantes pas fongé que si la France té prend ion roi, zantes ta rété dans l'esclavage toute la vie, & que mauvais blancs li io qui dans Pagnole, & qui fait bon valet, ché zantes, feré premier qui ta tourné mété fouette dans corps à zantes encore.

Après toute monde coné que io libe & égal en drois devant bon dié tant comme devant monde, io fait ion l'assemblée, propre jour la Saint-Louis, outi toute monde té allé, Bians, Milites & Négues, pour io té coné façon pené à io, li fait libéré générale. Quand io té fini parlé, & que io toute té d'accord pour dire OUI, alors io écrire ion papier, que io hélé pétition, outi toute monde signé, pour mandé Commissaire Civil libéré générale pour toute zefclaves, & io nommé député pour porté li baillie Commissaire Civil, qui approuvé papier là, & qui prononcé, par proclamation cila-là, qui gnia point zefclaves encore.

Ainsi, d'après pouvoirs que République Française baillie à Commissaire Civil, par décret là que Convention Nationale té fait dans mois mars de l'année cila-là, li ordonné ça qui va faire pour la province du Nord.

ARTICLE PREMIER.

Déclaration drois de l'homme & de citoyen va imprimé. La municipalité va publié li & affiché li dans toute ville & dans toute bourg; & Commandant milice va fait la même chose dans toute camp & poste à io.

II. Toute négues & milites, qui zefclaves encore, nous déclaré io toute libe. Io gagné même drois que toute les autres citoyens Français; mais, io va suivre zordonnance que nous va fait.

III. Toute cila io qui té zefclaves & que libes jordi, io va allé agné à io & putte à io outi la municipalité qui dans paroisse à io. Municipalité là va ba io ion billète citoyen Français, que Commissaire Civil déjà signé.

IV. C'est nous qui va dire tout ça billète là io doit parlé, & l'Ordonnateur Civil va voyé io baillie à toute municipalité.

V. Toute cila qui servi valet ou bin fervante, io va payé io suivant marché io va fait avec monde io doit servir. Marché là, li pour trois mois; après io va fait l'autre pour trois mois encore, si io vilt.

VI. Toute nourrice ou bin valet aqué fervante qui servi vieux monde malade qui pas capable marché, Commissaire Civil défende que io quité io; mais io va payé io son portiguais par mois pour nourrice, & que quante gourdés par mois pour valet aqué fervante.

VII. Monde qui gagné domestique, va payé io tous les trois mois.

VIII. Toute cila qui va b'foin zouvriers, va rangé agné y pour zouvrages io gagné pour fait, & pour paiement à io.

IX. Toute négues qui rété dans bitation, io va continué rété là, & io va travail dans place.

X. Toute guerrier qui enrôlé déjà dans camp ou bin dans la ville, io capable allé travail sus bitation, mais pour ça io va bligé mandé ion congé à capitaine à io, ou bin à Commissaire civil, & io metté ion monde bonne volonté pour remplacer io.

XI. Toute négues qui té zefclaves & qui travaille sus habitation, io va engagé pour ion an; pendant toute l'année là io va pas té capable changé bitation sans io prend permission dans main à juge de paix, comme li va parlé titolot.

XII. Revenu à chaque bitation va partagé en trois parts, quand toute droit va payé à la République.

Premier part li va pour maître bitation.

La deuxième part pour acheté bête, milite, cabrouete, & tout ça qui fait pour travail.

Troisième part, c'est pour séparer entre toute monde qui travaille dans bitation là.

XIII. Part là que maite la terre va prend pour acheté zoutis & zaminiaux, va servi pour payé zouvriers, pour commande cases, payé mandor, que io va hélé aour conducteur, va gagné tout par fait; ou bin quand les autres négues gagné yon gourdé, conducteur là va gagner trois gourdés.

XV. Deuxième conducteur, avec surier digotier io va gagné deux parts, ou bin quand les autres négues gagné yon gourdé, yo va gagné deux.

XVI. Toutes les autres négues qui travail la terre, & que yo va hélé aour cultivateurs; tout cila yo qui gagné déjà quinze ans ou qui passé quinze ans, yo va gagné yon part dans revenu.

ART. XVII. Toute négues qui gagné quinze ans ou qui passé quinze ans, yo va gagné deux tiers de part, ou bin quand les autres négues gagné trois gourdés, femme la yo va gagné deux.

XVIII. Jeune monde depuis dix ans jusque quinze ans, va gagné demi part, ou bin quand les autres négues va gagné ion gourdé, jeune monde là io va gagné deux gourdés.

XIX. Toute monde va gagné place à io pour planter vives pour io: io va séparé places là io par famille, faisant que gni en a monde dans chaque famille.

XX. Toute femme qui gagné petite qui pas encore gagné dix ans, io va gagné ion part entier dans revenu, mais io même va nourrir & billé pour à io.

XXI. Fuit monde, depuis dix ans jusque quinze ans, io va gardé zaminiaux affer, ou bin io va ramassé café ou coton, ou bin io va faire travail qui pas fait.

XXII. Vieux monde aqué malades qui pas capables travail encore, parens à io même va nourrir io, & maite bitation là va billé io & ba io remède fi io besoin.

XXIII. Quand io va séparé revenu, maite bitation là va baye part à cultivateurs en denrées, si li vilt; ou bin en argent si li vilt en payant même prix que io vende denrées tout par soi. Si li vilt payé en denrées, li va bligé charré par à io toute à l'embarcadere qui pas proche bitation li.

XXIV. Io va metté ion jugé en chef dans chaque quartier avec l'autes juges qui va second à premier juge là. Juges là io va réglé zafaires entre cultivateurs & maite, & zafaires à négues entre io, li sus toute bitation qui dans quartier là: io va voit l'hôpital si maite soin li bin; io va prend garde que toute monde travail égal; io va empêché que personne fait bataille, & que io pas gagné dispute; & c'est io qui va réglé l'argent pour part à chaque monde, pour que ion pas trompé l'auté.

XXV. Maite bitation ou bin colome va gagné ion gros live qui approuvé par municipalité, pour écrire toute revenu qui fait sur bitation là, & pour voir comment io séparé part à toute monde, & l'inspecteur qui va y est dans quartier va voir si live li en règle.

Juge de paix va gagné tout ion l'autre gros live paréll à quin à colome, & l'inspecteur quartie là va vilté lives là io; si tous les deux parlé également vérité, pour personne pas trompé pièce dans partage à io.

XXVI. L'inspecteur général de la province du Nord va vilté toute bitation. Li va mandé à juge paix la io tout ça io coné; si conducteur mené toute monde bin, si bitation la en ordre, si toute monde travail bin, & si maite bitation li soin bin cultivateurs la io; & l'inspecteur la va rendre compte tout ça à commissaire civil, à général, & à l'ordonnateur civil, & li va rété en tournée au moins vingt jours dans chaque mois.

XXVII. Io pas taillé monde encor, fouette la défende abolition: punition à cultivateurs, c'est dans barre pour ion, deux ou trois jours pour piit faite & pour grand manquement; io va perdi la moitié ou bin tout dans part à revenu, que io va prend baye à tout les zantes cultivateurs, & c'est juge paix qui va jugé ça.

XXVIII. Pour toutes les zantes grand faite, comme turyé monde, ou bin si io volé dehors la creze, ou dans bitation là même, juge paix va fait procès à io, & li va jugé io, tant comme io couronné fait pour toute monde qui sorti en France.

XXIX. Cultivateurs va gagné dimanche pour io avec deux heures tous les jours pour travail dans place à io. C'est juge paix qui va réglé l'autre travail doit commencer, & quel heure li doit fini.

XXX. C'est maite bitation là ou bin colome qui va choisir conducteurs, & io va metté plusieurs si io vilt, & io va changé si io pas mené travail bin; mais maite bitation là va bligé rendre compte à juge paix, pour juge paix jugé si c'est mal à propos io changé conducteurs là io.

La même chose fi cultivateurs pas contentes conducteurs là io, io capable porté plainte à juge paix qui va change io, si plaintes véritables.

XXXI. Femmes qui profité sept mois io va pas lé travail, & l'heure io accouche io va rété encore deux mois avant io allé dans place, & ça va pas empêché io prend part à io toujours dans revenu.

XXXII. Cultivateurs capables changé bitation si io pas porté bin là outi io y est.

Tout de même fi toute l'autellé mandé renvoyé ion camarade à io qui pas bon, io va porté plainte à juge paix qui va jugé ça pour li sorti allé.

XXXIII. Deux femmes après io publié proclamation cila-là, toute monde qui va trouvé derivé dans grand chemin ou dans rue, qui pas travail pièce, qui pas valeté ou bin qui pas enrôlé, & qui pas gagné de quoi vivre sans fait a rien, io va ramassé io metté en prison.

XXXIV. Femme qui pas fait a rien & qui pas gagné de quoi vivre va arrêté tout & mené en prison.

XXXV. Tout cila io qui va arrêté, va rété en prison pendant ion mois pour première fois; deuxième fois io va rété deux mois; & pour troisième fois, io va travail pendant ion an dans travaux publics, sans io gagné paiement.

XXXVI. Toute monde qui travail dans bitation & cila qui domestique à l'auté, io va pas lé capable quité paroisse à io, sans ion permission la municipalité; cila qui va quité paroisse à li sans permission là, io va puni li; soit que io metté li dans barre, soit que io oté ion portion dans part à li dans revenu.

XXXVII. Juge paix va bligé fait la vilté dans toute bitation dans paroisse à li, ion fois chaque semaines; li va metté en écrit tout ça li va voir & tout ça li va fait, & li va voyé écrit là à l'inspecteur général. L'inspecteur général va voyé li à commissaire civil, à général & à l'ordonnateur civil.

XXXVIII. Io va pas lé traité négues comme l'auté fois encore: nous détruire zordonnances à Roi qui té permette ça.

Proclamation cila-là va imprimé & affiché tout par tout.

Io va proclamé li dans toutes les rues & dans toute place publique; soit dans la ville, soit dans bourg de la province du Nord. C'est zofficiers municipaux qui va proclamé li avec zécharpes à ion. Devant io va marché grand Bonne la Liberté, que io va porté en haut ion grand piquet.

Nous baillie zordres la Commission Intermédiaire, la Municipalité, aqué toutes les autres Bureaux, pour que io écrire proclamation cila-là dans grand live à io, & pour io fait publié li & affiché li.

Nous ordonné à toute Commandant militaire pour que io baillie main forte pour fait exécuté li.

Nous mandé à Gouverneur Général, par intérim, pour li baillie la main pour toute monde exécuté li.

Au Cap, le 29 août 1793, l'an deux de la République Française.

SONTONAX.

& plus bas li écrit:

Par le Commissaire civil de la République.

GAULT, Secrétaire adjoint de la Commission Civil.

AU CAP-FRANÇAIS, de l'Imprimerie de P. GATINEAU, au Carénage, près de la Commission Intermédiaire.

Illustration 6: Déclaration d'abolition générale de Sonthonax (en Créole). AN.DXXV.

Les commissaires ne parvenaient finalement pas à rallier les bandes d'esclaves. Pourtant ils affranchissaient un nombre croissant d'esclaves ayant servis dans les armées coloniales et confédérées. La situation était critique : peu d'esclaves insurgés se ralliaient à eux et les anglais et les espagnols occupaient la moitié du territoire. Sonthonax, antiesclavagiste convaincu, sous la pression des événements, va être poussé à prendre une mesure radicale : Il proclame l'abolition générale de l'esclavage en France le 29 août 1793. Néanmoins, la plupart des esclaves restèrent dans les mornes.

Dans le sud Polverel voulait effectuer une abolition graduelle, en recrutant une armée de soldats noirs qui ramènerait les esclaves dans les plantations. Cela créa de nombreuses tensions entre eux. Mais contrairement aux esclaves du nord, qui avaient un allié puissant comme l'Espagne, ils n'avaient pas autant de marges de manœuvre. Les chefs des bandes acceptèrent donc le marché non sans réticence. Polverel suivit finalement Sonthonax quand il apprit la nouvelle de sa proclamation. L'Assemblée Nationale ratifierait cette décision le 04 février 1794.

Polverel était en face d'un problème épineux : comment concilier liberté et système de plantation ? Sachant que pour la plupart des esclaves, la liberté s'exprimait dans la petite propriété et l'autosuffisance. Polverel inventa un système de servage/salariat pour concilier les deux. Il voulait respecter la propriété privée et le système productiviste. Dans les faits l'insubordination au travail des nouveaux citoyens était constante. En effet les bases de l'autorité des plantations étaient abolies : le cachot et le fouet. Malgré un système de punitions qui restait sévère (séjour en prison avec une durée variant selon la faute), seul le système autoritaire du futur chef de la révolution haïtienne allait réellement casser l'insubordination des anciens esclaves dans les plantations. Certains choisirent de toujours rester dans les montagnes.

7. Toussaint Louverture.

Si les commissaires civil avaient réglé le problème des colons blancs, la colonie restait en état de crise. Le nord était toujours contrôlé par les bandes d'insurgés alliées à l'Espagne. Une partie de l'ouest était sous le contrôle anglais, les hommes de couleur et les blancs propriétaires de la région s'étaient alliés à eux après l'annonce de l'abolition de l'esclavage. Au sud les hommes de couleur avait pris le contrôle administratif et militaires de la région. Ils détenaient toutes les clés du pouvoir en excluant les noirs et les blancs. Ils étaient fidèles à la république, il abolirent donc l'esclavage. Mais ils étaient en conflit ouvert avec les chefs noirs des anciennes bandes d'insurgés. Il les éliminèrent peu à peu. Pour maintenir un système de plantation efficace, ils interprétaient le code du travail de Polverel de manière assez sévère. Le climat social était tendu.

Le véritable tournant vient quand Toussaint Breda dit Louverture, se rallia au camp français fin mai 1794 en trahissant l'Espagne. Les raisons tardives de ce ralliement sont obscures, il a sans doute attendu de voir l'Assemblée Nationale ratifier l'abolition générale. Accompagné de ses 5000 hommes et de ses officiers (Dessalines, Christophe, Paul Louverture et Moïse) il repousse les Espagnols. Toussaint était un homme qui avait un véritable ascendant sur les anciens esclaves, grâce à sa couleur de peau (c'était un esclave noir affranchi) et à son charisme. Il se battait pour l'émancipation générale. En quatre ans il allait devenir le maître incontesté de Saint-Domingue, dans la bataille pour le pouvoir entre les deux principaux partis issus de la révolution : les nouveaux chefs noirs et les hommes de couleur. Toussaint chassa les Espagnols en 1795 et donc vainquit ses anciens supérieurs Jean-François et Biassou restés fidèles à ces derniers. Il se constitue alors la principale force armée de l'île en ralliant la plupart des bandes d'esclaves du nord et certaines de l'ouest qui refusaient de soumettre aux hommes de couleur du sud.

Au Cap l'homme de couleur Jean-Louis Vilatte prend le pouvoir après le départ des commissaires civils et pousse le gouverneur Lavaux à s'installer à Port-De-Paix. Quand Lavaux revint au Cap, pour mettre fin au système pro-hommes de couleur de Vilatte, un conflit explose en mars 1796. Lavaux était un militaire français et métis antiesclavagiste. Il a toujours eu une bonne relation avec les chefs noirs de l'insurrection. Toussaint vint au secours de Lavaux, qui le nomma ensuite Lieutenant général des armées de Saint-Domingue.

Une nouvelle commission avec cinq délégués revint en mai 1796, avec Sonthonax à sa tête. Elle devait s'assurer du bon déroulement de l'abolition et de l'établissement d'une société mixte et égalitaire. Elle rentre rapidement en conflit avec les hommes de couleur du sud. C'était les délégués les plus maladroits qui avait été discuté avec eux. Ils provoquaient ouvertement les hommes de couleur. Ceux-ci organisèrent la résistance et affirmèrent leur indépendance. Ils manipulèrent les cultivateurs en remuant le souvenir des chaînes de l'esclavage, ce qui obligea les délégués à donner les pleins pouvoirs à Rigaud pour rétablir l'ordre.



Illustration 7 et 8: Toussaint Louverture à cheval et portrait de Dessalines.

Toussaint Louverture, Chef des Noirs, Insurgé de Saint Domingue (Paris [1800]). (Copy in the John Carter Brown Library at Brown University) / Jean-Jacques Dessalines - Governor, Emperor, General - Biography.com

8. La guerre civile.

En été 1796 la partie nord de l'île était contrôlée par Toussaint et la partie sud par Rigaud. Les anglais étaient encore présents, mais dans des circonscriptions limitées.

Désormais la bourgeoisie française craignait la trop grande indépendance de Toussaint. Sonthonax qui avait favorisé les noirs, s'était fait renvoyer par Toussaint qui voulait plaire au nouveau gouvernement conservateur de la métropole : le Directoire. La métropole envoya un nouveau commissaire : Hédouville, son but était de favoriser l'ascension au pouvoir de Rigaud. Le commissaire joua la carte des rivalités entre les deux hommes, mais il finit par se faire renvoyer par Toussaint pour avoir mis aux arrêts Moïse, son neveu adoptif et idole des cultivateurs noirs.

Finalement la lutte pour le pouvoir se réalisa dans une guerre civile entre le sud et le nord. Toussaint vainquit Rigaud grâce à l'appui des cultivateurs noirs, mais également de l'Angleterre et des États-Unis. Ils avaient signé un accord, les anglo-américains soutiendraient Toussaint en échange d'un accord commercial qui séparait de plus en plus la colonie de la France. Toussaint promettait

également d'empêcher tout mouvement abolitionniste de se propager dans les autres colonies. Toujours au grand dam de la France, qui voulait avec l'appui de Rigaud créer une insurrection en Jamaïque.

Toussaint était devenu le maître suprême de la colonie. Il se nomma gouverneur à vie. Il créa un système productiviste encadré par l'armée. C'était la base de sa nouvelle société binaire : les cultivateurs et l'armée. Les premiers étaient bossales, les seconds étaient créoles. L'idée de Toussaint était, que pour garantir l'abolition de l'esclavage il fallait satisfaire la métropole avec un système qui enregistre des bénéfices. Mais surtout, qu'il fallait un système qui puisse soutenir les besoins d'une armée disciplinée et fidèle. Il n'hésitait pas à réprimer tous les mouvements insurrectionnels, en utilisant le sanguinaire Dessalines. Il interdit le Vaudou, considéré comme contraire à l'ordre public. Il fit même exécuter son neveu Moïse pour avoir soutenu une insurrection de paysans. En 1801, sa colonie retrouva des chiffres de productions importants mais il perdit le soutien des masses noirs.

Cependant, la trop grande indépendance de Toussaint irritait Bonaparte qui venait d'arriver au pouvoir. La constitution de Toussaint, son invasion de la partie espagnole de l'île, étaient quasiment des déclarations d'indépendance.

9. La guerre d'indépendance.

Napoléon ne prit pas en compte le conseil que Toussaint Louverture avait fait sous le Directoire. Ce conseil était qu'il ne fallait pas tenter l'impossible à Saint-Domingue, que l'impossible était de rétablir l'esclavage.

Le 03 février 1802 le général Leclerc arrive à Saint-Domingue avec le plan suivant : isoler Toussaint Louverture en ralliant ses généraux, en leur promettant la préservation de leurs statuts. Puis déporter tous les noirs ayant le grade au dessus de capitaine. Ensuite il devait désarmer tous les noirs des campagnes. Enfin, le but final de l'expédition était de rétablir l'esclavage. Napoléon avait le soutien des anglais et des américains et il s'appuyait sur les conservateurs en lien avec l'ancienne élite coloniale blanche. L'opération devait durer trois mois et le général Leclerc avait 30 000 hommes. La raison officielle de leur venue était l'éradication des bandes d'esclaves qui continuaient leurs vies autonomes dans les montagnes.

A son arrivée Christophe refuse de le laisser débarquer au Cap avec ses 5000 hommes sans les ordres de Toussaint, il lui demande un délais de 48 heures. Leclerc refusa, quand il débarqua la ville était en cendres et l'état de guerre général était proclamé dans toute l'île. Toussaint envoya des lettres à tout ses généraux pour qu'ils répandent la nouvelle que les français étaient venus rétablir

l'esclavage. Mais Leclerc intercepta les lettres et il réussit à rallier la moitié de l'armée de Toussaint par la négociation. Les généraux se ralliaient soit par loyauté à la France soit par opportunisme. Toussaint était donc isolé dans le nord. Il résista farouchement jusqu'en mai, il voulait attendre la saison des pluies pour reprendre l'avantage. Il capitula finalement avec Dessalines le 1er mai, Leclerc leur promit que les officiers et les généraux garderaient leurs rangs initiaux. Pourquoi une défaite si rapide de Toussaint Louverture? Tout d'abord, beaucoup de ses généraux l'abandonnèrent, ensuite les hommes de couleur du sud se joignirent très rapidement aux français et enfin les masses noires ne soutenaient plus Toussaint. Enfin il semble que Toussaint ne se soit pas rendu compte de l'état lamentable des troupes de Leclerc. En effet à la fin du mois d'avril un tiers de ses hommes étaient morts ou malades. Il aurait pu prendre l'avantage avec l'inadaptation épidémiologique des Européens. Mais il préféra négocier. Il ne s'était pas rendu compte de l'enjeu de cette guerre : l'indépendance ou le retour de l'esclavage.

Lors d'une entrevue en juin 1802 il est fait prisonnier puis déporté en France où on le laissera mourir dans une prison au Jura.

Leclerc semblait avoir gagné, mais à partir du moment où il tenta de désarmer les masses noires, l'île rentra dans un état d'insurrection générale. La nouvelle de la réimposition de l'esclavage en Guadeloupe fin mai scella le destin des forces expéditionnaires : Endurcie par des années de guérilla, les masses noires reprenaient les armes, les bandes se reconstituaient et celles qui n'étaient jamais redescendu des mornes retournaient en guerre. En juillet la mécanique insurrectionnelle était de nouveau en marche. La guerre d'indépendance fut d'une brutalité extrême. Elle opposa les Européens alliés aux généraux noirs et métis contre les masses noires. Leclerc perdit rapidement l'avantage. La fièvre jaune emportaient les Européens, les hommes de troupes des généraux noirs désertaient en masse aux cotés des insurgés. Les renforts de la métropole étaient insuffisant. Le général Leclerc écrivit dans une lettre à Napoléon, qui disait, que pour ramener l'esclavage à Saint-Domingue il fallait exterminer toute la population adulte car elle avait connu la libération des chaînes. Il avait clairement pris la décision de recourir à la terreur pour mater l'insurrection. Cela ne fit que l'attiser. Les noirs qui étaient capturés montraient une telle sérénité devant la mort, que cela exaspéra les blancs, qui finiraient par les exécuter par asphyxie ou par noyade. Leclerc mourut de la fièvre jaune en novembre. C'est son second, le cruel général Rochambeau qui le remplaça.

Vers la mi-octobre les généraux métis et noirs trahirent Leclerc. C'est Dessalines, qui avait massacré pour le compte de Leclerc des centaines d'insurgés, qui prendra le contrôle de l'insurrection. Malgré leurs différends, Pétion l'héritier de Rigaud se rallia à lui. Dessalines et Christophe vont alors éliminer par la ruse, un par un, les chefs de bandes, afin d'affirmer leur autorité. Tous ces chefs obscurs qui avaient été à la base de la résistance contre les français seront donc assassinés.

L'historiographie traditionnelle les a souvent oubliés au profit des généraux noirs et métis, futur élite du pays. Pourtant ce sont eux et les masses noires qui ont garanti la sauvegarde et l'abolition de l'esclavage. Ces chefs de bandes ne rentraient pas dans le projet d'une nouvelle nation unie, leur assassinat fut souvent justifié au nom de l'unité nationale.

Le 18 mai 1803, Dessalines déchire le blanc du drapeau français. C'est la naissance symbolique du pays. Le rouge symbolise les métis, le bleu symbolise les noirs. Cet acte confirme le caractère racial de cette guerre et son cortège d'atrocités. Même si quelques blancs furent épargnés (le contingent déserteur Polonais, la communauté allemande de l'île...), la vengeance poussa les noirs à tous les massacrer. Dessalines encouragea ces massacres après l'indépendance.

Rochambeau fut finalement vaincu à la bataille de Vertières en novembre 1803. Le 01 janvier 1804 Dessalines proclame l'indépendance à Gonaïve. Il nomme le pays Haïti, en hommage aux indiens arawak qui appelaient leur île Aytî, confirmant ainsi leur statut de « vengeurs du nouveau monde ».



Illustration 8: Tableau de la Bataille décisive de la Vertières, le 18 novembre 1803. Anonyme.

En septembre Dessalines se proclame empereur. Il s'est définitivement débarrassé du colon esclavagiste blanc, mais il hérite d'une île avec des fractures profondes et sanglantes :

- Profonde rupture entre les masses noires et les nouvelles élites.
- Conflit très fort entre les deux élites.
- Problème insurmontable du partage des terres où les masses paysannes seront largement laissées de côté.

- Incapacité de refaire renaître un système de plantation comme Toussaint avait mis en place.
- Un nouvel état gouverné par des anciens esclaves, mis au banc des nations et en proie aux appétits américains.

B) Historiographie.

1. L'historiographie classique de la révolution haïtienne.

Les récits historiques de la révolution haïtienne sont d'abord idéologiques.

Les premiers historiens qui ont discuté de l'événement sont des occidentaux qui défendaient ou blâmaient l'abolition de l'esclavage, dans la première moitié du XIXe siècle. Non exempt de clichés raciaux, elles peuvent être considérées comme des sources vu qu'elles sont ou contiennent des témoignages de personnes ayant vécu la révolution. La première œuvre magistrale historique est écrit par l'historien Haïtien Thomas Madiou en 1847. Bien que ouvertement favorable aux hommes de couleur, une des élites héritières d'Haïti, elle contient également des témoignages intéressants. Le rôle des esclaves y est secondaire voir néfaste.

Les marxistes et la socio-histoire se sont ensuite emparés de la question. L'historien Trinidadien marxiste C.L.R James s'est attaqué à la révolution haïtienne dans son ouvrage *Les jacobins noirs* en 1938²⁰. Pour lui c'est le déclenchement de la révolution en France qui va bouleverser les relations économiques et sociales de la société antillaise. La grille d'analyse de la lutte des classes se couple ici d'un enjeu fondamental selon James, celle de l'idéologie raciale. Qui reste, bien entendu, toujours subordonnée au concept de classes, qui se battent ici dans une lutte pour le pouvoir. L'historien s'intéresse avant tout au leadership de Toussaint Louverture, mais les masses noires sont considérées comme le premier moteur insurrectionnel. C.L.R James fait partie de cette tradition intellectuelle anticolonialiste qui veut offrir aux noirs l'autonomie politique. C'est avant tout une grande dénonciation du capitalisme atlantique qui permit à l'Europe de rentrer dans la révolution industrielle, grâce aux capitaux générés par le commerce triangulaire. La révolution de Saint-Domingue est donc pour lui un événement fondateur qui est survenu grâce à la révolution Française. Au contraire pour Thomas O.Ott dans *The haitian revolution*²¹, tous les mécanismes de la révolution se polarisent dans la lutte pour le pouvoir. Pourtant il semble bien que le problème de la race, comme facteur de conflits sociologiques, est réel dans les caraïbe. En effet ces sociétés sont issues d'un ordre social raciste qui a laissé des marques, surtout dans les visions que les classes ont d'elles

20. James CLR, *Les jacobins noirs*, édition Amsterdam, 1938.

21. Ott O.Thomas, *The haitian revolution*, University of Tennessee Pres , 1987.

mêmes. Micheline Labelle dans sa thèse *Idéologie de couleur et classes sociales en Haïti*²² prétend que « chez les paysans qui se donnent porteurs explicites du discours coloriste, la présence de valeurs antagonistes à tous les thèmes se remarque nettement. Cette présence s'explique justement par l'impossibilité de résoudre les contradictions de la réalité par une explication accordant à la couleur le primat de détermination. » Le problème de la race, non pas en tant que réel détermination biologique mais en tant que représentation sociale intégrée par les haïtiens, reste une donnée majeure de tout sujet traitant d'aspects culturels de l'île.

Puis les défenseurs d'une histoire plus culturelle sont rentrés dans un débat avec les socio-historiens autour de la question du marronnage.

Un des débats historiographiques classiques de l'histoire d'Haïti en lien avec la révolution, est celui du marronnage. C'est à dire la forme de résistance la plus radicale qui consiste à rentrer en guérilla ouverte avec le système de la plantation. Il y a deux écoles. D'abord celle de l'historien français Gabriel Debien²³. Debien est le sociologue du système de la plantation, il a collecté un nombre impressionnant d'archives privées d'anciennes plantations disséminées partout en Europe de l'ouest. Il a donc réalisé une histoire quantitative du système esclavagiste. Selon lui c'est avant tout pour des raisons matérielles que fuyait l'esclave : punitions, mauvaises conditions de vies... La notion de liberté ne tient pas une place très importante. Debien oppose de manière assez stricte le grand et le petit marronnage. Il séparerait donc les fuyards temporaires et ceux qui s'organisaient en bande dans des lieux reculés de manière autarcique. La deuxième école est celle de Jean Fouchard, un historien haïtien auteur de *Les marrons de la liberté*²⁴. Il a travaillé sur d'autres sources : les archives journalistiques haïtiennes. Il s'est moins attaché à analyser le grand marronnage collectif et spectaculaire, mais plutôt le petit marronnage individuel et endémique. Son analyse, sans rejeter les idées de Debien, rappelle que la notion de liberté n'est pas quantifiable. Et il supporte la théorie chère aux haïtiens, que le marronnage était aussi lié à un besoin cruel de liberté engendrée par la condition humiliante d'esclave. Il explique cela en montrant que les conditions de vie d'un marron sont souvent plus difficiles que la vie dans les plantations. Il analyse méticuleusement l'origine nationale et sociale de chaque marron. La majorité d'entre eux sont ceux qui sont en bas de l'échelle sociale « les nègres houes » et la moitié d'entre eux sont d'origines Congolaise. Donc ce sont les noirs les moins bien intégrés socialement au système de la plantation. Fouchard nous fait aussi découvrir un spectre sociale plus complexe : importance des affranchis, beaucoup d'esclaves libres

22. Labelle Micheline, *Idéologie de couleur et classes sociales en Haïti*, Les presses de l'université de Montréal, 1987.

23. Debien Gabriel, *Les esclaves aux Antilles françaises*, Société d'histoire de la Guadeloupe et de la Martinique, Basse Terre, 1974.

24. Fouchard Jean, *Les marrons de la liberté*, édition Henri Deschamps, Port-au-prince, 1988.

de faits (libre de savane), marrons créoles urbains...

Le débat du marronnage peut sembler éloigné de notre sujet. Pourtant il sous-tend une question fondamentale pour la révolution haïtienne : son influence sur les mécanismes d'insurrectionnels. Pour Fouchard la révolution n'est que l'aboutissement de cette résistance endémique. En revanche Debien doute sérieusement de cette interprétation nationaliste, en se basant sur le rapport de Garran de Coulons²⁵ qui prouve le rôle central des commandeurs de plantations dans le déclenchement de l'insurrection. Finalement Debien pointe surtout que le marronnage restait un phénomène peu courant à Saint-Domingue, contrairement aux autres colonies antillaises. Mais une fois encore, Debien reste trop attaché aux distinctions trop radicales faites par les colons entre les « marrons » et les « brigands »²⁶ et il minore le rôle du petit marronnage. Le problème, nous dit Carolyn Fick²⁷ dans son analyse historiographique, est qu'il est difficile de trouver des catégories pertinentes dans un contexte de chamboulement révolutionnaire. Pour Leslie Maginat dans *The relationship between slave marronage and slave revolt and revolution in Haïti*²⁸, les deux visions ne s'excluent pas l'une de l'autre. D'une pré contestation individuelle matérielle on peut arriver à une forme de contestation révolutionnaire et politique. Pour elle le marronnage fait partie intégrante du système de la plantation, comme expression de la lutte de classe.

Toutes ces réflexions ont amené l'historien américain Eugène D. Genovese à réfléchir sur le statut politique des rebelles. Son idée dans *From rebellion to revolution*²⁹, est que les mouvements rebelles noirs caribéens sont « restaurationnistes ». C'est à dire que ces esclaves fugitifs avaient pour but la liberté individuelle et la reconstitution en marge d'un système politique d'inspiration africaine. Le mouvement prit une autre dimension dans le cadre de la révolution bourgeoise-démocratique, le but n'était plus de vivre en marge mais de renverser le système esclavagiste. Les esclaves remettaient viscéralement en cause, consciemment ou non, le système capitaliste émergent, auquel l'esclavage était lié. Genovese dérange certains historiens dans ses catégorisations d'insurrections « régressives » ou « modernes » voir « pré-modernes ». En effet pour C. Fick par exemple, des bandes de marrons dans la révolution peuvent avoir des caractéristiques « restaurationnistes » en voulant recréer une forme de société africaine. Mais également des caractéristiques « modernes » en participant aux combats politiques pour l'abolition générale de l'esclavage, en formulant leurs demandes dans le vocabulaire juridique occidental. Néanmoins, Genovese a démontré la singularité des mouvements

25. Garran de Coulon J-P, *Rapport sur les troubles de Saint-Domingue, fait au nom de la Commission des colonies, des Comités de salut public, de législation et de marine*, Imp.Nationale, Paris, 1796-1799.

26. Esclave insurgé dans le vocabulaire du colon.

27. Fick Carolyn, *Op.cit.*

28. Maginat Leslie, *The relationship between slave marronage and slave revolt and revolution in haïti*, Institute of International Relations The University of the West Indies St. Augustine, Trinidad, West Indies, 2006.

29. Genovese D.Eugène, *From rebellion to revolution*, Louisiana State Univ. Press, Baton Rouge, 1979.

rebelles noirs du nouveau monde. Ils ne peuvent pas se comprendre comme une rébellion européenne, tant les héritages culturels sont différents et métissés. Il démontre aussi le tournant majeur de la révolution haïtienne où la marronnage a cessé d'être un phénomène minoritaire pour devenir un phénomène de masse.

Mais le problème fondamental reste toujours le même : comment décrire les aspirations des esclaves alors qu'ils n'ont laissé que très peu de traces écrites.



Illustration 9: Un nègre marron du Surinam.

John Gabriel Stedman, Narrative, of a Five Years' Expedition, against the revolted Negroes of Surinam . . . from the year 1772, to 1777 (London, 1796), vol. 2, facing p. 88. (Copy in Special Collections Department, University of Virginia Library)

2. Le nouveau historiographique au tournant du XXIe siècle.

Depuis trente ans l'historiographie de la révolution haïtienne a connu un développement riche, notamment en s'appuyant sur les apports des « subaltern studies » et de l'histoire croisée. En voulant mettre l'accent sur le rôle des masses noires dans la révolution, Carolyn Fick a opéré un véritable tournant dans l'interprétation de la révolution dans *Haïti naissance d'une nation*³⁰. Il y a également David Geggus et ses *haïtian revolutionary studies*³¹, l'auteur y a défriché un grand nombre de sources provenant de fonds variés et peu utilisés. Il a secoué la traditionnelle vision bipolaire métropole/colonie en se servant de sources anglaises et hispaniques. Le rôle de la métropole dans l'abolition de l'esclavage et des mécanismes révolutionnaires haïtiens, a donc été sérieusement relativisé. En effet l'émergence d'une histoire Caribéenne se met en place, avec ses connexions et ses échanges internes, qui redéfinit le récit de la révolution. Carolyn Fick et David Geggus sont en désaccord sur le rôle des masses noires dans la révolution. Pour Geggus les esclaves sont intervenus de manière irrégulière sur la scène révolutionnaire en s'alliant avec tel ou tel groupe, mais pour lui c'étaient des éruptions isolées sans grandes incidences sur l'esclavage et le système de plantation. Nous nous situons plutôt du côté l'interprétation de C.Fick. L'historienne tente de démêler la complexité des mouvements insurrectionnels dirigés par les esclaves. Elle dénonce un fait ancien mais courant : faute de sources on préfère s'attarder sur les leaders de la révolution plutôt que sur les masses. Pourtant, pour l'historienne, elles tiennent un rôle central et prépondérant dans la révolution. C.Fick veut comprendre qui étaient ces leaders obscurs, qu'elles étaient leurs aspirations et leurs influences sur la révolution. Le résumé ci-dessus, est d'ailleurs largement inspiré de son œuvre magistrale. Elle suit l'interprétation de la révolution française de George Lefebvre³², qui essaye de la comprendre en analysant les mentalités populaires et ses chefs obscurs « qui savaient ce qu'ils voulaient ». Carolyn Fick base son analyse sur les grands mouvements insurrectionnels du nord, sur les événements liés au royaume marron des Planton et enfin sur la résistance généralisée au corps expéditionnaire français de 1801. Elle montre que c'est la résistance populaire endémique qui a obligé les commissaires civils à abolir l'esclavage et que c'est cette résistance qui n'a jamais cessée de s'opposer aux français pour défendre la liberté. La masse des esclaves rebelles, voir marronnes, ont créé le rapport de force qui fut le catalyseur principal des événements. Le tout dans une relation complexe entre deux groupes aux intentions contradictoires : les africains (bossales) et les créoles. Carolyn Fick suit et nuance l'interprétation de Genovese. Les esclaves voulaient devenir des hommes socialement et légalement libres. Cela était combiné à une

30. Fick Carolyn, *op.cit.*

31. Geggus David, *op.cit.*

32. Lefebvre George, *La révolution Française, tome XIII*, Coll. Peuples et civilisation, Paris presse universitaire, 1951.

forte haine du maître et de la plantation. Il y avait certainement des aspects plutôt « restaurationnistes » chez les esclaves d'origine africaine : messianismes, techniques de guérilla, isolement dans les mornes... Mais Carolyn Fick veut nuancer ce point de vue en ajoutant que ces esclaves négociaient leurs droits avec les autorités coloniales, qu'ils avaient une vision au long terme qui s'incarnait dans la volonté d'indépendance vis à vis du propriétaire terrien. De plus les échanges avec les éléments créoles étaient nombreux. La catégorisation de Genovese est donc obsolète pour l'auteur. Par exemple le fait que les esclaves n'ont pas demandé l'émancipation générale au début du conflit, a souvent été interprété comme le fait qu'il ne voulait pas s'affranchir de leur condition. Pour l'historienne il s'agit plutôt de calculs politiques de la part de leurs chefs, soit par réalisme, soit par opportunisme.

Pour l'historienne le déclenchement de la révolution a donc des causes multiples : le rapport de force lié aux nombres, les troubles engendrés par la révolution française... Mais elle met surtout l'accent sur le rôle des commandeurs et de la résistance endémique du petit marronnage qui permettait aux esclaves d'être en lien sur de grandes distances. Elle met également l'accent sur les différences entre les différentes régions de la colonies : dans le sud ce sont d'abord les hommes de couleur qui ont poussé les esclaves à la révolte même si ils s'en sont rapidement détachés.

Carolyn Fick permet à tout jeune chercheur sur la révolution haïtienne d'avoir une vision d'ensemble cohérente. En plus d'être un travail de recherche, c'est aussi un travail de synthèse de tous les autres travaux réalisés sur le sujet. Elle met à jour un « mouvement de protestation inarticulé mais profond et persistant contre le régime du travail imposé de l'extérieur qui allait clairement à l'encontre de leurs aspirations. » Mouvement qui continuera longtemps après l'indépendance malgré la victoire des créoles noirs.

David Geggus et Carolyn Fick ont redonné un élan à l'historiographie haïtienne qui s'est incarnée par le colloque de 2004 à Port-auPrince sur « la révolution haïtienne et l'universalité des Droits de l'Homme ». Et grâce aux nouvelles technologies les échanges internationaux de savoirs et de sources se sont multipliés. Beaucoup de travaux ont été effectués sur les différentes facettes de la révolution. Regardons maintenant les différents travaux traitant des aspects culturels de la révolution haïtienne susceptible de nous intéresser dans la réalisation de notre projet.

3. Histoire culturelle haïtienne.

Dans notre démarche de recherche, les travaux sur l'arrière plan culturel et social des esclaves sont essentiels pour comprendre leurs actes. Nous nous baserons sur un anthropologue et deux historiens.

Le premier d'entre eux, Gérard Barthélemy est un chercheur qui a passé plus de 20 ans à Haïti pour comprendre les problèmes du pays. Il développe une clé d'interprétation intéressante pour comprendre la société haïtienne : l'altérité Bossale³³.

Qu'est ce qu'un « Bossale » ? Pour l'anthropologue Claude Meillassoux³³, qui a étudié les sociétés pré-capitalistes, il s'agit d'un esclave total : Désocialisé, chosifié, désexualisé et « dé-civilisé ». C'est un étranger absolu. Contrairement à l'esclave créole né dans la colonie il n'a aucuns points de repères géographiques et linguistiques. Mais malgré ces difficultés il va se forger une identité, en dépit du fantasme de l'aliénation absolue des maîtres. Une créolisation partielle va alors s'effectuer : il va apprendre le créole, s'intégrer dans la religion souple et ouverte qu'est le vaudou et il va s'intégrer au groupe grâce à la danse. Le maître va le baptiser et lui offrir un bout de terrain à cultiver. Les cultures africaines vont donc se mélanger et former ce que Barthélemy appelle « le fait Bossale ». Pour lui cette culture est bien différente de la culture créole, les observateurs du XVIIIe siècle l'avait bien noté, même si c'est toujours pour montrer les avantages du créole : Il y a toujours des réflexes de refus et de rejets chez le Bossale, une forme de nostalgie associée à une haine tenace du système de plantation. Le créole, né dans la colonie, a grandi dans le moule de l'esclavage et l'accepte plus facilement, il intègre l'idée que pour être libre il faudra acheter sa liberté en mettant à profit sa parcelle de terrain. Ces distinctions sont schématiques car commentées par des blancs racistes³⁴, et il est difficile de les démontrer avec une documentation lacunaire. Mais pendant le conflit révolutionnaire les deux groupes vont opérer une lutte parallèle. C'est l'idée que Barthélemy met en avant : la particularité haïtienne est que la créolisation habituelle des éléments Bossales dans les Antilles, ne s'est pas effectuée, car la révolution a figé une situation normalement transitoire. Nous avons donc d'un côté un peuple rural qui rejette la plantation, pour une culture de la petite propriété familiale et égalitaire. Et de l'autre deux élites concurrentes, noires et métis, toutes deux occidentalisées, soutenues par la population urbaine.

Barthélemy est un économiste héritier de l'anthropologie de la libération « Elle s'appuie sur une logique du temps qui analyse d'abord le devenir (*le fieri*) sur l'être (*esse*), le processus sur le produit, qui reconnaît que l'anthropologie même n'est que la fixation provisoire d'un des flous surgi pour un temps du flux qui porte tout indéfiniment en avant... hors tout et sans Fin ! Le comble pour une anthropologie du changement serait de s'éterniser "essentiellement" »³⁵. Il s'agit donc d'une anthropologie non essentialiste et constructiviste. Où l'histoire tient une place importante.

Barthélemy veut donc comprendre comment fonctionne les masses paysannes haïtiennes. On

33. Meillassoux Claude, *Anthropologie de l'esclavage. Le ventre de fer et l'argent*, Presse universitaire de France, Paris, 1986.

34. Descoutilz Etienne, *Voyage d'un naturaliste*, Dufart, Paris, 1809.

35. Singleton Michael, « Pour une anthropologie de la libération », *Recherches sociologiques et anthropologiques*, 42-1, 2001.

retrouve cette dualité dans la révolution. Les armées Bossales ne s'organisaient pas de la même manière que les armées créoles, et si elles se battaient ensemble contre l'esclavage, Barthélemy parle de deux luttes parallèles, voir parfois opposées. Par exemple, le général créole Toussaint Louverture avait réussi à rallier les Bossales, mais il ne les avait jamais réellement intégré à son armée. Barthélemy pose l'émergence d'un fait Bossale, par une forme d'opprobre de toute une partie de la population, par un élite occidentalisé, qui perpétue les hiérarchies esclavagistes. A partir d'une analyse du système agricole haïtien et d'ouvrages historiques variés il trouve une rupture culturelle fondatrice et constituante. Cette idée est critiquée pour sa radicalité chez d'autres anthropologues. Surtout depuis quelques années, car l'exode rural complexifie la société haïtienne. Cependant pour ce qui est de l'étude de la révolution, Gérard Barthélemy est une excellente entrée dans l'univers culturel des esclaves.

John K Thornton, dans son article « *I am the subject of the king of Congo* » *African political ideology and the haitian revolution*³⁶ suit une démarche similaire. Il tente de comprendre la mentalité politique des esclaves insurgés bossales. Il utilise le principe d'histoire croisée, étant spécialiste des royaumes Congolais du XVIe au XVIIIe siècle. Il émet l'hypothèse suivante : La majorité des esclaves étant originaires du bassin congolais, la source de l'idéologie révolutionnaire haïtienne doit être influencée par les idéologies politiques de cette région. De plus beaucoup d'entre eux ont été capturés suite aux guerres civiles qui faisaient rage dans la région, entre 1779 et 1781 puis entre 1785 et 1794. Il analyse des documents de missionnaires Portugais et les archives des royaumes congolais pour dégager des modèles politiques qui pourraient avoir eu une influence sur les révolutionnaires haïtiens. C'est une démarche complexe, car peu de sources émanent des révolutionnaires, on ne peut donc pas savoir si leur vision de la politique corrobore avec celle des royaumes congolais. Thornton reste donc dans l'hypothèse. Néanmoins, ces travaux mettent en lumière certains comportements de bandes d'esclaves. Résumons donc les résultats de son anthropologie politique.

Thornton remet d'abord en cause la vision de Genovese et de son qualificatif « restaurationniste ». Pour lui les conflits politiques du royaume du Congo sont complexes et visent toujours une amélioration de la société. Les guerres civiles Congolaises se concentrent autour de la royauté et de deux grandes familles rivales : Les Kimpanzu et les Kimulaya. Le conflit ne se situe pas sur la question de la personne royale, mais autour des fins et des pouvoirs du roi.

Il y a deux tendances royalistes avec un langage et des mythologies différentes pour chaque

36. Thornton John K, « "I Am the Subject of the King of Congo" : African Political Ideology and the Haitian Revolution », *Journal of World History*, Vol. 4, No. 2, pp. 181-214, University of Hawai'i Press, 1993.

tendance. La première est plus absolutiste, c'est celle du « roi conquérant » et une autre plus modérée, c'est celle du « roi forgeron ». Le point de contact entre ces deux idéologies est le christianisme, qui vient aider les rois à affirmer leur légitimité. En effet le christianisme avait fait une percée importante au Congo avec les missionnaires Portugais, à partir du XVI^e siècle. Thornton puise dans les mythes associés aux deux modèles monarchiques pour comprendre leurs fondements. Les premiers, ceux des rois conquérants, racontent des conquêtes sanglantes pour des motifs divers. Le roi y est puissant et il contrôle ses alliés par la force. Cet idéal correspondant à une volonté de pouvoir centralisé.

Au XVI^e siècle de nouveaux mythes émergent. Ce sont ceux du roi forgeron, conciliateur et pacifique. Il tient son pouvoir avec le consentement des familles aristocratiques. Ce sont donc des mythes qui viennent légitimer une monarchie limitée et modérée.

Ces deux modèles visent tous les deux à un idéal d'harmonie. Le droit de violence doit toujours être utilisé dans un but de respecter l'ordre social et le bien public. La générosité est une valeur importante, le profit personnel est toujours condamné. L'idéal agricole africain est égalitaire, comme dans beaucoup d'économies domestiques. Quand cette harmonie est brisée, la magie y est toujours pour quelque chose. La magie brise l'harmonie établie, elle est toujours associée à une aspiration individuelle et égoïste. Thornton tire ses conclusions de mythes et d'interprétations historiques Congolaises. Le roi doit toujours se situer entre un pouvoir fort qui maintient l'harmonie contre la magie, mais également une générosité obligatoire pour empêcher les déséquilibres de richesses.

Ses exemples sont nombreux : mouvements messianiques chrétiens pour rétablir l'harmonie dans la guerre civile, fils d'un roi écarté du pouvoir car trop occidentalisé donc individualiste, les Imbangala mercenaires sanguinaires provocateurs de désordre donc liés à une magie qui défie les forces divines supérieures traditionnelles.

Pour Thornton les esclaves Congolais avaient ces références en tête en 1791. Il émet donc plusieurs hypothèses : Même si les premiers leaders étaient souvent des esclaves créoles haut placés dans la hiérarchie de la plantation, ils n'étaient pas forcément considérés comme légitimes. Il s'appuie sur les travaux de Carolyn Fick et des indices dans les archives, qui montre que la plupart des esclaves se sont rapidement organisés de manières indépendantes dans les mornes en abandonnant les armées créoles de Toussaint, Jean-François et Biassou. Puis dans *Africa and Africans in the making of the atlantic world*³⁷ Thornton prétend que les esclaves s'organisaient de manières « nationale », c'est à dire entre personnes du même groupe culturel et linguistique. Ils le faisaient avant la révolution lors des cérémonies religieuses et pendant la révolution en bandes armées. Cependant

37. Thornton John K, *Africa and Africans in the making of the atlantic world*, Cambridge University Press, 1998.

Thornton reconnaît que ce fut un système d'alliance parmi d'autres et qu'il reste difficile à prouver. Les particularités des nations se sont estompées dans le métissage après la révolution. Pour lui, les nombreuses élections de rois et de reines lors de la révolution, sont à attribuer à l'idéologie politique congolaise. Quand un quartier était conquis, les esclaves élaient effectivement un roi et une reine qui n'avaient pas forcément de lien avec l'organisation militaire. Pour Thornton cela serait l'indice d'une volonté de recréer des micros monarchies en phase avec leur vision de la politique. Ces gouvernements alternatifs sont, semble t-il, encore présents à notre époque, à travers les sociétés secrètes des campagnes. Enfin beaucoup de rebelles étaient des anciens guerriers, ce qui explique en partie le succès rapide de l'insurrection.

Thornton reste toujours dans l'hypothèse, il trouve des indices dans les archives traditionnelles de la révolution et les observe avec un regard nouveau issu de ses connaissances sur l'anthropologie politique du Congo, afin de dégager une possible histoire des représentations.



Illustration 10: Scène d'évangélisation, elle est tirée d'un récit du XVIIIe siècle sur des Capucins au royaume du Congo. Cette illustration montre que le christianisme avait déjà touché cette partie de l'Afrique.

Aola Collo and Silvia Benso (eds.), *Sogno: Bamba, Pemba, Ovando e altre contrade dei regni di Congo, Angola e adjacenti* (Milan: published privately by Franco Maria Ricci, 1986), p. 93.

Dans un autre registre, la thèse de Alejandro Gomez *Le spectre de la révolution noire*³⁸ nous intéresse grandement. Gomez a analysé le phénomène complexe de la peur dans les Antilles. Il effectue donc un travail sur l'histoire des représentations. Même si son travail ne concerne pas directement Saint-Domingue, mais plus les Antilles voisines, son travail sur les sources est très pertinent. En plus de décortiquer de nombreux stocks d'archives, il met à jour de nombreux échanges d'informations entre les colonies française, anglaise, espagnole et les États-Unis. Gomez analyse la diffusion du sentiment de peur provoqué par l'insurrection des esclaves dans les différentes sociétés esclavagistes, d'un stimuli traumatisant conjoncturel, mettant fin au sentiment de sûreté des blancs. Il analyse les phénomènes de diffusions et de réceptions des informations. Mais ce qui nous intéresse le plus c'est son analyse des correspondances ou mémoires écrits par des témoins de la révolution. Comment sonder les peurs et les terreurs des blancs qui ont vécu les événements ? Qu'est-ce que peuvent nous dire ces écrits sur les événements de cette insurrection ? Sa démarche prend en compte les différentes perceptions des témoins/acteurs de la révolution. Afin de comprendre la psychologie cognitive et sociale de ces individus il faut comprendre quels ont été les facteurs qui pouvaient influencer ces perceptions : Les expériences vécues, les préjugés, les horizons d'attentes... Quand nous devons, comme Gomez, analyser des témoignages de blancs nous devons prendre toutes ces nuances en compte. Capter la peur et son impact dans le réel est quelque chose de complexe, d'autant que l'imaginaire est puissant. Le mieux selon lui est d'analyser les décisions qui ont été prises par ces témoins après qu'ils aient subi un choc. Les faits permettent de donner une consistance à ces états psychologiques. Ces méthodes qui mélangent les sciences humaines sont intéressantes. Dans cette même veine Anja Bandau dans « The narration of the destruction of Saint-Domingue in the late 18th century and their reinterpretation after the bicentennial of the Haitian revolution »³⁹ analyse la figure littéraire du nègre insurgé dans le récit anonyme *Mon Odyssée*⁴⁰. Elle analyse ce témoignage célèbre et très littéraire avec les outils analytiques de la littérature. Ainsi elle peut dégager des topos littéraires qui peuvent nous aider à comprendre certaines mentalités et représentations coloniales. Elle nous rappelle aussi que tel ou tel événement raconté dans un ouvrage peut avant tout être une modalité littéraire, servant à la trame du récit, au style général de l'œuvre ou pour respecter les usages d'un genre.

38. Gomez Alejandro, op.cit.

39. Bandau Anja, « The Narrations of the Destruction of Saint-Domingue in the Late 18th Century and their Reinterpretations after the Bicentennial of the Haitian Revolution », *l'Ordinaire des Amériques*, n°215, 2013.

40. Anonyme, *Mon Odyssée*, Historic New Orleans Collection: Puech Parham Papers, MS 85-117-L.



Illustration 11: Illustration de la couverture de l'ouvrage d'Alejandro Gomez. Elle représente une vision satirique et très critique de la révolution française. On remarquera en bas à droite les petits démons noirs. Ils représentent les esclaves révoltés de Saint-Domingue.

James Gillray. Londres, 1798. Coll. The National Portrait Gallery, cote : NPG D13090. / Gomez Alejandro, op.cit.

4. Le vaudou et l'insurrection.

Dans l'historiographie traditionnelle et nationaliste haïtienne la cérémonie du Bois-Caïman est vue comme l'acte fondateur de la révolution haïtienne. Le vaudou a souvent été perçu comme une force insurrectionnelle motrice. Cette vision romantique servait soit à glorifier la révolution populaire ou au contraire à démontrer son caractère sauvage. L'historiographie qui a traité du rôle du vaudou dans l'insurrection est donc conséquente. En effet le vaudou en plus d'être le culte magico-religieux principal des esclaves, est également un cadre de pensée. Le vaudou est dépositaire d'une vision du monde. L'ethnologie s'est d'ailleurs largement penchée sur le vaudou moderne et en a esquissé les principaux traits⁴¹. Il y a néanmoins, toujours une part de non découvert dans ce culte. Le peuple haïtien ne veut pas dévoiler aux occidentaux tout son univers, surtout en ce qui concerne la magie hors du culte officiel.

Pour faire bref le vaudou est une religion métis, qui a pour base le culte polythéiste du vaudou dahoméen, avec un gros apport culturel congolais. Le culte se couple avec un fervent catholicisme, qui vient parfois s'immiscer dans les pratiques religieuses ou la magie vaudou. Le catholicisme a été transmis par les missionnaires français des îles et les missionnaires portugais qui avaient déjà évangélisé certains royaumes Congolais. Il n'y a pas de clergé mais une nébuleuse de « hougan » ou « mambo », c'est à dire de prêtres-sorciers hommes et femmes. Ils sont sensés réaliser une liturgie qui va mettre en relation les divinités (les Iwas ou les Ioas) avec les fidèles. Les divinités peuvent être protectrices ou malfaisantes. Il y a trois panthéons :

-Les Iwas Rada, originaires d'Afrique dahoméenne, se sont les Iwas les plus « fréquentables » qui constituent le corps officiel de la liturgie. Ce sont les Iwas les plus courants et les plus puissants

-Les Iwas Petro, qui sont nés dans le métissage de l'esclavage, dans un contexte de résistance spirituelle, ils sont plus ambiguës que les précédents.

-Les Iwas Gédé, qui sont les divinités de la mort. Ils sont moins puissants que les deux premiers panthéons et ils sont eux aussi ambiguës.

Le hougan doit normalement se distinguer du sorcier : le boko, qui jette des sorts contre de l'argent à des fins individuelles. Mais dans les faits les frontières entre magie et religion sont poreuses et font partie d'un même ensemble axiologique qui permet d'expliquer la nature du bien et du mal. Le fidèle croit au « bon dieu » créateur du catholicisme. Il a été démontré que cette entité existait déjà dans les cosmogonies africaines. De plus Thornton nous rappelle que de nombreux esclaves

41. Il y a d'abord le classique : Métraux Alfred, *Le vaudou haïtien*, Gallimard, coll. "L'Espèce humaine", Paris, 1958. également les observations d'un curé de campagne : Kerboull Jean, *Le vaudou magie ou religion ?*, Robert Laffont coll. les énigmes de l'univers, Paris, 1974. Et la très belle synthèse du spécialiste actuel de la question : Hurbon Laënnec, *Dieu dans le vaudou haïtien*, Maisonneuve et Larose, Paris, 1972. (version rééditée et augmentée depuis peu)

congolais étaient déjà catholiques. Cependant la nature du Dieu créateur africain n'a pas fondamentalement changé : il est loin et s'occupe peu des affaires des hommes tout en restant le maître de la Providence. Le vaudou est une religion dansée. Le moment le plus important est la possession, c'est à dire quand l'Iwa vient « chevaucher », c'est à dire prendre le contrôle du fidèle. Ce fidèle a donc un rapport de proximité avec les Iwas. Il doit les honorer avec de nombreux sacrifices et cadeaux malgré sa pauvreté. Ces possessions viennent à des moments stratégiques dans le rituel, il ne s'agit pas d'un culte orgiaque, les trances sont codifiées. Cependant les ressorts de la transe mystique ne sont pas encore tout à fait compris par les chercheurs. Même si il y a de la mise en scène, le rôle du rythme et de la danse semblent déterminants, les fidèles ne jouent pas toujours la comédie. Le vaudou constitue un système de valeur complet et une interprétation magique du monde pour les fidèles. C'est par la danse et la transe que les haïtiens apprennent les codes et les valeurs de leur univers. Il ne faut donc absolument pas négliger le vaudou quand on veut comprendre les actes des esclaves, même si le culte a bien entendu évolué.



Illustration 12: Drapeau vaudou contemporain composé de "vévé". Les vévés sont des figures abstraites représentant les différentes divinités/esprits vaudou.

Yves BERGERET, « Une oriflamme du vaudou », Histoire par l'image [en ligne], consulté le 12 May 2016. URL : <http://www.histoire-image.org/etudes/oriflamme-vaudou>

Pierre Pluchon⁴² est le premier historien à avoir effectué un large travail sur les sources de l'ancien régime et de la révolution, pour analyser tout ce qui pouvait tourner autour de l'univers spirituel des esclaves. Malgré des conclusions négatives quelques peu eurocentristes sur la nature de la religion vaudou, il décrit de manière prudente et pertinente les quelques manifestations du culte vaudou enregistrées par des colons qui n'y comprenaient pas grand chose. Il résume dans son chapitre « la Guinée contre les blancs », ce qui fait consensus autour de l'interaction entre le vaudou et la révolution.

Le vaudou n'a jamais été anéanti par l'évangélisation, le catholicisme l'a même renforcé. Le modèle dominant de l'ecclésiastique colonial est plus celui de l'aventurier que de l'homme pieux. Certains joueront d'ailleurs un rôle ambiguë dans les révoltes du nord. Pluchon parle d'une « âme africaine jamais menacée », d'une « servitude physique sans suggestion spirituelle » et d'un facteur fort de « solidarité raciale ». Mais contrairement à ce que prétend le mythe national le vaudou ne fut pas une force fédératrice d'énergies opprimées permettant l'éclatement d'une insurrection. Ce n'est pas pour autant qu'il n'a pas eu sa place dans la préparation et le déroulement de l'action. Les cérémonies étaient des lieux d'échanges et d'apprentissage politique. Les esclaves s'y retrouvaient en nombre important. Lors des événements révolutionnaires le vaudou fut un « garde-corps » nous dit Pluchon. Il accompagnait les esclaves dans la révolte en stimulant leur courage. Les protections magiques leur donnaient une impression superstitieuse d'invulnérabilité. Dans les témoignage des colons victimes des attaques de rebelles, ils décrivent clairement, non sans préjugés, un courage fanatique très fort des rebelles. Le vaudou, semble t-il, rythmait l'action, ce qui terrorisait considérablement les colons blancs. Il correspondait à un besoin. Il était passé d'un statut clandestin à un statut public. Certaines sources nous montre que des chefs révolutionnaires étaient aussi des chefs spirituels : Jeannot, Hyacinthe, Halaou, Romaine-la-prophétesse. Il sont cependant rapidement éliminés. Pour Pluchon les sorciers étaient certes des catalyseurs importants de la révolte, mais le pouvoir politique africain exige la soumission du féticheur. Les chefs noirs savent intégrer les croyances africaines, mais ils ne veulent pas partager leur pouvoir avec des sorciers qui ont une emprise spirituelle trop forte sur les esclaves. La mort rapide des chefs spirituels africains peut également se comprendre par l'avènement des chefs noirs créoles qui éliminèrent les chefs africains. Car chez Pluchon, de manière sous-entendue, on a l'impression que c'est l'aveuglement religieux qui aurait tué ces chefs mystérieux. Il s'agit plutôt d'une lutte de pouvoir⁴³. Dans tout les cas les chefs d'origines africaines sont de fervents pratiquants du Vaudou : Sylla, Macaya, Petit-Noel Prieur... Quand au rôle des « confréries » ou des « sectes », qui étaient également connues

42. Pluchon Pierre, « La Guinée contre les blancs », *Vaudou sorciers et Empoisonneurs. De Saint-Domingue à Haïti*, Karthala, Paris, 1987.

43. Barthélemy Georges, *op.cit.*

pendant l'ancien régime, nous sommes obligés de tirer les mêmes conclusions que les ethnologues modernes : On peut suggérer leur importance, mais dans les faits nous ne savons rien à part des rumeurs. Voici ce qui fait donc consensus entre les chercheurs.

Nous avons regardé les études sur l'arrière plan culturel des esclaves. Cela devrait nous permettre d'aborder le problème suivant avec plus de sérénité.

5. Décrire la violence : un enjeu historiographique récent.

« Rendre raison d'un événement déraisonnable qui a ses raisons » nous dit Alain Dewerpe dans Charonne⁴⁴. Cécile Lavergne et Antoine Perdocin formulent les principales problématiques de la description et de l'analyse de la violence dans l'éditorial de la revue *Tracé* n°19⁴⁵. Ce numéro rend compte des principaux travaux autour de la violence malgré leurs dispersions sur le champs historique. Décrire la violence suit un impératif paradoxal pour plusieurs raisons. D'abord parce que la description est au cœur de la démarche ethnographique, alors qu'elle est difficile à cerner. Le statut d'une donnée est peu interrogé pour lui-même. Ensuite on ne décrit jamais la violence mais des violences variées à différentes échelles : violences singulières ou situées, violences physiques, structurelles ou encore symboliques. Et cela dans un cadre interdisciplinaire, car le concept touche autant la philosophie, l'anthropologie, la sociologie et l'histoire. Souvent les apories définitionnelles sont laissées de côté pour tomber dans un discours naturaliste ou métaphysique sur la question, ce qui nous éloigne des principes des sciences humaines. Quand on veut la décrire, elle soulève les problèmes étiologiques dangereux du légitime et de l'illégitime, qui se couple mal avec les qualités objectives d'une description rigoureuse qui veut rendre compte de la réalité de l'objet étudié. Les auteurs parlent alors d'une obligatoire « analyse réflexive » du langage utilisé par le chercheur. C'est à dire d'un questionnement constant sur les descriptions et les qualifications utilisées. Et finalement décrire un fait comme violent implique toujours une dénonciation.

Le travail critique sur les sources est aussi crucial. Pour cela les auteurs citent Bourdieu : « Le pouvoir structurant des mots, leurs capacités de prescrire sous apparence de décrire ou de dénoncer sous apparence d'énoncer »⁴⁶. Quand un acteur ou un témoin d'un fait décrit ce fait, sa description est formatée par ses représentations. Il faut constamment prendre en compte le rapport de la description à l'explication et le rapport de la qualification à la catégorisation. « En tant que discours

44. Alain Dewerpe, *Charonne, 8 février 1962, anthropologie historique d'un massacre d'État*. Gallimard, coll. Folio-Histoire, 2006.

45. Lavergne Cécile et Perdocin Anton, « Éditorial. La violence à l'épreuve de la description », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, n°19, 2010.

46. BOURDIEU Pierre, 2001 [1980], « Décrire et prescrire. Les conditions de possibilité et les limites de l'efficacité politique », *Langage et pouvoir symbolique*, Le Seuil, Paris, 2001 [1980].

situé qui configure son contexte et est structuré par lui, la description est moins un miroir du monde qu'une activité qui agit sur ce monde et contribue à l'organiser »⁴⁷.

Les études descriptives ont souvent été mal considérées. Relégué au rang de journalisme scientifique par les théoriciens de la violence. Les auteurs prétendent pourtant qu'elles ont le pouvoir de faire sentir tout en faisant penser, à condition qu'elles comportent des schémas narratifs et des amorces d'interprétations et d'explications. La description est toujours dépendante des cadres théoriques de son énonciateur, qui va décrire les causes d'un acte dans des contextes particuliers ou dans des schémas explicatifs. Le travail de description est donc « imbriqué dans le travail de catégorisation, implicite ou explicite ». Et cela aussi bien dans le travail du chercheur que dans sa source.

L'écriture de la violence peut tomber sur trois écueils : La spectacularisation qui peut provoquer une forme de fascination ou de dégoût. L'aseptisation qui euphémisme ou éloigne trop du fait. Et la moralisation quand les problèmes de mémoires rentrent en jeu. La violence est à la fois déraisonnable et insoutenable, ce qui fait qu'on peut facilement tomber dans le lieu commun de l'incompréhension radicale. Ce n'est pas un problème de style d'écriture mais de distance vis à vis des faits. Notre vision politique doit aussi être interrogée car elle est directrice de notre reconnaissance des formes légitimes ou illégitimes de violences. Nous sommes toujours plus ou moins attirés par un des deux partis. Les historiens sont divisés à propos de la « bonne distance » qu'il faut prendre pour bien décrire la réalité d'un fait historique violent. Le tout est d'éviter de rendre le travail anxiogène, ce qui altérerait à la bonne compréhension de celui-ci. La figuration de la violence prend également des formes très diverses qui doivent être étudiées. « L'étude des corps des corps saccagés vivants ou morts, pose aussi la question [...] du transfert de la violence concrète vers l'imaginaire ».

« La violence interroge les fondements mêmes de l'ordre politique ». Les thèses Weberienne et Girardienne ont fortement marqué toutes études critiques de la violence et Étienne Balibar nous rappelle que « l'économie du pouvoir est inséparable de la violence »⁴⁸. Pour beaucoup de théoriciens il faut briser le sens commun de l'anormalité de la violence. C'est un baromètre social qui vient remettre en cause l'ordre social pacifié. On ne peut se passer d'une généalogie des formes de violence, qui permettent une déconstruction des qualifications des formes de violences. A la fois pour comprendre l'ordre politique en place ou qui se met en place, mais également les représentations qui vont derrière. La violence malgré son caractère immoral est au cœur de l'histoire. « La tâche fondamentale du chercheur serait donc bien de « donner à voir » les

47. MONDADA Lorenza, *Décrire la ville. La construction des savoirs urbains dans l'interaction et dans le texte*, Paris, Anthropos, 2000.

48. BALIBAR Étienne, *Violence et civilité*, Paris, Galilée, 2010.

phénomènes violents, par un souci de précision dans la description des gestes et des intentions violentes, et par la restitution du lexique de la violence utilisé par les acteurs, afin de fournir aux lecteurs les moyens d'une juste compréhension des ressorts politiques et sociaux de la violence ». Le but n'est pas d'ériger un catalogue d'atrocité mais bien une trace concrète de politique en acte.

Raphaëlle Branchu dans son article « la violence coloniale » dans la même revue nous offre une démarche méthodologique dont nous pourrions nous inspirer⁴⁹. Elle tente de comprendre un type de violence particulière qui est la violence coloniale. Elle nous rappelle qu'il n'y a pas de nature humaine, même si, quand on analyse la violence on a l'impression d'une similitude inhérente à travers les époques. On ne peut pas définir à priori la violence. Elle parvient donc à décrire un continuum de la violence en Algérie française, qui se maintient dans une logique de domination qui rappelle sans cesse la conquête aux colonisés. Il faut l'analyser dans un lexique en mutation, issu d'un phénomène d'acculturation croisée, qui nous empêche d'opposer radicalement le colonisateur et le colonisé. L'auteur hérite de la pensée de Foucault⁵⁰ qui définit le pouvoir colonial comme une guerre qui « aurait pour rôle de réinscrire perpétuellement le rapport de force, par une sorte de guerre silencieuse, et de la réinscrire dans les institutions, dans les inégalités économiques, dans le langage, jusque dans les corps des uns et des autres ».

Dans une société esclavagiste, ces remarques prennent tout leur sens. Mais la particularité de la révolution haïtienne c'est qu'il y a une inversion traditionnelle du rapport de force. Le dominé prend le pas sur le dominant qui devient alors la victime. Pourtant dans « Redimensionner la violence dans la révolution antillaise »⁵¹ Anne Pérotin-Dumon nous dit que la violence n'a pas été analysée en tant que telle. Pour elle, elle dérange trop les historiens, craignant faire dans la sensiblerie et le voyeurisme. Traditionnellement l'historien pense que nous n'avons rien à comprendre et rien apprendre dans la violence et qu'une simple mention suffira. C'est la tâche de l'anthropologie. Pourtant on connaît le bilan catastrophique des troubles révolutionnaires antillais. Et depuis quelques décennies la violence politique et guerrière fond l'objet d'un autre regard. Notamment autour de la révolution française et avec les problèmes des mémoires post-dictature dans les pays d'Amérique latine. Pour l'auteur il y a deux ouvrages qui réfléchissent au problème : *Mourir pour les Antilles*⁵² ouvrage collectif de D.Bégot, J. De Cauna, J Coppolani et A.Yacou. Et *Facing racial*

49. Branche Raphaëlle, « La violence coloniale. Enjeux d'une description et choix d'écriture », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, n°19, 2010.

50. FOUCAULT Michel, *Il faut défendre la société. Cours au Collège de France, 1975-1976*, EHESS-Gallimard-Le Seuil. Paris, 1997.

51. Pérotin-Dumon Anne, *op.cit.*

52. Martin L. Michel et Yacou Alain, *Mourir pour les Antilles : indépendance nègre ou esclavage, 1802-1804*, Centre d'études et de recherches caribéennes, Paris, 1991.

*revolution. First-person narrative of the haitian insurrection*⁵³ Jeremy Popkins. Elle nous dit aussi que les descriptions de violences se repartissent dans un nombre suffisamment divers de sources pour que cela soit acceptable pour la critique. Elle ratisse donc quelques exemples de sources exploitables qui pourrons également nous servir.

Si l'on veut décrire les formes de violences qui sont survenues lors de l'insurrection, nous ne pouvons faire l'économie d'une étude de ses racines potentielles. Ces racines sont à trouver dans le système esclavagiste qui a systématisé une certaine forme de violence privée. La plupart des historiens de l'esclavage y consacrent un chapitre ou une sous-partie. La réflexion la plus aboutie sur le problème est l'œuvre de Caroline Oudin-Bastide : *Travail, capitalisme et société esclavagiste. Guadeloupe, Martinique. XVIIe-XIXe*.⁵⁴ L'auteur y décortique les modalités du travail servile, pour nous montrer qu'il est paradoxalement dévalorisé, donc en opposition avec « l'esprit du capitalisme » de Weber, et associé à une violence permanente. Il s'agit d'une anthropologie du travail servile et de sa violence. De nombreux faits sociaux et culturels pertinents sont mis en avant :

- La justice privée conséquence de la privatisation de l'esclave.
- La mécanique des peines, en s'inspirant de Foucault elle montre que les châtiments coloniaux s'inscrivent dans la logique punitive de l'ancien régime. Son but est de restaurer de manière exemplaire la souveraineté du maître, et de tous les blancs qui l'entourent.
- Une réflexion autour du fouet et de sa nécessité pour les planteurs dans une logique de dressage.
- En s'inspirant d'Albert Memmi, elle réfléchit au tenant et aboutissant du discours raciste, qui se constitue en réponse aux accusations des abolitionnistes. Ce racisme, ayant pour racine la peur et la volonté de domination, conditionne la relation ambivalente du maître et de l'esclave.

Le noir, assujéti par le planteur à une détermination raciale vicieuse, se voit soumis à une violence multiforme qui a le but avoué de réduire sa conscience. L'auteur met ici en exergue le fait qu'il s'agit bien d'une relation d'homme à homme d'avilissement et non pas d'une relation d'homme à animal de dressage comme le mettent en avant les planteurs. Oudin-Bastide va même faire le rapprochement avec le concept de Arendt de « banalité du mal », dans le fait que l'esclave se trouve hors du champ de compassion des colons. Illustration parfaite avec ce dicton créole : « battre un nègre c'est le nourrir ». Cependant l'auteur nous rappelle qu'il y a une différence entre l'objectif des planteurs, celui d'instrumentaliser totalement le corps de l'esclave, et sa réalisation. Elle analyse les différents types de résistances socioculturelles comme autant de moyens pour l'esclave de réaccéder à son

53. Popkins Jeremy, *Facing racial revolution. First-person narrative of the haitian insurrection*, University of Chicago press, 2007.

54. Oudin-Bastide Caroline, *Travail, capitalisme et société esclavagiste. Guadeloupe, Martinique (XVII^e-XIX^e siècle)*, Paris, La Découverte « TAP/HIST Contemporaine », 2005.

humanité.

6. Le racisme colonial.

Impossible de se lancer dans une histoire des représentations coloniales sans parler du racisme. Il est en effet partout. Avant de commencer, rappelons la définition éclairante du racisme colonial par Albert Memmi⁵⁵. Le colonialisme que Albert Memmi décrit, est celui de la période contemporaine. Cependant beaucoup de traits qu'il a mis en exergue, se rapprochent de la situation dans les colonies esclavagistes du Nouveau Monde. Notamment dans sa description du racisme :

Le racisme colonial se développe dans un contexte de domination d'une population sur une autre population culturellement différente, sur un territoire extérieur de la métropole du dominant. Le dominant est rapidement conscient de l'aspect moralement douteux de sa domination. En effet il joui de privilèges extraordinaires, tout dans le système est à son avantage : La loi, le système d'exploitation des richesses, la morale, les loisirs... Ces privilèges il les a conquis par la violence et l'appui de la métropole. Ces privilèges sont la base de sa richesse facile, son enrichissement provient d'une situation sociale inégalitaire. C'est parce qu'il peut pourvoir à sa guise dans la masse des populations, afin de les exploiter qu'il fait des profits faciles. Inversement les colonisées sont eux des citoyens de seconde zone ou des esclaves. Ils ont un statut inférieur dans la Loi, ils sont dépossédés des meilleurs terres, aucune lois du travail ne les protège des abus de leurs dominants et leur culture est constamment rabaissée. Cette inégalité de base est la superstructure du fait colonial, qui se constitue sur une domination brutale qui permet l'enrichissement rapide des colons via l'exploitation sans limite du colonisé. Cette domination, elle tient grâce à la violence. Une violence initiale dans la conquête, puis une violence permanente qui réprime sévèrement toutes vellétés. Et quand le danger est trop grand, les colons sont sous la protection de la « Mère-Patrie » et de sa puissance militaire. Seulement voilà, cette domination ne repose sur aucune tradition, sur aucun mythe de contrat social entre le dominant et le dominé. Le colon est un privilégié non-légitimé. Il s'agit donc d'une place usurpée. Les colons vont donc développer « le complexe de Néron ». Jamais réellement convaincu de la légitimité de leur place, ils doivent inscrire leur victoire de fait dans la loi et la morale. Pour aller outre le blâme de la situation ils vont effectuer une double démarche : démontrer les mérites de l'usurpateur et insister sur les démérites de l'usurpé. C'est l'origine de racisme pour Albert Memmi. Tragiquement, plus l'usurpé est écrasé, et plus l'usurpateur triomphe dans l'usurpation, machinalement il coïncidera avec le rôle atroce qu'il s'est choisi. Mais le problème, c'est qu'il ne peut pas supprimer totalement physiquement et moralement l'autre, le

55. Memmi Albert, *Portrait du colonisé, précédé du portrait du colonisateur*, Buchet-Chastel, Correa, 1957.

colonisé, car c'est la source de sa richesse. Nous sommes donc face à une auto-justification et une mystification de l'autre qui fabrique les deux protagonistes du drame colonial. Le racisme est donc le mythe de justification de la colonisation et de sa domination injuste. Il se base donc sur un triple phénomène : Découvrir et mettre en évidence des différences chez l'autre, dévaloriser ces différences à son profit, porter ces différences à l'absolu, et en agissant pour qu'elles le deviennent. Il transforme des faits sociologiques en faits biologiques voir métaphysiques. Inversement il construit une contre-figure dans l'auto-absolution de lui même, le colon « à casque blanc », porteur des valeurs extraordinaires de la métropole. La domination va alors s'inscrire dans la nature, dans l'essence. Les barrières entre les « races » deviennent infranchissables. Mais ce n'est pas un racisme doctrinal, rationnel ou scientifique. Quand on regarde le fond du discours il est plein de contradictions que les colons ne prennent même pas le soin d'harmoniser. C'est un racisme passionnel, c'est un ensemble de réflexes appris et valorisés par l'éducation. Cela sert à vivre et à s'incorporer dans une société inégalitaire.

C) Analyse critique des sources.

Les sources qui m'ont permis de réaliser mon projet sont les Archives nationales de Paris, dispersées dans plusieurs sous-séries :

-La série T contient des papiers privés récupérés pendant la révolution. Certains d'entre eux appartenaient à des hommes ayant vécu les troubles de Saint-Domingue. Il en va de même pour la côte AP (archives personnelle). Ces documents sont précieux car il s'agit parfois de témoins privilégiés des événements. Certains ont été commissaires civils, d'autres colons et d'autres militaires. Ces correspondances, ont été pour certaines déjà analysées. Ces papiers contiennent des informations précieuses car leurs possesseurs donnaient plus facilement leur vision dans leurs correspondances privées.

-La sous série DXXV est de loin le plus riche et le plus inépuisable des fonds d'archives concernant la révolution. Il fait parti de la série D du comité de la révolution française. Cette sous série est un ensemble de documents, rassemblés par la commission des colonies dirigé par Garran de Coulon, pour faire un rapport général des troubles. Il y a 92 cartons qui concernent Saint-Domingue. On y trouve des délibérations des assemblées coloniales, des procès verbaux, des listes de déportés, des rapports des commissaires civils, des correspondances d'administrateurs ou de militaires et enfin des

témoignages de personnes interrogées. Ce fond immense est bien organisé de manière chronologique et thématique. De plus le contenu des cartons est résumé dans un inventaire disponible aux archives. Ce qui permet de cibler considérablement sa recherche. Ce fond riche sert de base pour toutes recherches sur la révolution haïtienne. On y trouve à la fois des informations importantes sur la tenue des événements, les points de vue des différents partis et acteurs de la révolution : colons, libres de couleur, chefs insurgés, commissaires civils... Cependant les documents sont souvent rédigés dans une fausse neutralité administrative, qui ne retranscrit pas des détails qui auraient pu nous intéresser. Mais on y trouve beaucoup de documents exceptionnels qui rendent compte de certains comportements, essentiel à l'élaboration de notre sujet.

-Enfin les journaux coloniaux sont conservés sous la cote AD XXA 176 aux archives nationales. Ils pourront également nous servir pour capter la perception de l'insurrection dans la société coloniale. Les archives militaires comportent beaucoup de documents concernant leur troupes, mais dans le cadre d'un master nous n'aurons pas le temps de les étudier. Il y également des documents intéressants à l'étranger que des auteurs ont publiés. Notamment dans *le spectre de la révolution noire* de Alejandro Gomez⁵⁶, nous pourrons nous servir utilement des quelques documents trouvés dans les Archivo General de India, Archivo General de la Nacion et The National Archives.

Sources imprimées et témoignages :

La révolution haïtienne a produit une littérature historique et testimoniale riche. Notamment de la part des blancs qui ont vécu les troubles de la révolution. On trouve trois types de documents :

-L'ouvrage historique construit et réalisé par un témoin.

-Le témoignage publié ou retrouvé dans un stock d'archive, plus ou moins construit.

-L'ouvrage historique réalisé par un historien contemporain des événements et qui a interrogé des témoins.

Le statut de ces documents est ambiguë : leurs auteurs possèdent des cadres de pensées clairement racistes. Ils sont empêtrés dans un mauvais style pathétique, sensé montrer au monde les souffrances des colons. Ils constituent cependant une entrée remarquable dans l'univers de la révolution haïtienne. Notamment pour ce qui est de la violence vécue et perçue. Ils ont toujours été

56. Gomez Alejandro, *op.cit.*

utilisé par les historiens avec une grande prudence, pour illustrer certains faits. Des études récentes commencent à vraiment les prendre en considération. Notamment Jeremy Popkins dans *Facing Racial Revolution*⁵⁷. Pour lui les auteurs de ces écrits savent qu'ils sont témoins d'événements bouleversants, ils ressentent donc le besoin de partager leurs expériences. Certes ils s'agit d'écrits partiels et parfois à but de propagande. Cependant ils se dégagent de la vision administrative et militaire des archives officielles qui ne s'arrêtent pas sur les détails. Ces témoignages ne sont pas essentiels pour comprendre les mécanismes de la révolution. Mais ils peuvent nous faire comprendre la manière dont elle a été vécue par certains représentants d'une classe sociale. Ils peuvent nous emmener à analyser d'autres facettes de la révolution, qui se situent plus dans le territoire de l'histoire des représentations. Les documents utilisés seront tous cités dans la bibliographie générale du mémoire et ils sont sur Gallica.

J'utilise aussi un inventaire utile : **Domingino**.

(<http://www.domingino.de/francais.html>)

C'est un inventaire qui répertorie les colons de Saint-Domingue qui étaient mentionnés dans les registres de l'ancien régime et de la révolution. Il a été créé en 2014 par Olivier Glied.

Pour les illustrations je me suis largement servi dans l'article d'Alejandro Gomez. C'est une étude iconographique des images de l'apocalypse des planteurs qui préfigure sa thèse⁵⁸. J'ai aussi trouvé au fil de mes recherches un site internet très bien fourni : *The Atlantic Slave Trade and Slave Life in the Americas: A Visual Record* de Jerome S. Handler et Michael L. Tuite Jr. Il s'agit d'une somme impressionnante de 1280 images datant de l'époque de l'esclavage et venant de plusieurs pays. Lien URL: <http://hitchcock.itc.virginia.edu/Slavery/index.php>

57. Popkins Jeremy, *op.cit.*

58. Gómez Alejandro, « Images de l'apocalypse des planteurs », *L'Ordinaire des Amériques*, 215 | 2013, En ligne depuis le 11 juin 2014. URL : <http://orda.revues.org/665>.

Partie I- Chroniques des « violences nègres ». Description de la perception de l'insurrection des esclaves du Nord par la société coloniale. P59

Cette partie est l'étude de l'émergence d'un discours, et des modalités de son expression.

Pour effectuer ce travail j'utiliserais la méthode suivante :

Pour comprendre l'impact du choc révolutionnaire je vais d'abord essayer de pénétrer les premiers degrés de perceptions, les expériences fondatrices traumatisantes et la manière dont elles ont été retranscrites dans les documents contemporains de l'insurrection. Je vais ensuite regarder leurs réverbérations, dans les divers témoignages, les mémoires et les synthèses historiques, réalisés pendant ou après la révolution haïtienne.

L'image du « nègre insurgé » s'est constituée à partir de faits réels, perçus par une partie de la population. Comme nous le dit Alejandro Gomez, malgré les avertissements annonciateurs des Raynal et des Grégoire, c'est le fait d'avoir vécu, ou été en relation avec des personnes qui ont vécu l'insurrection, qui a modifié en partie la vision du monde des colons. Comme l'auteur je vais cataloguer et décrire un certain nombre d'événements traumatisants qui ont conditionné l'image nouvelle du « nègre insurgé »⁵⁹. Cependant je n'aurais pas le même objectif ni le même cadre temporel que Alejandro Gomez. Mon objectif n'est pas de comprendre la diffusion dans l'espace atlantique de « l'angoisse haïtienne »⁶⁰, mais plutôt les modalités de son expression. D'une diversité irréductible d'événements violents, un discours généralisant et raciste à propos des esclaves en révolte s'est constitué.

Dans cette première partie je vais regarder d'où provient ce discours, de qu'elles interactions humaines il est né. Ces interactions sont des faits réels ou imaginés qui décrivent les violences exercées par les esclaves noirs sur les autres catégories de populations de la colonie. Il pourra aussi s'agir de descriptions de leurs comportements culturels, dit barbares, dans le sens où ils participent au portrait général du « nègre insurgé ». Ces traces d'interactions, je vais tenter de voir leurs échos dans d'autres types de documents, des documents qui décrivent cette insurrection de manière plus construite. Je vais tenter d'analyser pas à pas la mise en récit des événements insurrectionnels. Je vais essayer de comprendre la provenance d'un discours, à partir d'un réel perçu. Je vais essayer de comprendre la manière, dont ce réel est retravaillé pour produire une construction idéologique. Pourquoi ne pas directement analyser le discours en lui même ? Tout d'abord il s'agit bien de démystifier la parole coloniale à propos des esclaves. Il s'agit de montrer que les récits sur les

59. Gomez Alejandro, *op.cit.*

60. Gomez Alejandro, *op.cit.*

violences proviennent souvent de rumeurs et de « on dit ». Mais aussi pour casser la logique de généralisation des comportements. En mettant en lumière la construction historique d'un discours idéologique, on montre ses mécanismes insidieux qui déforment le réel pour soutenir une idéologie. Enfin, en reprenant la mise en récit, la construction du discours, je pourrais montrer qu'il provient d'un devenir historique en mutation. Mon analyse se fera sur trois degrés de documentation, qui rendent compte de différents degrés de perceptions :

-Le premier degré est issu d'un travail de collecte d'informations aux Archives Nationales : Ce sont les perceptions « à chauds ». C'est l'ensemble des documents juridiques, administratifs, épistolaires et militaires qui encadraient ou parlaient l'insurrection pendant qu'elle se déroulait. Il s'agit toujours d'écrits exprimant un certain point de vue sur les événements. Cependant le fait qu'ils soient au cœur de l'action me permet d'accéder aux reports expériences qui se rapprochent le plus du réel. Ils nous permettent de capter le point de départ de la nouvelle vision du « nègre ».

-Il y a ensuite les perceptions « tièdes » ou intermédiaires. Il s'agit de l'ensemble des mémoires, des adresses, des discours, publiés ou non, qui nous parlent des faits insurrectionnels contemporains ou très récents. Dans ce corpus, les auteurs expriment clairement leurs point de vue sur les événements avec tous les filtres socio-culturels de leurs représentations. On peut ainsi essayer de répondre à la question de « comment percevaient-il l'événement quand celui-ci se déroulait ? ». Au premier niveau de documentation, le jugement s'exprimait de manière plus inconsciente. Ici il s'exprime beaucoup plus clairement. C'est au travers de ces documents qu'on comprend l'élaboration du discours.

-Enfin nous avons les synthèses historiques ou les témoignages « à froid ». Il s'agit d'un corpus de textes écrit aux lendemains de l'insurrection jusque dans les années 1820. On peut les séparer en deux tendances politique : l'abolitionnisme et l'esclavagisme. L'objectif de leurs auteurs est double. Il s'agit à la fois de défendre une cause, ainsi que de se faire de l'argent et un statut social. Ils reprennent deux formes littéraires en vogue à la fin du XIXème siècle : le pamphlet et le mémoire. Ce sont certes des sources de « seconde main ». Pourtant ces documents nous intéressent, dans la mesure où ils interprètent, modifient, relient les expériences traumatisantes que nous aurons décrites. Il s'agit des récits historiques les plus élaborés, mais parfois aussi les plus fragiles d'un point de vue scientifique. Ils font souvent fi des règles modernes de l'histoire. Ce qui les rend à la fois déconcertant et fascinant. Déconcertant dans la manière d'utiliser des anecdotes et des faits historiques sans preuves et dans des enchaînements improbables. Mais fascinant, car ils nous en disent long sur le discours colonial. Ils seront la base de notre travail sur le discours raciste en deuxième partie. Je vais donc essayer dans cette première partie de définir les caractéristiques principales de ces récits historiques et littéraires.

Ce travail préliminaire est essentiel afin d'appuyer les hypothèses des deux autres parties. Il s'agit de voir comment un événement a été interprété sur différents degrés de perceptions.

Je ne cherche pas à retracer l'histoire de l'insurrection, en déchiffrant le flux des événements insurrectionnels complexes et divers. Je veux regarder comment certains événements marquant ont été perçus et retravaillés. Je veux comprendre et déconstruire, le développement et l'instrumentalisation de la peur du « nègre insurgé ».

A) Les perceptions « à chaud ». Émergence d'une figure de l'autre dans la confrontation et la peur, soit les premières impressions de la société coloniale.

Nous étudions ici les fragments archivistiques trouvés aux archives nationales. Le but est de comprendre comment surgit la peur à partir des premières impressions qu'on eu les colons de l'insurrection. J'essaie de capter la matrice de la figure du « nègre insurgé » avec un ensemble documentaire varié.

1. Des réactions ambivalentes.

-Les premiers tableaux insurrectionnels sont souvent des discours prononcés dans les diverses assemblées coloniales. Ils permettent de jauger les premiers effets du choc, et des premières formulations explicatives des causes de l'insurrection. Par exemple dans son discours du 20 septembre à l'Assemblée Provinciale du Nord 1791 M. d'Augy nous explique son point de vue sur les récents événements :

« Foible malgré la supériorité de son nombre, foible, lors même qu'il a pu se croire protégé par la puissance qui devoit le contenir, l'ennemi au-devant du quel vous allez, attend pour vous rendre les armes que la certitude d'être formellement désavoué et sérieusement poursuivi par les représentant de la nation et du roi. Montrez-vous, Monsieur le général, (Blanchelande), déployé toutes vos forces, qu'elles abordent au même instant et pas en différent points, nos esclaves se dissiperont d'eux mêmes sans effusion de sang, où plutôt ils se hâteront de tomber à vos pieds, en vous livrant les chefs qui les tourmentent et les tiennent depuis si longtemps réunis et armés malgré eux. Ces chefs, qui ne sont eux-même que que d'aveugles instruments, découvriront les instigateurs qui les ont guidés et maintenus jusqu'à ce jour dans la voie du crime. »⁶¹

Souvent les premiers récits se veulent optimistes. Afin d'assurer la suprématie raciale dans un discours rassurant : une fois les chefs vaincus, nos bon esclaves rentreront dans les rangs se disaient-ils. Le conspirationnisme est un étendard souvent brandis pour expliquer l'inexplicable

61. A.N, DXXV4, M. d'Augy, discours à l'Assemblée Provinciale du Nord, 20/09/1791.

pour les colons. Ceux-ci ont en effet intégré de manière certaine l'infériorité fantasmé de leurs subalternes :

« C'est du 21 au 22 août et au quartier nommé acul que les nègres ont commencé leurs incendies et leurs massacres, depuis cette époque ils ont parcourue une très grande partie de la plaine et des montagnes » [...] « ils séduisent les ateliers de manière différentes et les font marcher par la force quand ils le peuvent » [...] « ils ne sont redoutables que pour les blancs qui se trouvent seuls ou peu nombreux, car pour peu qu'on leur face bonne contenance ils s'enfuient ou se laisse détruire ». ⁶²

Ce rapport du 19 octobre du comité colonial, va dans ce sens. Ils se réjouissent des victoires faciles des milices du Cap contre les esclaves dans les plaines. Cependant il s'agit de victoire éphémères qui ne font que disperser les esclaves dans les montagnes.

-D'autres sont moins optimistes, dans une lettre du 25 septembre un colon fait part de son désespoir :

« Je n'ai jamais vu spectacle si terrible » [...] « suivant moi tout est perdu et les blancs se retireront de l'Amérique et la colonie restera dans la mesme situation que Saint-Vincent quand elle a été possédée par les caraïbes » ⁶³

Il s'agit cependant d'une lettre privée, où les affects personnels priment sur la logique du discours dominant. Mais cela montre que les premières impressions sur l'insurrection pouvaient être ambivalentes. Le capitaine du navire « le Charlone » fait également états de ses doutes quand à l'avenir de la colonie. Il critique l'aveuglement des colons face aux demandes des hommes de couleur qui est pour lui la cause de tous les maux. De manière pessimiste et radicale il prédit la fin de la colonie si on ne massacre pas tous les esclaves de la Plaine du Nord qui ont connu le soulèvement. ⁶⁴

L'événement est perçue de manière différente, car les colons n'ont pas toutes les informations nécessaire pour bien comprendre ce qu'il se passe, chacun va donc de sa supposition en fonction de son expérience et sa vision du monde. Il est important de se le rappeler en introduction.

2. Un flot d'informations qui cristallisent les peurs.

Un certains nombre de lettres et de déclarations nous permettent de voir dans quelle ambiance se trouvait la ville du Cap dans les premiers jours de l'insurrection. Les flammes s'élevaient partout

62. A.N, DXXV78, Comité colonial, *au président*, 19/10/1791.

63. A.N, DXXV78, *Extrait d'une lettre du Cap-Français*, 25/09/1791.

64. A.N, DXXV78, M. Henry, *journal de bord du Charlone*, 27/09/1791.

dans la plaine et des réfugiés arrivaient en masse dans la ville avec des récits de destructions terrifiants et contradictoires :

-Certaines déclarations faites par des colons, nous permettent de connaître la nature des contenus des récits de réfugiés. Comme par exemple celle de M. Legredieu. Il fut prisonnier sur un camp d'esclaves où il assista, dit il, à la pendaison de 54 blancs. Avant d'être capturé il vécu un petit périple : Le 23 août il parvint à fuir son habitation prévenu de l'insurrection par des esclaves. Caché dans les bois avec ses enfants il ne peut s'enfuir de manière efficace à cause de son état maladif. Comptant sur la clémence des insurgés il se rend chez une famille de « mulâtre » qui selon lui leur devait « les plus grandes obligations ». Quand il arrive, la belle mère de son gendre, l'homme de couleur Leroy, le laisse agoniser huit heures, devant sa maison, sans lui donner de l'aide. Ensuite Leroy arrive avec des insurgés et il capture M. Legredieu. Le lendemain « ils lient le sieur Legredieu sur un poteau de manière à arrêter sa circulation sanguine ». Il survit grâce à la bonté d'un esclave qui desserre ses liens. Il réussit à s'enfuir car les gardes qui le surveillent s'endorment. Mais il finit par être capturé une nouvelle fois par une bande d'esclaves. Il termine son récit en disant que c'est les « mulâtres qui sont les instigateurs de la férocité des nègres » et loue intelligence de Jean-François.⁶⁵

-D'autres informations parvenaient via les unités militaires et des milices coloniales. Comme nous le montre un rapport de la 21ème du bataillon d'Artois fait au Cap. Il raconte la perte du bourg du Dondon en septembre face aux insurgés. Les attaques de ceux qu'ils appellent les « brigands » sont précédés par les flammes. Si les militaires semble offrir une forte résistance face aux esclaves durant toute une matinée, ils doivent abandonner le bourg face à une armée nombreuse et déterminé à prendre la position. Les hommes du bataillon ne peuvent finalement pas tenir très longtemps et quittent le bourg où des drapeaux rouges sont déployés par les esclaves. Ils rentrent au Cap et ne peuvent que constater les dégâts. La description des combats donnent une impression de guerre sans merci où chaque position est défendue avec ardeur dans des combats de rue très violents. On ressent la haine des militaires qui traitent les esclaves de « monstres » et pestant contre le manque de moyens humains et matériels. Les esclaves sont décrits comme arrivant en masse des mornes. Ils crient « vive le roi » et demandent la tête du chef du bataillon. Les militaires constatent avec effroi qu'ils savent se servir des canons. Comme souvent, ils disent qu'ils sont dirigés par des hommes de couleur, car ils en ont aperçu dans l'armée adverse.⁶⁶

65. A.N, DXXV64, *Extrait des pièces déposée à la municipalité du Cap, témoignage de Legredieu à la commission prévôtale*, 28/02/1792.

66. A.N, DXXV78, *Rapport du bataillon d'Artois, récit sur les événements arrivé au bourg du Dondon*, pp 9-15. non

-Certains esclaves ont été interrogé par les autorités coloniales ou des militaires. Ils donnent des renseignements sur l'organisation de l'insurrection. Il s'agit bien entendu de paroles retranscrites et on ne peut pas savoir si ils disent la vérité. Dans tous les cas ils instillaient des informations aux colons. Dans l'interrogatoire des hommes du Camps des Mornes, à l'Acul, plusieurs esclaves sont interrogés le 5 septembre 1791. Nous n'avons que les réponses et pas les questions. Mais on comprend rapidement la nature des questions et donc les idées qui taraudaient les colons. Les réponses sont lui suivantes : « Que c'etoit Barthelemy nègre de M. Rochefort de la petite anse qui etoit le chef avec Boukman, qu'il y a un Roi nommé Yorie nègre de M. Biassou (le chef révolutionnaire?) que George au Père Castan est un chef / que lui Arlequin est commandant ». « Qu'il y a dans la bande beaucoup de mulâtres » dont deux du Limbé « Charles et Coco ». Ils leurs parlent également d'un nègre libre qui proclame la liberté générale en lisant une gazette. Ils disent qu'ils n'y a pas de blancs dans leurs bandes mais qu'ils en ont vu 7 ou 8 dans le camp général. Ces informations sont plausibles, mais la prochaine est plus étrange. Les esclaves prétendent que c'est le « colonel du régiment du cap » qui est venu apporté la révolte et qui leur donne des munitions dans un endroit au bord de la mer de l'Acul. Dans ce type d'interrogation il est intéressant de voir un point qui revient souvent : qui est derrière l'insurrection des esclaves ? Les suppositions des colons vont entre les hommes de couleur, les abolitionnistes et des blancs de la colonie, patriotes ou royalistes qui s'accusaient mutuellement. Les historiens de la révolution ont montré qu'il ne s'agissait d'aucun des trois, mais bien d'une insurrection autonome favorisée par des facteurs extérieurs. On ne peut pas jauger la qualité de la dernière information, les interrogatoires étaient systématiquement musclés et les esclaves pouvaient aussi jouer avec les informations pour causer des doutes chez les colons⁶⁷. Néanmoins cet interrogatoire nous révèle une des préoccupations premières des colons qui reviennent souvent dans les archives : Qui est derrière l'insurrection ?

-Dans son ouvrage Pierre Pluchon nous offre un extrait intéressant trouvé aux archives d'Aix-En-Provence. Il s'agit du témoignage d'un homme qui faisait la sentinelle du Limbé et qui a vu l'Acul s'embraser. La description est déjà assez élaborée :

« Une ville prise d'assaut n'offre pas un spectacle pareil à celui que j'ai eu sous les yeux pendant quelques heures. Plus de vestige d'habitations et d'habitants. Les hennissements des mulets et des chevaux harassés et poursuivis, les cris des animaux de toutes espèces tombant sous les couteaux de ces déchaînés, le son du bamboula (petit tambour) autour duquel dansent ces cannibales, tout dégoûtant du sang de leurs maître, ce son sourd et lugubre, d'accord avec leurs clameurs rauques et prolongées dans le silence des

daté.

67. Fick Carolyn, *op.cit.* Chap 6. épisode des Plantons : Les esclaves crient « vive Blanchelande » pour semer la division chez leurs ennemis.

ténébres, tout faisait de cette nuit de deuil l'image de la dernière nuit du monde rentrant dans le chaos ».⁶⁸

Comme nous dit Pierre Pluchon, « incontestablement le cérémonial militaire des esclaves pétrifie les Européens d'une peur insurmontable. »⁶⁹

Les informations que nous offrent ces documents sont assez littérales et probablement vraies. On ressent déjà la peur de l'autre, mais toute l'imagerie du barbare n'est pas encore totalement développée. Ces récits constituent sans doute la première étape de l'image « du nègre insurgé ». En effet ces expériences brutes étaient retranscrites aux autorités locales, mais on peut émettre l'hypothèse que ces rescapés racontaient également leurs malheurs à leurs semblables. Ces documents sont des indices qui nous permettent de voir la couleur des récits qui pullulaient après l'insurrection du Nord. Ces histoires découlent donc de confrontations réelles, de violences subies et appréhendées avec des représentations du monde racistes.

3. Les éléments récurrents dans les récits « à chaud ».

Un flot d'informations, parfois contradictoire, parvenaient donc dans les villes fortifiées du nord de la colonies. Regardons les éléments qui revenaient souvent dans les descriptions des colons et ce qui semblaient d'abords attirer leur attention :

a) Les récits de destructions :

De nombreux propriétaires faisaient état de leurs pertes aux autorités locales. Ils espéraient probablement obtenir des réparations. Par exemple M. Robineau, fait état de ses pertes à l'Assemblée Générale du Cap le 29 septembre 1791. Il n'était pas présent sur les lieux. C'est donc son raffineur qui a échappé aux esclaves, et deux métis qui « lui sont attachés » qui lui ont raconté comment son habitation a été brûlée : Les esclaves arrivent le 25 août. Ils commencent par brûler les structures de l'exploitation. Ils tuent ensuite le commandeur qui s'est opposé à eux. Ils brûlent ensuite la grande case. Deux métis, probablement ses fils, qui combattaient aux côtés des colons, lui apprennent 15 jours plus tard que toutes ses plantations de canne à sucre ont brûlées dans la foulée. Il lui apprennent également que les armées coloniales ont du brûler « les cases à nègres » et disperser ses esclaves pour que l'habitation ne se transforme pas en camp d'insurgé. Il dit avoir perdu 4 esclaves dans l'opération. L'homme se dit donc ruiné et il ignore où se trouve le reste de ses

68. A.N COLONIES F3. 267.

69. Pluchon Pierre, *op.cit*, pp131-132.

esclaves.⁷⁰On retrouve beaucoup de documents similaires aux archives nationales. De plus les colons font souvent états de leurs pertes dans leurs correspondances :

«cette même nuit et la matinée du jour suivant[...] toutes les sucreries voisines et la mienne ont été incendiées. Le feu s'est propagé au point que l'Acul, le Limbé, le Port Margot, la Petite Anse, le Quartier Morin et Limonade, ne présente plus un lieu de possessions riches et opulentes qu'une terre dévorée par la flamme. »⁷¹

Il en va de même pour les fameuses plantations Gallifet, fleuron de l'industrie sucrière où les esclaves étaient disait-on bien traité :

« Vos habitation, monsieur le marquis, sont en cendres, vos mobiliers disparus, votre administrateur n'est plus ! L'insurrection a étendu sur nos propriétés les horreurs de la dévastation et du carnage »⁷²

La destruction quasi totale des infrastructures sucrières et des plantations de canne, est un des éléments clé du choc subi par les colons. En très peu de temps une source de richesse importante depuis 150 ans, est partie en fumée. Cela va donc devenir un élément important du discours.

b) Les violences des insurgés :

La vengeance des esclaves à été bien réelle et a profondément terrifié les colons. Les allusions aux violences sont légions dans les archives. Les colons en parlent dans leurs diverses correspondances :

-M. Davillier nous dit qu'ils « ont exercé sur les blancs les pires inhumanités ».⁷³ Des notables de Plaisance décrivent également l'avancée des esclaves dans leur paroisse. Ils « égorgent » ceux qui tombent entre leurs mains et « portent la désolation » partout où ils vont⁷⁴. Dans une veine plus mélodramatique M. Guilbaud écrit à un ami à Nantes que les « brigands » incendient, massacrent tous et tous le monde sans distinction de sexe et d'age. Il dit que la plaine est sous le contrôle des esclaves où « les chefs de ces scélérats se partagent la plaine en plusieurs royautes, dans lesquels ils exercent sur leurs nouveaux sujets les mêmes droits que cette race s'arroge en Guinée », et il nous décrit un tableau de dévastation remplie de « déchirants spectacles de femmes et d'enfants couvert du deuil de leurs maris et pères ; d'homme, ou mutilé, ou traînant leurs armes pour défendre une vie presque éteinte par les peines de l'âme et les fatigues du services... Nulle description, messieurs, ne

70. A.N, DXXV78, Déclaration de M. Robineau à l'Assemblée Générale du Cap, 27/09/1791.

71. A.N, DXXV78, Extrait d'une lettre de M. de Causias négociant au Cap, 01/09/1791.

72. A.N, 107 AP 128, dossier 1, Millot à Gallifet, août 1791.

73. A.N, DXXV78, Extrait d'une lettre de M. Davillier à ..., au Cap, non daté.

74. A.N, DXXV78, Plaisance, députés de l'Assemblée Générale, au Cap, 27/09/1791.

peut atteindre au terrible tableau. »⁷⁵

Pourtant ces personnes sont rarement directement témoins de tous ces actes. Elles se contentent de véhiculer les récits ramenés par divers survivants ou unités militaires. Les documents plus proches des faits sont plus rares, mais on en trouve un certain nombre comme ceux j'ai retranscrit dans la sous-partie au dessus. Les premières descriptions qu'on trouve dans les correspondances, ne rentrent pas souvent dans les détails morbides, contrairement aux récits littéraires plus construits. Les tableaux de dévastations sont d'abord assez généraux. Ils disent les choses suivantes : les esclaves brûlent tout, massacrent tout le monde et on retrouve des cadavres mutilés. Ils mettent l'accent sur la barbarie des esclaves et tentent de provoquer la pitié de leur correspondant avec des images de colons agonisants. Ces descriptions ne sont pas des témoignages directs, mais des histoires entendues et retranscrites de manière plus ou moins fidèle. Les anecdotes semblent gagner en subtilité au fur et à mesure que le temps avance :

« soixante mille esclaves, la torche à la main viennent d'incendier la plaine du Cap et tous ses environs; plus de deux cents sucreries, mille caféières au moins ont été dévorées par les flammes et beaucoup de blancs qui se sont trouvés dans ses riches habitations ont été égorgés ou mutilés de la manière la plus épouvantable : on en a vu pendus par les pieds, exposés à l'ardeur d'un soleil brûlant, avec des cannes plantées dans le ventre, les monstres dansaient autour de leurs victimes et achevaient de les faire mourir en les frappant de coups de fouets en cadence; d'autres ont été hachés à menus morceaux et mêlés ensuite dans des calaloux, leurs mets de prédilection; quelques-uns ont été serrés entre deux planches et sciés tout vivants comme une pièce de bois; plusieurs ont été rôtis comme des cochons de lait etc. Il n'est pas d'horreurs, de cruautés que ces scélérats n'aient commis, leurs généraux surtout, Candide, Boukmann, Jeannot, Adonis, Jean-François, Paul etc. ont surpassé en barbarie les monstres réunis de tous les siècles. »⁷⁶

Il s'agit d'une lettre qu'un colon envoya à sa mère résidant en France au début de l'année 1792, dans laquelle il retrace les événements insurrectionnels de 1791. Ce document de 27 pages est riche en détails et en points de vues contemporains des événements. Il a été découvert par Marcel Favre et publié dans la revue *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*⁷⁷. Selon Marcel Favre il était probablement capitaine de dragon pendant l'insurrection. C'était donc un militaire aux premières loges de l'insurrection autour de Port-de-Paix. Nous pouvons voir ici qu'il relate de manière crue les événements de août-septembre 1791 de la plaine du nord. Ils vivait à Port-de-Paix, il s'agit donc d'histoires qu'il a entendu auprès de ses congénères coloniaux. Ce document est un réceptacle des histoires de vengeance insurrectionnelles qui circulaient dans la colonie. On voit donc qu'elles ont gagné en subtilité et en horreurs. Louis de Calbiac essaye de rendre compte de l'horreur de l'insurrection à sa manière, dans sa correspondance avec sa mère. Sans doute veut-il que celle-ci

75. A.N, DXXV78, *Copie d'une lettre de Guilbaud à ...*, au Cap, 10/10/1791.

76. *Le début de la révolte de Saint Domingue dans la Plaine du Cap, vécu par Louis de Calbiac*, G.H.C. Numéro 48, Avril 1793.

77. <http://www.ghcaraibe.org/bul/ghc048/som48.html>

communiquent un maximum en métropole sur le caractère barbare des esclaves.

La description des violences des esclaves revient de manière récurrente dans la documentation archivistique traitant de la révolution haïtienne, notamment dans les correspondances de colons. Décrire la violence du « nègre » semble être une obsession des colons dès le début de l'insurrection. Cette obsession nous permet également de voir le chamboulement émotif de ceux-ci. Pour expliquer ces comportements, ils ne font bien entendu jamais le lien entre la violence du système esclavagiste et son système de punition de type ancien régime

c) La compassion et la soumission de certains esclaves :

Cependant des informations différentes, voir positives sont véhiculées sur les esclaves. En effet un certain nombre d'entre eux restaient fidèles, ou étaient plus indulgent avec leur anciens maîtres. Certains colons n'hésitaient pas à en parler :

Les actions des esclaves de l'habitation Lefebvre sont souvent commentées dans les récits historiques de l'insurrection. Une déclaration faite au Cap en avril 1792 par ces esclaves, retrace la manière dont ils ont combattu les autres esclaves en insurrection.⁷⁸ Ce genre de fidélité permet à certains colons de croire à un rétablissement de la subordination. Par exemple M. Tragnieu de Palmis est heureux d'apprendre que certains ateliers n'ont pas embrassé la révolte, grâce à la collaboration de certains esclaves qui ont dénoncé les « nègres coupables »⁷⁹. Certaines personnes notaient également que les esclaves ne massacraient pas tous le monde. M. Labadie Barrau, un homme sur un bateau en rade au Cap, nous dit que les esclaves épargnent les femmes, les enfants, les prêtres et les chirurgiens.⁸⁰ Durant la révolution haïtienne certains colons ont été sauvés par leur esclaves. Dans le témoignage que nous avons décrit plus haut, M. Legredieu est sauvé de son supplice par un esclave compatissant. M. Blônsainé à la rivière froide à également été sauvé par ses esclaves.⁸¹ Ces commentaires nous montre qu'il y a une diversité dans les comportements des insurgés. Pourquoi certains esclaves massacraient tout le monde et se vengeaient terriblement alors que d'autres restaient fidèles ou étaient plus tolérants envers leurs anciens maîtres ? Cette question est en soi assez bancale. En effet il n'y a pas de « nature noire », donc pas de « violence noire » non plus. La diversité des comportements des esclaves, s'explique par la diversité des histoires individuelles et par la diversité des stratégies individuelles face aux événements. Cependant l'argumentaire colonial et ses représentations racistes masquent ce genre de réalité, qui va à

78. A.N, DXXV64, *Déclaration faite devant la municipalité du Cap*, 08/04/1792.

79. A.N, DXXV78, *Paroisse de Port-Margot*, Tragnieu de Palmis, non daté.

80. A.N, DXXV78, *En rade au Cap à bord du navire la ...*, Labadie Barrau, 11/09/1791.

81. A.N, DXXV1, *Témoignage de Blônsainé et de ses employée sur le événements survenue en Septembre 1791*, Port-au-Prince, non daté.

l'encontre de leur postulat absolument essentialiste à propos des comportements des noirs. D'ailleurs dans sa synthèse historique Garran de Coulon mettait déjà en avant ce fait : Les informations que nous possédons sont parcellaires et variés. Dans certains camps d'esclaves, les exécutions étaient particulièrement fréquentes, tandis que dans d'autres elles étaient rares et calculées. Par là il n'excuse pas les violences qui « souillent » selon lui la révolution noire, mais il prévient le lecteur qu'ils ne faut pas généraliser⁸². Nous étudierons plus tard de manière plus précise comment le discours colonial prend en charge ces diversités comportementales pour les instrumentaliser dans son discours sur la fidélité et la soumission.

d) Des blancs dans les rangs des esclaves et esclaves royalistes :

Les colons cherchent souvent à trouver une origine « blanche » dans l'insurrection. Que ce soit par l'intermédiaire des métis libres ou de personnes blanches. Quand des informations à propos de blancs ayant été vu avec des esclaves leurs provenaient, cela leurs permettaient d'étayer les théories de complots.

-Dans une lettre d'un colon du Cap à un ami à lui de Bordeaux, les esclaves sont décrits comme ayant été amené à l'insurrection par les « mulâtres » qui n'étaient pas inclus dans le traité d'élargissement des droits du 15 mai 1791. De plus il décrit que selon des récits de survivants « qu'il y a parmi les nègres des blancs déguisés qui sont à la tête de plusieurs quartiers. »⁸³

-Les autorités espagnoles à la frontière de l'insurrection parlaient également de ces « tiznados », c'est à dire de blancs teints en noir. Alejandro Gomez nous dit qu'il a trouvé plusieurs occurrences de ces informations non confirmées, qu'il apparente à des confusions entre plusieurs flux d'informations. Il semble que cela est tout de même retenu l'attention des informateurs de la couronne d'Espagne, car le gouverneur insiste bien dans son rapport, qu'il y aurait peut-être des blancs teints en noir parmi les insurgés.⁸⁴

-Dans la déclaration faite à la municipalité du Cap par les esclaves de la plantation Lefebvre fidèle à leur maître en février 1792, ceux-ci parlent également de blancs alliés aux esclaves sans vraiment donner de détails.⁸⁵

Il y avait sans doute des blancs avec les esclaves, mais on peut émettre l'hypothèse qu'il s'agissait

82. Garran de Coulons, *op.cit*, pp334.

83. A.N. DXXXV78, *Lettre à Lambert ainée de Bordeaux*, signature illisible, au Cap, 22/08/1791.

84. Gomez Alejandro, *op.cit*, pp53.

85. A.N, DXXXV64, *Déclaration faite devant la municipalité du Cap*, 08/04/1792.

de prisonniers ou de simples complices. D'autres témoignages nous montre que certains colons faisaient des alliances temporaires avec les esclaves, afin de s'en sortir, comme certains curés au rôle ambiguë. De là à dire qu'ils étaient les cerveaux de l'insurrection, il s'agit de paranoïa, d'un biais de confirmation aux théories de complots.⁸⁶ En fait les principaux chefs de l'insurrection du nord se sont mis sous la tutelle du Roi de France dans leur stratégie politique. Ce qui avait le don d'interloquer les colons. Ils commentaient ces faits sans vraiment les comprendre. Par exemple le « citoyen Peyredieu » habitant du quartier de la ravine du Limbé « déclare que le chef des révoltés lui a dit [...] qu'il ne s'étoit pas révolté pour avoir la liberté mais bien pour remettre le pouvoir exécutif, comme il étoit avant la nouvelle constitution »⁸⁷. Idem pour M. Laroque interrogé le 21 janvier 1792. Selon l'ancien prisonnier les esclaves sont armés « pour rétablir le roi sans son trône_qu'il leur avoit accordé trois jours par semaine_qu'ils portoient la cocarde blanche_que leur cri de guerre est gens du roi_que M. le compte d'Artois à des émissaires parmi eux et que les émissaires sont des hommes très importants »⁸⁸. Ce genre d'informations marquaient les colons dans leurs interprétations des événements, d'une stratégie politique royaliste de certains esclaves, ils arrivaient à des conclusions qui confortaient leur idée préétablie sur l'incapacité des esclaves à s'organiser eux-même.

e) Insubordinations d'esclaves :

Le système esclavagiste s'écroule, les esclaves vont donc effectuer des actions provocantes et humiliantes envers leurs maîtres. Cela semblait surprendre les colons qui en parlaient parfois dans les documents qui nous sont parvenus. Ces genres d'actes vont à l'encontre des théories de la soumission naturelle des esclaves. Mais également de leur barbarie totale car dans ce genre de cas ils ne massacraient pas, ils provoquaient. Malgré tout les colons en parlaient pour obtenir réparation ou pour décrire leur intransigeance envers ce genre de comportement. Ces descriptions sont les témoignages d'un monde qui se renverse. Et si les colons préféraient parler du soumis total ou du barbare total, ce genre d'occurrences nous montre leurs inquiétudes face à des petits gestes révélateurs de la fin d'une époque. D'ailleurs Carolyn Fick n'hésite pas à pointer du doigt le fait que la plupart des esclaves qui ne rentraient pas en insurrection, arrêtaient de travailler sur les plantations, notamment dans le sud au début de l'année 1792.⁸⁹ Le contingent d'esclaves de la Croix-des-Bouquets, surnommé les Suisses jeta également sur les populations du Port-au-Prince un

86. A.N, DXXV64, *Interrogatoire du Curé du Dondon pas la commission nationale et civile*, été 1792.

87. A.N, DXXV114, *Extrait des pièces déposées à la municipalité du Cap-François*, Citoyen Peyredieu, non daté.

88. A.N, DXXV39, *Interrogatoire de M. Laroque*, 21/01/1792.

89. Fick Carolyn, *op.cit.*

sentiment d'effroi, quand ceux-ci défilèrent fièrement dans la ville en octobre 1791. En effet, ils furent intégrés au cortège qui rentra dans la ville après les accords entre les libres de couleur et les dirigeants de Port-au-Prince. La peur du mauvais exemple est palpable dans de nombreux commentaires.⁹⁰ Le fait que les esclaves se prennent en main ou se considèrent comme égaux aux blancs exaspérait profondément les colons. Ces soldats noirs seront d'ailleurs déportés puis assassinés lâchement. Plusieurs documents sur l'insurrection du nord vont dans ce sens. Dans une plainte, François Belley décrit comment un esclave a répondu à une requête concernant ses enfants lors d'une prise d'habitation : « ...il ne s'est pas contenté de paroles mais s'est permis de lui donner des coups... » Le vocabulaire est significatif, l'esclave « s'est permis ». ⁹¹ Un genre d'inversion des rôles qui n'est pas sans rappeler la gifle de M. Bullet lors des négociations entre Jean-François et les commissaires civils. Le colon a cru bon de rappeler au chef des révoltés sa condition d'esclave quand celui-ci négociait d'une éventuelle reddition. On ne plaisante pas avec les symboles, la manière dont Jean-François se présentait, comme un chef militaire libre, est une chose inconcevable pour M. Bullet. Il en va de même pour un esclave de l'habitation Foache au Petit Trou, celui-ci s'était permis de demander à s'asseoir à la table de colons le premier septembre 1791. Il est chassé par des gens armés qui s'y trouvaient. Quand il rentre sur sa plantation il est livré à la garde patriotique par son commandeur. Il finit fusillé pour avoir osé revendiquer une forme d'égalité. ⁹²

Voici donc le type d'informations récurrentes qui circulaient dans la colonie au début de l'insurrection : Destructures, violences, insubordinations, suppositions hasardeuses sur les causes de l'insurrection, esclaves indulgents ou fidèles. Les documents que nous décrivons, sont des indices qui nous permettent d'accéder aux premiers degrés de perceptions de l'événement. Avec toutes ses incertitudes liés à un flot informationnel divers et hétérogènes. Nous n'avons pas accès à toutes les histoires terribles qui se racontaient, soit parce que les documents ont disparu, soit parce qu'elles circulaient par oral. Mais ces documents nous montre que les récits de l'insurrection haïtienne ont émergé à partir de quelque chose. À partir d'un échanges d'informations incertaines et assez floues. Ce cocktail d'informations et de perceptions va donner naissance à un climat de tension.

4. Un climat tendu dans les villes.

Tous ces éléments sont favorables à la mise en place d'un climat tendu dans les villes coloniales. De

90. A.N, DXXXV78, *Mémoire de M. Sameoy*, Port-au-Prince, 29/10/1791.

91. A.N, DXXXV47, *Plainte de François Belley*, non daté.

92. A.N, DXXXV78, *Tableau des événements qui ont eu lieu dans la paroisse du Trou depuis la révolte*, députés de la paroisse, au Cap, 29/02/1792.

nombreux commentateurs nous ont transmis leurs impressions sur ces climats de peurs teinté de violence et de paranoïa. Un climat révélateur qui nous aide à comprendre dans quel cadre s'est constituée la figure de « nègre insurgé » :

Un officier anglais décrit début octobre à son supérieur, la triste ambiance au Cap. « La ville est environnée de retranchements et de palissades, dans les rues on est occupé à placer des chevaux de frises et d'autres obstructions militaires, sur une des places on a élevé six potences et une roue pour tourmenter les pauvres diables à mesure que l'on en prend ». « Le tout forme une triste scène de dévastation et de carnage. Les blancs n'ont ni confiance en eux mêmes ni moyens pour agir. »⁹³ Les colons étaient sous pression et ils défoulaient leur haine sur des prisonniers torturés à mort. Les colons sont inquiets et le fait que les communications soient coupées par les insurgés augmente leur désarroi. Nombreux sont les colons qui sont sans nouvelles de leur proches et de leurs plantations.⁹⁴ Les pénuries alimentaires dans des villes surpeuplées de réfugiés, en proies aux attaques, doivent également agir sur l'élaboration d'un climat de tensions. Un document de la municipalité Fort-Dauphin, nous montre que la ville est totalement dépassée par les événements⁹⁵. Outre les commentaires variés où leurs auteurs veulent nous faire ressentir leur détresse, un certain nombre de mesures et décisions des municipalités appuient cette hypothèse : Les villes ont souvent du mal à prêter des soldats à d'autres contingents militaires, par exemple au Cap, le 29 avril 1792 la municipalité refuse de donner des hommes à Blanchelande⁹⁶. Une ordonnance du bureau de police de la même ville, traite du contrôle de la poudre à canon. Les colons tentent de mettre en place un système, où les marchands qui sont en rade doivent déclarer et apporter armes et poudre au magasin général de la ville. Ils veulent augmenter leurs moyens et empêcher que ce matériel finissent entre les mains des esclaves. Cette mesure du 10 septembre 1791 est logique, mais son caractère exceptionnel et arbitraire nous montre bien que les colons se considéraient comme étant en danger.⁹⁷

B) Les premières mises en récit de l'insurrection des esclaves du Nord, soit les premières compréhensions des événements par la société coloniale.

Nous avons étudié les échos de la violence insurrectionnelle à travers des fragments, des indices. Il s'agit des premières impressions des colons à propos des événements. Nous étions donc plus dans le ressenti et les sentiments. Cela nous a permis de comprendre à partir de quoi émergeait une certaine

93. A.N, DXXV78, *Un officier anglais à son supérieur M Melville*, Londres, 01/10/1791.

94. A.N, DXXV78, *Extrait d'une lettre de M de Causias négociant au Cap*, 01/09/1791.

95. A.N, DXXV1, *Extrait des registres de délibération de la municipalité de Fort-Dauphin*, 01/03/1792.

96. A.N, DXXV113, *Extrait des minutes de la municipalité du Cap*, 29/04/1792.

97. A.N, DXXV64, *Ordonnance du bureau de police du Cap*, 10/09/1791.

représentation des esclaves : Un climat de peur lié à un choc violent. Regardons maintenant les premiers récits construits sur les événements, ceux qui correspondent plus aux premières compréhensions des événements. Il s'agit de résumés, de précis historiques ou analytiques, de discours rédigés aux lendemains des débuts l'insurrection. Contrairement aux documents précédents, ceux-ci ont le but d'être diffusés à un public plus large. Ils ont donc une nature différente. Dans une optique de diffusion ils sont déjà construits pour avoir un impact politique. Pourtant le fait d'être quasiment contemporain aux événements leur donne une nature hybride : Ils sont porteurs de toutes les interrogations latentes, auxquelles seul le recul historique peut répondre. Ils sont un pont entre les expériences et les représentations de l'insurrection. Les représentations racistes du barbare s'expriment plus clairement et on comprend déjà, dans ces premières lignes de perceptions historiques, la construction de la figure littéraire du « nègre insurgé ».

1. Les premiers récits construits sur les événements : Les premiers comptes-rendus de la société coloniale.

L'ensemble documentaire réuni par la commission des colonies de l'Assemblée Nationale, regorge de récits explicatifs qui tentent de comprendre les événements. Des comptes rendus écrits par des colons ou des administrateurs, voyaient le jour dès les premiers mois de l'insurrection. Souvent restés à l'état de manuscrit ou avec une publication restreinte, ces petits ouvrages n'ont pas la postérité de ceux que nous décrirons plus tard. Ce sont des documents où les colons ont compilé des témoignages que nous n'avons hélas plus en main. Nous allons regarder un ensemble documentaire qui correspond à la première compréhension des événements.

-Commençons par le rapport des députés du Limbé daté d'Octobre 1791 intitulé « *Renseignement sur la position actuelle du Limbé depuis le commencement de la révolte* ». Le document se concentre donc sur les affaires du Limbé. Il est révélateur du choc et des incertitudes des colons. « Le 23 les brigands qui avoient dévasté l'Acoul [...], entrèrent dans le Limbé par l'habitation St Michel ; (une) grande partie des ateliers se joignirent à eux, les plus riches sucreries furent en peu d'instant dévorés par les flammes. » Leurs informateurs sont une soixantaine d'habitants du quartier qui ont réussi à fuir. Ils « se virent entourés deux fois 24 heures de feux et de brigands, sans provisions pour vivre, mal armés et peu munis de poudre / ils ont pris le chemin de l'embarcadère du Limbé à travers des milliers de noirs. Ils y sont arrivés sans pertes d'hommes et à l'aide de leur contenance/ on respiroit l'indignation et la douleur. » Le style semble se vouloir avant tout descriptif. C'est un résumé des événements. Cependant on retrouve déjà l'apologie du colon

courageux au milieu des flammes. « D'après tous les renseignements que nous avons, une cinquantaine de nos frères et comparoissiens ont été massacrés, nous pouvons même dire martyrisés, par ceux auxquels ils montraient d'habitude le plus de confiance. Les valets, les cochers, ceux qui approchoit le plus la personne du maître lui portoit le premier coup. » En effet, il est vraisemblable que les instigateurs de l'insurrection soient les esclaves qui avaient le plus de liberté de mouvements, ceux qui étaient les mieux traités. Les auteurs montrent ici leur indignation et leur incompréhension face au phénomène : comment leurs plus fidèles serviteurs ont-ils pu porter la main sur eux ? Les auteurs nous avouent honnêtement que les informations qu'ils possèdent sont incertaines : « Notre quartier est le seul où depuis le 23 août, il n'a pénétré aucun détachement de blancs. Les détails que nous pouvons donner sont donc imparfaits. Nous nous attendons à tout perdre. » La reconquête des leurs possessions disent-ils « ne nous fera connoître que à des horreurs, dont nous avons aucune certitude, mais beaucoup de crainte et des mieux fondées, si elle nous sont inspirées par la connoissance des attentats divers, commis partout ailleurs et de la noirceur du caractère de nos ennemis. » Ce rapport est révélateur de la crainte des colons : Ils ne savent pas ce qui se passe mais ils s'attendent au pire. Les histoires et les rumeurs qu'ils ont entendu à propos des esclaves des autres régions, sont forcément applicables selon les auteurs, à leur région. Bien entendu cela est du à la « noirceur » de leur esprit, fabuleux jeu de mot d'ailleurs, et non pas à une dynamique de vengeance.⁹⁸

-Le rapport de Blanchelande aux députés de l'assemblée coloniale est également intéressant, dans le sens où il constitue une analyse générale des esclaves et de leur stratégie, réalisé au lendemain de ses expéditions contre les esclaves insurgés. Il n'est pas daté, mais on peut facilement le situer dans la fin de l'année 1791, car il discute grandement des alliances avec les libres de couleur qui se sont constituées autour d'octobre-novembre 1791. Il met en place un argumentaire qui défend l'idée d'une alliance nécessaire avec les hommes de couleur, d'une certaine indulgence envers les esclaves et d'un envoi massif de troupes françaises. Le but de cette lettre est de convaincre la très conservatrice Assemblée Coloniale de Saint-Marc, d'accorder les droits politiques aux hommes de couleur. Selon lui c'est l'unique solution pour ramener les ateliers dans l'ordre de l'esclavage : « Les troupes qui nous sont arrivées et celles qui nous arriverons encore suffiront à peine, je ne dois pas le dissimuler, à faire rentrer dans le devoir les esclaves révoltés et à contenir les autres ; mais si à ce genre d'ennemis se joignent encore les hommes de couleur comme il n'en n'est pas possible d'en douter, ce sont eux même qui exécutent la révolte [...] il n'en est malheureusement que trop à

98. A.N, DXXV78, « *Renseignement sur la position actuelle du Limbé depuis le commencement de la révolte* », Député du Limbé, au Cap, 01/10/1791.

craindre. »; « Vous aurez le chagrin de voir les troupes périr en détail aux intempéries d'un climat destructeur pour ceux qui n'y sont point accoutumés » avec « des marches forcées à-travers des montagnes impénétrables pour les Européens ». Les esclaves sont dans « des retraites inaccessibles » où les hommes de couleur et les esclaves « aguerris et endurcis à la fatigue les rendent inexpugnables ». Blanchelande décrit une guerre sans fin si jamais ils continuaient à combattre les esclaves de cette manière : « Calculez messieurs le mal qu'ils pourront faire dans cette position, tandis qu'on éteindra le feu d'un côté, ils le rallumeront de l'autre, les mornes seront presque entièrement en proie au brigandage, ils désoleront la plaine par des incendies continuels, ils exciteront sans cesse les ateliers à la révolte et rendront dès lors inutile tous les moyens que l'on emploiera pour y rétablir l'ordre et la subordination. Une guerre de cette nature sera véritablement interminable ». La réalité du terrain, le gouverneur la connaît pour avoir dirigé des expéditions militaires inutiles. La réalité d'une stratégie guerrière redoutable de guérilla montagnarde, va se doubler d'une image du « nègre » aussi sauvage que les montagnes qu'il peuple. Dans ces descriptions, l'adéquation entre les esclaves et leur espace stratégique semblé lié à la race et non pas à leur détermination. Seul les hommes de couleur, qui possèdent du sang africain sont en mesure de les déloger pour Blanchelande. C'est l'habitude au climat qui est mis en avant et pas l'habitude à un régime de vie strict.⁹⁹

-Venons ensuite à un récit déjà plus littéraire où s'expriment les nuances du pathétique : « Ce fut le 23 août à minuit que commença le carnage... On avait bien déjà eu le prélude de cette scène sanglante huit jours auparavant dans l'incendie d'une sucrerie au Port-Margot » introduit l'auteur de manière inaugurale. Ce texte est un récit du début de l'insurrection signé D.V daté du 27 septembre 1791 et fait au Cap. « Notre confiance (envers les esclaves) nous a sans doute perdu » dit-il a propos de cela. Il décrit ensuite la fameuse scène inaugurale de l'insurrection sur l'habitation Noé à l'Acul ; 12 esclaves massacrent l'apprenti raffineur et le procureur à coup de sabre, il gardent cependant le chirurgien en vie. L'auteur sait cela grâce à un « jeune homme malade couché dans la chambre voisine qui laissé pour mort se traîne sur l'habitation voisine pour faire part des horreurs dont il a été témoin ». Ils continuent vers l'habitation voisine, l'habitation Clément, où ils tuent le propriétaire avec l'aide de son cocher « qui était un des chefs ». Le jour arrive et « les brigands se réunissent, parcourent toute la plaine avec des cris affreux, brûlent les maisons et égorgent les habitants. » Le motif du « méchant » noir est déjà bien en place, avec ses cris et sa lâcheté. Pourtant l'auteur veut montrer sa surprise en nous disant la chose suivante : « mais pouvions nous penser qu'il régnerait parmi ces hommes si nombreux, jadis si passif, un tel accort ». Réelle surprise ou mauvaise fois

99. A.N, DXXV46, « *Blanchelande à l'Assemblée Coloniale* », non daté.

calculée ? Sans doute un peu des deux, nous essayerons d'y voir plus clair dans la seconde grande partie. Le récit continue sur les exploits guerriers des colons qui font des esclaves « une boucherie » mais sont obligés de fuir car « leur nombre s'accroît en raison (du) centuple de leur perte ». Le général De Rouvray, empêche tout de même la contagion dans les régions du nord-est. Les esclaves sont retranchés dans des habitations armées avec des canons. L'auteur se demande donc inquiet qui a fourni ces pièces d'artilleries aux esclaves. Après des victoires faciles contre les camps installés dans la plaine, les colons buttent face aux camps installés dans les montagnes. Les esclaves arrivent même à conquérir le Dondon. L'auteur en conclut finalement qu'on « ne peut pas attribuer à cette révolte une cause unique, la philanthropie l'a préparé, la vengeance des mulâtres contumace paraît y contribuer, et peut être est elle soutenue par le jeu de passions particulières ». Dans ses suppositions sur les causes de la révolte, l'auteur ressort les idées récurrentes de complots. Cependant il en rajoute une, originale et ambiguë : « Les passions particulières ». Serait-ce une allusion aux mécanismes de vengeances ? La nuance est en tout cas intéressante et vient nous contrebalancer l'image du colon totalement aliéné par sa propre idéologie et qui ne se rend plus compte de la rancœur de ses « bons » esclaves.¹⁰⁰

-Tout le monde n'était pas d'accord sur les causes de l'insurrection. L'archevêque Thibaud, qui fut procureur syndic du Cap-Français et député, émet l'hypothèse d'un complot contre-révolutionnaire. Ce partisan de la révolution qui fut un collaborateur des commissaires civils, espère sans doute fustiger ses rivaux royalistes. Il permet de nous montrer la diversité des points de vues quand à l'interprétation des causes de l'insurrection, qui refusaient toujours de donner aux esclaves l'initiative de leur mouvement. La société coloniale ne représente donc pas un bloc idéologique stable et il est important de le rappeler. Dans son « réquisitoire » imprimé en août 1792 par la commission civile, l'archevêque nous dit « Ouvrons enfin les yeux ». Il nous dit que si ce n'étaient les hommes de couleur, qui alimentaient et dirigeaient l'insurrection, celle-ci se serait arrêté depuis le décret du 4 avril 1792, qui leur accordent définitivement l'égalité des droits politiques. De plus les esclaves ne se sont pas révoltés quand on accorda pour la première fois des droits aux hommes de couleur en mai 1791. Pour lui, la philanthropie n'est pas la cause mais un « instrument de l'insurrection », « un appât » pour « les soulever contre la servitude ». Sinon, selon lui, la révolte aurait éclaté dès 1789, lors de la proclamation universelle des droits de l'homme. Il veut dénoncer dit-il « la cause fourbe ». Et pour l'archevêque, c'est quand la nouvelle de la fuite du roi de France arrive dans les colonies, que les esclaves se mirent en marche. L'auteur ne croit pas à une coïncidence, il pointe du doigt le fait que les esclaves se soient retrouvés soudainement armés en

100. A.N, DXXV78, *sans titre*, DV, 1791.

munitions et en bouche durant l'été 1791, l'été qui suit la rupture du Roi avec le peuple français. Une si soudaine sauvagerie de la part des esclaves si soumis à l'origine ne peut s'expliquer que par une aliénation extérieure. Son dernier argument, c'est le fait que les esclaves ne choisissent pas une forme de gouvernement révolutionnaire mais royaliste. C'est pour lui c'est la preuve ultime qu'ils ne sont pas dirigés par des philanthropes républicains mais par des royalistes.¹⁰¹

Les colons ne connaissent rien à l'univers culturel et politique des esclaves. C'est pour cela qu'ils comprenaient mal pourquoi ils se revendiquaient « gens du roi ». Par extension il est difficile pour nous de comprendre ce phénomène. Pour certains contemporains de l'insurrection, cela paraissait évident qu'ils étaient dirigés par des royalistes. Aujourd'hui aucune source ne peut assurer cette théorie vraisemblablement fausse.

A travers ces documents, nous retrouvons déjà la trame principale de premiers jours de l'insurrection, qu'on va retrouver ensuite dans plusieurs autres récits. Ils sont encore porteurs des doutes et de l'étonnement des colons. Malgré tout ces récits appréhendent et interprètent clairement les comportements des esclaves avec des représentations racistes. L'héritage de la pensée coloniale mélangée à l'expérience des événements, développent peu à peu une nouvelle figure de la violence barbare. Ces textes servaient surtout à communiquer entre colons. On peut donc dire qu'il s'agit de la vision assez spontanée qu'ils ont des événements et de la figure du « nègre insurgé ».

Cette figure, elle va servir de proue au discours pro-esclavagiste. Elle sera instrumentalisée dans une logique de discours.

2. Dire à la France que tout va mal : « *Le Discours des commissaires de l'Assemblée Générale de Saint-Domingue* »¹⁰², récité le 30 novembre 1791 par Jean-Baptiste Millet.

Le Discours des commissaires de l'Assemblée Générale de Saint-Domingue, récité le 30 novembre 1791 par Jean-Baptiste Millet, a connu un certain succès éditorial. Il a été imprimé par l'Assemblée Nationale, puis traduit et imprimé à Londres l'année suivante.¹⁰³ Ce texte est un tableau des calamités subies par les colons du Nord lors de l'insurrection des esclaves d'août/septembre 1791. Il se veut édifiant afin d'émouvoir et d'amener l'Assemblée Nationale à prendre le parti des planteurs de Saint-Domingue. La sauvegarde de la colonie ne pouvait pas se faire sans la métropole. Les colons le

101. A.N, DXXV2, « *Réquisitoire de l'archevêque Thibaud* », imprimée par la Commission Nationale Civile au Cap, 08/1792.

102. Commissaires de l'assemblée générale de Saint-Domingue, *Discours faits à l'Assemblée Nationale le 3 novembre 1791*, Imprimerie nationale, Paris, 1791.

103. Gomez Alexandre, op.cit.

savaient très bien. Le problème était qu'elle n'était pas dans une situation où elle pouvait facilement venir en aide à sa colonie. Les colons rappellent d'abord leur « fidélité inviolable » à la métropole et sollicitent une aide rapide afin de sauver « s'il est possible encore, les malheureux débris ». Ensuite les colons devaient choquer, émouvoir, montrer qu'ils étaient patriotes, montrer l'humanité des blancs et la sauvagerie des noirs, dénoncer ceux qu'ils imaginaient être les conspirateurs et bien sur rappeler la nécessité de la colonie pour la France. Ce discours est la synthèse des représentations et des perceptions négatives des esclaves que nous avons vu plus haut. Il s'agit en fait de la première instrumentalisation des événements qui connu un succès éditorial. Il condense les informations, instrumentalise des anecdotes sanglantes aux origines floues pour défendre l'esclavage. Le tout dans un style hyperbolique et pathétique :

« Pendant ce temps la flamme se portoit de toute part : La petite Anse, la plaine du Nord [...] n'offrent que des morceaux de cendres et de cadavres .»¹⁰⁴

Toutes les tensions accumulées dans les milieux urbains, alimentées par des récits de réfugiés terrifiants, vont alors se retrouver organisées et construites dans ce discours. Il est intéressant car on peut voir qu'il inaugure la plupart des rumeurs/anecdotes qui seront ensuite utilisées dans les grands récits historiques. Il est représentatif de l'aboutissement idéologique de la figure du 'nègre insurgé'. C'est pour cela que nous allons l'analyser de manière précise. Regardons donc point par point, les éléments importants de ce discours :

a) *La violence* :

Ce texte est d'abord un florilège d'actes sanglants subtils et barbares. Les représentants racontent alors le récit de l'insurrection tel que nous le connaissons. C'est à dire qu'ils reprennent le fil du récit des comptes-rendus que nous avons analysé précédemment. Seulement voilà, ils habillent considérablement le discours avec des 'détails' : Le raffineur de l'habitation Noé est maintenant assassiné dans son lit. Vient ensuite l'épisode de l'habitation Gallifet : Le procureur Oleduc parvint à fuir les assaillant et revient avec quelques hommes du Cap pour mater les révoltés. Là ils sont assaillis de toute part. Les esclaves ont même une bannière élaborée avec un enfant blanc empalé sur une pique. Les commissaires nous offre un dialogue entre M. Oleduc et son cocher :

«M. Oleduc- Malheureux, je ne t'ai jamais fait que du bien, pourquoi veux-tu ma mort ?

104. Commissaires de l'assemblée générale de Saint-Domingue, *op.cit.*

On ne sait pas qui rapporte le dialogue, mais il 'fait bien' dans la mise en scène. Ensuite vient les horreurs de l'habitation Flaville où les esclaves tuent un mari devant sa femme pour ensuite lui indiquer « qu'elle et ses filles sont destinées à leur plaisirs ». Au Limbé les horreurs se répètent, mais cette fois-ci c'est le père qui voit ses filles abusées par un « griffes »¹⁰⁶ et ses compères. M. Robert, charpentier est quand à lui scié entre deux planches. Finalement les esclaves massacrent « hommes, femmes, enfants, vieillards ; tous expirent indistinctement sous le couteau des assassins ». Enfin ils jettent ceux qui veulent rester fidèles à leurs maîtres dans le feu. La violence extrême d'une insurrection est racontée avec des 'détails' qui montrent le plus possible l'immoralité des 'nègres'. On retrouve les motifs malheureusement 'classiques' de la guerre : Meurtre, viol, torture et cadavres mutilés. Le but est de provoquer la terreur et le dégoût.

Comment peut-on raconter des choses aussi horribles, visiblement sans complexe, à l'Assemblée Nationale ? C'est une des questions que nous tenterons de répondre dans ce mémoire. Raconter la violence est également une chose qui évolue en fonction du temps.

b) La trahison, la bassesse :

'Le noir' est un traître pour les commissaires. Ils s'évertuent à nous raconter un certain nombre d'histoires où l'esclave, le fils métis, trahi le « père-maître » qui avait toute sa confiance envers ses « enfants-esclaves ». Par exemple M. Cagnet confie à son esclave domestique, qui semblait fidèle, car il voulait l'accompagner au Cap, la garde de sa plantation. Dès qu'il a le dos tourné celui-ci allume le feu sur sa plantation. Arrêtons nous pour nous poser une question : Cet esclave avait-il réellement le choix ? Après avoir voulu accompagner son maître, il pouvait passer pour un traître. Brûler la plantation pouvait peut-être lui permettre de s'intégrer aux révoltés. Cette histoire, qu'elle soit vraie ou fausse, nous montre à quel point le discours esclavagiste est faible : Il ne se pose même pas la question des contingences extérieures, non si il brûle la plantation c'est parce que les noirs ne savent pas tenir une promesse. Les histoires du même type s'enchaînent dans le récit : Avec M. Potier du Port-Margot, où son esclave protégé à qui il avait appris à lire et à écrire soulève son atelier, M. Cardineau, assassiné par ses deux fils métis... L'incompréhension initiale des colons, quand ils ont découvert que les instigateurs de la révolte étaient les esclaves les mieux traités, trouve ici son explication avec l'argumentaire du noir traité par nature.

105. *Ibid*

106. Un type de métis, terminologie raciale.

Les commissaires racontent ensuite l'histoire célèbre des Baillons, à leur manière. La famille Baillon fut sauvée par leur nourrice-esclave, qui était la femme de Paul Blin un des chefs de l'insurrection. Sous l'insistance de sa femme, Paul Blin offre à la famille un bateau pour s'enfuir. Mais selon les commissaires ce bateau était pitoyable. Ils nous racontent que Paul Blin aurait dit à sa femme qu'il avait offert ce bateau à cette famille pour qu'ils subissent une mort plus douce. La seule anecdote du discours sur une potentielle humanité des esclaves est, détournée en récit immoral qui « glace d'effroi »¹⁰⁷. Cela en dit long sur l'objectif des auteurs, car d'habitude les récits de l'insurrection aiment rappeler divers faits de fidélités de la part des esclaves. Ici le but est bien de choquer et de montrer sans équivoque la nature perverse des noirs.

c) Le passé idéalisé :

Les commissaires poursuivent sur l'argument suivant : Les esclaves sont sous le joug de tyrans sanguinaires. Leur existences d'avant, sous la domination des blancs étaient bien plus douce :

« La plus grande division règne parmi les différents chefs de ces brigands. Chaque horde forme un parti [...] toujours prêt à s'entre-tuer »

« Le régime est absolument despotique »

« [...] on verroit bientôt Saint-Domingue offrir le tableau de toutes les atrocités de l'Afrique, asservis à des maîtres absolus, déchirés par les guerres les plus cruelles, ils réduiroient en servitudes les prisonniers qu'ils se seroient faits, et l'esclavage modéré sous lequel ils vivent parmi nous, se changeroit en un esclavage aggravé par tous les raffinements de la barbarie ».¹⁰⁸

Les commissaires font ensuite un « tableau vrai et non idyllique » d'un système esclavagiste où disent-ils « nous vivions en paix au milieu de nos nègres ». C'est l'argumentaire du gouvernement paternel construit pour répondre aux attaques des abolitionnistes. Nous l'analyserons en détail dans la deuxième partie. La destruction économique Saint-Domingue est aussi souvent mise en avant. Elle accompagne obligatoirement la ruine de la France :

« La dévastation de nos plantation produira la ruine de vos manufacture. »¹⁰⁹

d) La séduction par les idées des lumières :

Pour les auteurs la cause de l'insurrection s'explique par la séduction des esclaves aux idées

107. *Ibid.*

108. *Ibid.*

109. *Ibid.*

abolitionnistes et par les mesures d'égalités des droit, en faveur des libres de couleur. Ils appuient cette théorie avec le testament du frère d'Ogé¹¹⁰. Celui-ci déclare dans son testament que sans les crues du fleuve, 11 000 esclaves auraient attaqué le Cap dès le mois de février. Selon eux ont trouve dans ce testament toutes les preuves d'une conspiration préparée par les deux frères, qui auraient utilisé les idées des abolitionnistes pour soulever les esclaves. Pour les auteurs, les débats autour de l'égalité des droits ont également inspiré les esclaves à se révolter :

« Les nègres étoient livrés à mille songes funestes, que la discussion sur le décret du 15 mai, s'est établie parmi vous ; une foule d'écrits qui l'ont précédée et suivie, se sont répandus jusque dans nos ateliers ; on y a lu et commenté ces mots terribles, signal du carnage et de l'incendie : Périssent les colonies¹¹¹. »

« Le souvenir des bienfaits de leurs maîtres s'est perdu dans leur mémoire ;[...] ils se sont faits les instruments aveugles de quelques hommes profondément pervers »¹¹²

Les auteurs parlent également « que tous ceux des prétendus philanthropes étoit lu et commenté par un mulâtre sur l'habitation le Normand¹¹³, dans des assemblées nocturnes où se trouvoient des nègres commandeurs, qui sont aujourd'hui les chefs de la révolte ».

Pour comprendre ces accusations il faut décrire le contexte. Ces écrits racistes s'illustraient dans les débats parlementaires houleux autour du statut des colonies. Ils tentaient de décrédibiliser leurs ennemis en les accusant d'être la cause directe ou indirecte de l'insurrection. D'ailleurs les abolitionnistes attaquaient aussi les colons, en pointant du doigt leurs rapports ambiguës avec les Anglais, ou en les accusant d'être des contre-révolutionnaires. Ce que nous devons retenir c'est que les colons donnaient des origines exogènes à l'insurrection. Ce n'est pas la violence du système esclavagiste, ni leur mauvaise gestion des troubles qui sont à l'origine du problème, mais les écrits abolitionnistes et égalitaires. Pour confirmer leur point de vue ils utilisaient des biais de confirmations. En trouvant des écrits sur les plantations, à propos de projets de complots ou à propos des droits de l'homme, ils pensaient détenir les clés de l'histoire. Les historiens sont d'accord pour dire que les idées révolutionnaires ont eu un certain écho chez les esclaves. Mais c'est de loin leurs conditions de vies qui les avaient poussé à se révolter. Les trois jours francs par semaine et le renvoi des économes, semblent être les idées qui ont véritablement catalysé les énergies insurrectionnelles. Les colons redessinent finalement un récit qui les met hors de toute responsabilité.

Cela déresponsabilise aussi les esclaves d'une certaine manière : Si il faut dénoncer la nature

110. Homme de couleur qui avait organisé une révolte avec ses semblables contre les blancs en 1790 pour l'égalité des droits.

111. Formule célèbre de Robespierre : « Périssent les colonies plutôt qu'un principe ».

112. Commissaires de l'assemblée générale de Saint-Domingue, *op.cit.*

113. Habitation où se serait déroulé les derniers préparatifs de l'insurrection.

violente de leurs comportements qui pousse selon eux à tous les excès, il ne faut pas qu'ils puissent être de savant organisateur d'une révolte, que de toute manière ils ne pourraient pas avoir voulu parce que leurs vies leur convenaient parfaitement. Ce discours alambiqué possède sa propre logique.

e) *Quels témoins ?*

Les commissaires tiennent ces histoires de témoins assez bancals. Par exemple pour les horreurs de l'habitation Flaville, ils tiennent leurs histoires « d'un jeune homme de seize ans, blessé dans deux endroits, (qui) échappe à la fureur des cannibales ». Pour l'habitation Noé, c'est encore un jeune homme laissé pour mort qui sert de témoin clé. Pour l'organisation interne des camps des insurgés, se sont les femmes prisonnières : « C'est d'elles, messieurs, qu'on a appris à quels excès de barbarie se sont porté les révoltés. »¹¹⁴Ces témoins étaient-ils réels ? Impossible de le savoir, la méthode de ce texte proto-historique n'a rien d'épistémologiquement scientifique. Ce discours fait parti d'un ensemble de textes qui tentent de s'appropriier le passé récent afin de l'instrumentaliser. Les remarques de Dinah Ribard et Judith Lyon-Caen sont assez éclairantes pour nous aider à comprendre la morphologie de ce texte. Elles étudient dans une partie leur ouvrage « *L'historien et la littérature* »¹¹⁵, ce type de littérature. Il ne s'agit pas encore de mémoires d'histoires ni de témoignages à proprement parler. À l'époque moderne beaucoup de textes de ce genre, voyaient le jour après les grandes catastrophes humaines ou naturelles. Les deux historiennes nous disent que ces textes font parties de l'histoire qu'ils racontent : « Celle de la construction collective d'un temps post-révolutionnaire et de la diffusion d'une conscience neuve de l'historicité, contemporaine de l'émergence de l'histoire comme discipline ». Ces textes n'hésitent pas pour cela à faire intervenir les petits yeux de l'histoire : Jeunes hommes, Valets de chambres... Une ribambelle de personnages souvent fictifs.

Dans notre cas on peut aussi dire que ces témoins sont la matérialisation littéraire de cette masse de réfugié décrite précédemment. Des survivants qui ramenèrent avec eux des histoires terribles. Des histoires dont nous avons eu certains échos dans les fragments archivistiques étudiés précédemment. Il ne s'agit certes pas des mêmes faits. C'est pour cela que toutes ces histoires sanglantes n'ont pas de preuves tangibles pour qu'on puisse les considérer comme des faits historiques. On peut même supposer qu'il s'agit d'exagérations grossières. Cependant, même si ces anecdotes sanglantes sont fictives, elle ont une valeur historique. Elle ont valeur historique parce

114. Commissaires de l'assemblée générale de Saint-Domingue, *op.cit.*

115. Lyon-Caen Judith et Ribard Dinah, *L'historien et la littérature*, édition la découverte, collection repères, Paris, 2010.

qu'elles n'émergent pas de nulle part. Elle émergent de cette conjecture de peur urbaine alimentée par un florilège de récits de violences subies. Les commissaires ont instrumentalisé ce qu'ils ont entendu de pire, que ce soit vrai ou faux, pour habiller leur récit des événements, du manteau de la barbarie noire. Ces histoires sont révélatrices d'un véritable choc dont il fallait faire la généalogie.

f) Un autre texte :

Ce discours n'est pas le seul du même type. Une adresse de février 1792, de l'Assemblée Coloniale, a été publiée à l'intention des départements et des places de commerces de France. Les députés coloniaux les avertissent de l'horreur des événements avec le même florilège de détails sanglants :

« [...] ;qu'ils coupent les oreilles des blancs surpris et assassiné ; qu'ils en font leur cocardes,[...] qu'ils dépècent en morceaux le mari éborgné devant sa femme enceinte (M. et Mm Séjourné) ; forcent celle-ci d'avalier la chaire encore palpitante de son époux ; arrachent de ses entrailles le fruit de leur union, le jettent à des pourceaux [...] sous les yeux de cette mère éperdue[...] »¹¹⁶

Le premier discours n'était donc pas d'une initiative isolée, la colonie veut rendre compte un maximum de ses malheurs, avec toute les couleurs de l'horreur et du désespoir. Toujours en relatant des histoires qui n'ont pas de sources tangibles.

En conclusion on constate une évolution dans les descriptions des colons quand ils s'adressaient à la métropole. En effet on a l'impression que les incertitudes initiales ont été dissipées. Les incertitudes face aux causes, face à la vérité des histoires entendues et face à l'organisation des esclaves. Auparavant les auteurs avouaient ne pas tout comprendre et tout savoir. Ils émettaient des hypothèses, avouaient qu'ils n'entendaient que des « on dit ». Au contraire dans les adresses à la métropole tout est clair : L'organisation des esclaves est despotique, leur essence est totalement barbare et ils ont été instrumentalisé par les philanthropes. Le discours esclavagiste ne peut supporter la nuance. S'agit-il d'une auto-aliénation de leur racisme qui les rend aveugle ou simplement d'une exigence dans la logique du discours ?

Ces discours d'une violence rare et d'une mauvaise foi à toute épreuve constituaient déjà en grande partie l'imaginaire du « nègre insurgé ». La plupart des textes littéraires qui vont suivre leurs ressemble beaucoup, tant dans la composition du récit que dans le style d'écriture. Toutes ces histoires terribles, nous allons les retrouver, jalonnant cette littérature historique.

Avant d'analyser le contenu propre au discours sous-jacent des ces textes, il faut voir comment

116. A.N, DXXV61, *L'Assemblée Coloniale aux départements et aux places de commerces de France*, membres de l'Assemblée Coloniale, au Cap, 17/02/1791.

fonctionne ces récits. Nous allons essayer de comprendre les mécanismes de ces textes avec leurs jeux d'intertextualités, de mises en tableaux et de manipulations des faits. La première sous-partie nous a fait comprendre l'émergence de la figure, nous venons d'étudier sa confirmation et son identité, regardons maintenant comment elle a été exploitée dans la littérature

C) Les perceptions « à froid ». Regard sur les mécanismes de la littérature historique de l'insurrection haïtienne.

Dans cette sous-partie nous allons regarder les mécanismes internes d'une littérature historique qui s'est emparée de l'histoire de l'événement. Les mémoires de témoignages et de compilation sur la révolution haïtienne, ont en effet été les premiers vecteurs de l'événement auprès de l'opinion publique Française et occidentale. Ils ont considérablement modelé l'opinion comme le démontre Alejandro Gomez dans sa thèse¹¹⁷. Ils se placent tous dans le débat houleux de l'esclavage colonial à l'Assemblée Nationale. Tous ces ouvrages ont été réalisés et publiés entre 1792 et 1818. Il s'agit donc de réalisations qui font partie de l'histoire de l'événement, l'histoire de son appropriation par les contemporains. Avant de déconstruire le contenu sémantique de cette somme historique, je voudrais en montrer les rouages. Cela pourra me permettre de démystifier leur récit en montrant bien qu'il s'agit toujours de construction littéraire. En regardant leur fonctionnement nous verrons qu'ils sont l'aboutissement de tout un processus de perception de l'autre dans le cadre d'une instrumentalisation idéologique. Ces ouvrages sont le point d'orgue de toutes les rumeurs terrifiantes sur « le nègre insurgé » qui se sont construites dans la confrontation avec un autre, domestique mais inconnu.

1. Présentation des auteurs.

Tous les ouvrages que nous allons étudier sont le fruit d'un investissement social d'un auteur par la littérature. Que ce soit pour témoigner, réaliser un rapport ou débattre à l'Assemblée Nationale. L'investissement social est double, il s'agit à la fois de défendre une cause et de se faire connaître. Il m'a donc semblé important de présenter clairement les auteurs que je vais utiliser. Cela me permet de considérablement éclairer leurs écrits.

Commençons par les colons qui ont foulé la terre de Saint-Domingue pendant les moments insurrectionnels :

117. Gomez Alejandro, *op.cit.*

-Il y a d'abord le témoignage de M. Gros : « *Récit historique* »¹¹⁸. Il connaît plusieurs publications successive à Saint-Domingue, en France et à Baltimore où vit une importante communauté de colons réfugiés. Celle que j'ai consulté sur internet est de 1793, mais des versions plus anciennes semblent avoir été publiées. Leborgne, secrétaire de la commission nationale civile, envoie d'ailleurs une copie de l'ouvrage au ministre de la marine en juin 1792¹¹⁹. Ce colon est un fonctionnaire, procureur syndic de la Valières dans le nord-est de Saint-Domingue. Il est de tendance jacobine, ce qui le pousse à accuser la noblesse de vouloir diriger une contre révolution avec les esclaves de Saint-Domingue. Il participe à la résistance contre les bandes d'insurgés mais il finit par se faire capturer au camp Villate par Jeannot le 26 octobre 1791. Comme le dit Alejandro Gomez¹²⁰, c'est un témoignage précieux, un des seuls qui nous permet de voir la vie interne d'un camp d'esclaves insurgés. Gros va donc se retrouver sous la coupe du sanguinaire Jeannot, puis après sa mort devenir secrétaire de Jean-François, leader de l'armée insurgée du nord. Gros se présente comme un insatiable partisan de la paix. Il se met en scène comme un émissaire privilégié auprès des esclaves qu'il présente avant tout comme des marionnettes manipulées par des aristocrates antirévolutionnaires et des chefs sanguinaires. Il décrit les violences, les revendications des esclaves ainsi que les tentatives de négociations entre ceux-ci et les autorités coloniales. La manière dont il se met en scène comme un émissaire influent auprès des esclaves, nous montre bien qu'il cherche aussi à justifier sa place comme secrétaire de Jean-François dans une Saint-Domingue paranoïaque qui voit des comploteurs partout. Quand il fait parler les leaders insurgés, on peut se douter qu'il organise leurs discours pour faire passer le message qu'il veut nous faire entendre. La plupart des premiers historiens de la révolution, reprennent et s'inspirent du récit du fonctionnaire en y rajoutant parfois leurs propres anecdotes.

- « *Mon odyssee* »¹²¹, est une œuvre anonyme très littéraire, où un jeune planteur se met en scène à travers plusieurs facettes de sa vie, dont certaines se sont déroulées pendant l'insurrection du nord en 1791. Il y raconte comment il a échappé au feu de l'insurrection du nord. C'est un texte que l'historienne Anja Badau a étudié¹²². On y voit de manière intéressante les mécanismes de l'auto-représentation en littérature. Étant colon, il défend de tout cœur l'esclavagisme. Son style est très théâtral et pathétique.

118. Gros, *Précis historique*, Imprimerie de L. Potier de Lille, Paris, 1793.

119. A.N, DXXV/2, *Leborgne au ministre de la marine*, 29/07/1792.

120. Gomez Alexandre, op.cit.

121. ANONYME, *My Odyssey; Experiences of a Young Refugee from Two Revolutions*, Baton Rouge, Louisiana State University Press, 1959.

122. Bandau Anja, op cit.

-Dalmas et son « *Histoire de la révolution Haïtienne* »¹²³ écrit en exil aux États-Unis en 1793-1794. Selon David Geggus il était médecin sur les plantations Gallifet¹²⁴. C'est un ancien colons profondément esclavagiste qui a donc vu l'insurrection éclater. Il accuse à tout va la métropole et les philanthropes. C'est un texte riche et prolifique.

-Nous avons aussi « *l'histoire des désastres de Saint-Domingue* » publié en 1795¹²⁵. Traditionnellement attribué à Descourlitz, il semble que son véritable auteur soit François Laplace. Cet homme est un défenseur de la Saint-Domingue esclavagiste et il y vécu. Mais on ne sait pas grand chose de lui. Comme Dalmas il nous fait un portrait magistral de l'insurrection, avec en introduction un long portrait nostalgique de la colonie avant 1791.

-Il y a ensuite le pamphlet du colon Bernard Mazère, négociant et propriétaire, originaire de Bayonne. Le titre de son ouvrage suffit pour comprendre son point de vue « *De l'utilité des colonies, des causes intérieures de la perte de Saint-Domingue et des moyens d'en recouvrer la possession*¹²⁶ ».

-Le colon britannique Jamaïcain Bryan Edwards a consacré son quatrième tome de l'histoire générale des Antilles à la révolution haïtienne : « *An historical survey of the french colony in the island of St. Domingo* »¹²⁷. Selon Gomez¹²⁸ il s'agit d'une référence pour l'histoire des Antilles, publié en 1797, cet ouvrage a été traduit en Français, en Allemand et en partie en Espagnol. Edwards faisait partie d'une délégation jamaïcaine présente au Cap en 1791. Il a donc été témoin de dévastations et il dit avoir interrogé de nombreux témoins. Il s'arrête beaucoup sur les détails morbides pour mettre en avant la « barbarie africaine ».

-Il y a encore un autre pamphlet d'un colon, L.J Clausson, propriétaire et magistrat de Port-Au-Prince. Son « *Précis historique sur la révolution de Saint-Domingue* » ne dit rien de très original

123. Dalmas Antoine, *Histoire de la révolution de Saint-Domingue, : depuis le commencement des troubles, jusqu'à la prise de Jérémie et du Môle S. Nicolas par les Anglais; suivie d'un Mémoire sur le rétablissement de cette colonie*, Mame frères imprimeurs-libraires, Paris, 1814.

124. Geggus David, « La cérémonie du Bois-Caïman », in *L'insurrection des esclaves de Saint-Domingue 22-23 août 1791*, ouvrage collectif publié à la suite d'une table ronde à Port-Au-Prince en Décembre 1987, Karthala, Paris, 2000.

125. Laplace François, *Histoire des désastres de Saint-Domingue, : précédée d'un tableau du régime et des progrès de cette colonie, depuis sa fondation, jusqu'à l'époque de la révolution française; avec carte*, librairie Garnery, Paris, 1795.

126. Mazère Bernard, *De l'Utilité des colonies, des causes intérieures de la perte de Saint-Domingue et des moyens d'en recouvrer la possession*, édition le renard, Paris, 1814.

127. Edwards Bryan, *An historical survey of the french colony in the island of St.Domingo*, Printed for Joch Stockdale, London, 1797.

128. Gomez Alexandre, *op.cit.*

sur les événements insurrectionnels. Il se contente de reprendre les autres auteurs. Il nous livre cependant un portrait d'une Afrique apocalyptique afin de justifier l'esclavage. Ce portrait nous intéresse pour comprendre le discours racial.

Nous avons aussi un général métropolitain qui a foulé la terre insurrectionnelle de Saint-Domingue :

-Il s'agit de Pamphile De Lacroix, et de son « *Mémoire pour servir à la révolution de Saint-Domingue* »¹²⁹ publié en 1819. Lacroix est un général du corps expéditionnaire envoyé par Napoléon en 1801. L'impression qui se dégage son mémoire est celle d'un homme attristé par les événements, qui regrette d'avoir participé au bain de sang. Son point de vue est donc plus nuancé.

Il y a ensuite les individus non présents à Saint-Domingue pendant les événements :

-« *Le rapport officiel sur les troubles de Saint-Domingue* »¹³⁰ écrit par le député révolutionnaire Garran De Coulon et publié entre 1796-1799. Cet ouvrage est le produit des débats autour de l'abolition de l'esclavage. Avec une commission il a épluché les archives de l'insurrection pour comprendre les événements de Saint-Domingue. Il est plutôt favorable aux esclaves, il dénonce cependant les agissements violents dans les deux camps, tout en mettant en doute certains témoignages, comme ici celui de Gros :

« qui ne peut pas être suspect de partialité pour eux, puisqu'il étoit évidemment du parti de leurs plus mortels ennemis »¹³¹

Il s'agit d'un travail remarquable, bien plus sérieux que les autres textes. De plus il nous offre un point de vue différent sur l'insurrection.

-Il y a également Antoine Métral, avocat parisien et son « *Histoire de l'insurrection des esclaves dans le nord de Saint-Domingue* »¹³² (Publié en 1818). Son point de vue ne tranche pas pour un parti ou un autre, mais il dénonce sévèrement les cruautés des esclaves insurgés dans une veine raciste.

129. De Lacroix Pamphile baron, *Mémoires pour servir à l'histoire de la révolution de Saint-Domingue*, imprimerie Pilet aîné, Paris, 1819.

130. Garran de Coulon, *Le rapport officiel sur les troubles de Saint-Domingue, tome 2*, imprimerie nationale Paris 1796-1799.

131. *Ibid*, pp256.

132. Métral Antoine, *Histoire de l'insurrection des esclaves dans le nord de Saint-Domingue*, publié chez F.Sherff librairie et commerce pour la Suisse, Paris, 1818.

Avant de commencer l'analyse rappelons d'abord à quoi correspondent ces textes. Ces mémoires et récits historiques ne sont pas des témoignages et des ouvrages d'histoires au sens moderne. Comme nous le rappellent Judyth Lyon-Caen et Dinah Ribard dans « *L'historien et la littérature* », les bouleversements historiques produisent nombre de ce genre de textes pendant la période moderne. La rupture ressentie dans le fil du temps éveille le besoin de prendre la plume. Ces mémoires vont finalement produire l'histoire, ils s'emparent du passé récent pour le désigner comme étant l'histoire. Il s'agit d'un premier récit plein d'anecdotes, de portraits et de « choses vues ». Ils constituent une masse d'écrits très proches par leurs styles, contenues et dates de publications. Pour les deux auteurs ces textes font parties de l'histoire qu'ils racontent : « Celle de la construction collective d'un temps post-révolutionnaire et de la diffusion d'une conscience neuve de l'historicité, contemporaine de l'émergence de l'histoire comme discipline ». ¹³³Ces remarques vont nous être très utiles pour appréhender ces textes.

2. La science de l'instrumentalisation de l'anecdote avec une figure récurrente de l'insurrection des esclaves : Le terrible Jeannot.

Dans les récits littéraires sur l'insurrection, la plupart des auteurs relaient les histoires sanglantes. Il s'agit d'informer mais aussi de vendre. Souvent ils n'hésitent pas à rajouter des éléments qui pourraient les rendre plus terrifiantes. Cela en se jouant souvent de l'exactitude historique et de la citation des sources. Le personnage insurrectionnel Jeannot, est assez pratique pour mettre en lumière ce jeu de l'anecdote sanglante. Il incarne, dans de nombreux récits, l'absolue barbarie physique et spirituelle. Il va nous servir d'exemple pour comprendre les mécanismes de ces récits historiques.

a) Qui est Jeannot ?

Avant de s'attaquer aux accusations, brosons un portrait du personnage d'après ce que les sources nous en disent. Selon Mazère Jeannot, était esclave sur l'habitation du colon Guillaume Bullet au Bois de Lance, dans la paroisse de Limonade, au nord-est des plaines du nord. Il y établit son camp militaire. Il était le chef des troupes insurgées de cette région, ce qui laisse supposer sa participation active à l'organisation de l'insurrection au côté de Boukman et Jean-François ¹³⁴. Sa carrière militaire

133. Lyon-Caen Judith et Ribard Dinah, *L'historien et la littérature*, édition la découverte, collection repères, Paris, 2010.

134. Mazère B, *op.cit*, pp.65

fut courte puisqu'elle s'acheva en novembre 1791, ses combats contre les colons se sont donc concentrés sur le mois d'octobre. La paroisse de Limonade rentra en insurrection le 25 août, c'est probablement à ce moment que Jeannot rentra dans la révolte. Selon Dalmas il fut vaincu par le général Tousard qui le chassa de son habitation, mais celui-ci y revint rapidement quand Tousard repartit¹³⁵. Il est aussi battu par le général Rouvray, lorsqu'il tenta de prendre le camp de la morne Becly, encore dans la paroisse de Limonade¹³⁶. Jeannot se replia alors au sud dans les montagnes, d'où il supervisera ses raids. En effet Gros se fait emmener comme prisonnier sur l'habitation Cardinaux dans la paroisse montagnaise de la Grande Rivière¹³⁷. Selon des hommes de couleur des quartiers de l'est il avait aussi le titre de juge avec le pouvoir de vie ou de mort¹³⁸. Finalement on sait en réalité peu de chose sur Jeannot, il semble beaucoup plus connu pour ses atrocités. C'est semble-t-il ce qui causa sa mort. Début novembre Jean-François le fit arrêter et fusiller au camp de Dondon dans les montagnes du sud-ouest de la Plaine du Nord¹³⁹.

Sa vie religieuse semble être celle d'un chef spirituel, si on croit les qualificatifs de sorciers qui reviennent chez plusieurs auteurs. Il fréquente également le curé du Dondon, mais lors d'une interrogation des commissaires civiles, il dit n'être jamais parvenu à le raisonner. Jeannot aurait même menacé de lui couper la tête¹⁴⁰.

b) Jeannot de récit en récit.

Nous allons retranscrire les passages des différents récits sur le dit Jeannot et regarder la diffusion des informations et des rumeurs autour du personnage. L'ordre se fera par chronologie des publications.

-Le récit initial de Gros :

Dans son ouvrage, Gros commence par décrire les combats dans la région de Limonade. Dans une lettre de secours à Blanchelande il dit :

« Nous n'ignorons pas que Jeannot a juré de tirer vengeance de l'affaire Bongard ». ¹⁴¹

135. Dalmas M, *op.cit*, pp.143

136. Ibid.

137. Gros,*op.cit*, pp.7

138. A.N, DXXV1, *adresse des hommes de couleur à l'assemblée coloniale janvier 1792*, Archive nationale Paris.

139. Gros, *op.cit*, pp.8

140. A.N, DXXV5, *Procès verbal du curé du Dondon janvier 1793*, Archive nationale Paris.

141. Gros, *op.cit*, pp5

Gros parle probablement de la victoire contre les esclaves qu'il décrit plus tôt. Jeannot semble donc déjà connu avant que Gros soit son prisonnier. On peut cependant se demander si cela n'est pas un effet de style, pour annoncer au lecteur la venue du monstre. Je n'ai pas retrouvé la lettre pour comparer la transcription à l'original, on ne peut donc trancher pour telle ou telle hypothèse, mais dans tout les cas elle participe bien à la construction du récit. Mais l'adresse des hommes de couleur cité plus haut, nous montre bien que Jeannot était connu autrement que par le récit de Gros. Quand l'auteur rencontre Jeannot, il lui fait avouer ses soupçons sur les coupables supposés de sa défaite. C'est une technique pour faire confirmer les théories de l'auteur par un personnage autre que le narrateur/auteur. Puis commence les descriptions des supplices :

« Jeannot choisit, parmi les prisonniers, les premières victimes de sa rage[...] ; il nous avoit déjà annoncé que nous serions sacrifiés deux-à-deux, & par vingt-quatre heures, pour prolonger ses jouissances. Un commandeur & un bourreau, s'emparèrent de mon infortuné compagnon, nommé Antoine : on l'étendit sur une échelle où il reçut trois cents ou quatre coups de fouets au moins, en ma présence. Après quoi la rage de Jeannot n'étant pas assouvie, il fit semer de la poudre à canon sur les parties de son corps, & y fit appliquer ensuite six pèle rougie, préparées exprès ; mais la nature, triomphant de ce nouveau supplice, le barbare Jeannot le fit reconduire au cachot, & avec une insultante dérision, demanda aux autres prisonniers s'ils reconnoissoient leur camarade. »¹⁴²

Voilà donc une des scènes de sadisme du chef révolutionnaire Jeannot, décrit par Gros et qui vont faire le tour de la société coloniale à en juger la postérité de ces anecdotes qu'on retrouve dans d'autres publications. Dans une même veine sadique et pointilleuse, il donne l'ordre d'exécuter les prisonniers tout les « quart d'heure, montre à la main »¹⁴³. Puis Jeannot s'enfonce encore plus dans la barbarie avec le cannibalisme :

« Quand ces quatre infortunés eurent tendu le dernier soupir, au milieu des plus affreux tourments, nous vîmes Jeannot, le mulâtre Délile & le nègre Godar, couper des suppliciés par morceaux, & arranger les deux autres comme un poulet que l'on met à la crapaudine, & boire leur sang »¹⁴⁴

Toutes ces scènes sont bien entendu offertes en spectacles aux prisonniers, qui sont renvoyés au fer après le supplice. Le dernier supplice est celui du commandant Berchais qui après avoir reçu deux cent coups de fouets est suspendu au bourg de la Grande Rivière « à un poteau qui lui prenoit sous le menton. Cet infortune vécut, en cet état, 3 heures ; & quand Jeannot le fit ôter, il palpitoit encore». ¹⁴⁵ Dans une autre édition publiée à Baltimore, Gros raconte l'histoire de la mort de Jeannot,

142. *Ibid*, pp8.

143. *Ibid*, pp10.

144. *Ibid*.

145. *Ibid*.

qu'il n'a cependant pas vécu en direct. Le révolutionnaire aurait supplié le curé de la Marmelade pour qu'on épargne sa vie, jusqu'à se jeter sur lui quand il apprend que c'est la fin.¹⁴⁶ En plus d'être cruel, il est profondément lâche.

Quand on lit ce genre de récit on se demande pourquoi l'auteur voulait raconter de telles horreurs, si il est possible d'inventer des choses aussi horribles ? Gros a écrit ce texte dans un but bien précis, celui de défendre l'esclavage en incarnant la sauvagerie absolue dans une figure comme Jeannot. Mais avant d'aller plus loin, regardons d'abord comment ces anecdotes sanglantes ont circulées.

-Dans l'ordre chronologique, nous avons ensuite le récit historique du colon en exil, Antoine Dalmas :

Ayant vécu la révolution, il est dépositaire de toutes les histoires qui ont circulé dans la société coloniale à propos du terrible Jeannot. Sans jamais citer ses sources il écrit une diatribe violente contre le personnage, qui devient une véritable incarnation de la barbarie. Après avoir décrit deux défaites consécutives du personnage, qui viennent prouver son incurie en terme de commandement, Dalmas se lance dans la description d'un personnage cruel et lâche. Il dresse un portrait riche en détails de ses cruautés.¹⁴⁷ De quoi accuse t-il Jeannot ? Il y a tout d'abord le supplice de M. Paradole. Celui-ci est un colon « vertueux » de la Grande Rivière. Il est fait prisonnier et emmené sur le camps insurgé de l'habitation Bullet. Paradole sera témoin de toutes les atrocités de Jeannot qui égorge à tout va. Les quatre enfants de M. Paradole viennent supplier Jeannot « en larmes », car selon Dalmas la famille Paradole voisine de l'habitation connaissaient l'individu. Celui-ci les met au fer avec leur père. Dans une grande exclamation pathétique il supplie Jeannot de le sacrifier lui à la place de ses enfants. Jeannot reste insensible et il assassine un par un les enfants de M. Paradole devant celui-ci. L'anecdote s'arrête là. Sur le site « Domingino »¹⁴⁸ qui répertorie les colons de Saint-Domingue, il est fait mention de sa femme. Une note particulière dit que son mari est mort dans les camps insurgés de Jeannot. On peut donc confirmer sa mort dans le camps de Jeannot. Mais comment Antoine Dalmas pouvait-il savoir ce qu'avait dit mot pour mot M. Paradole pour sauver ses enfants ? C'est là qu'on se rend compte du caractère avant tout littéraire de l'ouvrage. Le fait qu'il ne cite jamais ses sources nous fait douter de la véracité de ce récit. M. Paradole et ses enfants ont sans doute été assassinés par Jeannot, mais le reste paraît pure fiction. La manière dont Jeannot assassine un par un ses enfants devant lui de manière méticuleuse, rappelle d'ailleurs les méthodes que M. Gros avait décrites dans son témoignage. On peut donc supposer que Dalmas s'est

146. Gros, *An Historick Recital, of the Different Occurrences in the Camps of Grande-Revier, Dondon, Sainte-Suzanne and Others...*, Baltimore, Printed by Samuel & John Adams, in Gay-Street, 1792, pp. 24.

147. Dalmas, *op.cit.*, pp143-148.

148. (<http://www.domingino.de/francais.html>)

inspiré du récit de Gros pour alimenter son récit. Le deuxième fait recenser par Dalmas est celui de l'assassinat d'un de ses proches par Jalousie. Dalmas nous dit que Jeannot avait assassiné un esclave du nom de Zephir, qu'il connaissait depuis l'enfance, car celui-ci était devenu « postillon » à sa place, c'est à dire cocher. Sur ce fait on peut juste dire qu'il lui a peut-être été comté par son ancien maître Guillaume Bullet. Mais il vient surtout rajouter une couche sur le caractère impitoyable du personnage. Enfin il est intéressant de voir que Dalmas concentre plusieurs crimes connus de l'insurrection dans un seul et même personnage :

« ...; il ouvre le ventre à l'un, arrache les yeux à l'autre, un troisième est pendu par les pieds, un quatrième est scié vivant entre deux planches »¹⁴⁹

Le dernier crime avait en effet déjà été narré dans le discours récité devant l'Assemblée Nationale dont nous avons déjà parlé, mais il n'est pas attribué à Jeannot¹⁵⁰.

Enfin il réutilise également le thème du chef lâche :

« Son visage se décomposoit dans le danger qu'il recherchoit par une fausse valeur et évitait par une faute honteuse »¹⁵¹

Le Jeannot de Dalmas est une construction littéraire, réalisée à partir de différents témoignages et rumeurs, de crimes commis par Jeannot ou d'autres esclaves durant l'insurrection. Il n'hésite pas à faire des amalgames pour le rendre plus terrible.

-Regardons maintenant le récit plus prudent de Garran de Coulon. L'auteur est plutôt un sympathisant de la révolution noire même si il en dénonce les excès. Le député lui offre quelques lignes dans son tome 2. Pour l'auteur « On ignore jusqu'à quel point les actes de férocité dont on vient de parler, sont constatés; mais des cruautés qui ne paroissent trop avérées, sont celles que commit le nègre Jeannot, général de l'armée de l'est »¹⁵². Garran de Coulon résume les faits énumérés par Gros, en d'autres termes il considère qu'ils ont une valeur historique. Contrairement à Dalmas, il cite ses sources. Il tente de comprendre les crimes du révolutionnaire comme une vengeance du supplice du mulâtre Ogé, qui avait été condamné à la roue l'année précédente. C'est l'expertise de Garran de Coulon qui fait rentrer le témoignage de Gros dans la catégorie des pièces historiques. La plupart des historiens modernes de la révolution haïtienne ne dépassent pas les anecdotes recensées par cet auteur.

149. Dalmas, *op.cit*, pp147.

150. Commissaires de l'assemblée générale de Saint-Domingue, *op.cit*.

151. Dalmas, *op.cit*, pp143-148.

152. Garran de Coulon, *op.cit*, p258.

-Comme nous l'avons dit précédemment, nous ne savons pas grand chose sur François Laplace. Dans sa partie sur la révolution de Saint-Domingue, il parle cependant de la tombe de Jeannot, qu'il prétend avoir vu de ses propres yeux :

«Les noirs pleins de respects pour leur grand sorcier, lui firent de magnifiques obsèques. J'ai vu le tombeau qu'il lui élevèrent, j'ai vu aussi un arbre énorme, situé à une portée de fusil du bourg du Dondon, fiché de gros clous ; et où l'on voyait encore les chaînes attachées aux branches. C'est là qu'il accrochait ses victimes »¹⁵³

Voilà encore un témoignage qui vient parfaire la légende sanglante de Jeannot : la tombe païenne. Il est possible que Laplace ai vu ce genre d'arbres, dans le vaudou l'arbre est un élément cultuel important que les fidèles décorent de manière multiple¹⁵⁴. Cependant les témoignages ne concordent pas parfaitement : pour Gros c'est à Sainte-Rose, bourg de la paroisse de la Grande Rivière, que Jeannot accrochait ses victimes. Chez Laplace c'est à coté du Dondon. Néanmoins ces deux bourgs sont à environ une dizaine de kilomètres, et Jeannot aurait très bien pu effectuer ce supplice dans plusieurs endroits. On peut donc émettre deux hypothèses : Soit Laplace, ayant encore les récits de Gros en tête a voulu voir dans un arbre de culte, l'ancien poteau de supplice de Jeannot. Soit Laplace a bien vu l'ancien objet de torture du personnage. En fait tout dépend de comment on veut interpréter le tombeau dont il parle, si il s'agit d'un objet réel qui viendrait confirmer ses affirmations ou si il s'agit d'un objet fictif venant appuyer une hypothèse. Dans les deux cas c'est un excellent élément qui vient légitimer le discours colonial civilisateur.

-D'autres éléments de récits arrivent avec des récits plus tardifs. Pamphile De Lacroix raconte que Jeannot fou de rage après une défaite contre Blanchelande, lors des excursions des esclaves dans les alentours du Cap en septembre 1793, fit brûler vif son lieutenant Paul Blin. Celui-ci avait secouru une famille de blancs. Il le fit exécuter « sous prétexte qu'il avait contribué à une défaite de sa bande en arrachant les balles des cartouches »¹⁵⁵. Ce fait se croise dans le récit de l'anglais Bryan Edwards, qui a connu le couple que Paul Blin avait sauvé, les Baillon¹⁵⁶. Ici, ce qui est mit en avant c'est l'aspect instinctif et vindicatif du personnage. Il est guidé par ses émotions et non par la raison. Et une fois de plus c'est un mauvais militaire.

Lacroix remémore aussi l'histoire de Paradole. Il ajoute aussi que Jeannot fut fusillé à un de ses fameux arbres où il accrochait ses victimes au Dondon. Cela suivrait donc le témoignage de Laplace

153. Laplace, *op.cit.*, pp259.

154. Métraux A, *op.cit.*

155. Lacroix, *op.cit.*, pp113.

156. Edwards Bryan, *op.cit.*

qui parlait de cet arbre en voyageant au Dondon. Il peut aussi avoir romancé son histoire en s'appuyant sur le récit de Laplace. Le fait qu'il ne cite pas ses sources nous pose le même problème que pour d'autre texte : on ne peut pas savoir si il nous retranscrit des récits qu'on lui a raconté ou si il s'est inspiré d'un autre auteur. En d'autres termes on ne peut pas savoir si il s'agit d'un croisement de témoignages ou d'un jeu d'intertextualité. Lacroix raconte une autre cause de son exécution par Jean-François :

« L'atrocité de cette action (affaire Paradole) indigna Jean-François, qui jalousait Jeannot par l'éclat dont il s'entourait »¹⁵⁷

L'hypothèse de Lacroix n'est pas stupide, en effet les chefs de l'insurrection Haïtienne se méfiaient des chefs spirituels qui avaient trop d'ascendants sur les esclaves¹⁵⁸. Beaucoup d'entre eux se sont fait éliminer en interne. Jeannot était visiblement un de ces types de chefs, car il est souvent qualifié de « général », « médecin » et « sorcier »¹⁵⁹. On peut aussi y voir une construction pour justifier le fait que les noirs sont de grands enfants influençables.

-Le dernier texte est celui d'Antoine Métral. Cet auteur, bien qu'ayant écrit tardivement son récit historique, est intéressant. Il nous permet de voir la trajectoire finale des faits dont est accusé Jeannot, de plus il cite ses sources : Les tortures et le cannibalisme de Gros, à travers le rapport de Garran De Coulon, le supplice de Paradole avec le récit de Dalmas et le tombeau avec celui de Laplace. Métral ajoute cependant sa touche personnelle au récit :

« Il tiroit, dit on, son origine du pays des Mondongues qui se nourrissent de chair humaine »¹⁶⁰

Cette affirmation est intéressante car elle fait échos aux écrits de Moreau de Saint-Méry sur les différentes origines ethniques des esclaves¹⁶¹. Métral a sans doute déduit l'origine de Jeannot à la lecture des descriptions « ethnographiques » de Moreau de Saint-Méry, pouvant ainsi donner une origine à son cannibalisme supposé. Moreau de Saint-Méry, décrit les différentes nations africaines dont sont originaires les esclaves. La plus terrible est celle des Mondongues. C'est un mécanisme d'essentialisation classique, la nation, la race permettent d'expliquer des pratiques culturelles. Le « dit on » de Métral cache en fait un rapprochement entre les deux textes, car la figure littéraire de

157. Lacroix, *op.cit.*, pp114.

158. Pluchon Pierre, « La Guinée contre les blancs », *op.cit.*

159. Mazère Bernard, *op.cit.*

160. Métral, *op.cit.*, pp64.

161. Moreau de Saint-Méry, *Description topographique, physique, civile, politique et historique de la partie française de l'isle Saint-Domingue. Tome 2*, Dupont, Paris, 1797-1798.

Jeannot colle parfaitement avec celle des Mondongues de Moreau de Saint-Méry. Il fait probablement une déduction hasardeuse.

Quelles conclusions pouvons nous avancer après avoir épluché les différents récits sur Jeannot ?

D'abord qu'il est accusé de tous les maux : Il est cannibale, pratique une religion païenne, c'est un sadique méticuleux, il terrorise et violente ses camarades, il est impitoyable et il est lâche. Ensuite on constate une inégalité entre les textes. Certains, bien que toujours romancés, partent d'expériences vécues. D'autres relatent des récits qui couraient dans la colonies. Enfin certains tentent de faire un bilan des différentes histoires sur le personnage, en les énumérant de manière prudente ou en effectuant de nombreux amalgames. Ce qu'on peut également observer c'est que les textes s'inspirent et se nourrissent les uns des autres, à partir du récit initial de Gros. Les rumeurs, les hypothèses et les amalgames viennent ensuite se rajouter au fur et à mesure. Si certains faits restent plausibles, ce qu'ils dégagent c'est surtout la volonté de la part des auteurs de construire un personnage cristallisant toutes les inquiétudes coloniales sur l'avenir d'une île où les noirs se sont libérés de leurs chaînes. Ce qu'on peut aussi voir c'est que le récit de Gros se concentre avant tout sur une description des tortures, tandis que les autres essayent de comprendre le pourquoi de ces tortures. La mise en récit de ce personnage est un bel exemple des méthodes utilisées dans cette littérature. Chaque auteur récupère le récit de Gros et le pimente à sa sauce. D'autres histoires connaissent le même destin littéraire fait de récupérations, d'amalgames et d'approximations : On retrouve souvent l'histoire des Séjourné¹⁶², celle du charpentier coupé en deux¹⁶³, les crimes du mulâtre Candy...¹⁶⁴ Des anecdotes qui connaissent également une certaine postérité dans l'illustration de presse, comme avec les deux gravures suivantes tirées de publications Allemandes qui veulent dénoncer la révolution française et une tirée d'une publication Suisse plus neutre et événementielle. On retrouve différents crimes dont ont été imputés les esclaves représentés sur les trois images de presse suivante. La trajectoire de ces histoires terribles se fait donc dans toute l'Europe occidentale, au travers l'image et la littérature, ce qui va grandement impacter l'image du « noir » dans l'imaginaire exotique européen..¹⁶⁵

162. Dalmas M, *op.cit*, pp232 ; Edwards Bryan, *op.cit*, pp74.

163. Edwads Bryan, *op.cit*, pp74 ; Garran de Coulons, *op.cit*, pp258.

164. Dalmas M, *op.cit*, pp232 ; Laplace François, *op.cit*, pp187.

165. Gómez Alejandro, « Images de l'apocalypse des planteurs », *L'Ordinaire des Amériques*, 215 | 2013, En ligne depuis le 11 juin 2014.



Illustration 13 : « Vorstellung der auf der Französischen demokratische Freyheit welche selbige durch unerhörte Grausamkeit zu erwerben gedachten »

Anonyme, ca.1797. Coll. Archives départementales de la Gironde, cote : 61 J 66/66.



Illustration 14 : « Grimmigkeiten der rebellischen Neger an denen Europäischen Franzosen zu St. Domingo »

Anonyme, ca.1791. Coll. Archives départementales de la Gironde, cote : 61 J 66/65.

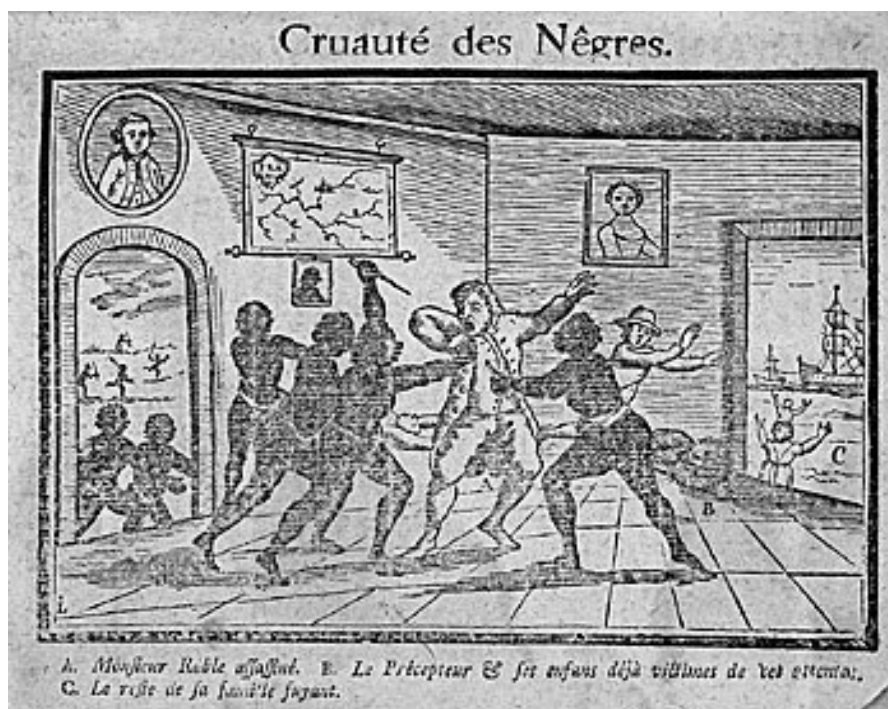


Illustration 15 : « Cruauté des Nègres. »

Le véritable messager boiteux de Berne et Vevey : almanach romand, 1803. Coll. et Photo : Bibliothèque cantonale et universitaire (Lausanne), cote : B 2177.

Cette instrumentalisation de la violence était déjà critiquée à l'époque. Marcus Rainsford un écrivain britannique dénonçait ses collègues comme des « marchands d'horreurs » qui s'étaient servi des violences des esclaves comme des produits de marchandises. Il était officier et avait participé à l'expédition anglaise de Saint-Domingue, il y était même retourné par accident plus tard et avait échappé de la mort de justesse : Il fut condamné à mort pour espionnage mais obtint une grâce de Toussaint. Dans son récit il parle des assassinats et des destructions de l'Insurrection de Nord, mais il se refuse à toute individualisation ou de trop rentrer dans les détails des circonstances de ces actions. Pour lui ces éléments servent peu à l'histoire. En fait il s'agit d'un homme qui essaye de garder une position de neutralité, il se présente lui-même comme un historien sérieux. Même si il ne semble pas être un abolitionniste convaincu et qu'il se permet de faire des jugements de valeur, sa volonté de faire un travail « scientifique » l'éloigne de la logorrhée de récits sanglants des écrivains précédents.¹⁶⁶

166. Rainsford Marcus. *An Historical Account of the Black Empire of Hayti*. Londres : J. Cundee, 1805. Coll. New York Public Library, cote : Sc Rare 972.94-R. In Gomez, *Syndrome de Saint-Domingue...op.cit.*

3. Des constructions avant tout littéraires.

Outre le fil du récit, le style qui l'enrobe nous permet également de comprendre la nature de ces textes. Une analyse stylistique est essentielle pour comprendre que, la forme et le style de ces ouvrages, semblent primer sur ce qu'ils racontent. On découvre que l'histoire est souvent mise en scène de manière assez évidente. Que ce soit au travers d'expériences individuelles retranscrites ou de récits reportés. L'usage de l'hyperbole est également centrale pour donner un aspect dramatique. Par exemple l'œuvre du jeune planteur anonyme, « *Mon Odyssée* » est une sorte de réécriture de l'Odyssée d'Ulysse¹⁶⁷. C'est un bel exemple de mise en littérature de l'événement. L'auteur a-t-il réellement vécu ce qu'ils racontent ? On ne peut pas le savoir, mais la mise en scène donne au lecteur de s'identifier plus facilement. De s'identifier « au blanc » qui fait face « au nègre » :

« La désolation et la peur se lisaient sur tous les visages. Les coup de feu pouvaient être entendus au loin et les cloches des plantations sonnaient l'alarme. Le danger augmentait. Les flammes à chaque instant approchaient et nous encerclaient. Il n'y avait pas de temps à perdre ; nous avons pris la fuite. Les victimes qui échappaient à la pointe des épées vinrent grossir le rang des fugitifs, et nous raconter les horreurs dont ils avaient été témoins. »

C'est l'exemple type de la mise en récit des différents fragments d'expériences que nous avons trouvé dans les archives. La description est très construite, comme dans un roman à la première personne. L'auteur parvient à nous faire ressentir la détresse du « blanc » qui fuit la plaine en proie aux flammes.

La démarche de certains auteurs est également d'appuyer leurs histoires avec du vécu. Leurs œuvres passent alors pour des témoignages terribles des événements, où les auteurs tentent de faire ressentir ce qu'ils ont vécu, selon eux bien sur. Cela donne de la force au récit et permet de se différencier des autres. En fait pour les auteurs cela donne du crédit au texte. On retrouve ce motif du « j'ai vu » chez Bryan Edwards :

« La noble plaine contiguë au Cap était couverte de cendres, et les collines alentour, aussi loin que l'œil pouvait voir, nous présentaient partout des ruines encore fumantes[...] »¹⁶⁸

Il va même plus loin en se mettant en scène dans sa phase d'écriture :

« horrible à dire ! », « (mes mains tremblent tandis que j'écris) », « (comment dois-je le relater) »¹⁶⁹

167. Anonyme, *op.cit.*

168. Edwards Bryan, *op.cit.*

169. *Ibid*

Ces extraits nous montrent le caractère profondément littéraire des différents écrits où l'auteur-témoins-rapporteur de témoignages nous fait part de ses impressions personnelles. On retrouve donc souvent l'adjectif de la vue, comme chez Dalmas, qui a vu la colonie s'anéantir dit-il « sous mes yeux »¹⁷⁰. Les auteurs cherchent donc à nous persuader en faisant appel à nos sens. Ils veulent que le lecteur rentre dans leurs regard, voir qu'on comprenne la difficulté qu'ils ont eu à raconter ces événements. Ils acquiert la posture du martyr révélateur de vérité. Comme dit François Laplace dans son introduction, il veut « dissiper les ténèbres »¹⁷¹. Ainsi une affirmation comme « j'ai vu », ou qu'un jeune rescapé « a vu », semble suffisante aux yeux de ces auteurs pour persuader les lecteurs qu'il s'agit de la stricte vérité. Nous ne sommes pas dans une démarche scientifique de démonstration rationnelle avec des preuves tangibles, mais bien dans un appel à notre sensibilité émotive.

Les auteurs mettent également en scène les récits d'atrocités dans des sortes de tableaux. On trouve par exemple des effets d'annonces comme « tous fremissoit [...] au récit des cruautés de Jeannot »¹⁷², ou des exclamations comme « Quel horrible spectacle ! »¹⁷³. Le récit de Gros qui se veut être un témoignage, est également romancé. Jean-François arrive de manière théâtrale, avec des coups de feu résonnant dans le lointain, comme par hasard juste avant que Jeannot ne tue ses dernières victimes dont faisait partie l'auteur¹⁷⁴. Dans le discours des commissaires de l'Assemblée Coloniale nous avons même droit à des morceaux de dialogues entre les esclaves et les colons¹⁷⁵. Ces dialogues qui sortent de nulle part ajoute de la couleur et du dynamisme au récit, mais ils n'ont rien de scientifiquement viable.

Les hyperboles sont également légion. Certaines d'entre elles sont particulièrement révélatrices de la verve des auteurs :

« La grandeur, le nombre des établissements consumés par les flammes offrirent un spectacle dont les témoins conserveront à jamais le souvenir. Le nuage épais de fumée noirâtre, qui dans le jour embrassoit l'horizon du Cap, prit, aussitôt après le coucher du soleil, l'apparence d'une aurore boréale, ayant pour foyer une vingtaine d'habitations changées en autant de volcans. »¹⁷⁶

Ce que veut nous offrir l'auteur, c'est une vision littéraire proche de l'apocalypse. Selon certains chercheurs l'imagerie de la mise en littérature de l'insurrection ne provient pas du néant mais se serait grandement inspiré de la littérature dite gothique. C'est un style qui utilise l'excès pour

170. Dalmas, *op.cit.*

171. Laplace, *op.cit.*

172. Métral, *op.cit.*

173. Dalmas, *op.cit.*

174. Gros, *op.cit.*

175. Commissaires de l'assemblée générale de Saint-Domingue, *op.cit.*

176. Dalmas, *op.cit.*

déranger le lecteur.¹⁷⁷ Dans l'iconographie on retrouve ce même sens de l'esthétisme, Gomez nous dit par exemple que les illustrations d'incendie dans certains ouvrages sont de véritable pièces d'imprimerie. Elles s'inspirent des techniques de coloration utilisées pour les images d'éruptions volcaniques. On retrouve alors ce même sens de la mise en scène avec des influences esthétiques reconnaissables¹⁷⁸ :



Illustration 16 : « Vue des 40 jours d'incendie des habitations de la plaine du Cap Français, arrivé le 23 août 1791 vieux style. »

Gravure de J.-B. Chapuy d'après J.-L. Boquet, 1794. Coll. Bibliothèque nationale de France, cotes : RC-A-07501, RCB-13601 et RC-A-93432.

177. Gómez Alejandro, « Images de l'apocalypse des planteurs », *L'Ordinaire des Amériques*, 215 | 2013, En ligne depuis le 11 juin 2014.

178. *Ibid.*



Illustration 17 : « Eruption du Mont Vésuve de 1779 »

J.-B. Chapuy, d'après dessin d'Alessandro d'Anna, 1779. Coll. New York Public Library, cote : PS_PRN_814.

Conclusion :

On arrive donc finalement à un événement et une figure historique façonnés par la littérature. À partir de faits traumatisants perçus avec des mentalités racistes, qui sont ensuite analysés dans des comptes-rendus qui façonnent déjà la figure de l'autre. Mais c'est une figure de l'autre assez spontanée, faite de peur, d'incompréhension et de haine. Le discours littéraire destiné à la métropole, va ensuite instrumentaliser tous ces éléments pour créer un discours idéologique artificiel. Artificiel car il sélectionne les informations, il prend des libertés avec ses sources, et il détruit la plupart des incertitudes initiales. Le but est de convaincre avec tous les affects et toutes les anecdotes les plus terribles. Les auteurs en appellent à l'émotion pour les blancs et au dégoût « du

noir ». Cet autre profondément figé dans une essence fantasmée.

Le problème, c'est qu'à l'époque, toute cette littérature est la seule interface entre les faits et les contemporains. Elle a considérablement influencé la vision de l'insurrection et du pays sur la scène mondiale. L'argument du noir barbare s'inscrit dans les mœurs idéologiques du XIX^{ème} siècle en partie avec l'imagerie raciste de la révolution des esclaves.¹⁷⁹

179. Gomez, *Le spectre de la révolution...op.cit.*

Partie II- Analyse du discours esclavagiste post-insurrectionnel.

« Il n'y a pas d'exercice du pouvoir sans une certaine économie des discours de vérité fonctionnant dans, à partir de et à travers lui »¹⁸⁰

Les cruautés des esclaves sont peut-être une réalité. Mais ce qu'il y a d'encore plus certain c'est qu'elles cristallisent toutes les représentations négatives de l'autre et qu'elles interviennent dans des récits historiques toujours dans une optique bien précise. Nous nous concentrons donc ici sur le corpus des récits historiques réalisés après l'insurrection.

Après avoir étudié l'émergence et les modalités du discours, rentrons maintenant dans le vif du sujet. Cette partie est consacrée à la compréhension d'une mystification idéologique de l'autre. D'un discours essentialiste qui porte sur la figure du « nègre insurgé ». Cette analyse comporte trois étapes. La première porte sur les origines de cette pensée. Je vais brosser un portrait des traits principaux de traditionnels de la figure du noir dans les sociétés coloniales. Dans leur confrontation avec leurs subalternes, les colons ont mis en place toute une logique d'infériorisation, afin de justifier leur domination. En brossant un portrait général de ce discours je pourrais démontrer que les colons étaient dominés par un certain nombre de représentations, qui expliquent en partie la manière dont ils ont ensuite perçu l'insurrection. Cela grâce à des textes célèbres de voyageurs, mais aussi grâce à l'analyse de certains historiens spécialistes de l'esclavage. L'intérêt est ensuite de voir les évolutions qui se sont opérées avec la série d'événements insurrectionnels. Le fait que les esclaves se soient révoltés a modifié certaines perceptions ou certaines logiques de discours. Théoriquement soumis par nature le « nègre » a levé la main sur le maître. La deuxième étape se concentrera donc sur ce point : comment les colons ont pris en charge la violence insurrectionnelle dans leur discours. (Violence physique, symbolique...) Dans une logique d'instrumentalisation, les colons vont se servir de la violence et des comportements observés pour, de nouveau, justifier l'esclavage. Les faits qui les ont inspirés, nous les avons étudié dans la première partie. Nous avons vu qu'ils ne provenaient pas de nulle part, mais qu'ils avaient été appréhendés voir amplifiés pour aller dans un certain sens. C'est ce sens que nous allons essayer de comprendre. Point par point, nous déconstruirons l'argumentaire raciste de la littérature coloniale post-insurrectionnelle. Après avoir montré les mécanismes formels de la mise en place de l'image du « nègre insurgé », nous allons maintenant explorer le fond sémantique de cette image. Un des enjeux sera de voir, s'il s'agit plus d'un discours de façade, ou d'une auto-aliénation par leur racisme. Si les représentations racistes semblaient profondément inscrites dans les modes de pensées des colons, certains indices

180. Foucault Michel, *Il faut défendre la société*, cour au collège de France, 1976.

nous montrent qu'ils n'étaient pas totalement convaincus de tout ce qu'ils disaient. Dans leur discours de façade, ils incarnent l'humanité et l'esclavage est un système juste. Mais parfois, au hasard d'une correspondance, d'un commentaire, certains d'entre eux exposent des visions plus lucides et cyniques qui nous permettent de nuancer le propos général. Ces nuances, on les trouve finalement partout. Le fait irrévocable du soulèvement du subalterne a profondément troublé le discours colonial. Une peur puissante est née du renversement d'un monde. Elle est d'autant plus puissante que ce monde était basé lui-même sur des mécanismes de terreur. La dernière étape essaiera de comprendre cette peur qui s'exprime dans les descriptions terribles de l'insurrection. Ces descriptions acquièrent une dimension historique quand on veut essayer de comprendre un système de représentations chamboulées. Elles peuvent nous en dire long sur la perception réelle de l'événement. Derrière le discours de façade qui défend l'esclavage de manière flamboyante, les colons et les autres témoins des événements, nous transmettent des récits qui transpirent la peur de l'autre et l'expérience d'une perte de contrôle.

A) Représentations coloniales traditionnelles, qui ont influencé la perception et la construction des récits de l'insurrection du Nord.

L'imaginaire des colons est influencé par des textes qui ont décrit les noirs d'Afrique et de Saint-Domingue. Des aventuriers, des prêtres, des scientifiques ont souvent tenté de percer les secrets culturels des noirs. Cependant ces descriptions étaient toujours faites avec beaucoup de préjugés et un point de vue qui peine à se dégager. Les vraies analyses ethnographiques, dénuées de tout sous-entendu moralisateur, n'existaient pas. Ce qu'on peut aussi voir, c'est que, à partir de faits sans doutes véridiques, la littérature de voyage ne peut s'empêcher de rendre son objet exotique. Nous avons donc des textes qui sont à la croisée de l'incompréhension et de l'exagération. Ces descriptions pourront nous aider à comprendre la vision que les colons avaient des esclaves avant l'insurrection.

1. Bon sauvage ou barbare ?

-Le révérent père dominicain J-B. Labat dans son classique « *Voyage aux Isles* »¹⁸¹ nous offre quelques passages de descriptions sur les esclaves :

« Presque tous les nègres qui sortent de leur pays en âge d'homme sont sorciers, ou du moins ils ont quelque teinture de magie,

181. RP Labat, *Nouveau voyage aux îles française d'amérique*, P.Hudson la Haye, 1724.

sorcellerie et de poison. Ce que j'ai rapporté plus haut en doit convaincre les plus incrédules (histoires de magie) ». ¹⁸²

Les esclaves sont tous disposés à la magie pour le Révérent-Père. Il est vrai que les frontières entre magie et religion sont poreuses dans le vaudou, mais pour les colons de l'époque il s'agit bien là que de sorcellerie ou d' idolâtrie. En Martinique, Chavalon affirme que « tous nos nègres, de quelques parties qu'ils viennent, ceux-mêmes qui naissent parmi nous, sont entièrement livrés à la superstition ; ils ajoutent foi aux maléfices et à des prétendus sorciers. Ils les redoutent ; ils pensent qu'il n'est pas de moyens, même surnaturels, qui ne soient en leur pouvoir pour nuire aux autres » ¹⁸³. L'image du noir comme étant un faible d'esprit soumis aux sorciers fait donc référence avant l'insurrection générale. Moreau de Saint-Méry confirme ces idées dans le fruit de ses recherches encyclopédiques:

« Les nègres, croient en la magie et l'empire de leur fétiche [...]. Il est grand nombre de nègres qui acquièrent un pouvoir absolu sur les autres par ce moyen et qui se servent de leur crédulité pour avoir de l'argent, de la puissance et des jouissances de tous les genres,... » ¹⁸⁴

-Dans leurs descriptions les colons et autres aventuriers distinguent plusieurs types d'esclaves déportés à Saint-Domingue :

« Les premiers sont des malfaiteurs, et généralement ceux qui ont mérité la mort, ou quelque autre peine. Les seconds sont des prisonniers de guerre qu'ils font sur leur voisins, avec lesquels ils sont dans une guerre continuelle qui n'a point d'autre but que ces pillages ou enlèvements de personnes,... » ¹⁸⁵

Cette observation du RP Labat est juste, les esclaves sont souvent des condamnés ou des prisonniers. Mais il en dégage une vision coloniale assez claire : La plupart des esclaves sont des victimes qu'on a sauvé de la barbarie africaine, mais le problème c'est qu'ils sont toujours sous l'influence des malfaiteurs ou des sorciers que les navires ont également embarqués. Cette vision s'exprime parfaitement dans le récit antirévolutionnaire le L.J Clausson ¹⁸⁶. L'auteur écrit un long chapitre sur la barbarie des noirs avant de se lancer dans un pamphlet antirévolutionnaire. Celui-ci base son argumentation sur le journal d'un administrateur anglais, M. Gourg, au comptoir de Juda sur la Côte d'Or (1788-1789). L'auteur dit avoir trouvé ce document dans les bureaux de la marine anglaise. Les descriptions de M. Gourg sont celles d'une société effectuant un rituel sacrificiel permanent, quasi orgiaque, où le roi sacrifie beaucoup d'esclaves :

182. RP Labat, *op.cit.*, pp225.

183. Chavalon Thibaud de, *Voyage à la Martinique*, tome II , Paris, 1768, pp60-61.

184. Morreau de Saint-Mery, *op.cit.*, pp56.

185. RP Labat, *op.cit.*, pp.222

186. Clausson L.J, *Précis historique de la révolution de Saint-Domingue*, Pillet l'ainé imprimeur-librairie, Paris, 1819.

« Lorsque le roi sort de sa case, c'est le moment où se font ces horribles sacrifices, il met les pieds dans le sang des malheureux à qui on coupe la tête, ou, au marché, il passe dessous le corps de ceux qui sont suspendus aux potences, et il reçoit sur son hamac, et (sur) ses pagnes le sang coule »¹⁸⁷

On peut largement mettre en doute ces descriptions. Des descriptions d'un homme vivant au milieu du marché de l'esclavage. Ce qui est intéressant, c'est qu'elles nous font comprendre la vision de l'Afrique chez certains européens. Les gens qui revenaient d'Afrique étaient des hommes qui participaient souvent au commerce triangulaire. Ils avaient tout intérêt à décrire un monde horrible pour se justifier moralement. Le sacrifice humain était un argument de poids.

En réalité, une double vision manichéenne s'oppose dans les débats autour de l'esclavage : Pour les partisans de l'esclavage on arrache des hommes à un monde de barbarie, tandis que pour les autres on les arrache au monde du « bon sauvage ». Les élites coloniales, comme L.J Clausson, sont sensibles à tous ces récits exotiques qui viennent légitimer leur domination. Ce discours est issu d'un besoin de justification de l'inégalité fondamentale du système esclavagiste.

Voici une série d'images qui illustre cette ambivalence.

187. *Ibid*, pp11.



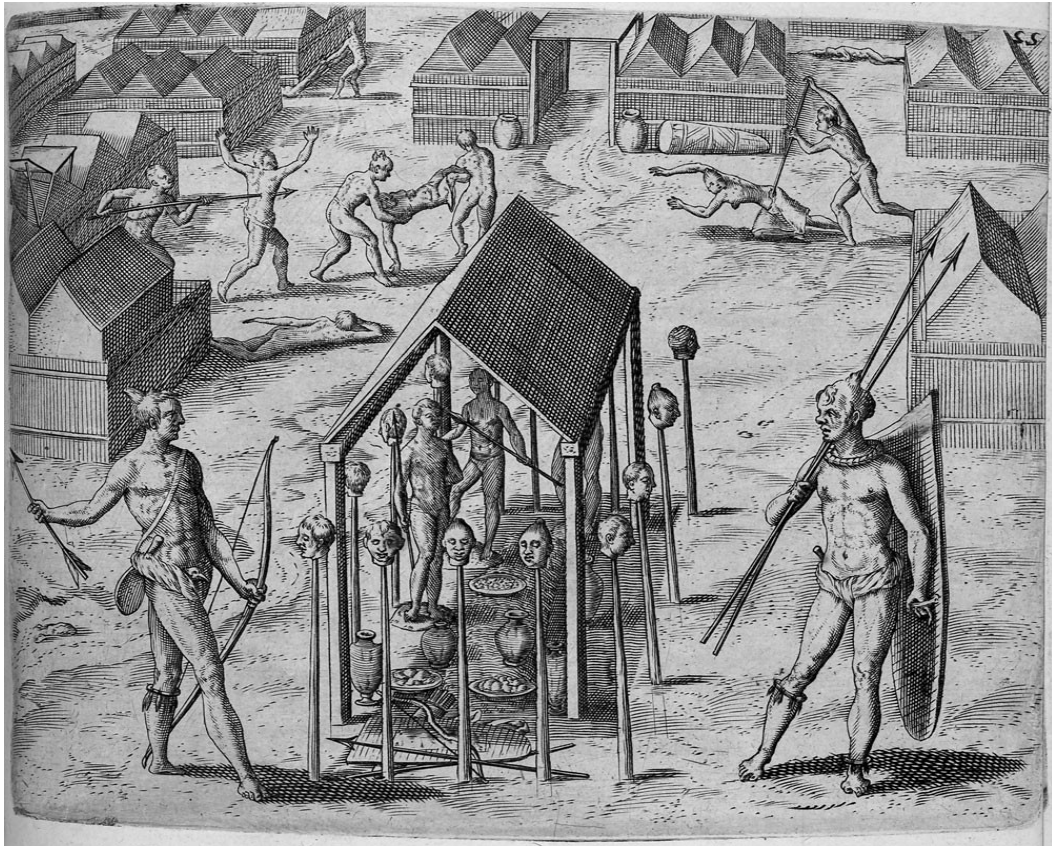
Illustration 18: « The king of Dahomey's levee » Archibald Dalziel, The History of Dahomey: An Inland Kingdom of Africa (London, 1793).

Dans cette image on retrouve le cliché du souverain noir ridicule avec tout son luxe ostentatoire de pacotille. Des européens sont assis à sa gauche, renforçant l'aspect témoignage de l'image. La vision de l'Afrique dirigée par des tyrans est alimentée par ce genre d'images ramenées par des explorateurs et des marchands d'esclaves qui se sont entretenus avec ces souverains pour acheter des esclaves.



Illustration 19: « Musicians, Kingdom of Kongo 1670s » Ezio Bassani, ed., *Un Cappuccino nell'Africa nera del seicento: I disegni dei Manoscritti Araldi del Padre Giovanni Antonio Cavazzi da Montecuccolo* [A Capuchin in Black Africa in the Seventeenth Century: Drawings of the Araldi Manuscript of Father Giovanni Antonio Cavazzi da Montecuccolo] (Milan: Quaderni Poro, no. 4, 1987), plate 19. 0s

Cette image est d'un tout autre caractère, on retrouve l'aspect des peuples naïfs et joyeux des premiers jours de l'humanité. Il s'agit d'une image tirée d'un ensemble documentaire de l'œuvre du missionnaire italien Enzo Bassani qui peignit une série de scènes de la vie en Angola lors d'une mission religieuse entre 1657 et 1667. Ces peintures contrastent de bien des illustrations par leur aspect vivant et joyeux. L'image plus douce de l'autre peut-elle s'expliquer par un vrai échange entre l'auteur et ses modèles ?



*Illustration 20: « Burial of a Chief, Gold Coast or Angola, late 16th cent. » Theodore and Johan Israel De Bry, *Indiae Orientalis pars VI* [*India Orientalis. pt. 6*], (Frankfort, 1604), plate 22 (Copy in Special Collections Department, University of Virginia Library)*

Cette image représente l'enterrement d'un chef africain de la Côte D'or. Lors de sa mort sa famille et ses servants sont tués à ses coté. On accompagne sa dépouille de ses armes et de vivres afin qu'il ne manque de rien dans l'autre monde. Les têtes des ses esclaves sont modelées et exposées autour de la tombe. Selon la légende du site « The Atlantic Slave Trade and Slave Life in the Americas: A Visual Record », l'auteur de cette illustration n'a jamais été en Afrique. Il a réalisé ces illustrations à partir de témoignages. Comme dans certains textes de colons sur l'Afrique étudiés dans mon mémoire, le dénonciateur de la « barbarie » a rarement vu celle-ci. Mais on peut imaginer que c'est ce genre d'images qui constituent la vision de l'Afrique en Europe. Il peut s'agir de pratiques culturelles réelles, mais l'incompréhension les places dans la barbarie et comme nous avons pu le voir dans certains textes, elles sont généralisées.

2. Le racisme.

L'esclave est à sa place, car c'est un individu « naturel » soumis à ses instincts.

La vision sur « le noir » oscille donc entre l'image bon sauvage d'un coté et du barbare de l'autre. Le RP Labat illustre parfaitement cette vision à la fois paternaliste et moralisatrice. Chez lui « le noir » est généreux, joueur, mais aussi railleur, orgueilleux et violent¹⁸⁸. C'est tout un lyrisme négatif qui se développe autour des noirs, à la fois amusant et inquiétant.

Bref ils sont soumis à leurs instincts, contrairement aux européens rationnels. Les esclaves sont des êtres soumis par nature, ils deviennent violents quand leur instinct est excité par un chef mal intentionné. Nous sommes bien ici en présence d'une pensée raciste, qui associe des caractéristiques sociales et psychologiques à une couleur de peau. Quand « le noir » s'occidentalise par un phénomène de créolisation il gagne tous les vices de la civilisation moderne en devenant malin et menteur, orgueilleux et fainéant¹⁸⁹. D'ailleurs Moreau De Saint-Méry, dans son entreprise rationnelle de classification encyclopédique, a analysé les différentes origines des esclaves avec leurs caractéristiques physiques et culturelles. Il donne alors un facteur explicatif racial aux comportements variés des esclaves. Il décrit également l'ethnie supposée de Jeannot par Métral. On se rend compte que Métral s'est grandement inspiré du texte de Saint-Méry :

« Tout ces traits du caractère des Congos les rendent absolument dissemblables d'avec les Mouzombés et les Mondongues leurs voisins. Jamais on eu de caractère plus hideux que celui de ces derniers, dont la dépravation est parvenue au plus exécration des excès, celui de manger leurs semblables. On amène aussi à Saint-Domingue de ces bouchers de chairs humaines, (car chez eux il y a des boucheries où l'on débite des esclaves comme des veaux), et ils y sont comme en Afrique, l'horreur des autres nègres, et notamment des Congos, qui à cause du voisinage, sont le plus exposés à leur cruauté. On les reconnaît à leurs dents incisives, toutes sciées en autant de canines aiguës et déchirantes.¹⁹⁰ »

Les esclaves sont constamment appréhendés dans une terminologie socio-raciale essentialiste. Il y a le sang-mêlé, le créole, et l'africain qui est lui aussi classifié par nation. Il y a les méchants Mondongues, les gentils Mouzombes, les Eboes peureux, les Koromantys guerriers, les Widahs soumis...¹⁹¹ D'autres peuples sont travailleurs tandis que d'autres sont paresseux, etc... Ce marqueur racial influe sur la valeur marchande et l'accès à la domesticité. Par ce biais, les colons rendaient

188. RP Labat, *op.cit*, pp.230-231.

189. Malenfant colonel, *Des colonies et particulièrement de celle de Saint-Domingue*, pp.195, Librairie Audibert, Paris, 1814.

190. Morreau de Saint-Mery, *op.cit*, pp.39.

191. Edwards, *Histoire civile et commerciale des Indes Anglaises*, Dentu imprimeur-libraire, Paris, 1801, pp219-230.

tangible cette terminologie, ils inscrivent un langage de domination dans le réel¹⁹². Encore aujourd'hui cela à un impact néfaste sur les sociétés Antillaises.



Illustration 21 : Jean Baptiste Debret, *Voyage Pittoresque et Historique au Bresil* (Paris, 1834-39), vol. 2, plate 22, p. 75. (Copy in the John Carter Brown Library at Brown University).

Cette illustration qui est issue d'un récit de voyage, montre que la pratique de classification ethnique était répandue et s'appuyait souvent sur des images. Le dessin rend tangible les marqueurs raciaux et vient donner corps à l'essentialisation grâce à des éléments physiques. Ici ce sont différentes femmes esclaves du Brésil classées selon leurs origines géographiques en Afrique.

192. Oudin-Bastide, *op-cit*, chap 5.



Illustration 22 : Pierre Jacques Benoit, Voyage a Surinam . . . cent dessins pris sur nature par l'auteur (Bruxelles, 1839), plate xlv, fig. 92. (Copy in the John Carter Brown Library at Brown University)

Cette image représente une délégation de marrons du Surinam. Ils se rendent à des pourparlers avec les colons. On remarque leurs habits inspirés des codes militaires européens. Ces habits sont souvent incomplets et mal agencés.

Cette image reprend en fait un élément récurrent du discours raciste sur les métissages culturels des sociétés créoles : Une forme de condescendance vis à vis des esclaves qui copient les codes vestimentaires des colons. Lorsqu'ils tentent de s'assimiler aux codes de leurs maîtres, le discours raciste s'adapte pour réprimander cette tentative de rapprochement.

Il est avéré que lors des événements importants, les esclaves reprenaient les codes vestimentaires des colons. Ces bricolages ne manquaient pas d'attiser les idées racistes de la société coloniale. Elle y voyait la preuve de l'infériorité des noirs. Caroline Oudin-Bastide nous offre une belle analyse de ce phénomène : Copier l'habit du maître devient une tentative d'accéder à plus d'humanité. La nudité est un élément important de l'animalisation des esclaves par les maîtres. Récupérer les guenilles du maître c'est accéder à un statut supérieur, de manière symbolique et éphémère. Les esclaves libres et affranchis s'empressaient d'ailleurs de s'habiller le plus richement possible, comme pour effacer leurs origines et se démarquer des esclaves.

(Oudin-Bastide, *op-cit*, chap 5.)

3. Une peur rampante.

A la lecture de tous ces extraits on comprend mieux ce qui se passe dans les différentes descriptions sur les comportements des esclaves pendant l'insurrection, c'est tous les préjugés et ce qu'ils sous tendent qui se concentrent dans ces récits. Les histoires exotiques de barbaries ne sont donc pas nouvelles et peuvent avoir servies d'inspirations pour décrire ces violences et pour les mettre en scène.

On est donc face a un phénomène étrange, d'un coté les colons sont sûrs de leur domination sur leurs masses d'esclaves soumises, et d'un autre ils sont affligés et inquiets de leur univers culturel duquel ils ne comprennent rien. Mais derrière cette affliction moralisatrice se cache une réelle peur issue de cette incompréhension fondamentale de l'autre. Le discours qui présente le noir comme soumis à son maître est une construction visant à légitimer une domination. Quand on déconstruit ce discours, notamment celui qui décrit les pratiques culturelles des noirs, on descelle une vraie inquiétude. La barrière morale empêche aux colons de comprendre vraiment les esclaves. De ce fait la peur de l'autre est clairement visible dans des descriptions comme celle des Mondongues. Pluchon analyse très bien le sentiment de peur paranoïaque qui s'est installée dans le nord de la colonie avec l'affaire de l'empoisonneur Makandal¹⁹³. Ce chef marron messianique voulait empoisonner tous les colons blancs. Il n'y parviendra pas et sera éliminé. Néanmoins le sentiment de peur restera pendant quelques années. Les colons aussi sont superstitieux et perméables aux histoires de leurs esclaves. Pluchon montre aussi que le sentiment de peur est circonscrit à la province du nord, où les maîtres vivaient séparés de leurs esclaves. Ils ne les connaissaient pas bien, et c'est de là que naît la peur, dans l'incompréhension de l'autre. Dans le sud il n'y a pas eu de sentiment semblable. Ainsi derrière un discours rassurant de domination, ces explosions de peurs nous montrent la réalité des perceptions coloniales.

Les colons blancs sont donc persuadés de la chose suivante : « le noir » est une créature instinctive au comportement dangereux qui possède un univers effrayant. Cependant l'absence d'expériences insurrectionnelles massives ne le prépare pas à 1791, ils considèrent leur domination comme étant établie. Le fait que « le noir » est perçu comme un grand enfant heureux et soumis, ne suffit pas à expliquer ce sentiment de sécurité. Comme le montre l'affaire Makandal, les colons sont effrayés par « le noir » et son univers exotique incompréhensible qui vient faire tourner son imagination. Ce discours est juste là pour justifier l'esclavage. En réalité c'est la domination brutale et violente sur les esclaves, incarnée dans le code noir, qui leur permettent de se sentir en sécurité.

193. Pluchon Pierre, *op.cit.*

4. Le pseudo pionnier.

Dans leur logique d'auto-absolution, les colons s'étaient créé une image d'hommes méritants. Pour cela ils ont puisé dans les motifs de l'aventurier et du travailleur courageux. Dans les faits, le temps des flibustiers et des aventuriers était terminé au XVIIIème siècle. Mais peu importe, pour justifier leur place de dominants ils devaient développer l'image d'un homme seul, dans un territoire hostile et brûlant qui provoque de nombreuses maladies, déraciné de la patrie, au milieu de barbares, gérant sa plantation. Ces plantations sont le « fruit de nos sueurs » nous dit même Laplace¹⁹⁴. Se dessiner comme un travailleur acharné, alors que des milliers d'esclaves sont morts de fatigue dans les champs de canne à sucre est assez culotté. Mais rien n'est trop beau pour glorifier la « race blanche ». Dans son ouvrage, Caroline Oudin-Bastide¹⁹⁵ nous offre un extrait d'un ouvrage d'un planteur Martiniquais anonyme qui résume parfaitement ce point de vue :

« Sous un ciel brûlant, qui porte à vivre le plus habituellement dans l'isolement, et relâche les liens de la société, entouré d'hommes machines, instruments difficiles à mettre en œuvre, parce qu'ils n'ont ni la passibilité docile de la matière, ni la sensibilité perfectible de l'intelligence, [...] qui ne répondent aux bienfaits de leurs protecteurs que par des crimes ; l'espérance de la fortune peut donc seule soutenir, au milieu d'un aussi funeste concours de circonstance, l'âme d'un homme de race européenne (la seule race qui, dans ces régions, ait bien le sentiment de prévision de la famille), si cruellement sevré de toutes les douceurs de civilisation qui accompagnent jusqu'au travail dans l'heureuse métropole ».

Oudin-Bastide nous rappelle dans les premiers chapitres de son ouvrage l'« l'Ethos » du colon-planteur, et on est bien loin de l'idéal du « travailleur bourgeois » : Oisiveté, mœurs libérées, hermétique à l'innovation technique, endettement chronique, insouciance envers l'avenir, absence de rationalisation de l'entreprise (dont témoigne l'inexistence courante de toute comptabilité).¹⁹⁶D'ailleurs il est amusant de voir que les colons se définissaient eux-même comme des « bons vivants »¹⁹⁷.

Des hommes qui avaient voyagé dans les colonies offraient des peintures coloniales différentes aux métropolitains :

« Ils étaient au nombre de cent hommes ou femmes de différents âges, tous occupés à creuser des fosses dans une pièce de cannes, et la plupart nus ou couverts de haillons. Le soleil dardait à plomb sur leurs têtes:la sueur coulait de toutes les parties de leurs corps ; leurs membres appesantis par la chaleur, fatigués du poids de leurs pioches et par la résistance d'une terre grasse, durcie au point de faire rompre les outils, faisaient cependant les plus grands efforts pour vaincre tous les obstacles. Un morne silence régnait parmi eux ; la douleur était peinte sur toutes les physionomies : Mais l'heure du repos n'était pas venue. L'œil impitoyable du gérant

194. Laplace François, *op.cit.*

195. Oudin-Bastide Caroline, *op.cit.*

196. *Ibid.*

197. Dalmas, *op.cit.*, in introduction.

observait l'atelier, et plusieurs commandeurs armés de longs fouets, dispersés parmi les travailleurs, frappaient rudement de temps à autres ceux même qui, par lassitude, semblaient forcés de se ralentir, nègres ou négresses, jeunes ou vieux, tous indistinctement. »¹⁹⁸

La dureté du système était connue de tous. C'est pour cela que les colons mettent en avant l'aspect « animal » des noirs, afin de rendre moins grave le fait d'exploiter à mort des êtres humains. La mise en scène d'un « colon-pionnier » ne devait pas convaincre grand monde, surtout quand elle se mettait en scène dans un travail harassant. Des témoignages, comme celui de ce voyageur Suisse, remettaient également en cause toutes les descriptions irréalistes d'esclavage « modéré » que certains colons mettaient aussi en avant. Finalement la figure du pseudo-pionnier doit être prise dans un ensemble. Elle ne prend du sens que face à des « sous-hommes » violents, difficiles à dresser. Le pseudo aventurier colonial se crée donc dans la dialectique du rabaissement de l'autre.

5. Conservateurs.

Un vent de panique se leva lors des discussions à propos de l'abolition en métropole. Notamment quand elles parvinrent auprès des colons via les personnes attachées à l'esclavage en métropole. Les colons sont profondément conservateurs, toute idée de changement les terrifie. D'ailleurs la plupart des ordonnances royales qui tentaient de limiter le pouvoir des maîtres sur leurs esclaves n'étaient pas respectées ou tout simplement rejetées sous la pression des lobbys coloniaux. En 1784, une ordonnance royale crut bon de réimposer les principes de base du code noir, un livre déjà très violent.¹⁹⁹ Cette peur des idées qui veulent « adoucir » le système est logique car elles remettent en question les privilèges des colons, desquels ils tiennent toutes leurs richesses. Sans violence le système ne tient pas, et c'est dans cette obsession à vouloir préserver leur toute puissance domestique que les colons se trahissent. On comprend que la nature du système ne repose pas sur une soumission naturelle supposée des esclaves.

Ils entretiennent donc un rapport étrange avec une métropole, à la fois protectrice et instigatrice d'idées dangereuses. Il me semble que le rapport que les colons entretenaient avec la métropole est semblable à ce que Albert Memmi appelle une « dialectique d'exaltation et de ressentiment », dans son ouvrage sur le colonialisme²⁰⁰. Sans la métropole les colons ne sont rien, c'est d'ailleurs pour cela qu'ils l'appellent vigoureusement à l'aide quand ils sont en danger. Ils n'hésitaient pas non plus de la marginaliser des affaires coloniales. Les colons ont toujours connu une certaine forme d'indépendance, surtout dans l'administration de leurs esclaves, ce qui a développé chez eux un

198. Girod de Chantrans, *Voyage d'un Suisse en différentes colonies*, Neufchatel, 1785, pp137.

199. Fick, *op.cit*, chap 1.

200. Memmi, *op.cit*.

sentiment puissant d'impunité. En 1789 les colons voyaient d'ailleurs dans la révolution une opportunité de s'affranchir encore plus des directives de la métropole :

« [...] ; mais qu'elle leur laisse (à la colonie) le soin de rédiger leur constitution, et d'ordonner leur régime intérieur, en se réservant le juste droit de sanctionner, et de réglementer de concert avec elle, les lois commerciales qui doivent assurer à la métropole le prix de la protection qu'elle leur donne »²⁰¹

Ils pouvaient même aller plus loin en demandant à la métropole de punir les instigateurs d'idées dangereuses ou d'empêcher que ces idées puissent arriver dans la colonie.²⁰² Nous découvrons ici une nouvelle peur, celle des idées des lumières qui peuvent, aux yeux des colons, renverser en quelques lignes d'encre tout un système. Des propriétaires résidants à Paris²⁰³ et des officiers municipaux du Havre, avaient envoyé des adresses à l'Assemblée Nationale. Ils dénonçaient, disaient-ils, une imposture idéologique qui mettait dès 1789 Saint-Domingue au bord du gouffre :

« Convaincus que l'esprit d'insubordination et de révolte qui règne parmi les nègres n'a d'origine que dans les écrits multipliés et les déclamations exagérées des prétendus amis des noirs, persuadés que cet esprit pouvoit y être entretenu par l'odieuse machination des ennemis de la régénération de la France »²⁰⁴

Élargir l'affranchissement ou l'abolition, c'est « dépouiller », « mutiler » les colonies. Et la fin des colonies et de la traite, c'est « l'extinction de la marine royale, la perte d'un numéraire immense, l'accroissement de puissance des peuples voisins et rivaux ».²⁰⁵ Il est intéressant de voir que deux ans avant l'explosion, les esclavagistes agitaient déjà le drapeau du danger d'insurrection. En fait ce document nous montre que les colons ont toujours eu peur des soulèvements. Cependant ils ne pensaient pas les esclaves capables d'organiser un soulèvement massif et organisé. Toutes les conspirations précédentes avaient été détruites. Ces adresses sont avant tout une des habituelles levées de boucliers de la société coloniale, prête à tout pour conserver ses privilèges et incapable de se réformer. Cette société est très inquiète de tous ces discours novateurs et veut s'en prémunir un maximum. Conservatisme et impunité sont deux éléments essentiels pour comprendre la logique des représentations coloniales. Ces deux valeurs se sont constituées face aux critiques des abolitionnistes et à l'interventionnisme mou de la monarchie. On décèle déjà une grande mauvaise foi qui porte les origines des troubles à des sources nécessairement extérieures.

Même si le discours colonial est semble-t-il incohérent, il est nécessaire pour les colons. Remettre

201. A.N, DXXV113, *Tableau des colonies présentée à l'Assemblée Nationale*, anonyme, Paris 28/12/1789

202. *Ibid.*

203. A.N, DXXV78, *Adresse à l'Assemblée Nationale*, propriétaires résidants à Paris, 1789.

204. A.N, DXXV78, *Adresse à l'Assemblée Nationale*, officier municipaux de Havre, 26/12/1789.

205. A.N, DXXV113, *Tableau des colonies présentée à l'Assemblée Nationale*, anonyme, Paris 28/12/1789.

en cause un seul point, c'est remettre en cause leur statut. C'est pour cela qu'ils réagissaient avec véhémence à toutes les attaques extérieures, ils avaient peur pour leur suprématie.

B) Déconstruction du discours pro-esclavagiste sur la révolution haïtienne.

Dans la partie précédente, nous avons vu comment les colons avaient appréhendé une nouvelle figure de l'autre avec leurs représentations. Nous allons maintenant étudier de plus près la manière dont ils décrivaient cette figure en la déclinant sur plusieurs thèmes majeurs.

1. « De la sauvagerie ».

a) Styliser l'essence barbare :

Créatures instinctives, liées à la nature, les esclaves, les noirs, étaient décrits avec tout un champ lexical qui les raccroche constamment à leur « essence ». Dans les descriptions sur Jeannot et Boukman, on retrouve le thème classique du physique en correspondance avec les caractéristiques morales du personnage. En effet comme nous l'avons vu précédemment avec « l'ethnologie » de Moreau De Saint-Méry, l'interprétation raciale des comportements engendre nécessairement une corrélation entre le physique et le psychique. C'est un classique du discours raciste. Chez Métral on peut voir les « traits hideux du visage », son « sourire affreux », son « regard (qui) étinceloit de férocité »²⁰⁶. Chez Dalmas ils ont la « rage dans le cœur », « l'œil en feu ». Ce qui rappelle évidemment le fait que pour les blancs, les noirs agissaient avant tout par instinct. D'ailleurs ils n'hésitaient pas à les comparer à des « tigres », des « animaux féroces qui ont brisé leurs chaînes », qui « ne sont plus des humains mais des tigres qui cherchent à assouvir leur rage »²⁰⁷. Même mort, la tête de Boukman exposée au Cap, continue à être effrayante, avec « des yeux ouverts et étincelants »²⁰⁸. Les esclaves sont sans cesse animalisés ou associés à la nature. Le 22 août, lorsqu'ils déclenchèrent l'insurrection, ce ne sont pas des humains qui se révoltent, mais une sorte de masse sauvage et barbare. L'image du « torrent »²⁰⁹ chez Dalmas est assez révélatrice de cette entreprise d'association à la nature. C'est un déferlement, une puissance de la nature qui s'abat sur la civilisation. Concrètement les colons ont effectivement expérimenté ce qu'on pourrait appeler un renversement. Les esclaves ont détruit ce qui symbolisait la vie coloniale : Économies, infrastructures

206. Métral, *op.cit.*

207. Dalmas, *op.cit.* ; Lacroix Pamphile, *op.cit.*, pp110.

208. Métral, *op.cit.*

209. *Ibid.* pp143.

sucrières et la canne à sucre elle même. On compte autour de 200 habitations sucrières et 1200 plantations de café détruites en un mois²¹⁰. On ressent particulièrement cette affliction face à la perte, face à la ruine dans leur correspondance ou dans les textes. Cette imaginaire de la barbarie et la destruction correspond donc aussi à la volonté de retranscrire une expérience traumatisante via une littérature qui joue sur les sentiments. Mais les colons mettent en avant l'esprit de pillage plutôt que l'esprit de liberté. Mais comme nous le dit Laurent Dubois, détruire tout ce qui participaient à son oppression, était quasiment le seul moyen de se libérer pour un esclave.²¹¹ Ce déferlement a donc effectivement eu lieu, mais c'est la manière dont il est illustré qui nous intéresse.

b) La violence comme illustration de l'essence barbare :

Outre l'emballage stylistique, les auteurs mettent en valeur certains faits, réels ou imaginaires, pour confirmer leur discours essentialiste. Par exemple, chez Laplace, les esclaves ne peuvent pas s'empêcher de fêter leur victoire du 22-23 août, « ivres de joies » dans une orgie sanglante. Au lieu d'avancer et de solidifier leurs positions, leur nature sauvage les pousse à faire la fête, en s'enivrant de rhum, et en martyrisant de manière brutale leurs prisonniers.²¹² Quand ils ne sont pas contrôlés par une force supérieure ils s'adonnent à tous les excès. C'est à cela que sert tous les inventaires d'atrocité qui jalonnent cette littérature. Ces inventaires que nous avons décrits en première partie, regardons maintenant leurs objectifs : Les pages 74-75 de l'œuvre de Bryan Edwards sont un exemple parfait de ces inventaires de « calamités noires sur blancs »²¹³. En une vingtaine de lignes on y trouve un employé blanc se faire clouer à sa porte, un charpentier se faire couper en deux, des trahisons d'esclaves choyés par leurs maîtres, des femmes violées sous les yeux de leur père ou mari, des yeux énucléés avec un couteau...²¹⁴ Nous sommes toujours dans une logique d'illustration d'une théorie essentialiste et raciste, avec des faits exceptionnels, aux l'origines incertaines, qui sont mis en avant. Ces histoires sanglantes sont prises sans pincettes. Ce n'est pas une bande d'esclaves, ou un esclave en particulier, mais tous les esclaves qui sont concernés. C'est la masse sauvage identique, chaque crime servant à accuser toute la « race ». Le fait de seulement décrire ces événements, sans les introduire d'aucunes explications, pousse le lecteur à comprendre ces narrations comme étant le résultat de l'essence barbare des esclaves.

Ils appuyaient constamment cette idée avec des affirmations naturalisantes. Laplace nous dit que « l'inconstance et l'amour du désordre et du pillage, (sont) propre à son espèce »²¹⁵. Les métisses ne

210. Fick, *op.cit.* Chap4.

211. Dubois Laurent, *Les vengeurs du nouveau monde*, Les Perséides, Rennes, 2005. Chap 4.

212. Laplace, *op.cit.*, pp186.

213. Gomez, *op.cit.*

214. Edwards Bryan, *op.cit.*, pp74-75.

215. Laplace, *op.cit.*, pp 214.

sont d'ailleurs pas épargnés par ce genre d'affirmations. Par exemple Dalmas nous dit à propos la chose suivante :

« [...] et si une partie de leurs crimes peut être attribuée à un esprit de vertige devenu presque général, ils en ont commis qui tiennent particulièrement à l'esprit de leur caractère ». ²¹⁶

Cette expertise sur la nature des esclaves, ils la clament haut et fort. Ils sont les seuls qui connaissent véritablement le vrai visage des esclaves. Les métropolitains abolitionnistes sont éloignés des réalités, ce sont de dangereux brasseurs d'air, ils ne sont pas dans le concret. L'argument de « l'expérience » du pionnier civilisateur revient souvent pour appuyer la logique de l'essentialisation. Seul les colons sont véritablement instruits de la véritable « nature » des noirs, contrairement aux abolitionnistes qui décrivent des tableaux mensongers. Ils ajoutent parfois que les voyageurs métropolitains qui avaient visité la colonie décrivaient cette dernière de la même manière qu'eux. ²¹⁷ Et en allant plus loin, les introductions de Laplace, Edwards, Clausson se veulent être des tableaux magistraux sur la science coloniale de l'autre, où l'on explique les différentes modalités de la race nègre avec une terminologie raciale. Un portrait idéologique de l'autre dont ils disent qu'ils savent tout, alors qu'en réalité il s'agit d'un étranger absolu. Mais ces introductions donnent l'impression au lecteur que « l'expérience » du colon fait foi de savoir. Ils s'inspirent d'ailleurs souvent des travaux de Moreau De Saint-Merry.

c) Métaphysique du mal :

Ensuite vient la nature quasi maléfique de certains personnages comme Jeannot, Coco ou Boukman. La sauvagerie rend les esclaves violents, mais il y a toujours chez eux une part d'irresponsabilité. Nous passons ici à un autre niveau, celui du mal absolu de certains chefs de l'insurrection. Par exemple dans les récits sur Jeannot, les auteurs ne trouvent pas d'autre explication à sa cruauté que cette essence maléfique. Il n'y a que Garran De Coulon, qui y voit peut-être la volonté de venger le supplice d'Ogé ²¹⁸. Pour les autres, Jeannot est un monstre et sa barbarie est gratuite. On ne peut comprendre un être aussi extrême :

« L'existence d'un tel homme réunissant les passions les moins compatibles, les vices les plus opposés, seroit un reproche à faire à l'auteur de tous les êtres, si les décrets de la Providence pouvoient subir l'examen de notre foible

216. Dalmas, *op.cit.*, pp 201.

217. Commissaire de l'Assemblée Générale, *op.cit.*, pp12, 17.

218. Garran De Coulon, *op.cit.*, pp260.

C'est une bonne excuse, la violence étant trop grande, on s'en remet à Dieu d'avoir créé un être aussi abominable. Dalmas, ancien colon n'aurait jamais pu dire que Jeannot avait pu être le vengeur d'un système esclavagiste. Cette vision essentialiste du mal rentre dans une démarche de persuasion du lecteur. L'auteur veut nous convaincre qu'un monstre a été lâché dans la nature, qu'il profite d'une liberté dont il est indigne à cause de « sa perversité sans frein »²²⁰. Cette vision nous en dit long sur la société coloniale, que ce soit sur son incapacité à se remettre en question, ou de sa grande hypocrisie. Selon les auteurs, Jeannot commet des actes violents uniquement pour soulager ses défaites face aux armées coloniales²²¹. Il agit par l'instinct de son essence maléfique. Jamais les colons n'envisageaient, ou n'osaient envisager, la brutalité du contrôle social esclavagiste comme origine du mal, ce qui corrobore l'idée d'une application des représentations racistes dans un langage sous influence culturelle. Même Biassou, un autre chef insurrectionnel, qui est selon M. Gros au « dessus de sa race »²²², se laisse emporter par son instinct primaire. Lors des négociations avec les Commissaires Civils, les esclaves reçoivent la lettre méprisante de l'Assemblée Coloniale qui refuse les propositions de reddition des esclaves. Les prisonniers, dont fait parti M. Gros, sont pris à partie par Biassou et ses hommes qui promettent de les tuer pour les venger cette humiliation. Ils sont martyrisés au milieu d'une foule d'insurgés dirigée par Biassou. Heureusement Toussaint, aide de camps de Biassou à l'époque, parvient à le convaincre de ne pas les tuer avant un conseil de guerre. Finalement Biassou finit par se calmer et vient s'excuser auprès des prisonniers.²²³ Cette histoire, peut-être vraie, est racontée d'une certaine manière pour nous faire ressentir l'irréversible nature instinctive des noirs, même chez les plus juste d'entre eux. L'auteur parle bien de « la rage de ce monstre »²²⁴. Le phénomène est en fait appréhendé et raconté dans un sens particulier.

d) *La victime « blanche » :*

Parallèlement les auteurs développent une autre figure : celle du « blanc victime ». Comme nous le rappelle Memmi, le discours raciste qui infériorise le dominé s'accompagne de la valorisation du dominant. Même s'il y a ici une inversion des rôles, la logique reste la même. Le colon civilisateur devient la victime de la barbarie. Par exemple, Bryan Edwards nous décrit plus de « cent mille

219. Dalmas, *op.cit*, pp143-145.

220. *Ibid.*

221. Lacroix, *op.cit.*

222. Gros, *op.cit.*

223. Gros, *op.cit*, pp17, 25-26.

224. *Ibid.*

nègres », qui profitant de la tranquillité de la nuit, se jetèrent sur les « planteurs pacifiques et peu méfiants »²²⁵. Ils n'hésitent d'ailleurs pas à individualiser la souffrance. En contre-point à la masse barbare et impersonnelle des esclaves, dirigée par des chefs impitoyables, nous avons des individus bons et honnêtes. M. Paradolle en est l'exemple parfait. Nous l'avons déjà cité dans les chroniques sur Jeannot. « Tout chez lui retraçait les mœurs des temps antiques »²²⁶ nous dit Dalmas. Ces pauvres enfants ont commis l'erreur de venir négocier la vie de leur père avec le terrible Jeannot, l'antithèse absolue de ce bon père colonial. Les femmes, les enfants et les vieillards, incarnation de la faiblesse, sont dans les récits les plus radicaux, indistinctement massacrés.²²⁷ Nous sommes donc dans un processus de victimisation de l'ancien dominant. Inversement, Garran De Coulon, lui, nuance son propos. En effet, si celui-ci n'hésite pas à dénoncer les comportements violents, il les introduit toujours en nous rappelant de quel système émerge cette insurrection. En citant Mirabeau par exemple « tous les colons blancs, suivant l'expression de Mirabeau, dormoient sur les bords du Vésuve »²²⁸. L'auteur établit ici une causalité totalement différente à ces crimes, ce n'est plus l'essence mais la vengeance. On retrouve le même motif chez Métral, un autre métropolitain, quand il parle de colons fuyards « objets de la triste vengeance » des esclaves²²⁹. Déjà à l'époque, certains métropolitains n'étaient pas dupe. Cependant ils dénonçaient toujours vigoureusement ces actes qu'ils qualifiaient également de barbares. Ils restaient des hommes de leurs époques pour qui la supériorité de l'Europe est une évidence.

Le motif de la victimisation des colons par les esclaves, qu'on voit par exemple dans le récit de Jeannot avec le supplice Parradole, se retrouve dans la littérature. Nous avons ici une illustration tirée d'une pièce de théâtre pro-esclavagiste « *Le philanthrope révolutionnaire- ou l'hécatombe d'Haïti* »²³⁰ écrit selon Jeremy Popkins par un prisonnier Français en Angleterre²³¹. Le dessin illustre une des scènes de la pièce où les esclaves proposent la liberté des parents contre la possession de leurs filles. La famille sera sauvée in-extremis par des colons. Après les récits historiques la littérature reprend ces figures du bourreau nègre et de la victime blanche de la révolutions haïtienne.

225. Edwards, *op.cit.*

226. Dalmas, *op.cit.*, pp145.

227. Edwards, *op.cit.*

228. Garran De Coulon, *op.cit.*, pp 210.

229. Métral, *op.cit.*, pp 21.

230. Anonyme. *Le philanthrope révolutionnaire, ou l'hécatombe à Haïti*, Coll. The Bancroft Library, University of California (Berkeley), cote : Banc Film 3261. 1807.

231. In Gomez, « Images de l'apocalypse... » *op.cit.*



Illustration 23 : Anonyme. Le philanthrope révolutionnaire, ou l'hécatombe à Haïti, Coll. The Bancroft Library, University of California (Berkeley), cote : Banc Film 3261. 1807.

Ce portrait de la sauvagerie « en acte » répond à plusieurs mécanismes. Nous venons de décrire un processus de déshumanisation. Constitutif de l'esclavage, il s'accommode très bien de l'insurrection du Nord. Pire il vient semble-t-il nourrir ce processus. En choisissant seulement les faits qui décrédibilisent l'insurrection des esclaves, les auteurs façonnent une figure immuable de l'autre. L'esclave du colonisateur est en fait un objet de pensée. Tous les noirs sont identiques, ils sont tous potentiellement sauvages, et leurs chefs sont les plus terribles. En mettant l'origine de la violence dans l'essence, on refuse aux esclaves le droit à la construction individuelle et par extension à l'humanité. À des individualités hétérogènes qui auraient pu contenir des rancœurs violentes qui explosent en 1791. Mais ce n'est pas possible pour le discours colonial. L'objet esclave est soit aliéné par son essence, soit par la domination de son maître quand il reste fidèle. Cette aliénation fantasmée de l'autre sert à soutenir l'idée que les noirs ne peuvent pas jouir de la liberté, contrairement aux blancs rationnels. Les noirs sont, pour les colons, faits pour être dominés, sinon ils dévastent tout. La violence de l'insurrection, mise en avant dans ces récits, sert ici à défendre cette idée.

2. Le « nègre » soldat.

L'esclave insurgé est incontestablement une figure guerrière. Plus qu'une figure c'est une réalité. Les esclaves ont formé de véritables armées organisées et équipées. Leurs tactiques militaires ont été étudiées par des historiens qui ont voulu rendre hommage à ces esclaves qui se sont levés pour obtenir leur liberté par la force. Inévitablement, les colons ont décrit ces soldats. Dans une entreprise de rabaissement permanent de l'autre, le mode opératoire militaire des esclaves était majoritairement perçu négativement par les colons. Cela suit la logique du discours racial. Mais parfois on peut aussi percevoir un décalage entre les valeurs guerrières des deux camps. En effet beaucoup d'esclaves en révolte étaient nés en Afrique. Certains historiens n'hésitent pas à émettre l'hypothèse qu'ils auraient amené avec eux leurs pratiques militaires.²³²

a) *Le guerrier « sauvage » et « inférieur » :*

Le récit guerrier africain a semblé t-il marqué beaucoup de contemporains. Entre préparation magique et charge rythmée au tambour, il provoquait la terreur des colons. François Laplace fait une description riche d'une attaque type d'une bande armée d'esclaves :

« Jamais ils ne se tenoient serrés ni à découvert ; mille noirs n'eussent pas attendu cent blancs en rase-campagne : ils s'avançoient d'abord avec un bruit effroyable, et précédés d'un grand nombre de femmes et d'enfants, chantant et hurlant en chorus. Arrivés non loin de l'ennemi, mais hors de porté, le plus profond silence étoit observé : ils disposoient leurs troupes par pelotons dans les endroits fourrés, de manière qu'ils paroissent six fois plus nombreux qu'ils n'étoient réellement. L'homme foible, déjà intimidé par cette multitude apparente d'ennemis, l'étoit encore plus par leurs grimaces, leurs simagrées, et par l'attention qu'avoient les noirs d'environner autant qu'ils pouvoient leurs ennemis, comme pour lui couper tout espoir de retraite. Pendant ces dispositions, faites au milieu d'un silence imposant, des magiciens seuls se faisoient entendre en chantant et dansant avec des contorsions démoniaques; ils opéroient des enchantements (ouanga) pour assurer le succès de l'attaque, et souvent ils avançoient jusqu'à la porté, dans la confiance que les coups de l'ennemi ne pourroient les atteindre, et pour convaincre les noirs du pouvoir de leurs charmes. L'attaque commençoit alors avec des cris et des hurlements capables d'épouvanter seuls les hommes foibles. Malheurs à ceux qui auroient, en ce moment fléchi devant eux : pour peu qu'ils vissent leur ennemis effrayés et disposés à fuir, ils devenoient d'une audace extrême, et étoient aussi agiles à poursuivre les fuyards et à les exterminer qu'à fuir eux-même, pour peu qu'on allât droit à eux avec un air d'assurance. Alors, eussent-ils été vingt contre un, rien n'étoit capable de les retenir au combat. »

L'auteur termine sa description sur le fait qu'ils attaquent souvent de nuit, des ennemis « dont le nombre étoit toujours très inférieur à eux »²³³. Nous sommes donc toujours dans une entreprise de dévalorisation. Ces guerriers sont des lâches : Ils attaquent toujours en surnombre, ils se cachent avant d'attaquer, ils fuient dès qu'on leur oppose trop de résistance et ils sont courageux grâce à leur

232. Thornton, *op.cit.*

233. Laplace, *op.cit.*, pp192-193.

fanatisme magique. C'est une magie de pacotille faites de grimaces. Les pratiques militaires des esclaves sont dévalorisées au profit de celles des blancs. Contrairement aux européens qui chargent en face à face en rase campagne, dans ce que prétend l'auteur en tout cas, les esclaves utilisent des méthodes d'escarmouches et de harcèlements. Ces méthodes, beaucoup plus adaptées au territoire de Saint-Domingue, leur ont valu de nombreux succès. Pour les colons cela ne s'associe pas à de l'intelligence mais à de la lâcheté. Il est vrai que les esclaves n'avaient pas les même valeurs guerrières. Mais même si les colons pouvaient mépriser ce genre de pratiques « non régulières » de la guerre, on est ici plus dans une logique de dévalorisation, qui transforme la prudence en couardise. Laplace va jusqu'à les ridiculiser en nous rappelant bien que leurs simagrées n'effrayaient que les hommes faibles. Il rabaisse leurs mécanismes d'intimidations en jeux d'enfants qui ne convainquent que les esclaves eux mêmes. Mais force est de constater, à la lecture de certains témoignages, que c'était efficace.²³⁴ Finalement le but de ce genre de description est d'exciter le lecteur avec de l'exotisme, tout en corroborant le discours racial. En effet, il s'agit d'une note de bas de page, l'auteur veut donc décrire de manière générale voir totale, les techniques guerrières des esclaves. Plus besoin de décrire la diversité des batailles parce que les esclaves attaquent toujours comme cela. Nous sommes encore dans une logique d'essentialisation. Double essentialisation, car la nature de leur tactique militaire est inspirée par leur inhérente lâcheté. Quelques pages plus loin il va au bout de son argumentation :

« Jamais leur chefs ne se compromettoient dans la mêlée ; ils se tenoient constamment hors de portée [...] Mais le noir qui combat à coté d'un blanc, et surtout son maître, n'est plus le même homme ; une noble émulation et une ardeur infatigable s'empare de lui, il fera tout ce qu'il verra faire, et n'abandonnera jamais son compagnon.[...] »²³⁵

Le pillage, la lâcheté, sont dit-il « propre à son espèce », mais quand il est inspiré par la supériorité du blanc il devient un super guerrier, une sorte de « dogue » dit-il encore.²³⁶ On atteint encore une fois le sommet du discours raciste pour soutenir la cause de l'esclavage. La cause de l'inégalité des races qui justifie le fait colonial antillais. Tous les éléments qui permettent de rabaisser l'autre sont instrumentalisés. Dans cette logique d'autres écrivains n'hésitèrent pas à noircir le tableau en prétendant qu'ils se servaient des femmes et des enfants comme boucliers humains.²³⁷ En fait, il ne faut pas reconnaître de talents militaires aux esclaves car cela reviendrait à dire qu'ils ont une certaine forme d'intelligence et d'autonomie et donc par extension qu'ils méritaient la liberté. Par contre, sous la domination des blancs, ils deviennent comme par magie, des entités positives et

234. A.N COLONIES F3. 267.

235. Laplace, *op.cit*, pp 213.

236. *Ibid.*

237. Commissaires de l'assemblée générale de Saint-Domingue, *op.cit*. pp12.

courageuses. On est encore dans la logique de déshumanisation, les esclaves sont comparés à des animaux qu'on peut dresser. Cela permet aussi aux colons de se dédouaner. S'ils perdent face aux esclaves c'est uniquement à cause de leur nombre supérieur, à cause du fait qu'ils pouvaient se réfugier dans les montagnes et non pas à cause de l'incompétence des colons face à des stratégies guerrières plus adaptées au terrain. Bien entendu le nombre des esclaves et la géographie montagneuse de l'île ont participé à la défaite des colons. Mais ils ne décrivaient que ce qui corroborait la logique du discours esclavagiste.

b) Le rôdeur des montagnes :

Pourtant certains d'entre eux se sont rendus compte de leurs erreurs stratégiques, comme on peut le voir dans la lettre de Blanchelande à l'Assemblée Coloniale décrite en première partie. D'ailleurs Blanchelande nous décrit une autre facette de cette figure. Une facette plus trouble qui se cache derrière le discours officiel. Cette figure c'est celle du farouche guerrier, résistant au climat rude et à la vie austère des montagnes. Bien sur c'est sa « nature » sauvage et non pas sa détermination qui lui offre cette résistance. C'est un guerrier insaisissable qui attaque depuis le mystère de la nuit et des bois.²³⁸ Cette image terrifiante est alimentée par l'ignorance de la réalité organisationnelle des esclaves en révolte. Toutes les théories de complots bancales viennent nous révéler que les colons ne savaient finalement pas grand chose de leurs esclaves, ni de leur organisation, ni de leur univers culturel. Parfois ils étaient vraiment étonnés du courage des esclaves face à la mort. Subjugués par tant de détermination, les colons et les commentateurs laissent échapper des frissons d'admiration ou d'énervement face à leur incapacité à provoquer la terreur chez leurs anciens soumis. Antoine Métral n'hésita pas à en parler :

« On ne vit jamais plus de force d'âme dans les tourments, que les esclaves n'en montrèrent sous les yeux des maîtres qui leur reprochoient avec un orgueil plein de dédain leur vaste et horrible conjuration, contre eux surtout dont l'esprit et le corps étoient d'une nature excellente ; repoussant ces singuliers reproches par un silence digne de la liberté, ou par un regard étincelant de vengeance, ils marchaient au supplice d'un pas calme, avec cette indifférence que donne la servitude pour la vie et la mort. »²³⁹

Il s'agit certes du point de vue d'un métropolitain, mais il n'est pas le seul à en parler. Laplace, un esclavagiste convaincu de l'infériorité des esclaves, nous dit aussi que les esclaves « prisonniers, dévoués d'avance à une mort certaine, gardoient un secret impénétrable, et perissoient souvent sans proférer une seule parole »²⁴⁰. Ce genre de spectacle s'est confirmé à maintes reprises lors de la

238. A.N, DXXV46, « *Blanchelande à l'Assemblée Coloniale* », non daté ; Laplace, *op.cit*, pp198.

239. Métral, *op.cit*, pp 52.

240. Laplace, *op.cit*, pp 190.

révolution haïtienne, même si certains colons n'en parlent pas, beaucoup d'entre-eux en ont sans doute été témoin ou en ont entendu parler. Le lâche se transforme ici en guerrier insondable et courageux, ce qui devait profondément troubler les anciens maîtres. Derrière le discours, on sent que la réalité de la perception des événements était sensiblement différente. Le même auteur avoue également qu'on « ignore longtemps ce qui se passait parmi les noirs révoltés »²⁴¹. Une méconnaissance de l'autre qui attise les fantasmes et la peur. Par exemple Dalmas nous décrit, incrédule, ce moment où Jean-François et Biassou, après avoir négocié la reddition des esclaves, en monnayant la liberté des cadres de l'insurrection avec les Commissaires Civils, changèrent rapidement d'avis pour recommencer les hostilités. L'auteur nous parle alors de « vertige qui égarait tout le monde », « d'une énigme inexplicable »²⁴². Dans les faits, c'est probablement parce que l'Assemblée Provinciale avait rejeté la plupart des offres équitables et que les insurgés ont fait pression sur leurs chefs pour ne pas redescendre dans les plantations. Le fait qu'ils ne reconnaissaient pas l'intelligence politique à leurs esclaves et qu'ils les imaginaient totalement soumis à d'autres chefs, explique cette incompréhension face aux revirements de Jean-François et Biassou.

On connaît finalement toujours assez mal l'organisation des bandes d'insurgés, surtout celles qui étaient autonomes et non rattachées aux principales armées de Biassou et de Jean-François. L'organisation militaire se faisait-elle par ethnies? Par plantations? Les esclaves qui avaient des expériences guerrières africaines ont-ils eu un impact sur le mode opératoire de leurs semblables ? Des questions malheureusement insolubles à cause du manque de sources. Cependant il paraît évident que la couleur de leur peau n'a pas atténué la difficulté de leurs conditions de vie dans leurs retraites montagnardes. Ce n'est pas le fait d'être noir qui les aidait à vivre dans des conditions difficiles, mais leurs aversions pour leurs anciennes vies d'esclaves.

c) Des visions plus positives :

Tous les points de vue ne sont pourtant pas totalement négatifs. Pamphile Lacroix décrit longuement les techniques militaires des esclaves. Fait intéressant, il semble s'inspirer du récit de Laplace pour décrire leurs tactiques. L'enchaînement des préparatifs d'une attaque type est décrite de la même manière. Cependant le général métropolitain reconnaît lui, l'intelligence de ce système. Pour lui ce n'est pas de la lâcheté mais de l'ingéniosité doublée de courage :

241. *Ibid.*

242. Dalmas, *op.cit.*, pp 228.

« S'ils éprouvaient de la résistance, ils n'usaient point leur énergie ; mais s'ils voyaient de l'hésitation dans la défense, ils devenaient d'une audace extrême, et ne connaissaient plus alors d'autres moyens que d'étouffer de leurs bras et de leurs corps le canon de l'ennemi, et d'achever ainsi sa déroute »²⁴³

Ce type d'action suicidaire impressionnait beaucoup les soldats Français, et rappelle la devise très célèbre des insurgés que Dessalines a fait sienne : « La liberté ou la mort ! ». Ce genre de comportements remettent en question toutes ces allégations sur une prétendue lâcheté des noirs. Lacroix, contrairement aux colons et à leur discours essentialiste qui fige les comportements, reconnaît également que les esclaves progressaient dans l'apprentissage des armes et dans leur finesse stratégique.²⁴⁴ Cependant, lui aussi reste embrumé par ses représentations racistes. En effet, il dit tout de même que « Le système régulier que suivait les révoltés prouvait que leur entreprise était dirigée par des êtres d'une intelligence supérieure à la leur ». Finalement peu d'auteurs reconnaissent pleinement les talents militaires des esclaves. Il n'y a que chez Garran De Coulon, qu'ils sont réellement pris en considération. Il rappelle qu'ils jouaient parfois des divisions entre les colons ou qu'ils apprenaient d'eux-mêmes à se servir des armes européennes.²⁴⁵

d) Le soldat blanc exemplaire :

Une fois encore face, à la figure du « barbare » lâche, les colons développaient des contre-figures de colons guerriers exemplaires. Les hommes de guerre comme De Rouvray et Touzard sont très souvent encensés par les commentateurs.²⁴⁶ Quand Touzard reconquière le Limbé, Dalmas met en scène les prisonniers acclamant leur sauveur :

« Vous êtes notre libérateur, notre Dieu tutélaire ; vous avez exposé vos jours pour nous sauver, nous consacrerons les nôtres à la reconnaissance »²⁴⁷

Dans le discours des commissaires coloniaux à l'Assemblée Nationale, une anecdote semblable est reportée : Les esclaves de l'habitation Latour feignent de se rendre à Touzard qui vient de disperser plus de 4000 esclaves avec quelques coups de canon. Touzard accepte naïvement leur reddition et se fait duper. Via cet épisode les auteurs veulent nous démontrer la droiture des colons face à la fourberie des esclaves.²⁴⁸ On retrouve aussi ici le thème de la victoire éclatante contre les armées d'esclaves. À chaque bataille c'est un massacre ou la débandade mais hélas, leur nombre infini finit

243. Lacroix, *op.cit.*, pp 93-94.

244. *Ibid*, pp 106.

245. Garran De Coulon, *op.cit.*, pp210 et pp 256.

246. Dalmas, *op.cit.*, pp185. Laplace, *op.cit.*, pp197.

247. Dalmas, *op.cit.*, pp219.

248. Commissaires de l'assemblée générale de Saint-Domingue, *op.cit.*, pp6.

toujours par submerger les colons. Carolyn Fick nous décrit d'ailleurs dans son ouvrage que ce n'est pas un cas isolé, les colons ont toujours eu tendance à exagérer le nombre de victimes qu'ils tuaient. Si on compte environs 3000 esclaves tués dans la province du Nord dans les premiers mois, certaines lettres racontent que lors d'un des sièges du Cap, ils tuèrent plus de 2000 esclaves.²⁴⁹ Les esclaves ont en effet accusé beaucoup de pertes au début par leur inexpérience au combat, qui se transforme ici en stupidité raciale.

Malgré un fort manichéisme, la plupart des textes, à part le discours de décembre 1791 à l'Assemblée Nationale, reconnaissent tout de même les abus de violence de la société coloniale :

« C'étoit une guerre à mort, accompagnée de traits de barbarie et de férocité propre à éterniser entre les deux partis une haine inextinguible »²⁵⁰

Tout cela est intégré dans une économie savante de la barbarie. Les auteurs coloniaux font allusions à certains excès commis par les blancs et les dénoncent vigoureusement. Cependant, à côté des crimes des esclaves, ils font bien pâle figure, ne serait-ce que quantitativement. Seul le récit de Garran de Coulon, dans une logique d'impartialité, fait part égale aux violences des deux camps. Ce n'est jamais innocent. Garran voulait démonter l'argumentaire pro-esclavagiste tandis que les autres voulaient montrer que, si effectivement il y avait des abus, ils n'étaient rien à côté de ceux des esclaves. En créant une inégalité quantitative de la description des violences, ils justifiaient en quelque sorte ces abus, qui étaient aussi le fruit d'une situation d'exception.

Pour conclure on peut, à mon avis, distinguer deux nature dans la figure de l'esclave-soldat des récits coloniaux. Il est d'abord perçu comme étant un guerrier féroce et insaisissable vivant dans les montagnes, notamment parce qu'ils ne savent pas grand chose de lui. Avec leurs filtres de représentations les colons percevaient les guerriers noirs de cette manière assez spontanément et on peut le ressentir dans de nombreuses descriptions. Cette incompréhension de l'autre est très importante pour comprendre la figure du « nègre insurgé ». Une figure incarnant la terreur malgré un discours de façade qui veut l'inférioriser. La deuxième nature identitaire est plus le fruit d'une construction du discours colonial, travaillant à rendre l'esclave lâche et incapable de se gouverner seul, sans maître.

249. Fick, *op.cit*, chap 4.

250. Laplace, *op.cit*, pp190.



Illustration 24 : Tableau la « Bataille de Saint-Domingue ». On reconnaît l'imaginaire autour du soldat noir que je viens de décrire : Brandissant la tête du blanc, grim pant aux arbres, à demi-nu et sous équipé, venant en masse des montagnes... Contre les soldats blancs disciplinés. On retrouve dans ce tableau la volonté de mettre en scène un choc entre deux « races ».

La bataille de Saint-Domingue, Janvier Suchodolski, 1845.

3. Le vaudou « orgiaque » du « barbare ».

Tout comme leurs pratiques guerrières, la religion des esclaves va être instrumentalisée pour fabriquer le portrait du « nègre insurgé ». Le vaudou participe au mythe de la terrible révolution « nègre ».

a) *La fanatisme magique* :

La fameuse cérémonie du Bois-Caïman est le motif le plus représentatif de cette « vaudouisation » de l'insurrection. Elle se serait déroulée le 21 août 1791. Dans la légende elle aurait été le point de départ de l'insurrection des esclaves, où après avoir établi les plans de l'insurrection, ces derniers auraient officié un pacte de sang, dirigés par Boukman et une étrange prêtresse métisse. Des historiens comme David Geggus nous ont montré pourtant qu'aucun document ne prouve que cette cérémonie aurait joué un rôle réel dans l'insurrection. Elle est en fait issue de plusieurs textes qui veulent soit glorifier soit dénigrer le « primitivisme » de l'insurrection. Les sources semblent d'ailleurs être différentes selon les auteurs. Il pourrait s'agir de cérémonies différentes. Une le 14 août pour l'écrivain haïtien Herard-Dusmesle et une le 21 pour le colon Dalmas. Paradoxalement un mythe à priori positif qui met l'origine de l'insurrection dans une cérémonie africaine poétique est probablement issu d'un raccourci historique raciste. En effet c'est bien Dalmas qui fait pour la première fois le rapprochement entre une cérémonie religieuse et l'organisation du soulèvement. Finalement on ne sait pas grand chose de cet événement. Les débats entre les historiens sont très fort à propos.²⁵¹ Pour ma part le texte qui m'intéresse dans ma démarche est celui de Dalmas. En tant qu'employé de la plantation Gallifet il avait sans doute assisté aux interrogatoires des esclaves qui s'étaient insurgés plus tôt que les autres. C'est lui qui parle pour la première fois d'une cérémonie religieuse orgiaque qui aurait été selon lui le point de départ de l'insurrection. Il ne parle cependant ni de Boukman ni de l'étrange prêtresse qui semble avoir été ajouté au récit ultérieurement :

« Avant de l'exécuter (le plan de l'insurrection), ils célébrèrent une espèce de fête ou de sacrifice, au milieu d'un terrain boisé et non cultivé de l'habitation Choiseul, appelé le Caïman, où les nègres se réunirent en très grand nombre. Un cochon entièrement noir, entouré de fétiches, chargé d'offrandes plus bizarres les unes que les autres, fut l'holocauste offert au génie tout-puissant de la race noire. Les cérémonies religieuses que les nègres pratiquèrent en l'égorgeant, l'avidité avec laquelle ils burent de son sang, le prix qu'ils mirent à posséder quelques-uns de ses poils, espèce de talisman qui, selon, devait les rendre invulnérables, servent à caractériser l'africain ». ²⁵²

On retrouve les thèmes de la sauvagerie étudiés précédemment. Le lieu de la cérémonie est sauvage, les esclaves pratiquent une religion idolâtre et sanguinaire et enfin l'auteur appuie ses descriptions avec des remarques essentialistes. Métral reprendra d'ailleurs ce récit en y ajoutant une « jeune prêtresse habillée d'une robe blanche ». ²⁵³ On est donc toujours dans la logique d'instrumentalisation

251. Geggus David, « *La cérémonie du Bois-Caïman* », *L'insurrection des esclaves de Saint-Domingue* (ouvrage collectif), édition Kharthala, Paris, 2000.

252. Dalmas, *op.cit.*, pp117-118.

253. Métral, *op.cit.*, pp15.

de faits réels que les auteurs ne comprennent pas et qu'ils habillent de tous leurs fantasmes. Le but est bien de décrédibiliser la révolution noire, qui serait née lors d'une cérémonie quasi satanique. De plus cela vient ajouter un élément à l'incapacité du « nègre » d'être autonome et responsable : S'il se révolte c'est parce qu'il est guidé par une forme de fanatisme et les cadres de son insurrection sont les représentants des plus basses superstitions. En effet, les auteurs mettent souvent en avant les faits d'ardeurs suicidaires des esclaves, guidés par la superstition des talismans. Implicitement cela veut dire que le courage des esclaves est superficiel, qu'il est alimenté par le fanatisme religieux. Certes cela nous montre aussi la peur des colons face aux comportements suicidaires des esclaves guidés par la magie, mais cela entretient également le préjugé du sauvage fanatisé :

« La troupe s'ébranla et vint attaquer le bourg. Aux détonations de l'artillerie, *de l'eau, de l'eau*, criaient t-ils de tous cotés en se jetant sur les canons, en culbutant les blancs ». ²⁵⁴

Il s'agit du fameux épisode de la reprise de la Croix-des-Bouquets par les esclaves en mars 1792, dont Lacroix parle également.²⁵⁵ Dirigés par le chef insurrectionnel vaudouisant Hyacinthe, les esclaves reprirent l'ancien quartier général des hommes de couleur de manière impressionnante. Mais le fait de donner plus de place à des anecdotes, peut-être réelles, de comportement suicidaires, correspond au besoin de façonner une image figée de l'autre. On arrive à la conclusion que les esclaves sont soit lâches, soit fanatisés. Indirectement cela influence grandement encore aujourd'hui la vision romantique de cette insurrection. Même si on considère que les esclaves n'étaient pas des lâches, le vaudou interpelle par son exotisme, sa puissance d'évocation et on veut lui donner une place importante. Ainsi Geggus nous rappelle que c'est avant tout les tactiques prudentes de guérilla et non pas l'ardeur à mépriser la mort, qui amena les esclaves à la victoire.²⁵⁶ Cependant, la magie du vaudou tout comme les textes antiesclavagistes servaient réellement de catalyseurs, d'aides au combat. Certains témoignages nous le montrent assez clairement. Par exemple dans le récit du jeune planteur anonyme, *Mon odyssee*, l'auteur décrit la capture d'un esclave. Celui-ci tente d'abord de berner les colons en jouant sur ses liens de parentés avec ses anciens maîtres, puis quand il comprend que son destin est scellé il finit par se moquer des colons en donnant même le signal de son exécution. Les colons fouillent ensuite ses poches et déclarent :

« nous trouvâmes des pamphlets imprimés en France [proclamant] les Droits de l'Homme, dans la poche de sa veste on trouva un gros paquet d'amadou et de phosphate de chaux. Sur sa poitrine il avait un petit sac pleins de cheveux, d'herbes, de brins d'os qu'ils appellent fétiches [...] et c'était sans doute à cause de cette amulette que notre homme avait l'intrépidité que les philosophes appellent

254. Bonnet Edmont, *Souvenir de Guy-Joseph Bonnet*, Librairie Auguste Durand, Paris, 1864. pp 52.

255. Lacroix, *op.cit.*, pp180-181.

256. Geggus, *op.cit.*

Ce talisman, véritable cocktail magique, est un bon exemple du type d'amulettes que les esclaves pouvaient posséder. Cela les a sans doute aidé, mais ça ne les a pas dirigé.

b) Récupération paradoxale de la figure du guerrier sacré :

Paradoxalement, au cour du XIXème siècle, cette vision négative de l'autre est devenue positive. La vision du sauvage idolâtre s'est transformée en celle du guerrier sacré. Pourtant l'origine de cette vision nous vient de la perception de l'événement par une élite coloniale raciste, qui sélectionne tout les faits qui peuvent cantonner les noirs dans la sauvagerie. Comment un tel retournement est possible ? Il faut d'abord savoir que les premières élites haïtiennes, issues des généraux créoles victorieux de l'insurrection, méprisent dans la façade de leurs discours la culture « des nègres de houes ». Ils ont donc récupéré ces récits de guerriers sacrés de manière ambiguë. Ils veulent à la fois glorifier la puissance mystique des africains, mais aussi démontrer qu'ils méritent d'être à leurs place. Ces créoles sont d'éducation occidentale, ils se considèrent donc comme étant « civilisés ». Décrire l'aspect encore rudimentaire de la population rurale haïtienne, leur permet de justifier leur position de dominant. Les récits teintés de racisme des anciens maîtres sont donc allègrement récupérés. Toute la mythologie du Bois-Caïman s'est alors constituée de manière poétique au XIXème et au début du XXème siècle. Boukman et l'orage sont venus se rajouter à la cérémonie dans l'évolution du récit. Finalement les populations haïtiennes ont fini par percevoir l'événement de manière positive. Memmi appelle ce phénomène « l'affirmation de soi ». Sans cesse rabaissée par les anciens maîtres, les populations de couleur noire vont développer une « contre substantification ». Ils inversent des caractéristiques négatives en caractéristiques positives²⁵⁸. Paradoxalement ils achèvent l'aliénation du racisme, car ils finissent par croire en ces essences. C'est la base du discours « noiriste » des Duvalieristes qui instrumentalisaient le concept de négritude pour faire de la démagogie.

Aujourd'hui on peut voir que l'événement inspire à la fois la propagande étatique et les artistes. Je joins ici un lien du site du ministère de la communication qui fait l'éloge de l'événement, avec en illustration une belle œuvre d'art haïtienne : <http://www.communication.gouv.ht/archives/762>.

257. Anonyme, *Mon Odyssée*, *op.cit*, pp32-34.

258. Memmi, *op.cit*.



Illustration 25 : Christophe, Marc A. Ulrick Jean-Pierre's "Cayman Wood Ceremony." Journal of Haitian Studies, Vol. 10, No. 2, Bicentennial Issue (Fall 2004), p. 52.

Ici dans la peinture « *Cayman wood ceremony* » du peintre haïtien Ulrick Jean-Pierre on retrouve l'aspect orgiaque de la cérémonie interprété de manière positive. C'est l'image du guerrier sacré et de ses liens magiques à l'Afrique qui sont représentés.

4. « C'est un complot ! ».

Le complot est un argument récurrent chez les colons. Essayons donc de comprendre pourquoi.

a) Sur quoi repose les théories de complots à propos de l'insurrection du Nord ?

Il s'agit d'abord de fonder un discours cohérent en adéquation avec l'idéologie esclavagiste. De plus ce discours permet d'accuser et de salir la réputation de certains ennemis politiques. Les plus fréquents sont les philanthropes, mais on trouve aussi les royalistes et les espagnol :

« Allons messieurs, les premiers qui ont porté la torche et commandé l'incendie sont loin d'ici ! Non jamais ils n'eussent entrepris une pareille révolution d'eux même ; il a fallu des ordres exprès et authentiques »²⁵⁹

259. Gros, *op.cit*, pp11.

Mais il est probable que ces théories proviennent également d'une compréhension spontanée des événements. En effet, ce genre de théorie est symptomatique de la surprise des colons ainsi que de l'incompréhension face au déroulement des événements. Il s'agit de la première et dernière vaste expérience insurrectionnelle que les colons de Saint-Domingue ont connue. Le besoin d'organiser les faits avec des théories en adéquation avec leur mode de pensée, s'incarne dans toute une série d'explications banales. Une idéologie réactionnaire et raciste qui rencontre un besoin d'organiser le monde avec ses idéaux sont la base de ces théories du complot. Dans la première partie nous avons montré que les documents parlant de blancs dans les rangs des esclaves sont en effet nombreux. Il est probable que ce soient des informations véridiques. Certains royalistes s'étaient alliés à des libres de couleur ou des esclaves et les espagnols commerçaient avec eux. Mais ce qui est étonnant c'est que ces informations semblent vraiment tenir à cœur les colons. En fait ils amplifiaient leur importance. Ceci corrobore peut-être l'idée selon laquelle, les colons cherchaient le complot assez spontanément.²⁶⁰ Ils trouvent donc parfois des « preuves » qui sont en adéquation avec leurs théories. Ce ne sont pas des preuves mais des biais de confirmation, des faits qui servent à étayer une théorie préétablie. Les documents que les commissaires de l'Assemblée Générale mettent en avant vont dans ce sens.²⁶¹ Il faut attendre l'étude sérieuse de Garran de Coulon, qui rassemble un ensemble documentaire conséquent pour que la lumière sur les événements soit faite. C'est la démarche scientifique inverse : Il accumula des preuves puis il tira des conclusions pas l'inverse. L'auteur met en avant les mauvais traitements qu'ils subissaient, l'esprit de liberté qui courait en France, et il avait deviné l'importance du rôle des commandeurs dans l'organisation. Il fustige l'esprit colonial qui n'avait pas vu venir les choses :

« Tous regardoit les nègres condamnés par la nature à une éternelle servitude, et ils ne connoissoient d'autres moyens de contenir que la terreur et le châtement. De telles bases de conduites n'étoient pas propre à contenir les événements »²⁶²

L'auteur n'a pas tort, mais il tombe dans un autre écueil historique, celui de l'aspect inévitable, ou de la réussite inévitable de la révolte. Il y a là encore débat chez les historiens. Certains prétendent que le succès de la révolte tient également à certains hasards, comme la réussite du soulèvement de août 1791, alors qu'il n'était pas parfaitement coordonné et presque découvert.²⁶³

260. Cf ce mémoire, partie I, sous-partie A, point 3, « Des blancs parmi les esclaves ».

261. Commissaire de l'Assemblée Générale de Saint-Domingue, *op.cit.*, pp22.

262. Garran De Coulon, *op.cit.*, pp197.

263. Geggus, *op.cit.*

b) *Des théories peu construites qui tentent de « blanchir » l'insurrection :*

Finalement il est important de rappeler que ces théories ne sont pas très construites. Il s'agit plus souvent d'accusations à la « va-vite » et non pas d'une construction pseudo-rationnelle comme chez Augustin Barruel²⁶⁴. Les allégations reviennent plusieurs fois dans les récits mais jamais de manière très profonde. Finalement, c'est un élément du récit comme les autres qui vient donner de la couleur, une alternance avec les récits d'horreurs. En fait, les accusations de complots viennent souvent après ou avant les descriptions de violences. L'un va finalement avec l'autre. Les horreurs servent à dénoncer des ennemis politiques et discréditer leur idées :

« O aveugles sectaires, imprudents amis des noirs, dangereux partisans de l'esprit novateur et révolutionnaire »²⁶⁵

« Quelle leçon pour les amis des noirs ! »²⁶⁶

Le but est bien entendu de se déculpabiliser de la mauvaise gestion des événements. De nous rappeler que les bons esclaves n'auraient jamais pu en vouloir à leurs maîtres, que les idées de désordres viennent de l'extérieur. Le point final de raisonnement est que les esclaves ne sont pas assez intelligents pour organiser une insurrection, pour se prendre en main. Ce qui veut dire qu'ils ne méritent pas d'être libres mais dominés. D'ailleurs dans leur insurrection les esclaves sont dominés par des forces occultes et rivales. Cela s'exprime bien dans l'extrait suivant de Laplace :

« Dans toutes les tentatives des noirs, et dans leurs actions les plus remarquables ; ils parurent marcher sous le commandement des hommes de couleur, [...] »²⁶⁷

Il y a là une véritable obsession permanente de « blanchir » l'origine et les succès de l'insurrection des esclaves. Pourtant il suffit de lire les lettres que les chefs insurrectionnels ont envoyées aux Commissaires Civils pour comprendre qu'ils s'étaient parfaitement pris en main. Ils y développent un discours politique intéressant. En effet ceux-ci avaient peur de l'arrivée massive des forces françaises. On retrouve dans les archives plusieurs lettres où ils proposent les solutions suivantes : Amnistie des esclaves, renvoi des économes, affranchissement des cadres de l'insurrection... Ceux-ci disent-ils inspirent crainte et respect envers leurs congénères, ils pourront pousser les esclaves à rentrer dans les plantations et à chasser en compagnie des soldats du roi les irréductibles dans les

264. Barruel Augustin, *Mémoire pour servir à l'histoire du jacobinisme*, P. Fauche librairie, Hambourg, 1798. Il tente de démontrer que la révolution française est le résultat d'un complot des philosophes et des francs-maçons.

265. Dalmas, *op.cit.*, pp144.

266. Commissaires de l'Assemblée Générale de Saint-Domingue, *op.cit.*, pp8.

267. Laplace, *op.cit.*, pp187.

montagnes. On voit dans ces lettres que les chefs insurrectionnels avaient conscience de leur statut politique et qu'ils essayaient de jouer avec.²⁶⁸ Cependant toutes ces propositions seront rejetées par la société coloniale et par les esclaves eux-même.



Illustration 26 : Dans cette illustration on retrouve l'image de l'esclave guidé par les esprits néfaste de la révolution.

Il s'agit d'une gravure publiée en Allemagne, où, selon Alejandro Gomez, la tendance était de dénoncer la révolution Française. « Le nègre insurgé » devient un bon argument antirévolutionnaire.

Göttinger Taschen Calender Für das Jahr 1793. Coll. Universitätsbibliothek Bielefeld, cote : 2235093.

5. La « belle vie » des colonies contre le « chaos » Africain.

Un des points essentiels du discours esclavagiste est de créer un passé idéalisé de la vie sous

268. A.N, DXXV1, *Lettre de la grande rivière aux commissaires nationaux et civils*, Biassou , Jean-François, Toussaint, décembre 1791.

l'esclavage. De nombreux récits décrivent de manière introductive ou au sein de leur chroniques un tableau nostalgique du monde colonial esclavagiste. Ils essaient de peindre un tableau où l'esclave et le maître vivent en harmonie dans la plus belle et la plus riche colonie du monde. Cet argument sert à donner une contre vision au cauchemar de l'insurrection où finalement tout le monde est plus malheureux, des esclaves aux métropolitains en passant bien sûr par les colons. Le discours des commissaires de l'Assemblée Générale de Saint-Domingue en est un exemple frappant, alternant sans cesse les scènes de destruction avec des descriptions nostalgiques :

« Nous vivions en paix messieurs, au milieu de nos esclaves. Un gouvernement paternel avoit adouci depuis plusieurs années l'état des nègres, et nous osons dire que des millions d'Européens que tous les besoins assiégent, que toutes les misères poursuivent, recueillent moins de douceurs, que ceux qu'on vous peignoit et qu'on peignoit au monde entier comme chargé de chaînes et expirant dans un long supplice. La situation des noirs en Afrique, sans propriété, sans existence politique, [...] jouets de la fureur imbécile des tyrans [...] est changée dans nos colonies en une condition supportable et douce. »²⁶⁹

Les colons opèrent une mystification idéologique. Un retournement insupportable des valeurs, qui tente de rendre juste le système le plus injuste. Ils vont même jusqu'à dire que supprimer la traite serait injuste pour les esclaves car cela les laisserait aux mains des tyrans africains alors qu'ils pourraient être utilement employés ailleurs.²⁷⁰

Dans la même veine Laplace écrit dans son ouvrage un tableau d'une centaine de page sur la vie dans les colonies avant l'insurrection. C'est une illustration parfaite de la pensée coloniale qui déguise et justifie sa domination brutale de l'autre. Nous allons regarder les points saillants de sa réflexion en la croisant avec d'autres textes.

a) *Le mythe du bon maître :*

Voilà une vérité invariable pour Laplace : Les colons sont généralement bons, les mauvais sont toujours une exception. L'agrandissement des plantations a reconnu-t-il détérioré la conditions des esclaves. Notamment à cause des économes qui ont un intérêt différent des maîtres et qui proviennent de milieux sociaux bas. C'est la même chose pour les marins qui traitent mal les esclaves sur les bateaux. Cependant l'esclavage est une nécessité, une raison d'état. D'ailleurs c'est la perfide Albion qui instille les idées d'abolition de la traite, alors qu'elle ne fait rien dans ce sens. C'est en fait une manipulation des anglais pour avoir le monopole de la traite.²⁷¹ Dans son texte les espagnols sont eux d'affreux esclavagistes. L'anglais, lui, est féroce et le Hollandais flegmatique.

269. Commissaire de l'assemblée générale de Saint-Domingue, *op.cit*, pp16.

270. *Ibid*, pp19.

271. Laplace, *op.cit*, pp20, 57.

En fait ce sont toujours les autres qui sont mauvais.²⁷² Par contre les maîtres Dominicains sont eux comme des pères pour leurs esclaves. Il reconnaît cependant qu'il y a des abus, et s'excuse du peu de lois coloniales pour protéger les esclaves. Il rappelle même la fameuse maxime de Saint-Domingue : « Le blanc ne doit jamais avoir tort vis à vis du nègre ». Pourtant, il nous dit que les crimes d'une minorité ne doivent pas accuser tous les colons vertueux de la colonie. Il explique alors les raisons principales de ces abus : Absence du maître, héritage malheureux d'une plantation à un sadique ou à un nouveau venu trop avide de richesse et mal organisé. Mais pour lui ils sont tous rapidement rattrapés par la réalité, car une plantation fonctionne mal dans un climat où la peur règne. De plus ces mauvais maîtres sont conspués par la société coloniale. Sa conclusion implicite est la suivante : Si un esclave est mal-traité c'est de la faute au hasard, mais il ne faut pas s'inquiéter car c'est très rare. L'auteur préconise un gouvernement paternaliste. Comme nous le dit si bien Albert Memmi, le dominant transforme une action qui devrait être normale, bien traiter ses employés, en quelque chose de charitable²⁷³. L'auteur instrumentalise le paternalisme pour glorifier le colon. Finalement c'est le maître qui mène une vie plus compliquée, car elle est faite de responsabilités. C'est l'argument Aristotélicien : Le maître possède la raison donc par extension le droit à l'autonomie et à toutes ses difficultés. Parfois même ils se retrouvent face à des dilemmes complexes quand un empoisonneur noir²⁷⁴ sévit sur la plantation car il est très difficile de trouver le coupable et cela installe une mauvaise ambiance de travail.²⁷⁵ Mais « rien n'est plus faux que l'insensibilité du créole pour le sort de ses esclaves ». Il est peut-être émotif, libéral et voluptueux, mais il n'est pas mauvais, nous dit Dalmas sur le ton de la vérité générale.²⁷⁶ En utilisant en permanence le présent de vérité générale et en appelant toujours à les croire sur parole, ces auteurs partent en roue libre dans l'auto-absolution de leurs semblables et d'eux même.

b) L'Afrique terrible :

En Afrique, les noirs sont soumis à l'arbitraire de la tyrannie, où des Rois se font la guerre pour rafler des esclaves innocents. Ils vendent même leurs sujets. Le capitaine Snelgrave, « un homme digne de foi » nous dit Laplace, sauve de la dévoration dix huit cents noirs en les achetant. En jetant aux fonds d'un négrier des hommes, ce bon capitaine fait une action charitable, nous sommes encore

272. *Ibid*, pp41, 57

273. Memmi, *op.cit*.

274. Rappel : Les empoisonnements, même si certains on existé comme par exemple Makandal, correspondent à un fantasme des colons du nord qui voyaient des actes d'empoisonnements dans toutes les morts rapides et inexpliquées. Pluchon, *op.cit*.

275. Laplace, *op.cit*, pp 31, 50, 62, 71, 78, 99.

276. Dalmas, *op.cit*, pp15-17.

dans une inversion de l'injuste en juste. Les noirs eux-mêmes sont comme leurs rois, ils n'arrêtent pas de se capturer entre eux. L'auteur nous décrit la scène émouvante du pauvre enfant qui s'éloigne trop de son village et se fait capturer par un passant. Le but des descriptions de cette Afrique terrible est de dire que Saint-Domingue continuera à se transformer en ce sens si on laisse les esclaves en liberté. Les commissaires de l'Assemblée Générale décrivent ainsi une colonie aux mains des terribles chefs africains :

« [...] on verroit bientôt Saint-Domingue offrir le tableau de toutes les atrocités de l'Afrique, asservis à des maîtres absolus, déchirés par les guerres les plus cruelles, ils réduiroient en servitudes les prisonniers qu'ils se seroient faits, et l'esclavage modéré sous lequel ils vivent parmi nous, se changeroit en un esclavage aggravé par tous les raffinements de la barbarie ». ²⁷⁷

Voilà ce que les colons ont inventé dans leur discours, le concept « d'esclavage modéré ». Ils transforment la discipline de fer des chefs de guerre africains en tyrannie barbare : Les traîtres sont toujours impitoyablement massacrés. Chez Dalmas, l'un d'entre eux est même jeté dans le feu devant sa mère.²⁷⁸ Dans le discours des commissaires de l'Assemblée Générale les esclaves brûlent leurs blessés car ils n'ont pas de chirurgiens. Selon eux chaque chef forme un royaume et la division fait rage entre eux²⁷⁹. En fait les auteurs reproduisent leur vision de la « géopolitique » africaine sur la situation du nord de la colonie en décembre 1791. Le but est de démontrer que la situation actuelle des esclaves est pire que la précédente. Regardons ce qu'il en était réellement : Il semble en effet que les chefs insurrectionnels comme Biassou et Jean-François étaient sévères avec leurs hommes. On peut souvent lire sur leurs ordres de rassemblement « celui qui n'obéira pas aura la tête tranchée ». ²⁸⁰ Dans cette lutte de renversement du rapport de force, les commandeurs qui voulaient rester fidèles étaient éliminés. Les esclaves ne s'embarrassaient pas des traîtres et ceux qui restaient sur les plantations étaient souvent des complices qui leur fournissaient des vivres. ²⁸¹ L'anecdote de l'esclave fidèle jeté dans le feu correspond une fois de plus à une logique de barbarisation. Dalmas se sert d'une anecdote pour amplifier le phénomène. Cette tyrannie absolue des chefs africains est en effet tronquée. Plusieurs documents nous montrent que les chefs de l'insurrection cédaient face à la pression de leurs hommes. Lors des négociations avec les commissaires civils, Jean-François et Biassou demandèrent aux commissaires civils de leur faire parvenir une proclamation imprimée. Dans cette proclamation les commissaires assureraient l'application des points décidés lors des négociations. Sans cela disaient-ils, leurs compagnons ne redescendraient jamais dans les

277. Commissaires de l'assemblée générale de Saint-Domingue, *op.cit.* Pp12.

278. Dalmas, *op.cit.*, pp145.

279. Commissaires de l'assemblée générale de Saint-Domingue, *op.cit.* Pp12.

280. A.N, DXXV33, *copie d'une proclamation de Jean-François ; Copie d'un ordre de rassemblement de Biassou.* Copie de 1793.

281. Fick, *op.cit.*, chap 4.

plantations. Il s'agit probablement d'une tentative hasardeuse des chefs insurrectionnels pour calmer l'effervescence dans les camps d'insurgé quand ces derniers apprirent que leurs chefs négociaient leur reddition dans leur dos. Ce que l'on peut voir, c'est qu'ils ne sont pas des tyrans absolus. Quand à la division qui règne parmi les différentes bandes d'esclaves, elle est réelle mais pas totale. Comme je l'ai décrit dans mon introduction on peut classer les armées d'anciens esclaves en deux : Les armées régulières sous les ordres de Jean-François et Biassou et les autres bandes dispersées. Afin de s'assurer un statut politique, les généraux des armées régulières décrivaient aux commissaires ces bandes d'esclaves qui « infestent les bois », « parlent deux mots de français » et qui « ont appris à guerroyer dans leurs pays »²⁸². Ils disaient donc aux commissaires civils qu'ils auraient besoin d'eux pour les déloger. Cette description correspond en effet à la réalité. De nombreuses populations d'esclaves s'étaient faites « marron » et étaient assez indépendantes même si elles aidaient les troupes régulières lors des grandes opérations. Il y avait donc des divisions, mais pas une fragmentation totale des forces politiques. Les alliances étaient changeantes et la véritable rupture entre les généraux créoles et les chefs de bandes se fera plus tard dans la saga insurrectionnelle haïtienne. Les esclaves éalisaient certes des rois pour chaque quartier, mais il semble qu'ils avaient plus un rôle symbolique, à l'image de certains témoignages de métisses qui furent élus²⁸³. Le pouvoir était aux mains des généraux et des chefs de bandes qui s'alliaient selon les besoins.

c) La belle vie des noirs sous l'esclavage :

Finalement la vie d'un esclave était convenable pour les auteurs. Ce sont de « dociles et robustes enfants » qui ne regrettent pas leur pays. Ils y sont mieux nourris qu'en Guinée, ils trouvent toujours des gens de leur nation pour s'intégrer et ils peuvent pratiquer leurs danses. Ils pratiquent un travail doux et uniforme, sous un climat trop chaud pour les blancs, mais agréable pour les noirs. Ceux qui vivent mal sont les paresseux qui ne travaillent pas sur la parcelle de terrain que leur maître leur a offert. D'ailleurs s'ils vivent en haillons c'est parce qu'ils n'aiment pas les habits qui les empêchent de recevoir les caresses du soleil brûlant. En fait l'auteur inverse et rend acceptable les accusations qu'on faisait à l'esclavage, comme celles qui dénonçaient les faits que les esclaves étaient mal nourris ou mal habillés. Laplace nous dit que c'est faux ou que c'est normal. En fait les colons inventent un « esclave heureux » pour répondre aux attaques de leurs ennemis politiques. L'auteur nous parle des suicides et des avortements, mais il nous dit qu'il s'agit principalement des victimes

282. A.N, DXXV1, *Lettre de la grande rivière aux commissaires nationaux et civils*, Biassou, Jean-François, Toussaint, décembre 1791.

283. Bonnet Edmont, *op.cit*, pp51.

d'empoisonnements et de « l'affreuse inquisition » des sorciers. Il décrit aussi l'usage du fouet. Il prétend qu'il sert surtout à faire plus peur que mal. De plus, les esclaves ont la peau résistante selon lui. Ce qu'il sous-entend, c'est que la violence est nécessaire dans une logique de discipline mais qu'il faut minimiser ses effets. Paradoxalement il nous fait dans la suite une description précise d'un châtiment particulièrement féroce au fouet qui écorche considérablement un esclave. Mais ensuite il nous dit que cela se passe surtout dans les geôles des villes, loin des plantations où les maîtres ne veulent pas abîmer leurs biens.²⁸⁴ Dans son propre récit idéologique l'auteur ne peut s'empêcher de nous donner des indices sur les cruautés qui s'exerçaient dans la colonie. Même si pour lui elles sont minoritaires, le fait est qu'elles existent. Pour certains habitants de la métropole, cet argument du minoritaire ne suffisait pas ou était à peine crédible. En avouant les abus, l'auteur reconnaît que la société les permet. En effet jamais il ne parle d'éventuelles poursuites contre des mauvais maîtres, seulement des hypothétiques bannissements moraux. Les histoires de soumissions ou d'indulgences des esclaves envers leurs maîtres pendant l'insurrection sont aussi instrumentalisées dans ce sens. Elles servent à démontrer la réussite d'une aliénation fantasmée des esclaves. D'ailleurs, Laplace, en bon maître qu'il était, a été sauvé par ses esclaves :

« O vous dont j'ai reçu tant de témoignages éclatants d'affections et de fidélité, et à qui je dois le seul bien qui me reste, qui me console de tout, ma famille! C'est de vous et de vos semblables, quel qu'en soit le nombre, que j'ai appris qu'il peut exister des vertus, même dans l'esclavage, qui sembleraient les étouffer toutes »²⁸⁵

Laplace nous offre donc un tableau colonial en accord avec l'idéologie esclavagiste. Les abus existent mais ils sont le fruit des autres : Les esclaves entre eux, les autres nations, les économistes issus de petites conditions ou ceux d'une minorité. Dans son argumentation, l'esclavage ressemble presque à une œuvre humanitaire. Ce type d'argumentation était déjà bien rodé avant l'insurrection, comme nous l'avons montré au début de cette partie. Cependant on peut déceler de nouvelles préoccupations. L'auteur reconnaît le manque de lois coloniales pour protéger les esclaves des abus. C'est un peu tard pour le reconnaître mais c'est surtout d'une mauvaise foi décomplexée. Il ne faut pas oublier qu'il s'agit de l'introduction à une histoire de l'insurrection haïtienne. Après coup, il se met dans la posture du bon colon et s'excuse des erreurs passées. Son but est ici très clair : Défendre le retour de l'esclavage en nous disant « on va changer ». On peut largement douter de ce genre de volonté de changement, car comme nous le décrit Caroline Oudin-Bastide, les colons Guadeloupéens resteront très hermétiques à tout adoucissement du système et à l'intervention de la métropole dans leurs affaires. Il faudra attendre un édit de 1846 pour que les projets d'adoucissement de l'esclavage de la métropole commencent à être réellement appliqués dans les

284. Laplace, *op.cit*, pp 57, 62, 67, 69, 115.

285. *Ibid*, pp197.

dernières colonies esclavagistes, deux ans avant l'abolition.²⁸⁶ Enfin dans ce type de discours ce n'est jamais la vie horrible des esclaves qui est la cause de l'insurrection. C'est bien les idées philanthropiques qui ont détruit la colonie pour Laplace. On retrouve ici un des arguments majeur du discours esclavagiste: Ce n'est pas la faute des colons si le système s'est écroulé et les esclaves n'auraient jamais voulu le renverser.



Illustration 27 : Domestic Life in South Carolina--from a sketch by our special artist. The Illustrated London News (May 23, 1863), vol. 42, p. 552.

Cette illustration de presse britannique, représentant une scène du sud esclavagiste américain, est caractéristique de l'image d'Epinal que les planteurs voulaient mettre en avant : Ils sont en harmonie avec leurs esclaves/domestiques. Ils sont actifs et non pas oisifs. Mais un certains nombres d'éléments montrent que les blancs sont supérieurs : L'enfant porté est blancs, le vieil homme travaille avec ses mains tandis que le maître lui parle, le petit noir semble suivre sagement les ordres du petit blanc. On retrouve les codes du paternalisme. Il est intéressant de noter que l'image de presse est publiée trois ans avant l'abolition de l'esclavage aux États-Unis.

286. Oudin-Bastide, *op.cit*, chap 5.

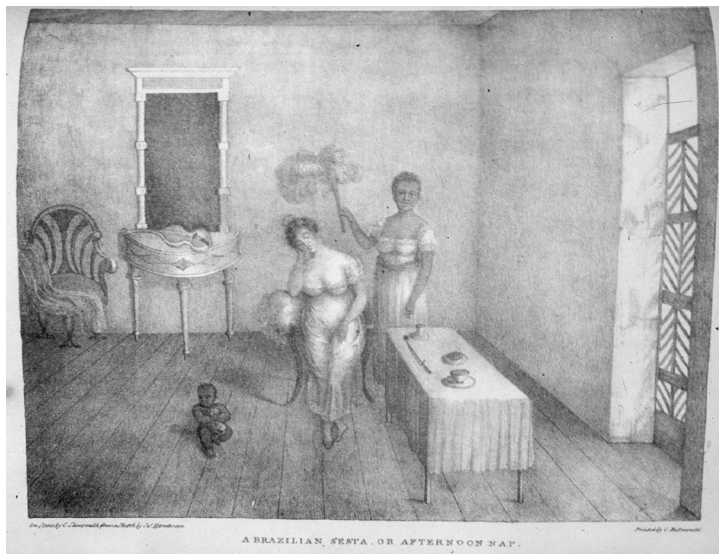


Illustration 28 et 27 : James Henderson, *A History of the Brazil*. . . (London, 1821), facing p. 346. (Copy in The Newberry Library, Chicago) / Henry Koster, *Travels in Brazil* (London, 1816), facing p. 188. (Copy in the John Carter Brown Library at Brown University; also, Library of Congress, Prints and Photographs Division, LC-USZ62-97215 [b/w])

On retrouve aussi des visions moins positives du colon dans l'iconographie coloniale. L'image du oisif revient souvent. Mais c'est avant tout les femmes qui sont représentées de cette manière. L'esclave objet au service des caprices du maître est un élément récurrent, notamment avec les images de porteurs. Sur l'image de gauche, la femme esclave sourit et semble accepter sa situation, le bébé à terre fait penser à un animal de compagnie.

6. Un cynisme révélateur.

Le discours pro-esclavagiste ne correspond sans doute pas à ce que les colons pensaient réellement de leurs esclaves . Des témoignages, comme celui de Mme De Rouvray, nous montrent bien que les colons avaient conscience qu'à partir du moment où les esclaves avaient levé la main sur leurs maîtres, un fait irréversible c'était produit²⁸⁷ :

« ...comment rester dans un pays où les esclaves ont levé la main contre leurs maîtres ? Il y aura toujours à craindre qu'ils ne concertent mieux leurs coups pour une autre fois. Aussi l'intention de votre père est-elle de ne pas rester ici. Nous nous en irons où nous pourrons avec ce que nous pourrons sauver... ».

D'autres points de vues plus cyniques nous montrent bien que les colons savaient que les esclaves

287. McIntosh et Weber, *Une correspondance familiale au temps des troubles de Saint-Domingue*, pp.27, Société de l'histoire des colonies française, Paris, 1959.

résistaient à la domination du maître, qu'ils n'étaient pas totalement soumis et que c'est la violence permanente du régime qui les tenaient dans la discipline :

« (en parlant de Las Cazas) Si ce pieux missionnaire se repenti du moyen que lui suggéra son humanité trompée, il n'en est pas moins vrai que pour avoir voulu sauver quelques Caraïbes qui avoient survécu à tant de peine, il dévoua des milliers d'individus, que la cupidité, excitée par ses nombreux achats d'esclaves en Afrique, fit condamner à le devenir. Supposez aux philanthropes modernes des intentions aussi pures, il n'en sera pas moins vrai que pour avoir tenté d'abolir l'esclavage des Noirs, ils auront réduit au désespoir, à la misère, cinq ou six millions d'individus Blancs, leurs concitoyens, leurs amis, leurs frères, et renversé une des plus fortes colonnes de la puissance nationale [...] l'abolition de l'esclavage devoit être l'action simultanée de toutes les puissances intéressées. Sans cet accord d'action et de volonté que l'on suppose si facile à obtenir ; les Colonies n'ont que le choix d'un protecteur, et les esclaves celui d'un maître. Ces derniers peuvent bien partiellement, et comme ils nous l'ont trop cruellement prouvé, nous égorger, nous, nos femmes, nos enfants et tous ceux qui les commandent ; mais ce sera pour obéir à d'autres »²⁸⁸

Ce discours prononcé à l'Assemblée Nationale en décembre 1791 est éclairant. Son auteur est désolé de la situation des esclaves, mais il met en avant, cyniquement, les intérêts économiques de l'esclavage. Il met en garde l'Assemblée : Si les idées abolitionnistes sont adoptées, la colonie leur échappera et ira à une autre puissance esclavagiste. Pour terminer il nous dit que de toute façon, même si les esclaves se libèrent, ils iront se mettre sous la domination d'un autre maître donc pourquoi les laisser partir ? Il propose ensuite des solutions policières pour rétablir l'ordre dans la colonie et une moralisation de la traite et des châtiments pour éviter que les révoltes ne se reproduisent. C'est à dire qu'il nous dit implicitement que c'est la dureté du régime qui a poussé les esclaves à se révolter. Ce discours qui ne se dérange pas trop d'une morale justificative, si ce n'est celle de l'intérêt économique, est un excellent contre point de vue. Elle remet en cause l'idée que les colons et les métropolitains pro-esclavagistes, étaient eux-même totalement aliénés par l'idéologie de leur domination. Finalement un racisme profond est bien présent. Pour l'auteur, les africains étaient déjà « dévoués à l'esclavage » et ne connaissaient qu'un « simple échange de chaînes, sous un climat semblable »²⁸⁹. L'africain est perçu de facto comme inférieur, au moins culturellement. Il vaut mieux les faire souffrir eux et pas les semblables blancs. Cela veut dire qu'il pense que c'est moins grave de faire souffrir un noir qu'un européen. Cependant tout le discours qui essaye de rendre l'esclavage moralement juste est ici absent. L'auteur reconnaît implicitement que c'est moralement douteux, mais il met en avant l'aspect économique. Les colons devaient sans doute, dans leur majorité, penser comme lui. En fait le fond du problème est ici. Les balivernes de Laplace sur un esclavage modéré ou en passe de devenir modéré, ne devaient pas convaincre grand monde. De nombreux voyageurs ont vu à quoi ressemblait l'esclavage et en ont témoigné partout dans le monde. En fait ce point de vue cynique nous montre l'aspect le plus terrible du colonialisme. Les

288. A.N, DXXV3, *Discours prononcée M. Bertrand à l'Assemblée Nationale*, 19/12/1791.

289. A.N, DXXV3, *Discours prononcée M. Bertrand à l'Assemblée Nationale*, 19/12/1791.

colons savent qu'ils mutilent physiquement et psychologiquement des êtres humains. Mais une forme de racisme concret, qui considère le noir comme inférieur, autorise cette exploitation. Ils sont parvenus à s'accepter eux-mêmes comme des dominateurs féroces. Pour cela il a fallu intégrer le fait que les différences socio-culturelles des esclaves étaient blâmables. Le racisme est en grande partie composé d'un discours mystificateur peu crédible. Mais le racisme est aussi une réalité mentale, faite d'une incompréhension des différences qui provoque la peur. Ces différences sont ensuite instrumentalisées dans une logique de domination. En les instrumentalisant les colons ont perdu leur chance de comprendre leurs subalternes, car il voyaient en eux juste l'objet de pensée qu'ils avaient créé, celui du barbare. Mais cet objet de pensée était nécessaire pour s'accepter comme dominateur. Avec le temps et les attaques répétées des abolitionnistes, les colons ont inventé par dessus une image idyllique de l'esclavage modérée. Ce discours raciste est en fait une réponse aux attaques des abolitionnistes. Mais derrière il y a aussi un système de réflexes éducatifs, qui permettent de s'assumer comme dominateur, comme dominateur d'un autre, d'un inconnu qu'on peut faire souffrir car on ne le reconnaît pas comme semblable.

7. Portrait final du « nègre insurgé ».

Dans le discours colonial, l'esclave est un être soumis et heureux dans sa soumission. Soumission perturbée par quelques sorciers et chefs sanguinaires, extrêmement effrayants, mais qui ne correspondent pas à la majorité des esclaves. Ces individus incarnent et personnalisent la face sombre des esclaves. Ils canalisent et permettent de condenser l'insoumission du dominé dans le discours. Ce sont d'autres maîtres, des maîtres occultes qui viennent concurrencer le pouvoir du maître blanc.

La liberté dont ils jouissent est la source du problème. Dalmas parle d'une « perversité sans frein »²⁹⁰. Cette perversité, c'est celle de la sauvagerie Africaine : cannibalisme, tortures étranges... Sorciers et autres chefs sanglants sont l'archétype de la peur du « nègre », celle de « l'africain » incompréhensible qui a une influence spirituelle sur les esclaves. Le but est de créer des esclaves qui ne sont pas si mauvais mais qui sont faibles d'esprit. Le moment venu, les maîtres pourront venir les récupérer. Ces éléments perturbateurs de la domination sont des arguments idéologiques qui servent dans le vaste débat de l'abolition de l'esclavage. Jeannot, Hyacinthe, Coco, les Makandals, les empoisonneurs sont du pain béni pour les pro-esclavagiste. Ils servent à montrer que la liberté générale est dangereuse car elle met des barbares dans la nature. La vision manichéenne qui s'en dégage est simple : Le bon colon vivant dans son paradis terrestre et entouré de ses gentils

290. Dalmas, *op.cit*, pp145.

esclaves, est victime d'un complot qui a libéré les monstres païens africains qui poussent leurs confrères à la révolte. Ces figures servaient à casser l'image du soldat noir de la république, courageux et solidaire, que Sonthonax et Lavaux voulaient promouvoir en métropole. Elles s'inscrivent dans un débat. Les colons esclavagistes vont donc faire le maximum pour annuler la première abolition de 1793. Comme nous le montre la bibliographie de Chantal Lheureux-Prévot, les débats autour de l'esclavage ont été nombreux et riches. Sa liste d'ouvrage nous montre que le monde politique et la société civile s'étaient emparés du problème²⁹¹. Les colons et leurs alliés esclavagistes ont participé à ces débats et n'ont pas hésité à surexploiter la figure de l'esclave soumis à sa nature, même s'il correspond à un objet de pensée peu crédible. Objet de pensée peu crédible qui se base tout de même sur une pensée profondément raciste. Les colons vont mettre en place un vaste jeu d'influences et de réseaux pour rétablir l'esclavage en utilisant cette figure. Ils ont finalement eu gain de cause en 1801.

C. Une nouvelle dimension : Le renversement d'un monde et une peur amplifiée.

Quelles conclusions tirer à la lecture de cet héritage littéraire post-colonial ? Qu'elle est la figure de l'esclave en révolte ? Il est barbare, mauvais soldat, idolâtre, soumis par nature et manipulé par des puissances occultes ou pseudo-philosophiques. En fait les colons ont réponses à toutes les questions pour expliquer les causes et la violence de l'insurrection. Tous les faits sont organisés et sélectionnés pour défendre l'esclavage. De plus, comme nous l'avons démontré précédemment, les colons ne semblent pas réellement convaincu par ce qu'ils disent. Mais ces descriptions de l'autre, même si elles correspondent à des mystifications idéologiques en apparence sans aucune valeur scientifique, ont tout de même une valeur historique. Elle nous permettent de comprendre un choc violent perçu par les colons. Principalement dans les textes écrits par des anciens colons qui ont vécu l'insurrection. Comment percevoir ce choc alors que le discours vend l'idée que l'esclavage peut-être réintroduit ? En fait, on s'aperçoit que la plupart des textes cachent une peur rampante, qui explose dans cette expérience insurrectionnelle, dans un espace de renversement de la domination. Finalement tous les motifs du discours esclavagiste que nous venons d'étudier, cachent en eux cette incompréhension de l'autre, une incompréhension qui vient alimenter la peur. Cette peur, ils la cachent en inventant une idéologie de domination qui instrumentalise et essentialise la barbarie. En analysant le langage descriptif de la violence on peut alors retrouver plusieurs éléments marquants qui ont choqué les colons. En effet comment expliquer ce luxe de détails dans les descriptions de

291. Lheureux-Prévot Chantal, « La politique coloniale de la France de 1789 à 1815 », *Napoleonica. La Revue*, 2008/1 (N° 1). URL :http://www.cairn.info/zen.php?ID_ARTICLE=NAPO_081_0007

violences subies ? Est-ce que la volonté d'instrumentaliser la violence et de décorer le discours suffit à expliquer cela? Je pense qu'avec ces descriptions crues des violences insurrectionnelles, on rentre dans une autre dimension du langage. Elles nous permettent de voir une réalité nouvelle de la perception du monde par une certaine catégorie de la population. En effet, la précision des descriptions dans les récits de Bryan Edwards, Gros, Dalmas et des commissaires de l'assemblée générale est troublante. La volonté de discréditer la révolution noire n'est pas suffisante pour expliquer ce luxe de détails. Le langage descriptif précis peut s'expliquer de plusieurs manières : D'abord par le besoin des auteurs de retranscrire des expériences traumatisantes qu'ils ont vécues. Malheureusement on ne peut pas prouver cette hypothèse faute de sources. Toutes ces descriptions terribles, ne peuvent être croisées avec des sources plus proches des faits. On peut seulement retrouver des éléments similaires mais pas identiques. Pourtant quand on remet en cause la véracité des éléments de descriptions, ces éléments de descriptions sont toujours là. Les tortures de Jeannot ou de Coco, notamment celles effectuées à l'aide du fouet ou celles qui parlent de mutilations, rappellent trop bien certains châtiments qui avait été effectués dans le sens inverse. Comme nous le verrons plus précisément plus tard, la brutalité des châtiments sur les noirs durant l'esclavage n'est pas explicite dans les archives. La vie des plantations restait assez opaque, les maîtres décrivaient ce qu'ils avaient envie de décrire. Cependant le peu d'histoires de punitions violentes qui remontent jusqu'à nous, suffisent à nous montrer la réalité de ce contrôle social. En plus d'être une explication convaincante de la violence insurrectionnelle des esclaves, ces punitions ont, sans doute, contribué à la formation d'un langage descriptif aussi violent. L'idée que nous avançons est la suivante : Le langage cru de la violence est révélateur d'un choc vécu pendant la révolution, le choc de voir les esclaves reproduire les violences qu'ils ont subies. Ces textes sont en quelque sorte des réceptacles de la violence perçue par les colons. Des descriptions aussi crues de la violence, qu'elles soient vraies ou pas, nous permettent d'évaluer le degré du choc brutal reçu par les colons. Les colons ne s'attendaient pas à voir déferler autant de violence dans une société où ils contrôlaient tout. Les descriptions de violences extrêmes cristallisent ces sentiments d'impuissance dans cet effondrement inattendu. La manière dont par exemple Jeannot fait subir ses supplices de façon minutieuse, « montre à la main »²⁹², décrit une inversion totale des rôles. L'esclave, cet autre incompréhensible, a pris le contrôle total de la situation. Ce caractère extrême de la violence, nous montre un monde vécu comme étant renversé. Pour produire un tel discours il fallait savoir de quoi les esclaves voulaient se venger, même si ces raisons ne sont jamais évoquées. En effet pourquoi avoir peur des esclaves si on a toujours été bon avec eux ? Il s'agit sans doute d'un oubli volontaire pour ne pas nuire au discours idéologique d'ensemble. Sorti du contexte esclavagiste, les crimes supposés des

292. Gros, *op.cit.*

esclaves passent pour des folies psychopathes et c'est le but des auteurs. Les noirs sont mauvais par nature selon eux. En nous décrivant de telles horreurs, les commentateurs coloniaux nous donne des clés implicites pour comprendre la réalité de la vengeance insurrectionnelle et le sentiment de renversement vécu par les colons. Un choc alimenté par une connaissance non avouée de la rancune des esclaves, qui produit un effet de peur puissant quand les fondements d'un système sont renversés. Même si ils créent tout un langage falsificateur, les colons ont réellement souffert et ces récits en sont une expression claire. Ce qu'il y a de nouveau, c'est bien l'expression et la description de toutes ces violences. La peur du « nègre » était déjà présente auparavant, la violence punitive sur les esclaves aussi, mais pas cette violence vengeresse. Nous sommes face à une tentative d'expression littéraire de la terreur. Tous les fantasmes exotiques sur les noirs réapparaissent amplifiés par la singularité de l'expérience. En effet le choc est d'autant plus puissant à cause du caractère inattendu de la révolte. Nous sommes face à un sentiment de peur nouveau qui dépasse la simple méfiance que nous avons décrite plus haut. C'est la mutation du marron en « nègre insurgé ». Autrefois le marron provoquait de l'angoisse dans la société coloniale mais il ne menaçait pas directement l'ordre esclavagiste. Les traits principaux de la figure du marron sont les mêmes que celui du « nègre soldat » que nous avons vus plus haut. Ici il parvient à renverser un système, ce qui le rend beaucoup plus terrible. L'atrocité des descriptions va de paire avec cette amplification de la peur.

On découvre finalement que les colons n'ont pas compris pourquoi l'insurrection a pu se réaliser. Pour eux l'insurrection est dirigée par des chefs fanatiques désorganisés, alors qu'en réalité elle a été dirigée par les esclaves instruits et occidentalisés : les commandeurs créoles que les blancs pensaient relativement fidèles. Les colons ne parviennent pas à se l'imaginer tant les préjugés sont ancrés ou alors ils n'osaient pas se l'avouer.

Paradoxalement cette « conscience vicieuse » de l'esclave, que les colons ont inventée pour justifier l'usage de la violence a fini par se retourner contre eux. Peut-être que trop méconnaître ses subalternes et leur univers culturel donne des espaces de libertés à ces derniers. En pensant réduire une conscience uniquement par la violence, ils échappent à une partie du contrôle social. Cette partie du contrôle social qui leur échappe est justement ce qui les terrifie. C'est cet obscur monde magique laissé en apparence aux féticheurs. Mais ils ont besoin de cette haine de l'autre, de ce mépris pour s'autoriser comme dominateurs. Finalement on passe de l'image du « nègre heureux », majoritaire dans le discours avant la révolution à celui du « nègre incontrôlable ». Cela vient écorner le « risque acceptable » de l'esclavage, même si les colons pensaient se servir de cette image pour le défendre et le réintroduire.

Conclusion :

Le portrait mystificateur de l'esclave en insurrection est donc un assemblage multiple. Un assemblage fait d'interprétation et d'instrumentalisation de faits traumatisants. Des faits traumatisants perçus par une pensée de domination qui doit nécessairement rabaisser l'autre afin de s'autoriser à vouloir continuer à le dominer d'une manière aussi brutale. Enfin c'est un discours qui ne veut pas s'avouer coupable d'avoir provoqué la colère de ses dominés, mais dans son expression extrême de la violence, il se dénonce tout seul.

Le message final est à double tranchant. La peur de l'autre est là et bien transmise. Le « nègre insurgé » barbare devait terrifier le bon lecteur occidental. Si le message passe et convainc, le récepteur accepte la domination esclavagiste car il considère que les noirs sont inférieurs, de nature mauvaise. Les faire souffrir ne pose théoriquement pas de problème. Mais de l'autre côté il y a l'aspect incontrôlable de ces « autres ». En effet s'ils parviennent à se révolter à quoi bon investir dans des projets aussi risqués ? Ces forces « païennes » sont trop dangereuses. Toute la mystification de l'intégration de la domination par les esclavages et de l'origine nécessairement externe des troubles viennent aussi tenter d'atténuer ce problème en plus d'être l'argumentaire contre les abolitionnistes. Le discours esclavagiste ne parvient donc jamais à dépasser cette opposition interne, barbare/bon sauvage, car elle en a fondamentalement besoin.

Partie III- Quelle violence insurrectionnelle ?

« Il s'agit de saisir le pouvoir à ses extrémités et non en son centre là où il devient capillaire »²⁹³.

Nous avons vu que la violence des esclaves était appréhendée en terme essentialiste par la plupart des colons. Cela permet d'éviter la question de l'origine de cette violence. Ce discours tente de placer cette violence dans une nature humaine inférieure, celle du noir à qui on ne reconnaît pas le droit à la construction individuelle. Pourtant elle est le fruit d'un ensemble de réflexes éducatifs acquis. Dans cette partie nous analyserons plus précisément cette violence insurrectionnelle. D'abord celle des colons qui réagissent à l'insurrection. Nous avons mis en exergue dans le discours un sentiment de peur et de renversement du monde chez cette partie de la population. Il va donc falloir maintenant prouver que ce sentiment avait une tangibilité dans le réel. À l'aune des réactions policières des colons, nous pourrions juger la puissance de ce sentiment mais aussi voir que les traits importants de la domination coloniale continuaient à s'exprimer durant l'insurrection. En partant du principe que la violence s'apprend, du moins dans ses modalités, dans la manière dont elle s'exécute, nous allons essayer de l'analyser, même si nous avons montré qu'elle était instrumentalisée, la première partie du mémoire nous rappelle que ces descriptions biaisées viennent tout de même d'une expérimentation du réel. Ce mémoire ne peut donc pas s'arrêter sur une déconstruction du discours esclavagiste. Il nous faut aussi apporter à la place, une tentative de réponse pertinente à la question de l'origine du mode opératoire de cette violence. Nous allons essayer de relier ces violences insurrectionnelles à celles de la domination esclavagiste. Il est alors important de montrer qu'elles proviennent d'un bain socio-économique. Nous partons de l'hypothèse que les esclaves et les colons ont été « à l'école » de la domination esclavagiste. Cette partie est en fait une analyse concrète de la violence insurrectionnelle, il ne s'agit plus d'une analyse d'un élément de discours. Je pense que en m'immergeant dans ce problème complexe je pourrai mieux comprendre les logiques de dominations qui ont préparé ces comportements violents. Il s'agit d'une démarche finale qui veut déconstruire tout discours qui dédramatise l'esclavage. Dans son effondrement, les protagonistes du drame esclavagiste en portent encore les stigmates.

A. Les répressions de la société coloniale face l'insurrection des esclaves du nord.

Un certain nombre d'actes et de décisions politiques nous démontrent le fait que la société coloniale

293. Foucault Michel, *Il faut défendre la société*, cour au collège de France 1976.

a réagi avec les logiques de la domination esclavagiste : La violence et l'impunité face aux lois de la métropole. Quand ils perdaient le contrôle de la situation, les colons ont montré toute la vigueur de leur peur et de leur mépris pour leurs anciens subalternes. Cela s'illustre dans la manière dont ils se vengeaient et de part leur résistance à tout compromis avec les esclaves.

1. « Le pardon n'appartient qu'au maître »²⁹⁴.

Habitué à une domination privée où ils avaient tous les droits sur leurs subalternes, les colons et leurs instances de représentation vont refuser la plupart des propositions de négociations de leurs anciens esclaves. Malgré les tentatives des commissaires civils et de certains colons pour calmer le jeu, ce sera en vain que le dialogue aura tenté de se nouer. Il y avait en effet deux partis, les « ultras » qui voulaient punir leurs esclaves de manière intransigeante et ceux qui acceptaient l'idée que seule une amnistie générale pouvait ramener les esclaves dans les plantations. Mais en réalité rien ne permettait aux esclaves d'être sûrs que cette amnistie serait respectée, car ils reviendraient sous la férule juridique de leurs maîtres. Blanchelande fait partie de ceux qui défendent une amnistie générale. Il en proclame d'ailleurs une qui sera sans effet. Le langage utilisé dans celle-ci est très méprisant et infantilisant. La domination du « blanc » sur le « noir » y est clairement exprimée. Quand bien même il ne faisait pas partie des « ultra », Blanchelande utilise le langage esclavagiste à la perfection, un langage qui semble ignorer ou qui veut oublier que les esclaves ont franchi une ligne :

« Le représentant du roi vous demande, au nom du de la nation, de ce même roi que vous aimez et de l'humanité, de cesser vos désordres, de rentrer chacun sur vos habitations et d'y reprendre vos travaux. Vous vous êtes rendu bien criminels ! [...] J'engage les bon nègres, qui ont été trompés par leurs camarades fourbes et méchants, de s'en emparer sur le champs, et me les remettre; [...] Ainsi ou la mort ou le pardon. Choisissez »²⁹⁵

L'habitude de domination totale des colons ne les laissent pas envisager des négociations sur une éventuelle considération des demandes des esclaves, si ce n'est un pardon en échange de la soumission. Ces conservatismes intrinsèques à l'esclavage s'expriment dans cette proclamation. Le langage infantilisant nous montre également que le fantasme de la soumission des esclaves devait être une réalité chez certains colons. D'ailleurs certaines personnes n'hésitaient pas à se moquer de Blanchelande en disant que sa proclamation est inutile.²⁹⁶ Que nous disent-ils ? Qu'eux ils

294. Métral, *op.cit*, pp90 (Il dénonce et reporte cette maxime).

295. A.N, DXXV2, *Proclamation de Blanchelande aux esclaves en révoltes*, imprimerie Dufour-Durant, Cap-Français, 23/09/1791.

296. Commissaires de l'Assemblée Générale de Saint-Domingue, *op.cit*, pp13.

connaissent le véritable caractère des noirs. Que ce genre de proclamation est inutile sur des hommes qui ne comprennent que le châtement. Implicitement s'ils nous disent que le pardon est inutile, quelle est alors l'autre possibilité pour détruire la révolte ? C'est la répression :

« Maudite engeance, tisons d'enfer, quels supplices inventerons-nous pour nous venger de vos barbaries ? Et c'est à ces démons aussi pervers que nous voulons offrir un pardon général ? Nous ferions grâce à une race de crocodiles qui jurent de nous dévorer tous ? Et quels sont les blancs qui voudraient encore commander ces monstres sauvages ? De tels conspirateurs ne doivent-ils pas perdre la vie ? Il faut au moins faire périr les chefs et comment les reconnaître ? Qui nous les livrera ? Il faut donc se résoudre à les massacrer tous ? Ce sera sans doute une boucherie effroyable, mais cet exemple terrible fera naître pour toujours la tranquillité dans la colonie. »²⁹⁷

Dans cette diatribe particulièrement haineuse, qui vient après une description des outrages faits aux femmes, Louis de Valbiac exprime à mon avis un point de vue assez répandu parmi les colons, qui va s'exprimer en acte dans une répression féroce. On peut cependant supposer que cette radicalisation peut-être une conséquence de l'avancée de l'insurrection, ne voyant pas les esclaves ré-embrasser « naturellement » leur ancienne soumission, la société coloniale devient plus intransigeante. Mais nous optons plutôt pour l'hypothèse de la diversité des points de vues. Pour une division politique forte au sein de la société coloniale qui hésite entre la fermeté et le pardon. Par exemple Touzard reste jusqu'à l'arrivée des premiers commissaires civils partisan du pardon général des esclaves qui se soumettraient.²⁹⁸ Inversement on trouve des points de vues beaucoup plus intransigeants. Par exemple, un député de l'Assemblée Coloniale écrit aux commissaires civils le 15 décembre 1791, celui-ci prétend qu'il n'ont pas le droit de proclamer l'amnistie des esclaves sans l'avis du maître. Que cela serait profondément néfaste pour la subordination des esclaves, que seul le maître peut décider du sort de son esclave. Pour ce député, les commissaires civils sont des « intercesseurs » entre les esclaves et les maîtres, rien de plus.²⁹⁹ On retrouve ici une des traditions politiques de la société coloniale, qui méprise les représentants de la nation française quand ceux-ci veulent intervenir dans leurs affaires. Antoine Métral décrit de manière critique la manière dont l'Assemblée Coloniale précipita les négociations :

« L'Assemblée, qui croyait tout perdu si l'on traitait avec l'esclave, tantôt différa par une politique lente, tantôt repoussa ouvertement une paix que commandait le danger. Lorsque les délégués voulurent éteindre l'insurrection par la clémence, elle s'indigna d'un pardon qui blessa trop sa haine ; elle proclama pour maxime que l'esclave étoit la propriété inviolable, que le pardon n'appartenoit qu'au maître ; et que d'ailleurs on ne pouvoit traiter avec la révolte ».³⁰⁰

297. *Le début de la révolte de Saint Domingue dans la Plaine du Cap, vécu par Louis de Calbiac*, G.H.C. Numéro 48, Avril 1793.

298. T620 Papier St Léger, *Copie d'une lettre par M. de Touzard à M. Cator député de la Grande Rivière*.

299. A.N, DXXV1, *Un député de l'Assemblée Coloniale aux commissaires nationaux et civils*, Cap-Français, 15/12/1791.

300. Métral, *op.cit*, pp90.

Ce genre de conservatisme vis à vis de la clémence exaspéra profondément les fonctionnaires métropolitains venus dans la colonie pour essayer de rétablir l'ordre. Mirbeck dénonce avec vigueur l'aveuglement de l'Assemblée Coloniale et de ses partisans face à l'évidence de la politique à suivre pour ramener le calme. Il dénonce aussi la manière dont il a été traité par ceux-ci alors qu'il était représentant du roi et de la nation. Dans ses correspondances Saint-Léger se laisse également aller au désespoir face à une communauté politique aussi bloquée et frondeuse face au pouvoir lointain de la métropole, « la raison a disparue des colonies » dit-il au Roi en mai 1792.³⁰¹ Et ils ne sont pas les seuls à le penser, un curé détenu chez les révoltés écrivit à l'archevêque Thibaud que les esclaves ne voulaient plus descendre des mornes parce qu'ils avaient peur des représailles. Les fusillades systématiques les avaient endurcis dans la révolte selon lui. La sévérité de la société coloniale serait à l'origine de l'impossible apaisement du conflit.³⁰² Il est évident que la répression avait endurcie la révolte. Mais la clémence ne réussit jamais à la calmer non plus. Les esclaves du Nord mirent du temps à se rallier à la république, même après l'abolition ils restèrent méfiants. Autre exemple, des accords furent établis avec les insurgés de l'ouest à la mi 1792. La société coloniale affranchit les cadres de l'insurrection et les engagea dans une milice qui avait pour mission de surveiller les esclaves amnistiés et de les ramener au travail. Il fallut peu de temps pour que ceux-ci réorganisent sous la férule de Hyacinthe une autre insurrection. Les émissaires républicains étaient pourtant persuadés que ce genre d'accord pouvait calmer la révolte, et que dans le nord c'est l'aveuglement conservateur des colons qui avait tout bloqué. Carolyn Fick analyse pertinemment cet événement. Les esclaves de l'ouest n'avaient pas les espagnols comme alliés et étaient moins bien situés géographiquement. Ils étaient en situation de faiblesse contrairement aux insurgés du Nord. Ils acceptèrent de se soumettre, mais ils jouèrent double jeu.³⁰³ D'autres offraient leurs bras aux colons ou aux hommes de couleur, mais c'était avec une promesse d'affranchissement à la clé. Finalement les colons les plus radicaux étaient sans doute les plus lucides et cela illustre une fois de plus la nature du système esclavagiste : La principale raison qui tient les esclaves dans la subordination c'est la violence et la peur. Les premiers commissaires civils et leurs soutiens dans la société coloniale ont donc échoué dans leur politique de clémence. Clémence à laquelle les esclaves croyaient moyennement au vu de la répression brutale qui était en cours. En fait la société coloniale était face à une impasse qu'elle n'a jamais voulu reconnaître. Elle n'avait pas les moyens de réprimer totalement l'insurrection dans la violence alors que c'était sans doute le seul moyen de rétablir un

301. A.N, DXXV2, *Compte sommaire de l'état de la colonie rendu à l'assemblée nationale*, Mirbeck, imprimerie nationale, Paris, 1792./ T650, *St Léger au Roi de France*, Mai 1792.

302. A.N, DXXV114, *Précis analytique des pièces fournies au comité colonial par les commissaires de Saint-Domingue, Page et Brulley contre les déportés des colonies, doc 111 : lettre de Laporte à Thibaud*. Non daté.

303. Fick, *op.cit*, chap5.

esclavage sans concessions. D'ailleurs les hommes de couleur se présentaient souvent comme étant les seuls capables de finaliser cette répression. Ils espéreraient ainsi obtenir leur statut politique. L'autre illusion était celle d'un retour à la normale par la clémence. C'est une chose que Sonthonax avait parfaitement compris. Beaucoup mirent en avant le fait qu'il était abolitionniste, mais son abolition générale de 1793 est maintenant analysée comme une décision pragmatique, il n'avait pas le choix s'il voulait préserver la colonie. Napoléon tentera la stratégie inverse de la répression totale en 1801.

La société coloniale a donc réagi de manières diverses pour préserver l'esclavage dans un contexte d'instabilité politique. Mais ce qui domine c'est bien cette intransigeance et nous allons l'illustrer dans la partie suivante. Les colons savaient ce qu'ils avaient à perdre : Tout. Cette intransigeance envers les esclaves et ce mépris envers les représentants de la nation, nous semblent être des comportements maladroits qui seraient à l'origine de leur perte. Les métropolitains l'avaient d'ailleurs perçu comme tel. Mais parfois les colons n'avaient peut-être pas tort, les métropolitains ne connaissaient pas les réalités du rapport esclavagiste. Cette radicalité qui porte en elle les germes de la violence, n'est pas totalement irrationnelle, elle est source de cette domination, qui se base sur la toute puissance domestique du maître et des ses employés. Remettre en cause cette logique, c'est remettre en cause l'esclavage. Réprimer dans le sang aurait sans doute été la seule solution pour rétablir l'esclavage absolu et certains colons le savaient pertinemment. Cependant les colons avaient sous-estimé la détermination des esclaves. Notamment par la méconnaissance de leurs propres esclaves. Ils pensaient vaincre par l'aliénation de la peur, mais ils se sont butés à la détermination des anciens esclaves et à des aléas événementiels qui ne leur ont pas permis d'appliquer une répression massive.

2. La répression en acte.

Si nous voulons comprendre la logique esclavagiste il ne faut pas s'arrêter aux discours mais regarder les faits et ils sont accablants. Les colons ont appliqué leur logique de domination dans un arsenal répressif, impulsif et institutionnel. C'est un cortège de vengeances directes ainsi que la mise un place d'un système punitif terrible envers les insurgés. Avec du recul on imagine qu'il s'agit d'un phénomène de vengeance passionnelle, de réactions violentes alimentées par la peur et la sensation de perte de contrôle et que les colons épanchaient leur haine dans la destruction de l'autre. C'est l'hypothèse la plus avancée par les historiens. Ces violences deviennent donc un bon révélateur du sentiment de peur qu'ils ont vécu. Habités et éduqués dans la violence exemplaire du châtement les colons auraient continué dans cette logique face au renversement de la situation. Tous les auteurs

contemporains témoignent de cet esprit de vengeance qui explosa lorsque les colons apprirent qu'une insurrection avait éclaté. Ils en tirent cependant des conclusions différentes. Certains auteurs parlent de ces violences comme le résultat d'un esprit de fureur et de peur qui tente de se soulager. Laplace nous décrit comment « les petits blancs » c'est à dire la population coloniale libre et pauvre, lyncha les hommes de couleur du Cap. Heureusement dit-il l'Assemblée Coloniale parvint à mettre la majorité d'entre eux en sécurité. Il est intéressant de voir qu'il s'agit de « la populace » qui commet ces forfaits.³⁰⁴Ce genre de lynchage populaire est en effet une illustration de la peur qui s'empara de la société coloniale. Cependant les auteurs coloniaux évitent de trop parler de ces vengeances. Laplace nous parle de la mise en place de la « commission prévôtale »³⁰⁵ comme nécessaire à la préservation de la sécurité. Les châtiments servant à dissuader les esclaves urbains d'organiser des complots. Jean Cap, un des conspirateurs du soulèvement avorté du Cap intra-muros est d'ailleurs fusillé pour l'exemple³⁰⁶. En fait, l'auteur minimise les tortures qui ont été commises par les colons, il les justifie ou les impute à un esprit de désordre. Il en va de même pour Louis de Calbiac lorsqu'il écrit à sa mère, pour lui il, s'agit d'événements malheureux issus d'une situation chaotique :

« A des nouvelles aussi désastreuses la consternation et la rage se répandent dans tous les cœurs; tous les hommes de couleur que l'on rencontre sont assommés sans pitié, et l'on s'assure de tous les blancs reconnus sous le nom de chevaliers d'industrie; que d'innocentes victimes furent immolées dans ces premiers moments de désordre, de fureur. »³⁰⁷

Métral lui n'hésite pas à aller plus loin en décrivant les horreurs permanentes qui ont été commises en basant ses descriptions sur les travaux de Garran de Coulon :

« Les crimes des esclaves paroissent si énormes, qu'on crut que les supplices ne seroient jamais trop effroyables »³⁰⁸

« Tribunaux de sang », bûchers, roues, cocardes rouges et noirs symbolisant la vengeance et le deuil, marquages au fer rouge des esclaves qui se rendent... Métral n'hésite pas à décrire dans les détails toutes les atrocités commises dans la ville du Cap au nom de la sécurité. En fait cet auteur ne prend pas parti pour les colons ou pour les esclaves. Ces motifs sanglants deviennent pour lui un élément de récit en plus qui lui permettent de se distinguer parmi les historiens contemporains. Il utilise les mêmes démarches que pour les violences des esclaves, en compilant toutes les anecdotes de violences connues sur l'insurrection. Les conclusions qu'il en tire sont assez similaires avec celles

304. Laplace, *op.cit*, pp188.

305. Organisme judiciaire mis en place par les colons pour juger les esclaves en révolte.

306. Laplace, *op.cit*, pp188.

307. *Le début de la révolte de Saint Domingue dans la Plaine du Cap, vécu par Louis de Calbiac*, G.H.C. Numéro 48, Avril 1793.

308. Métral, *op.cit*, pp50.

des auteurs coloniaux, c'est l'esprit de vengeance qui les domine, les passions néfastes qui produisent un rite sacrificiel permanent de l'autre. Cependant, même si certains événements tiennent plus du lynchage impulsif qui est déclenché par un hasard, on peut voir que les colons institutionnalisent et généralisent la répression. La « commission prévôtale » évoquée plus haut, en est l'incarnation la plus flagrante. Ces instances judiciaires jugeaient les esclaves insurgés capturés. Garran de Coulon nous dit qu'il y en avait une au Cap composée de plusieurs chambres, une accompagnant chaque armées, et une dans chaque paroisse³⁰⁹. Cela tenait réellement de la parodie de justice. J'ai retrouvé quelques traces écrites de ces jugements dans les archives. C'est un jugement expéditif qui se termine par la mort de l'esclave³¹⁰. L'absence fréquente de ses documents dans les archives laisse supposer que les colons ne s'embarraient pas de papier. Pamphile Lacroix nous laisse d'ailleurs une expression qui devait être fréquente à l'époque : « Juger prévotalement dans l'heure ».³¹¹ On comprend que cette institution de circonstance servait surtout d'habit de justice. Un peu comme le code noir. Pamphile fait référence à cette expression dans l'épisode de l'émeute de Port-Au-Prince en décembre 1791 : Un esclave-soldat appartenant au corps militaire des hommes de couleur se disputait avec un homme de Praloto³¹². Ce dernier et ses hommes juge rapidement l'esclave-soldat et il est pendu à un lampadaire. Cet événement déclencha en une journée une guérilla urbaine entre les colons et les hommes de couleur alors qu'ils venaient juste de signer des accords de paix. Nous sommes donc à la frontière entre le lynchage et la logique de châtiment. En fait, on assiste à une systématisation du châtiment par la pratique plus que par la loi. La commission prévôtale servait avant tout de déguisement juridique à la vengeance. La frontière entre le lynchage et la répression calculée est assez floue, nous sommes dans une double logique où les normes de domination s'expriment dans la pratique de ces châtiments exemplaires. Étant donné qu'ils sont peu encadrés par la loi, ils ont une apparence et ils sont aussi en substance des lynchage. Ce système est la porte ouverte à toutes les cruautés. Mais ces cruautés font partie intégrante d'un système de terreur. D'ailleurs les types de tortures commises par les bourreaux sont souvent les mêmes. Ce qui montre une certaine norme, qui échappe bien entendu à la législation de la métropole. C'est ce que veut mettre en avant Garran de Coulon quand il dénonce fermement les agissements des colons en se basant sur des procès-verbaux qu'il a analysés³¹³. La torture systématique et la mise en spectacle des supplices le choquent particulièrement, tout comme le fait qu'ils marquaient la lettre R au fer rouge sur les esclaves car il fallait selon eux qu'on puisse les différencier quand ils retourneraient dans les plantations. Pour Garran de Coulons il s'agit là du fait que les colons ne connaissent que la

309. Garran de Coulon, *op.cit*, pp253.

310. A.N, DXXV114, *Jugement contre un esclave révolté*.

311. Lacroix, *op.cit*, pp133.

312. Aventurier féroce qui tenta de se faire un nom dans la guerre de répression contre les esclaves.

313. Garran de Coulon, *op.cit*, pp253-155.

terreur pour tenir les esclaves en respect. Il n'est pas le seul à dénoncer ces comportements, le britannique Marcus Rainsford résume bien la vision offusqué des hommes des lumières face au bain de sang Haïtien. Il parle « d'une horde de noirs s'émancipant de l'esclavage le plus vil » contre une « nation grande et raffinée » qui eu recourt à des méthodes d'un autre temps pour réaffirmer sa domination. On retrouve encore une fois l'ambiguïté des lumières qui dénoncent les violences mais les placent dans l'irrationnel incompréhensible ou la barbarie. Même si l'esclavage est « vil », il s'agit toujours d'une « horde » qui la met à bas.³¹⁴

En fait je pense plutôt que ce sont des réflexes de domination qui éclatent au grand jour quand leur monde chavire. Lors de l'esclavage cette répression plus brutale que d'habitude n'est pas permanente mais elle est récurrente, elle intervient lorsque la société coloniale se sent sérieusement menacée. Par exemple, au mois de juillet 1791 une insurrection éclata au Fort Bellatin dans la province de l'ouest. Garran de Coulon a recueilli une lettre d'un colon adressée au club pro-esclavagiste, le club Massiac. Celui-ci se félicite de la manière dont ce petit soulèvement a été réprimé. Le colon nous dit qu'ils seront pendus pour certains, rompus pour d'autres, et qu'il ne manquera pas de citoyens pour faire cette besogne.³¹⁵ Le contexte de cette répression se situe dans une cadre beaucoup moins tendu que celui de l'insurrection du Nord. Pourtant la répression est automatiquement féroce. Il en sera de même pour Vincent Ogé qui finira sur la roue. En allant plus loin je pense qu'il s'agit d'une véritable systématisation de la violence, qui auparavant cachée dans les plantations isolées, fait surface de manière spectaculaire. En fait on passe d'une justice punitive dominicale privée à un système collectif et urbain. On ne peut pas attribuer totalement la brutalité de la répression au contexte tendu de l'insurrection. Il existait bien initialement une logique de terreur, qui va s'intensifier dans un contexte de guerre civile. Aliénés par leur logique de domination, les colons ont agit dans la mesure de leurs habitudes. Ces pratiques punitives sont l'expression la plus brutale d'une logique de domination inégalitaire. Plus que l'expression d'une vengeance passionnelle, ces répressions sont l'expression des modes opératoires de l'esclavage en train de périliter. On peut penser comme Garran de Coulon que les colons sont des barbares aveuglés par leur haine. Je pense plutôt qu'ils agissent sciemment en suivant leurs méthodes habituelles, qui sont probablement les seules viables pour revenir au statut ante. Ce ne sont pas les crimes de certains colons mais de toute la société qui consent à ce système. C'est une idée difficile à entendre, la violence est toujours cantonnée dans l'irrationnel. Les colons Dominicains ne connaissaient que l'économie de la violence punitive car c'était le seul élément qui permettait une telle domination. Nous l'avons vu plus haut, les stratégies de clémence n'ont pas fonctionné sur les esclaves, qui étaient déterminés à

314. Rainsford Marcus. *An Historical Account of the Black Empire of Hayti*. Londres : J. Cundee, 1805. Coll. New York Public Library, cote : Sc Rare 972.94-R. In Gomez, « Images de l'apocalypse... » *op.cit.*

315. Garran de Coulon, *op.cit.*, pp206.

détruire l'esclavage ou les éléments coercitifs de celui-ci. Ces stratégies de clémence étaient dirigées par les fonctionnaires métropolitains et les colons qui se rendaient compte qu'ils n'avaient pas les moyens humains et matériels pour mater la révolte. Elles ont pu fonctionner à certains endroits, mais uniquement temporairement. Ainsi dans un ultime bain de sang, les colons tentent de sauver leurs privilèges quitte à s'autodétruire. Le sentiment de vertige de certains métropolitains s'explique par un décalage profond, il ne peuvent pas apercevoir la logique intrinsèque de l'esclavage. Les partisans de l'esclavage s'excusent souvent en disant que la folie s'était emparée de toutes les têtes, en plaçant la violence dans l'irrationnel³¹⁶. Les phénomènes de lynchages cachent en réalité la mise en adéquation du contrôle social esclavagiste avec la nouvelle situation de renversement. Faire taire la révolte dans le supplice et la répression pour arriver au statut ante, certains colons y ont cru jusqu'au bout tandis que d'autres ont abandonné la colonie ou accepté l'abolition. Les colons n'étaient pas tous des bourreaux, il ne faut pas tomber dans un schéma d'essentialisation inverse. On a vu des hommes pardonner à leurs esclaves ou tenter de négocier avec eux. Ce ne sont pas des hommes en particulier que nous dénonçons, c'est un mode de domination. Comme le dit bien Schœlcher : « le crime sort de l'individualisme, il appartient à la société tout entière, il fait corps avec elle ; et le législateur, pour être conséquent, n'a d'autre moyen de la prévenir et de l'extirper que de changer les bases mêmes de la société ».³¹⁷ Nous tirons donc les mêmes conclusions que Caroline Oudin-Bastide, la violence abusive de certains permet d'asseoir le pouvoir des autres. En la permettant et en ne la dénonçant pas ils l'approuvent et la considèrent comme nécessaire. Le silence calculé des auteurs coloniaux sur cette violence répressive qui en parlent comme d'un épiphénomène de la peur est une illustration de ce silence approbateur.

3. Justice punitive dominicale³¹⁸.

Je pense donc que les violences de la société coloniale envers ses anciens esclaves correspond à la poursuite d'une logique de domination. Afin d'appuyer mon hypothèse je vais faire un bref rappel des conclusions historiques qui font consensus autour du contrôle social esclavagiste. Foucault nous explique que dans « nos sociétés les systèmes punitifs sont à replacer dans une certaine économie du corps »³¹⁹, d'un investissement du champ politique et des rapports de pouvoir dans le corps :

« Cet investissement politique du corps est lié, selon des relations complexes et réciproques, à son utilisation économique ; c'est pour

316. Edwards, *op.cit*, pp78 ; Lapalce, *op.cit*, pp190.

317. Schœlcher Victor, *De l'esclavage des noirs et la législation coloniale*, Paulin librairie, Paris, 1833. pp35.

318. Terme utilisé par Carolie Oudin-Bastide pour définir la domination esclavagiste. Du latin dominus, qui veut dire le seigneur. En français il faut l'entendre comme « ce qui est relatif au maître ». Oudin-Bastide, *op.cit*.

319. Foucault Michel, *Surveiller et punir, naissance de la prison*, édition Gallimard, 1975.

une bonne part, comme force de production que le corps est investi de rapports de pouvoir et de domination ; mais en retour sa force de travail n'est possible que si il est pris dans un système d'assujettissement »³²⁰

C'est cet assujettissement que nous allons essayer de comprendre. Le contrôle social esclavagiste, extrêmement sévère, répondait à deux impératifs : Le premier est économique. La violence était perçue comme le stimulant qui poussait l'esclave à produire un rendement maximum. L'esclave était un investissement pour le colon, il entendait bien en tirer un maximum de profit. La plantation était un système économique qui devait produire un retour sur investissement rapide.³²¹ La violence était un instrument logique pour augmenter les rendements, c'était la seule manière de faire travailler quelqu'un gratuitement. Le second impératif est sécuritaire. Dans une société où il y avait une majorité d'esclaves, qui plus est soumise à des conditions de vies très rudes, le risque de révolte était grand. De cette infériorité numérique découle un impossible contrôle policier permanent qui doit se remplacer dans une politique corporelle de la peur. Contrairement à ce que laisse penser le discours colonial, les contemporains étaient lucides à ce propos. Benjamin Frossard dit d'ailleurs ceci :

« Dans toutes les isles, il [le nombre des Noirs] est largement supérieur à celui des Blancs. Une grande partie est composée d'africains qui regrettent sans cesse leur sol et qui sont plus enclins à la fuite et aux révoltes. Ils sont craints par les planteurs. On croit que plus ils sont avilis, moins ils penseront à la liberté et à la révolte.³²² »

Pour maintenir l'ordre, le système esclavagiste va mettre en place un contrôle social basé sur le châtement corporel, institutionnalisé dans le code noir. Rappelons, que dans les faits le code noir n'était même pas respecté. « Pour briser la volonté d'un être humain et le réduire à accepter la condition d'esclave, il fallait mettre en place un régime de brutalité calculée »³²³. Pluchon ajoute « l'image du maître cruel n'appartient pas à la légende »³²⁴. En fait alors que l'occident connaît un processus « d'adoucissement des peines » mis en exergue par Michel Foucault, les sociétés coloniales continuent, elles, à fonctionner autour du supplice cérémoniel. Un supplice qui permet de restaurer un instant de souveraineté blessée. Ici c'est la souveraineté du maître blanc et de ses représentants. À la moindre provocation ou désobéissance, le réflexe est d'agir physiquement contre l'esclave. C'est d'ailleurs là la grande différence avec l'ancien système punitif de la métropole. En effet dans les colonies il tend à se généraliser dans la privatisation de la justice,

320. *Ibid.*

321. Yale Neba Frabrice, *La violence dans l'esclavage des colonies françaises du XVIIIe siècle*, mémoire, université P.Mendès France, Grenoble, 2009.

322. Frossard Benjamin-Sigismond, *La cause des esclaves nègres et des habitans de la Guinée portée au tribunal de la Justice, de la Religion, de la Politique ; ou Histoire de la Traite et de l'Esclavage des Nègres ; Preuves de leur illégitimité, Moyens de les abolir sans nuire aux colons*, Lyon, Impr. La Roche, 1789, 367 p

323. Fick Carolyn, op.cit

324. Pluchon Pierre, *Nègres et Juifs au XVIIIe siècle: le racisme au siècle des Lumières*, Paris, Tallandier, 1984.

conséquence de la privatisation de l'esclave. Ce que veut montrer Caroline Oudin-Bastide dans son ouvrage c'est que les histoires rares de punitions exemplaires très brutales, donnent l'impression d'un « éclat des supplices » exemplaires qui surviennent par intermittence comme en métropole³²⁵. Mais dans les colonies ce n'est pas le pouvoir royal qui est menacé mais celui du maître, isolé au milieu de nombreux esclaves. La fréquence du châtement est liée à cette situation peu sécurisante. Pour l'auteur, il existe bien une économie de l'effroi permanente, qui se base sur une publicité des supplices, alliée à une généralisation de ces derniers et qui tend à se codifier, notamment autour de l'usage du fouet. L'auteur nous décrit également le fait que la société coloniale restera très hermétique aux phénomènes de « l'adoucissement des peines » et des punitions d'emprisonnement ; d'ailleurs le « cachot » est plus une torture qu'une prison. Les châtements se codifient face à certains types de crimes qu'on impute aux esclaves et qui sont spécifiques du système : Résistance au travail, provocations, fuites. En réalité il s'agit souvent du moment où l'esclave se soustrait à la propriété de son maître. On arrive au constat que le but avoué de cette violence dominicale est de réduire une conscience par la violence. Il faut faire comprendre aux esclaves leur statut absolument fragile et inférieur. Il ne peuvent jamais recourir à une justice supérieure en cas d'abus, la volonté du maître fait loi. Cette domination radicale, se fait ensuite passée pour un fantasme de dressage d'une conscience déclarée vicieuse. Un dicton colonial est d'ailleurs assez clair : « Battre un nègre, c'est le nourrir ». Ils finissent par confondre la force dominicale avec le droit. Le racisme proclame l'infériorité du noir, de son comportement irrationnel qui ne comprend que la violence, celle-ci devient donc nécessaire. Elle l'est effectivement car les maîtres sont dans une situation d'infériorité numérique. L'argument sécuritaire se transforme ici en argument moral. Pour Raphaëlle Branche les remarques de Foucault dans *Il faut défendre la société*, s'appliquent dans le monde colonial de manière saillante. Ce n'est plus du colonialisme mais de la guerre et du pouvoir politique comme guerre. Le pouvoir politique, si on le suit, « aurait pour rôle de réinscrire perpétuellement le rapport de force, par une sorte de guerre silencieuse, et de le réinscrire dans les institutions, dans les inégalités économiques, dans le langage, jusque dans les corps des uns et des autres »³²⁶. Cette logique, on l'a vu, a eu des répercussions dans la répression de l'insurrection avec pour différence qu'elle se radicalise et par ce biais devient plus visible. Mais on peut aussi voir qu'elle a été intégrée par les esclaves, qui en détruisant le système, ciblent les anciens outils de domination et récupèrent cette politique de terreur. C'est un continuum de domination qui produit des acculturations réciproques.

325. Oudin-Bastide, *op.cit.*

326. Branche Raphaëlle, « La violence coloniale. Enjeux d'une description et choix d'écriture », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, n°19, 2010.

B. Violence mimétique ?

Nous partons donc de l'hypothèse que la violence peut-être un mode d'expression comme un autre, que « la violence peut être une force sociale - et donc douée d'une capacité structurante de la réalité ; qu'elle peut devenir une modalité expressive - et donc être chargée de signification »³²⁷. Le risque est peut-être de tomber dans un des écueils de la démarche historique, qui veut donner des causalités et des déterminations pour toutes choses. Essayons cependant de jouer le jeu.

Les esclaves ont abattu avec vigueur leurs oppresseurs et leurs outils d'oppressions mais ils ont également entrepris une politique de terreur en se vengeant sur leurs anciens maîtres et en mettant en place des politiques d'intimidation. Essayons de voir si ces comportements extrêmes s'apparentent également au langage punitif de la domination esclavagiste.

1. Une diversité irréductible.

Dans ma première partie j'ai bien fait attention de rappeler un point : Les esclaves n'ont pas tous réagi de la même manière à l'insurrection. Par exemple certains restèrent fidèles aux maîtres, d'autres aidèrent leurs anciens maîtres à fuir. Cela correspond à autant de trajectoires individuelles et collectives face aux événements. Il pouvait s'agir d'un véritable attachement comme d'une stratégie pour l'avenir. Beaucoup d'entre eux étaient tétanisés par la peur de la répression coloniale et ils n'étaient pas tous absolument sûrs de la réussite de leur soulèvement. Comme nous le rappelle Laurent Dubois, les esclaves avaient profité du contexte révolutionnaire pour se soulever, mais ils ne savaient pas jusqu'où irait cette insurrection³²⁸. Cela s'illustre dans la gradation de leurs demandes. Initialement ils ne demandaient pas l'abolition. D'autres se faisaient marrons, ils partaient dans l'optique de ne jamais redescendre en s'isolant de manière définitive, en profitant des zones peu peuplées de la frontière espagnole. C'est sans doute un ersatz de la justice dominicale. Si elle se base sur une économie de l'effroi tous les maîtres n'étaient pas sadiques. Cela ne les excusent pas, car comme dit Oudin-Bastide, le fait de cohabiter avec d'autres maîtres plus sadiques et de les soutenir, permettaient de montrer à ses propres esclaves la toute puissance du maître, l'impossibilité pour l'esclave de recourir à une démarche éventuelle pour se faire entendre en cas d'abus.³²⁹ Et si certains esclaves étaient particulièrement cruels, s'est bien qu'ils avaient des haines enfouies qui explosèrent lors de l'insurrection. L'exemple de Jeannot va dans ce sens, on sait que son ancien

327. Consuelo Corradi, « Violence, identité et pouvoir », *Socio-logos. Revue de l'association française de sociologie*, 4 | 2009, mis en ligne le 04 mai 2009.

328. Dubois, *op.cit*, chap 4.

329. Oudin-Bastide, *op.cit*, chap 5.

maître frappa Jean-François lors de négociations particulièrement tendues, faisant fi du statut de Jean-François, général des armées insurgées. On peut supposer, certainement uniquement supposer, qu'il avait peu de considération pour les esclaves. S'il frappe avec mépris un général insurgé, comment se comporte-t-il avec ses esclaves ? L'ambivalence des personnalités des maîtres peut expliquer cette diversité, sachant que la justice était entre les mains des maîtres, qui respectaient à peine un code noir déjà bien féroce. Mais les esclaves qui étaient cléments ou complices de leurs maîtres pendant l'insurrection étaient-ils réellement attachés à ceux-ci ? La clémence des esclaves pouvait également être une stratégie afin d'obtenir un pardon futur. Il est donc difficile de déterminer une certaine logique générale dans la réaction des esclaves.

On peut trouver une certaine constante dans un autre phénomène. D'abord notons cette remarque de Laurent Dubois. L'historien nous rappelle que les plantations Gallifet, réputées pour ses bons traitements envers les esclaves, connaissaient également une mortalité élevée. Sur un groupe de 57 esclaves introduit en 1785, 12 moururent en moins d'un an. Il cite également le procureur Oleduc qui disait « comment pouvons-nous fabriquer une grande quantité de sucre alors que nous travaillons que seize heures [par jour] »³³⁰. Dans un système où il n'y avait pas de surveillance étatique pour pondérer cette brutalité calculée, la frontière entre violence « rationnelle » et cruauté est poreuse. C'est ce qui explique la diversité des comportements de vengeance, les différentes manières dont étaient traités les colons prisonniers. Mais comme nous le montre Laurent Dubois, même si cette violence est dite rationnelle, elle ravage les esclaves. Quand il fallut détruire les avatars de la domination esclavagiste, les esclaves agirent généralement de la même manière. Le fait de brûler les infrastructures agricoles était quasiment systématique. Ainsi, si le traitement réservé aux maîtres est assez variable, à cause de la diversité des relations humaines, la destruction quasi totale des infrastructures agricoles, nous montre que c'est avant tout un système que les esclaves voulaient mettre à bas, en brisant ses avatars solides. Une fois encore les premières revendications des esclaves étaient également éclairantes. Que demandaient-ils ? La fin du fouet, le renvoi des économes, la fin du cachot et plus de temps pour travailler leur terre. Les éléments qu'ils voulaient supprimer, étaient ceux qui composaient l'attirail coercitif de l'atelier. Les esclaves revendiquaient une forme de travail consentant. On pense aujourd'hui que la manière dont beaucoup d'esclaves percevaient la liberté, résidait dans le fait de pouvoir cultiver sa terre pour soi et sa famille³³¹. La fin de la violence et du temps pour soi, c'est ce que voulaient initialement beaucoup d'esclaves. On peut arriver à la conclusion suivante : Il existe une diversité dans la vengeance mais une certaine constance dans le rejet du système. Renverser le système par la violence correspond à

330. Dubois, *op.cit*, chap 4.

331. Barthelemy, *Créoles-Bossales, conflit en Haïti, op.cit.*

une dynamique de violence politique. Elle s'attaque donc aux symboles et aux outils de l'ancien modèle politique.

2. Mimesis punitive ? Des relations difficiles à mettre en place.

La diversité des expériences individuelles fait qu'on ne peut parfaitement comprendre toutes les vengeances décrites dans les différents récits. Certaines resteront inexplicables car notre étude se situe dans une explosion insurrectionnelle et son cortège de rancœurs particulières qui se libèrent. Néanmoins certaines violences trouvent leur correspondance dans la logique punitive du système esclavagiste. Bien sûr, on ne peut pas faire de lien direct de cause à effet. Il est quasiment impossible de retrouver un document parlant de la punition d'un esclave avant l'insurrection puis de trouver un document narrant l'histoire de cet esclave qui se venge de la même manière. Je me base sur l'idée que la violence n'est pas innée, que son mode opératoire s'apprend quelque part, qu'on peut supposer qu'un esclave qui se venge dans les codes du système esclavagiste est une preuve qu'il a été formaté par celui-ci. Il ne s'agit pas de justifier la violence des esclaves, mais justement de voir qu'ils ont été formatés par celle-ci.

Ainsi la vengeance des esclaves peut comporter cette double dimension, comme dans la répression coloniale, il y a à la fois une dimension de lynchage et une dimension de violence calculée. Calculée dans la manière qu'elle a d'imiter les codes des châtiments esclavagistes : Dans les chroniques de M. Gros, Jeannot utilise par exemple le fouet qui est « l'âme de la plantation » comme nous le dit si bien Schœlcher³³². Il est perçu comme un instrument nécessaire de l'atelier, censé réduire la paresse et l'apathie dite naturelle des noirs. Ainsi le fait que Jeannot l'utilise pour violenter un prisonnier est particulièrement symbolique. L'impuissance des victimes est le reflet de l'impuissance des esclaves face à la violence de leurs maîtres. En revanche quand Jeannot fait donner deux cent coups de fouets à un prisonnier et qu'il applique ensuite de la poudre à canon sur les plaies, cela nous renvoie plus à du sadisme pur. C'est un sadisme qu'on peut pourtant retrouver dans des témoignages pré-insurrectionnels. Selon Gisler³³³ la pratique était que lorsqu'ils interrogeaient un esclave, les colons lui appliquaient des substances cicatrisantes douloureuses après qu'il ait reçu leurs coups de fouets. Dans la société coloniale, De Vaissière dit « que tout est question de fait, et c'est la volonté du maître qui est tout. De cette volonté, et d'elle seule, que l'esclave doit attendre misère ou bonheur »³³⁴. On retrouve cet aspect dans les récits de Gros qui est

332. Schoelcher Victor, *Esclavage et colonisation*, Paris, PUF, 1948, 218 p.

333. Gisler Antoine, *L'esclavage aux Antilles françaises (XVIIIe-XIXe siècle), contribution au problème de l'esclavage*, Karthala, Paris, 1981.

334. Vaissière Pierre de, *Saint-Domingue la société et la vie créole sous l'ancien régime 1629-1789*, librairie académique Perrin et Cie, 1814.

à la merci de l'humeur de ses geôliers. Les cas de chasses aux « blancs » qu'on retrouve dans les archives, sont non sans rappeler les chasse aux marrons. Laurent Dubois nous décrit également l'étrange ressemblance entre la manière dont des prisonniers blancs sont acheminés vers un camps d'esclaves, dans ce même récit de Gros, et la manière dont les esclaves marrons étaient acheminés en ville, un par un, sous la huée et les coups des colons.³³⁵ Mais finalement je pense qu'il est un peu hasardeux de faire des corrélations sur les modes opératoires de la violence « pré » et « in » insurrection. Comme souvent il s'agit de faits assez exceptionnels, souvent décrits dans une littérature biaisée. Il y a certes des ressemblances entre certains crimes décrits dans la littérature et des histoires de châtiments esclavagistes qui sont remontés jusqu'à nous. Cela pourrait s'apparenter à une violence mimétique. Mais aussi à une expression littéraire d'un renversement de la domination. Le fait que ce soit l'esclave qui tient l'instrument de mutilation témoigne peut-être plus du symbole, un symbole très évocateur où les auteurs veulent nous faire ressentir la fragilité de la vie humaine et de la limite floue entre la violence calculée et la cruauté. Une fragilité qui était aussi une constante dans la vie des esclaves avant l'insurrection. C'est pour cela que les histoires de violences extrêmes des esclaves sont intéressantes. Comme nous l'avons dit précédemment, ces vengeances passionnelles sont le fruit d'une irréductible hétérogénéité des expériences individuelles. Il est probable que leurs inspirations proviennent de leur éducation au supplice mais on ne peut pas généraliser ces pratiques. C'est pour cela qu'elles sont un miroir du système punitif colonial qui est divers et privé. On est dans le domaine difficilement palpable de la psychologie.

Mais il reste une donnée complexe à analyser : Le cas des viols de guerre. Nous l'avons vu les auteurs rendent compte de ces viols lors de leurs récits. S'agit-il chez les esclaves d'une volonté de répondre à des années d'humiliation, quand leurs congénères féminines étaient à la merci totale des maîtres ? Rappelons que le viol est également un élément constitutif du système esclavagiste. La preuve en est que les colons avaient également inventé une justification morale pour justifier ce phénomène : Les femmes noires étaient pour eux concupiscentes par nature, leur nudité était une injure à la morale qu'il fallait « corriger »³³⁶. Le fait de renverser une valeur est révélateur d'une volonté de masquer la réalité d'un phénomène massif et je ne parle pas du nombre d'affranchis, car cela pourrait être le résultat d'un métissage consentant. Le fait d'avoir besoin d'inventer une justification essentialiste à ce phénomène correspond à la même démarche de justification de l'esclavage par le racisme. Ainsi on pourrait dire que les esclaves ont répondu à ces humiliations pendant l'insurrection, qu'ils avaient pris les mêmes habitudes que leurs maîtres, en témoigne l'histoire du prêtre proxénète qui tenait le bordel personnel de Biassou.³³⁷ Mais une fois encore les

335. Dubois, *op.cit*, chap 5.

336. Oudin-Bastide, *op.cit*, chap 5.

337. Garran de Coulon, *op.cit*, pp258.

données manquent, on ne peut pas savoir s'il s'agissait d'un phénomène généralisé.

3. Les mécanismes de terreurs.

On peut pourtant trouver un mimétisme convaincant de l'utilisation de la violence dans le phénomène plus large de l'économie de l'effroi. C'est dans la volonté de terrifier l'autre qu'on retrouve vraiment une correspondance dans les codes de la violence. Les esclaves semblent avoir profondément intégré la logique de l'économie de l'effroi, de l'exposition du corps pour marquer l'adversaire. Si les histoires de mise à mort sadique chez les esclaves ne sont pas légion, ou du moins sur une courte période seulement, il reste qu'ils ont pratiqué la logique de l'exposition du corps détruit pendant toute l'insurrection. Tout comme les colons, ils exposaient les têtes de leurs victimes sur les bordures de leurs camps ou sur les routes qu'ils savaient empruntées des colons. Des rapports nous parlent de cadavres mutilés laissés sur les plantations en ruine. Les colons exposaient également les têtes de chefs de l'insurrection dans les différentes villes de la colonie. Ils pendaient aussi les esclaves capturés sur les arbres qui bordaient les axes de communications.³³⁸ On retrouve cette instrumentalisation du corps lors de l'attaque du camp de plantons, les esclaves utilisèrent du sang pour teindre un drapeau, afin de provoquer les colons qui avaient échoué de prendre ce camp fortifié³³⁹. Les deux partis étaient en fait lancés dans une guerre d'intimidation réciproque. L'instrumentalisation du corps pour intimider l'ennemi n'est cependant pas une pratique limitée à la société coloniale. Elle prend ses racines dans les modes de répression type ancien régime décrits par Michel Foucault dans « Surveiller et punir »³⁴⁰. Ici le corps est utilisé pour marquer aux yeux de tous le respect ou la remise en cause de la souveraineté de l'esclavagisme. Nous sommes dans la logique de « l'éclat des supplices » et de l'exposition du corps supplicié qui doit « rendre sensible à tous, le corps du criminel, la présence déchaînée du souverain. Le supplice ne rétablissait pas la justice ; il réactivait le pouvoir », « le corps supplicié assure la synthèse de la réalité des faits et de la vérité de l'information ».³⁴¹ Les esclaves inversent donc la démarche, ce n'est plus la réactivation du pouvoir mais sa remise en cause. C'est un symbole fort, « le blanc », le demi-dieu de la plantation se retrouve humilié à la vue de tous. Il s'agit bien de montrer une rupture à travers la violence. En effet les esclaves auraient très bien pu se mettre dans une stratégie de marronnage total mais lors de l'insurrection haïtienne, ils harcelaient continuellement la société coloniale et ils instrumentalisèrent la violence pour terrifier les colons. Ce n'est plus une fuite mais

338. Garran de Coulon, *op.cit.*, pp258 ; *Le début de la révolte de Saint Domingue dans la Plaine du Cap, vécu par Louis de Calbiac*, G.H.C. Numéro 48, Avril 1793. Lacroix, *op.cit.*, pp127.

339. Fick, *op.cit.*, chap 5.

340. Foucault, *op.cit.*

341. Foucault, *Surveiller et punir*, *op.cit.*

un renversement, la force de la bataille s'en retrouve amplifiée. Même Sonthonax ne comprend pas pourquoi les esclaves continuaient de piller et de vivre hors des cadres de la république en 1793 alors que l'esclavage est aboli. Pour beaucoup d'esclaves, surtout les bandes isolées et autonomes, la volonté de marquer la rupture s'est faite dans cette intransigeance que les commissaires civils avaient du mal à comprendre³⁴². Le massacre de Ouanaminthe en Janvier 1792 est par sa radicalité un des exemples les plus forts de l'instrumentalisation de la terreur par les esclaves. Quand les autorités espagnoles arrivèrent sur les lieux, tout le monde était mort. Les habitants, principalement de sexe masculin, s'étaient réfugiés dans l'église où les insurgés les avaient tous massacrés. Le choc fut rude car il s'agit aussi d'une injure culturelle. Les insurgés avaient également détériorés les symboles chrétiens de l'église. Cette affaire fit grand bruit à l'époque, et les insurgés avaient frappé fort, en s'attaquant aux symboles profonds de la culture occidentale³⁴³. C'est un événement unique, mais il reste symbolique dans la manière où les esclaves ont parfois mis en scène la défaite du maître et de sa culture. On dépasse alors peut-être la simple logique de terreur pour arriver dans une forme de revendication d'une altérité par la violence. Les comportements guerriers des esclaves, avec leur récital guerrier rythmé par le vaudou, sont profondément différents des stratégies guerrières européennes. Cela correspond à un enjeu pratique de guérilla. Cependant, le fait de terroriser les colons avec des cris et des incantations magiques, avec des pratiques différentes que les colons n'ont jamais voulu comprendre, rajoute une dimension de violence symbolique, qui veut marquer sa différence pour approfondir la rupture. Comme nous le décrit Memmi dans son ouvrage, les colonisés finissent souvent par intégrer l'altérité inaliénable que les colons ont inventée. Ils finissent même par l'instrumentaliser afin de revendiquer une identité bafouée³⁴⁴. D'un point de vue littéraire les auteurs coloniaux ont mis ces différences en avant pour donner une impression de guerre de civilisation. C'est pour cela qu'il faut prendre ces éléments de violences symboliques avec des pincettes. Elles sont des instruments d'un langage de terreur justement issu du même moule de l'esclavage.

C) Annexe iconographique : Violence et esclavage.

Cette appendice sert à montrer la réalité de la violence dans le système répressif de l'esclavage. Elle montre son extension dans toutes les Caraïbes. Comme dans notre développement il est impossible de faire des liens directs entre les violences dont nous parlons dans notre mémoire et celles qui ont

342. A.N, DXXV47, *Sonthonax à ses collègues*, 18/08/1793.

343. Gomez, « Le massacre de Juana Mendez », *in op.cit*

344. Memmi, *op.cit*.

été illustrés dans les images suivantes. Mais elle peuvent nous montrer une certaine prégnance du phénomène qui fut relaté dans l'illustration, au-delà de l'acte écrit. De plus certains faits relatés dans ce mémoire font étrangement échos à certaines images, bien que les espaces géographique soient différent. Je peux ainsi corroborer en partie la théorie selon laquelle il y a bien une violence endémique au système esclavagiste antillais. Le plus troublant est aussi de comprendre que certaines pratiques techniques de punitions sont largement partagées par les différentes sociétés coloniales des Antilles.

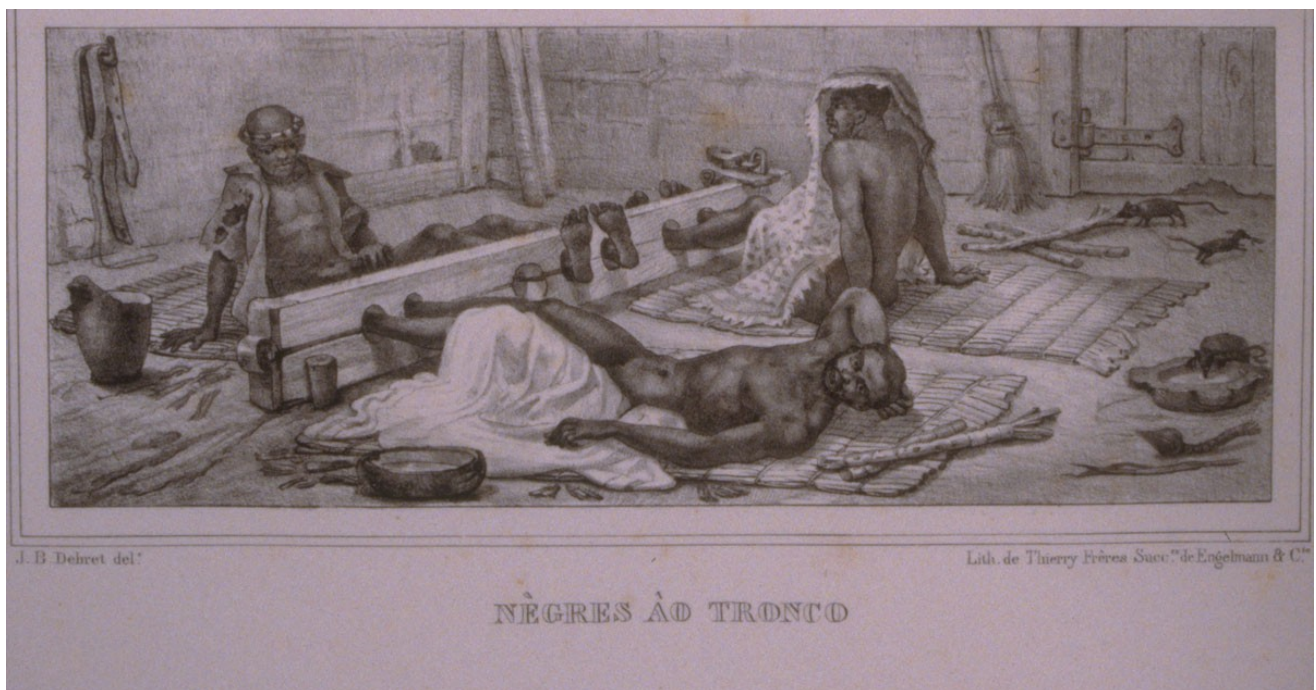


Illustration 29 : « Punishment in Stocks, Brazil, 1816-1831 » Jean Baptiste Debret, Voyage Pittoresque et Historique au Bresil (Paris, 1834-39), vol. 2, plate 45 (bottom), p. 139. (Copy in the John Carter Brown Library at Brown University).

On retrouve ici la volonté d'immobiliser le corps de l'esclave dans des positions inconfortables qui sont de véritables tortures. L'image est issue d'un voyage au XIX^{ème} siècle, preuve d'une certaine prégnance des pratiques punitives.



Illustration 30 : « Punishment for Fugitive Slaves, 17th cent. » François Froger, *Relation d'un Voyage fait en 1695, 1696, & 1697 aux Cotes d'Afrique, . . . Brezil, Cayenne & Isles Antilles . . .* (Paris, 1698), facing p. 150; *A relation of a voyage made in the years 1695, 1696, 1697* (London, 1698), facing p. 120. (Copies in the John Carter Brown Library at Brown University.)

Cette image est tirée de la version anglaise d'un récit de voyage d'un francophone qui dénonce l'état des esclaves dans les colonies. On retrouve la sophistication des punitions qui sont liés à certains types de délits du système esclavagiste, ici celui du marronnage. Comme nous le décrit Caroline Oudin-Bastide les punitions attaques le corps et sa capacité de mouvement, un corps que l'esclave a voulu soustraire à la propriété du maître. François Froger dénonce dans son ouvrage avec virulence l'absence de compassion des colons et le système de terreur qui est en cour dans les colonies. On retrouve aussi l'inventivité de certains maîtres avec le détails « invention d'un François de la Martinique » qui nous rappelle la diversité des cas lié au système de justice privée.



Illustration 31 : « Le Châtiment des quatre piquets dans les colonies » de Marcel Verdier. Menil Foundation Collection, Houston.

Ce tableau trop ouvertement abolitionniste fut censuré par le jury du catalogue du salon de Louvre de 1943 (même si le tableau est daté de 1949). Le sujet était donc encore polémique. L'élève d'Ingres s'inspire de la fameuse punition dites des quatre piquets qui consiste à fouetter par la main d'un commandeur un esclave attaché au sol. Cette punition était-elle encore pratiquée à cette époque où faisait-elle parti de l'imaginaire abolitionniste ? Selon les dires de Caroline Oudin-Bastide le fouet fut défendue par la société coloniale jusqu'à la fin de l'esclavage, et ce rituel de justice dominicain dit « des quatre piquets » se ritualise au cours du XVIII^{ème} siècle.



Illustration 32 : « Hanging by the Ribs Punishment, Surinam, 1770s. » John Gabriel Stedman, Narrative, of a Five Years' Expedition, against the revolted Negroes of Surinam . . . from the year 1772, to 1777 (London, 1796), vol. 1, facing p. 167. (Copy in the John Carter Brown Library at Brown University).

Cette image terrible est non sans rappeler un crime attribué à Jeannot. Elle est réalisée à partir d'une description d'un Jeune Hollandais qui participa à la répression d'une révolte d'esclave au Surinam. Cette image nous rapproche de l'idée que les crimes de Jeannot sont inspirés en vrai ou en imaginaire par les punitions esclavagistes.

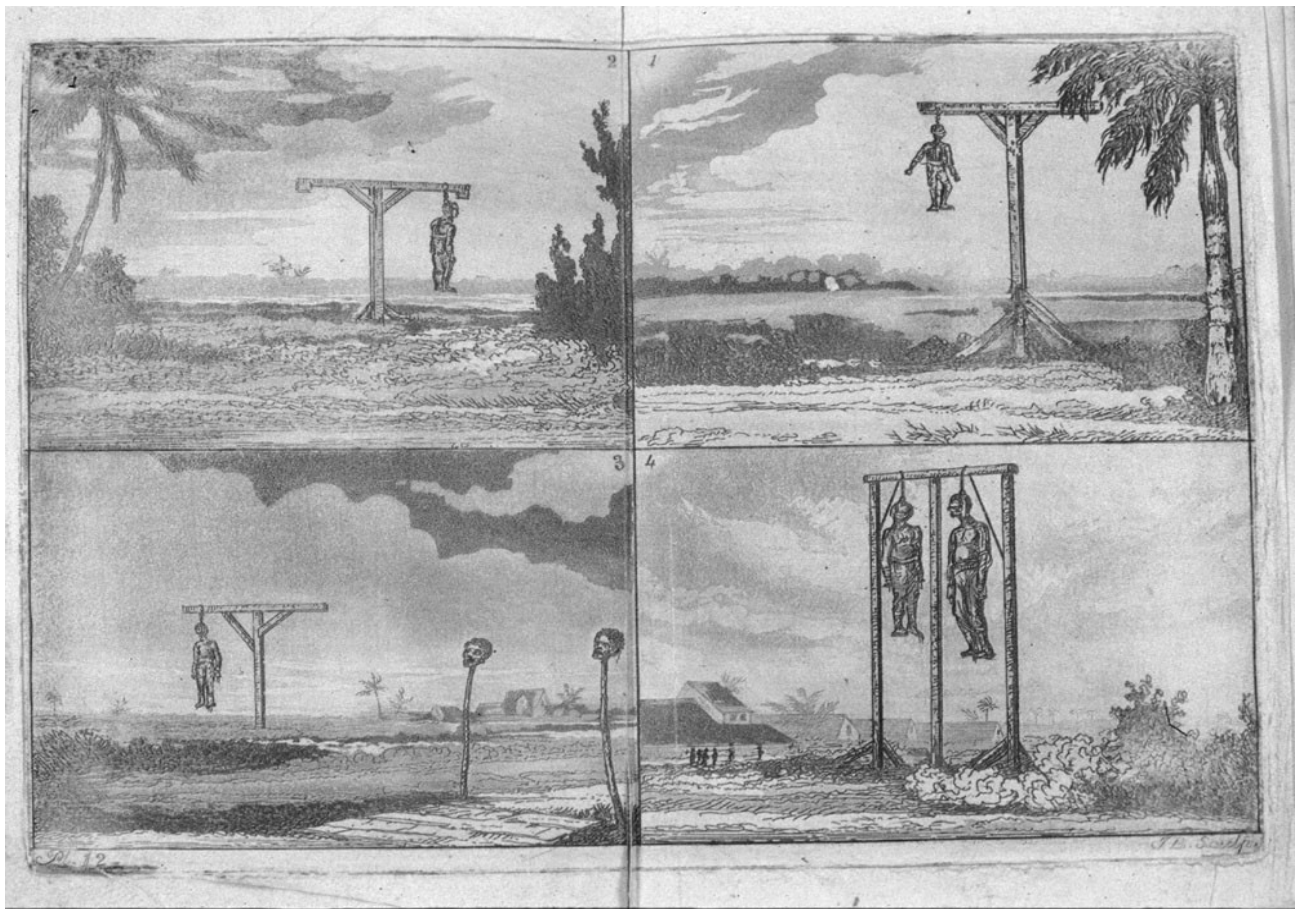


Illustration 33 : « Executed Slaves, Demerara (British Guiana), 1823. » Joshua Bryant, Account of an insurrection of the negro slaves in the colony of Demerara, which broke out on the 18th of August, 1823 (Georgetown, Demerara, 1824), plate 12 (between pp. 80-81 in British Library copy; between pp. 88-89 in the John Carter Brown Library copy).

Cette image est une illustration de la répression de la grande révolte des esclaves de Demerara en Guinée Anglaise en 1823. La légende dit qu'il s'agit de cinq esclaves punis pour avoir participé à la révolte de 1823. On retrouve comme à Saint-Domingue la logique de l'exposition du corps supplicié pour provoquer la terreur chez les autres esclaves

Conclusion :

Il faut remettre toute cette violence dans un contexte où la souveraineté s'exprimait dans le corps soumis, exposé et mutilé. Quand ils ont renversé le système, les esclaves ont emprunté ce langage de la violence. La violence tient toujours ses racines dans une diversité des expériences individuelles. La brutalité du soulèvement et de certains esclaves nous montrent qu'ils devaient contenir des rancœurs tenaces. La réaction de la société coloniale est aussi assez révélatrice sur ce point. On ne peut généraliser les modes opératoires de ces vengeances, donc on ne peut pas réellement la théoriser. Ce qu'on peut théoriser, c'est la mise en place d'une politique de terreur de la part des deux camps proportionnelle à la radicalité du système esclavagiste. Si les chefs des deux partis ont essayé de négocier, derrière, les masses s'étaient engagées dans une lutte radicale qui mit la société coloniale dans une impasse. Une impasse alimentée par un système d'assujettissement économique et symbolique qui radicalise les forces dans les deux camps.

Conclusion générale:

Au terme de ma démarche j'ai répondu à plusieurs questions et mieux compris la domination esclavagiste qui se révèle plus clairement dans sa chute. Nous l'avons mieux comprise en voyant comment elle s'est emparée du problème insurrectionnel et de son acteur principal, l'esclave en révolte, en l'encadrant par les actes et le langage. Nous avons pu ainsi distinguer comment les colons ont pris en charge leurs expériences traumatisantes. Afin de défendre l'esclavage coûte que coûte, ils ont instrumentalisé les faits les plus terribles et dans cette démarche ils ont généralisé ces comportements. Ils ont ensuite ajouté dessus leur fantasme d'une essence aliénée par la violence, la domination et l'infériorité. Mais dans ce racisme de façade on arrive à percevoir ce qui fait la nature de ce rapport ambiguë maître-esclave : La peur mutuelle et l'incompréhension, l'aveu d'une violence permanente pour tenir toute velléité d'indépendance. Même si tout un pan du discours racial paraît très creux, à tel point qu'on se demande si les colons y croyaient eux mêmes, il est clair qu'un racisme profond existe. On le perçoit dans la peur de la différence culturelle des esclaves, qu'ils plaçaient bien entendu dans la race. Cette peur de la sauvagerie c'est ce qui autorise implicitement l'usage de la violence, nécessaire dans une société où le rapport de force démographique est très inégal et où la majorité démographique doit travailler gratuitement sous la contrainte. Le racisme colonial, c'est un argument sécuritaire transformé en argument moral. Les colons dans leurs débats face aux abolitionnistes, cachaient cette peur en inventant une soumission fantasmée qui de ce fait détruisait la force punitive. Cette inversion des valeurs, de la transformation du mal en bien pour correspondre à des impératifs d'exploitation économique, m'a fait comprendre la nature perverse des discours de pouvoir. Ici cela s'exprime de manière particulièrement significative car l'esclavage est un système où les inégalités sont béantes.

J'ai appris de nombreuses choses au cours de ce mémoire. Faire la généalogie d'un discours a été très enrichissant. La société coloniale est parvenue à créer un récit dévalorisant de l'autre. Mais en regardant au plus près, on se rend compte que les faits insurrectionnels ont été masqués derrière un masque généralisant. C'est un récit qui se forme pas à pas en fonction des impératifs politiques, ici pour contrer les abolitionnistes. Ces récits jouent et dialoguent entre eux à partir de faits réels interprétés par une pensée raciste. En lisant ces documents on se rend surtout compte que les colons ne comprenaient pas vraiment le cours des événements, les égarements complotistes en sont une très bonne illustration. Le dégoût de l'autre, constitutif du fait colonial, a sans doute en partie condamné les colons à l'incompétence face à leurs esclaves en révolte. Finalement on peut voir qu'ils ont intégré la nouveauté des faits en cadence avec des représentations mentales profondément

inscrites. Cela m'a permis de mieux comprendre comment les représentations et les discours de pouvoir s'interpénètrent mutuellement et qu'ils correspondent toujours à une logique d'exploitation du monde. Dans sa chute, le système et ses défenseurs nous offrent parfois des points de vue moins mystifiés par cette croyance en l'aliénation absolue de l'esclave. Des points de vues souvent très cyniques et violents qui ne s'embarrassent pas d'une justification morale. Je pense qu'ils nous rapprochent de la réalité du fait colonial antillais, des cadres de pensées réels des colons esclavagistes. On distingue alors une double dimension dans ce discours de pouvoir qui gravite autour du racisme. Il y a l'arme idéologique et ce qui permet de s'assumer comme dominateur. Paradoxalement, ils avaient besoin de cette peur de l'autre pour justifier et assumer leur statut. Un statut qui nous l'avons dit repose sur un usage de la force. Cette force de répression, on la retrouve dans l'insurrection et contrairement à ce que les apparences nous offrent il ne s'agit pas seulement d'un déchaînement insurrectionnel de haines enfouies. Il y a bien sur une dimension de haine, chaque acte violent de cette insurrection contient une part irréductible de contingence psychologique non traçable. Cette diversité est cependant symptomatique de pratiques plus logiques qu'elles ne le paraissent, qui montrent leurs vraies visages hors des plantations lorsque le système s'écroule. Ce sont les visages de l'économie de l'effroi, alliée à une irréductible diversité, de la justice dominicale privée. Ce n'est pas la nature humaine où une culture barbare qui dirige ces actes de terrorisme mais bien une acculturation réciproque à un mode d'exploitation économique. Un mode d'exploitation qui produit aussi une radicalité proportionnelle à l'inégalité énorme entre le dominant et le dominé. Vais-je trop loin dans la recherche des causes ? Peut-être. Le manque de sources et le biais déformant du colon qui nous décrit l'événement ne nous aide pas vraiment. Il est difficile de généraliser et d'établir les connexions parfaites entre les hypothèses et les faits. Je n'ai pas réussi à dessiner des pratiques claires, un mode opératoire défini et redondant. De plus il faut remettre tout cela dans son contexte, finalement, tout ces comportements ressemblent à bien d'autres actes qu'on retrouve dans les révoltes de type ancien régime avant la disciplinarisation des sociétés. Cependant la nature humaine n'existe pas, ce mémoire est un ouvrage contre l'idée d'essence, contre le culturalisme. Nous sommes le produit d'un système, malgré la résistance des individualités. Cette violence provient forcément de quelque part, et le parallèle semble facile à faire. On retrouve des choses troublantes dans tout ce magma insurrectionnel : L'aspect systématique de la répression, son cadre pseudo juridique, le jusqu'au boutisme des masses insurrectionnelles... En fait les deux parti veulent s'envoyer un message clair et parfois par le biais de la violence. Les uns veulent réaffirmer la toute puissance du maître, les autres faire comprendre qu'ils ne redescendrons pas dans les plantations. Avec plus d'archives j'aurais peut-être réussi à explorer plus profondément l'hétérogénéité de certains actes violents commis par les esclaves qui semblent teintés d'africanisme

mais le danger est de prendre au mot certains faits qui ont servi à instrumentaliser la violence des esclaves. Finalement on retourne souvent aux conclusions de la première partie, ces motifs littéraires sont l'expression du renversement de l'ordre colonial. Un renversement que les colons ont vécu de plein fouet et qu'ils veulent nous faire ressentir. C'est ce que ce mémoire a vraiment mis à tenté de révéler cette expérience de perte de contrôle des colons qu'on ressent aussi bien dans des représentations chamboulées qui ne parviennent pas à appréhender parfaitement l'événement que dans un discours fragile et des réactions tangibles féroces. Cette insurrection générale c'est une vraie nouveauté dans le monde colonial. Avant c'était la peur de l'empoisonnement qui dominait. Par contre les pratiques pour encadrer cette nouveauté le sont moins, elles semblent déjà rodées. En fait elles connaissent un effet d'amplification et de publicité maximales. Cela n'est pas uniquement imputable à un « esprit de vertige » mais à des mécanismes de pouvoir qui se basent sur la peur de l'autre et la tentative de son aliénation par la violence.

L'intérêt de ce mémoire est avant tout de démontrer l'échec du colonialisme moderne qui parfois s'effondre dans les proportions de son horreur. Le drame colonial contemporain produit des peuples traumatisés, acculturés et fragmentés. Malgré tout le métissage se fait, dans la douleur et le sang mais il se fait. Ici on peut voir qu'il se réalise même dans les pratiques de domination, les colons ont voulu cacher la violence des esclaves dans leur nature mais en fait elle nous renvoie à la rudesse du système esclavagiste, comme une sorte de miroir. Les Antilles sont souvent considérées comme un laboratoire humain. Sur de petits espaces, de grands problèmes sociopolitiques se confrontent brutalement, les mécanismes qui en ressortent, ou plutôt que les chercheurs arrivent à faire ressortir, sont plus saillants. Je pense cependant qu'ils peuvent nous en apprendre plus sur l'homme ou sur nous, car les Antilles portent la marque de l'occident. C'est comme si ce qui mettait des siècles à se réaliser ailleurs, se faisait ici dans la précipitation, se rendant alors plus visible pour le chercheur. Ici on a pu voir les mécanismes pernicieux d'un discours de pouvoir qui se base sur le racisme. Un discours faible, peu crédible, qui encadre une domination politique brutale que ne dupe pas grand monde. Après ce mémoire je serai plus méfiant et vigilant face aux discours, à l'affût des enjeux réels de dominations qui se cachent derrière. J'aurais également compris que derrière le racisme il y a plus que de la peur, qu'il y a une forme de légitimation d'une situation de fait. Même aujourd'hui en France on peut voir que, même s'il a évolué vers une dimension plus culturaliste, le racisme sert toujours d'instrument de dévalorisation des faibles, en plaçant leurs carences dans leurs essences culturelles et non pas dans leurs situations sociologiques. Ainsi on justifie leur place au ban de la société.

Appendices.

-Cartes :

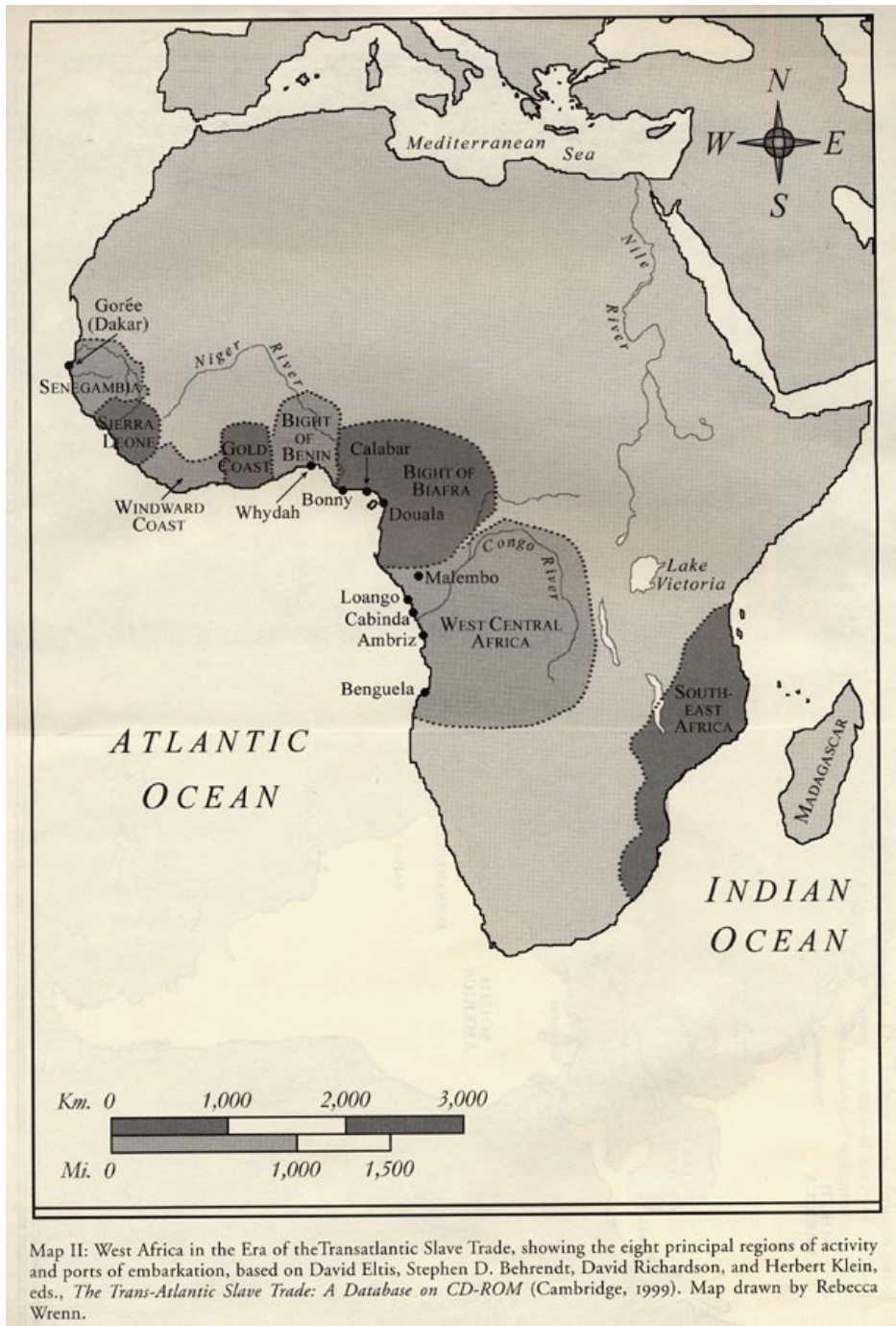


Illustration 34 : "New Perspectives on the Transatlantic Slave Trade," Special Issue, William and Mary Quarterly, vol. 58 (2001), between pp. 16 and 17.

Principaux bassins de la traite négrière en Afrique.



Map III: The Caribbean in the Eighteenth Century, showing the principal islands and disembarkation points of the transatlantic slave trade, based on Eltis et al., eds., *Trans-Atlantic Slave Trade Database*. Map drawn by Rebecca Wrenn.

Illustration 35 : "New Perspectives on the Transatlantic Slave Trade," Special Issue, William and Mary Quarterly, vol. 58 (2001), between pp. 16 and 17; see caption for original source.

Carte de l'Amérique central. Saint-Domingue, désormais appelée Haïti, est au centre de l'archipel des Antilles.

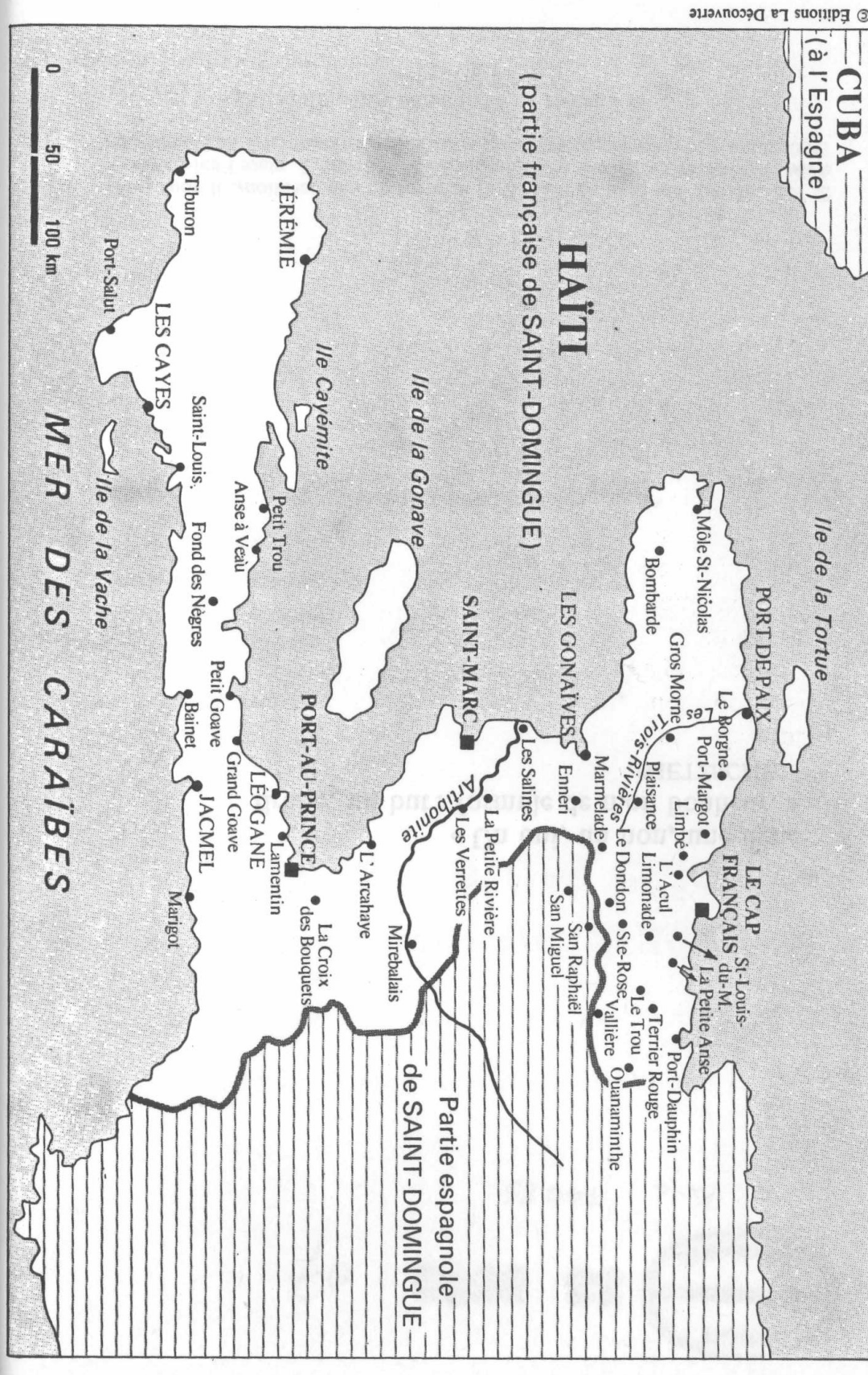


Illustration 36 : Carte de Yves Benot, éditions la découverte. «Saint-Domingue / Haïti», correspondance familiale [En ligne], lieux, Monographies, Compléments historiographiques.

Carte de Saint-Domingue avant 1791.

-Vocabulaire :

- Abolitionniste : Européen militant pour une abolition, généralement graduelle, de l'esclavage.
- Affranchi / Nègre libre : ancien esclave libéré par son maître.
- Assemblée coloniale : Assemblée de Saint-Marc qui est sensée diriger la colonie. Conservatrice et frondeuse, dominée par les patriotes.
- Assemblée Provinciale du Nord : Assemblée régionale, contrôlée par les grands planteurs du nord, pendant l'insurrection c'est elle qui détient la réalité du pouvoir au nord de l'île.
- Bossale : esclave né en Afrique. Pour faire valoir les droits des hommes blancs de la colonie.
- Brissotin : Faction politique révolutionnaire antiesclavagiste.
- Cachot : Punition coloniale qui consiste à enfermer un esclave dans un espace clos et inconfortable.
- Créole : Personne né dans la colonie, de culture coloniale.
- Club Massiac : Groupe d'influence parlementaire pro-esclavagiste.
- Commissaire national et civil : Fonctionnaire français envoyé pour rétablir le pouvoir de la métropole et la paix dans la colonie. La deuxième commission avait beaucoup plus de pouvoir que la première.
- Commission prévôtale : Structure juridique qui juge les esclaves en révolte capturés.
- Concordat : Accord signé entre des municipalités et autres autorités coloniales avec les hommes de couleur, promettant une alliance contre les esclaves insurgés en échange d'une reconnaissance de l'égalité des droits entre les hommes libres. Obtenu par la force ou la diplomatie.
- Confédérés : Faction mulâtre de la révolution haïtienne.
- Congo, Guinée : Termes génériques coloniaux pour désigner les vastes zones d'où les esclaves sont originaires.
- Grands blancs : élite coloniale, composée de grands propriétaires et d'administrateurs de hauts-rangs.
- Girondin : Faction politique révolutionnaire plutôt antiesclavagiste.
- Habitation/plantation : Propriété privée agricole.
- Homme de couleur/Libre de couleur : Utilisé pour parler des hommes libres ayant des racines africaines.
- Léopardins : Faction de l'Assemblée Coloniale de Saint-Marc très conservatrice et frondeuse du pouvoir de la métropole. Elle alla en métropole à la fin de l'année.
- Makandal, ouangas : Sortilège, talisman, poison africain.
- Marron : Esclave qui a fui la plantation pour une durée variable.
- Mornes : Montagnes boisées.
- Mulâtre : Personne issue d'un rapport conjugal métis, souvent libre. (Sinon on parle de nègre mulâtre pour un esclave métis).
- Nègre : Homme noir, esclave.
- Patriotes : Colons partisans d'une plus grande autonomie de l'île.
- Petit-blanc : blanc n'appartenant pas à l'élite coloniale.
- Planteur : Propriétaire/Investisseur de la plantation.

-Chronologie :

-1791 :

25 février : Vincent Ogé exécuté au Cap.

15 mai : L'Assemblée accorde tous les droits politiques aux mulâtres nés de parents libres. (décret).

14 août : réunion connue des esclaves pour leurs préparatifs à l'insurrection.

21-22 août : Insurrection des esclaves du Nord.

22-26 août : prise de la plaine du nord par les esclaves.

30-31 août : échec de la prise du Cap par les esclaves.

Juillet-septembre : Les hommes de couleur s'organisent pour défendre leurs droits et signent des accords avec certaines municipalités. Ils s'allient avec les royalistes contre les patriotes.

24 septembre: Droits des mulâtres révoqués par l'assemblée nationale. (révocation).

Novembre : Mort de Jeannot et Boukman et prise de Ouanaminthe et Fort Dauphin par les esclaves.

21 novembre : Concordat entre les hommes de couleur de la Croix-des-Bouquets et la municipalité de Port-au-prince, qui finit par provoquer des émeutes entre les deux partis.

Fin novembre-Mars 1792 : Règne du chef insurrectionnel Romaine La Prophétesse dans les environs de Léogane et Jacmel.

29 novembre : Arrivée des premiers commissaires civils, De Mirbeck, Saint-Leger et Roume.

Décembre : Guerre ouverte entre les blancs et les hommes de couleur dans le sud. Tentative de négociation entre les chefs de la révolte et les commissaires civils.

5 décembre : Proclamation d'une amnistie générale par les commissaires civils, contestée par les planteurs qui font valoir leurs droits de statuer sur les esclaves.

Fin décembre : Libération des prisonniers dans les deux camps interposés du Nord de la colonie. Mais reprise rapide des hostilités par les esclaves après les réponses offensantes de l'Assemblée Coloniale.

-1792 :

15 janvier : reprise de Ouanaminthe par les esclaves.

Fin janvier : Attaque du Cap par Biassou.

Mars : Embrasement de la province de l'ouest : les blancs de Port-Au-Prince prennent la Croix-des-Bouquets aux hommes de couleur profitant de l'absence de commissaires civils partis combattre Romaine dans le sud, mais ils sont repoussés par les esclaves dirigés par Hyacinthe. Ce mouvement provoque une contagion insurrectionnelle dans toute la région.

1 avril : Les premiers commissaires civils rentrent en France demander des renforts.

4 avril : Restauration des droits des hommes couleur par l'Assemblée Nationale.

Fin juillet : Bataille des Plantons, échec de la répression de l'insurrection des esclaves du sud.

18 septembre : Arrivée de la deuxième commission nationale civile avec Sonthonax, Polverel et Ailhaud, pour faire appliquer le décret du mois d'avril.

Bibliographie.

Principaux ouvrages de références :

- Bathelémy Gérard, *Créoles-Bossales conflit en Haïti*. Ibis rouge édition, Petit-Bourg Guadeloupe, 2000.
- Debien Gabriel, *Les esclaves aux Antilles françaises*, Société d'histoire de la Guadeloupe et de la Martinique, Basse Terre, 1974.
- Dubois Laurent, *Les vengeurs du nouveau monde*, Les Perséides, Rennes, 2005.
- Fick Carolyn, *Haiti naissance d'une nation*, Les Perséides, Plouasne, 1990. James CLR, *Les jacobins noirs*, édition Amsterdam, 1938
- Foucault Michel, *Il faut défendre la société. Cours au Collège de France, 1975-1976*, EHESS-Gallimard-Le Seuil. Paris, 1997.
- Foucault Michel, *Surveiller et punir; naissance de la prison*, édition Gallimard, 1975.
- Fouchard Jean, *Les marrons de la liberté*, édition Henri Deschamps, Port-au-prince, 1988.
- Genovese D.Eugène, *From rebellion to revolution*, Louisiana State Univ. Press, Baton Rouge, 1979.
- Hurbon Laë nec, *Dieu dans le vaudou haïtien*, Maisonneuve et Larose, Paris, 2002. En lecture.
- Geggus David, « La cérémonie du Bois-Caïman ». *L'insurrection des esclaves de Saint-Domingue 22-23 aout 1791*, ouvrage collectif publié à la suite d'une table ronde à Port-Au-Prince en Décembre 1987, Karthala, Paris, 2000.
- Gomez Alejandro, *Le spectre de la Révolution Haïtienne*, Presse universitaire de Rennes, 2013.
- Lyon-Caen Judith et Ribard Dinah, *L'historien et la littérature*, édition la découverte, collection repères, Paris, 2010
- Labelle Micheline, *Idéologie de couleur et classes sociales en Haïti*, Les presses de l'université de Montréal, 1987.
- Memmi Albert, *Portrait du colonisé, précédé du portrait du colonisateur*, Buchet-Chastel, Correa, 1957.
- Métraux Alfred, *Le Vaudou Haïtien*, Galimard, Paris, 1958.
- Oudin-Bastide Caroline, *Travail, capitalisme et société esclavagiste. Guadeloupe, Martinique (XVII^e-XIX^e siècle)*, Paris, La Découverte « TAP/HIST Contemporaine », 2005.
- Pluchon Pierre, *Vaudou, sorcier; empoisonneurs, de Saint-Domingue à Haïti*, Karthala, Paris, 1987. En lecture.
- Schoelcher Victor, *Esclavage et colonisation*, Paris, PUF, 1848.
- Yale Neba Frabrice, *La violence dans l'esclavage des colonies françaises du XVIII^e siècle*, université P.Mendès France, Grenoble, 2009.

Autres ouvrages cités :

- ARISTOTE, *LA POLITIQUE*, IV^e S. AV. J.-C.
- BALIBAR Étienne, *Violence et civilité*, Paris, Galilée, 2010.FOUCAULT Michel, *Il faut défendre la société. Cours au Collège de France, 1975-1976*, EHESS-Gallimard-Le Seuil. Paris, 1997.
- BOURDIEU Pierre, 2001 [1980], « Décrire et prescrire. Les conditions de possibilité et les limites de l'efficacité politique », *Langage et pouvoir symbolique*, Le Seuil, Paris, 2001 [1980].
- Césaire Aimé, *Cahier d'un retour au pays natal*, in Volonté (revue), no 20, 1939, Paris.
- Dewerpe alain, *Charonne, 8 février 1962, anthropologie historique d'un massacre d'État*.

- Gallimard, coll. Folio-Histoire, 2006.
- Geggus David, *Haitian revolutionary studies*, Indiana University Press, 2002.
 - Gisler Antoine, *L'esclavage aux Antilles françaises (XVIIIe-XIXe siècle), contribution au problème de l'esclavage*, Karthala, Paris, 1981.
 - Glissant Edouard, *Traité du Tout-Monde* d'Édouard Glissant, Gallimard, Paris, 1997.
 - James CLR, *Les jacobins noirs*, édition Amsterdam, 1938.
 - Kerboull Jean, *Le vaudou magie ou religion?* Robert Laffont coll. les énigmes de l'univers, Paris, 1974.
 - Lefebvre George, *La révolution Française, tome XIII*, Coll. Peuples et civilisation, Paris presse universitaire, 1951
 - Madiou Thomas, *Histoire d'Haïti*, Port-au-Prince, imprimerie Courtois, 1847, 2 vol.
 - Maginat Leslie, *The relationship between slave marronage and slave revolt and revolution in haïti*, *Institute of International Relations The University of the West Indies St. Augustine, Trinidad*, West Indies, 2006.
 - Martin L. Michel et Yacou Alain, *Mourir pour les Antilles : indépendance nègre ou esclavage, 1802-1804*, Centre d'études et de recherches caribéennes, Paris, 1991.
 - McIntosh et Weber, *Une correspondance familiale au temps des troubles de Saint-Domingue*, Société de l'histoire des colonies française, Paris, 1959.
 - Meillassoux Claude, *Anthropologie de l'esclavage. Le ventre de fer et l'argent*, Presse universitaire de France, Paris, 1986.
 - MONDADA Lorenza, *Décrire la ville. La construction des savoirs urbains dans l'interaction et dans le texte*, Paris, Anthropos, 2000.
 - Nietzsche Friedrich, *Fragments posthumes*, NRF, 1882-1884
 - Ott O. Thomas, *The haitian revolution*, University of Tennessee Pres, 1987.
 - Pluchon Pierre, *Nègres et Juifs au XVIIIe siècle: le racisme au siècle des Lumières*, Paris, Tallandier, 1984.
 - Popkins Jeremy, *Facing racial revolution. First-person narrative of the haitian insurrection*, University of Chicago press, 2007.
 - Thornton John K, *Africa and Africans in the making of the atlantic world*, Cambridge University Press, 1998.
 - Grand dictionnaire de la psychologie*, Bloch Henriette et coll, Larousse, 1994, Paris.
 - Vaudou*, Abbaye de Daoulas, hoëbeke, 2003.

Revue et articles:

- Bandau Anja, « The Narrations of the Destruction of Saint-Domingue in the Late 18th Century and their Reinterpretations after the Bicentennial of the Haitian Revolution », *l'Ordinaire des Amériques*, n°215, 2013.
- Branche Raphaëlle, « La violence coloniale. Enjeux d'une description et choix d'écriture », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, n°19, 2010.
- Consuelo Corradi, « Violence, identité et pouvoir », *Socio-logos. Revue de l'association française de sociologie*, 4 | 2009, mis en ligne le 04 mai 2009. URL : <http://socio-logos.revues.org/2296>
- Gómez Alejandro, « Images de l'apocalypse des planteurs », *L'Ordinaire des Amériques*, 215 | 2013, En ligne depuis le 11 juin 2014. URL : <http://orda.revues.org/665>
- Hoffman Léon François, « Le nègre romantique », *notre librairie, revue des littérature du sud* n°90, 1987.
- Hoffman Léon François, « Le Vodou sous la Colonie et pendant les Guerres de l'Indépendance. » *Conjonction. Revue franco-haïtienne*, no 173, 1987, pp. 109-135
- Lavergne Cécile et Perdoncin Anton, « Éditorial. La violence à l'épreuve de la description »,

Tracés. Revue de Sciences humaines, n°19, 2010.

-Lheureux-Prévoit Chantal, « La politique coloniale de la France de 1789 à 1815 », *Napoleonica. La Revue*, 2008/1 (N° 1). URL :http://www.cairn.info/zen.php?ID_ARTICLE=NAPO_081_0007

-Oudin-Bastide Caroline, « violence et esclavage », *Africulture n°67*, l'Harmattan, 2006.

-Pérotin-Dumon Anne, « Redimensionner la violence dans la révolution antillaise », *Caravelle : L'Amérique latine et l'histoire des sensibilités*, n°86 pp. 87-106. 2006.

-Singleton Michael, « Pour une anthropologie de la libération », *Recherches sociologiques et anthropologiques*, 42-1, 2001.

-Thornton, "'I Am the Subject of the King of Congo": African Political Ideology and the Haitian Revolution', *Journal of World History*, 4, (1993), pp 181-214.

-*Le début de la révolte de Saint Domingue dans la Plaine du Cap, vécu par Louis de Calbiac*, G.H.C. Numéro 48, Avril 1793.

-*Gradhiva n°1 Haïti e l'anthropologie*, musée du Quai Branly, Paris, 2005.

Sources imprimées :

-Anonyme, *Mon Odyssée*, Historic New Orleans Collection: Puech Parham Papers, MS 85-117-L.
-Baruel Augustin, *Mémoire pour servir à l'histoire du jacobinisme*, P. Fauche librairie, Hambourg, 1798. Il tente de démontrer que la révolution française est le résultat d'un complot des philosophes et des francs-maçons.

-Bonnet Edmont, *Souvenir de Guy-Joseph Bonnet*, Librairie Auguste Durand, Paris, 1864.

-Dalmas Antoine, *Histoire de la révolution de Saint-Domingue : depuis le commencement des troubles, jusqu'à la prise de Jérémie et du Môle S. Nicolas par les Anglais; suivie d'un Mémoire sur le rétablissement de cette colonie*, Mame frères imprimeurs-libraires, Paris, 1814.

-Descoutils Etienne, *Voyage d'un naturaliste*, Dufart, Paris, 1809.

-Chavalon Thibaud de, *Voyage à la martinique*, tome II, Paris, 1768.

-Clausson L.J, *Précis historique de la révolution de Saint-Domingue*, Pilet l'ainé imprimeur-librairie, Paris, 1819.

-Commissaires de l'assemblée générale de Saint-Domingue, *Discours faits à l'Assemblée Nationale le 3 novembre 1791*, Imprimerie nationale, Paris, 1791.

-Edwards Bryan, *An historical survey of the french colony in the island of St.Domingo*, Printed for Joch Stockdale, London, 1797.

-Frossard Benjamin-Sigismond, *La cause des esclaves nègres et des habitans de la Guinée portée au tribunal de la Justice, de la Religion, de la Politique ; ou Histoire de la Traite et de l'Esclavage des Nègres ; Preuves de leur illégitimité, Moyens de les abolir sans nuire aux colons*, Lyon, Impr. La Roche, 1789.

-Gaffarel Paul, *Les colonies françaises*, Germer-Baillièrre, Paris, 1880

-Garran de Coulon J-P, *Rapport sur les troubles de Saint-Domingue, fait au nom de la Commission des colonies, des Comités de salut public*, de législation et de marine, Imp.Nationale, Paris, 1796-1799.

-Gros, *An Historick Recital, of the Different Occurrences in the Camps of Grande-Revriere, Dondon, Sainte-Suzanne and Others...*, Baltimore, Printed by Samuel & John Adams, in Gay-Street, 1792.

-Gros, *Précis historique*, Imprimerie de L. Potier de Lille, Paris, 1793.

-RP Labat, *Nouveau voyage aux isles française d'amérique*, P.Hudson la Haye, 1724.

-Laplace François, *Histoire des désastres de Saint-Domingue, : précédée d'un tableau du régime et des progrès de cette colonie, depuis sa fondation, jusqu'à l'époque de la révolution française; avec carte*, librairie Garnery, Paris, 1795.

-Lacroix Pamphile baron de, *Mémoires pour servir à l'histoire de la révolution de Saint-Domingue*, imprimerie Pilet ainé, Paris, 1819.

-Malenfant colonel, *Des colonies et particulièrement de celle de Saint-Domingue*, Librairie

Audibert, Paris, 1814.

-Mazère Bernard, *De l'Utilité des colonies, des causes intérieures de la perte de Saint-Domingue et des moyens d'en recouvrer la possession*, édition le renard, Paris, 1814.

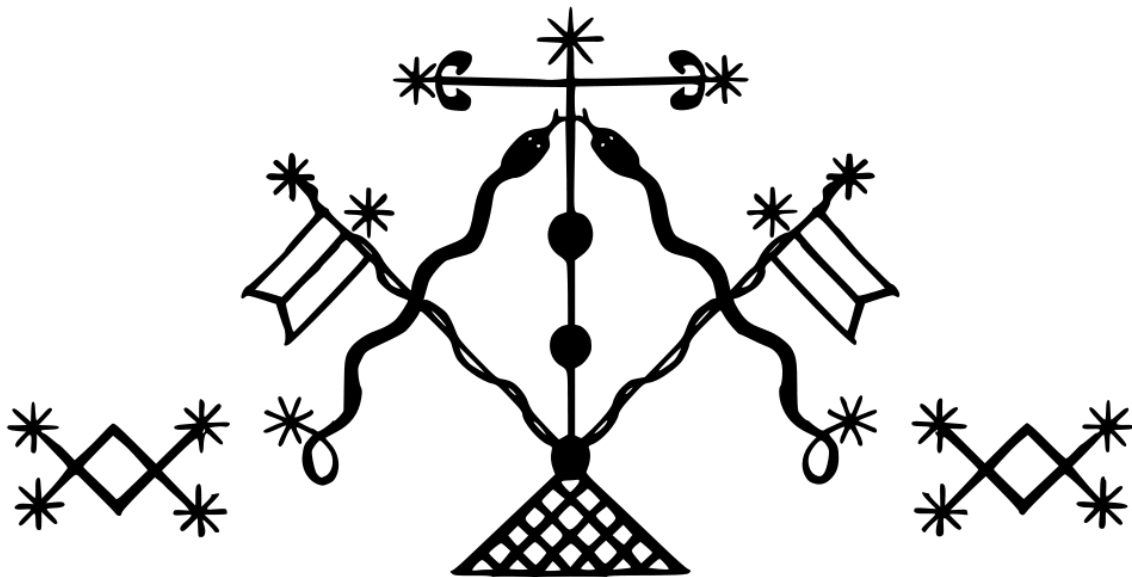
-Métral Antoine, *Histoire de l'insurrection des esclaves dans le nord de Saint-Domingue*, publié chez F.Sherff librairie et commerce pour la Suisse, Paris, 1818.

-Millet J-P ; *A Particular Account of the Commencement and Progress of the Insurrection of the Negroes in St. domingo...* Londres, 1792, p5, 8.

-Moreau de Saint-Mery, *Description topographique, physique, civile, politique et historique de la partie française de l'isle Saint-Domingue. Tome 2*, Dupont, Paris, 1797-1798.

-Rainsford Marcus. *An Historical Account of the Black Empire of Hayti*. Londres : J. Cundee, 1805. Coll. New York Public Library, cote : Sc Rare 972.94-R.

-Vaissière Pierre de, *Saint-Domingue la société et la vie créole sous l'ancien régime 1629-1789*, librairie académique Perrin et Cie, 1814.



Vévé de Damballa, esprit vaudou de la connaissance.

